Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15361 – 7 F

VENDREDI 17 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Crispations cubaines

« FIDEL ne changera pas » : telle est la conclusion à laquelle sont parvenus, mercredi 15 juin, la vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement réunis au sommet ibéro-américain de Carthagène, en Colombie, après plus de deux heures d'échanges à huis clos avec leur homologue cubain.

Fidel Castro a réaffirmé sa foi dans le marxisme, sa volonté de « sauver la révolution » et ses conquêtes, sans envisager la moindre ouverture démocratique. Le mois dernier, le Lider maximo avait déjà déclaré qu'abandonner le pouvoir, au beau milieu de la pire crise économique qu'ait connue son île en trente-cinq années d'un pouvoir sans partage, équivaudrait à une « désertion »

LE plus célèbre des « barbudos », blanchi sous le harnois, avait pourtant troqué sa tenue militaire contre une chemise, ce qu'il n'avait jamais fait lors d'une apparition publique depuis sa sortie du maquis de la sierra Maestra en 1959. Cette concession vestimentaire ne l'a pas empêché d'attaquer durement les Etats-Unis pour l'embargo « lâche, injuste, et inhumain » imposé à Cuba depuis 1961. Il s'en est pris tout aussi rudement aux dirigeants latino-américains auxquels il a reproché leur manque de solidarité.

Ceux-ci se sont contentés, en retour, de recommander à l'unanimité l'élimination des mesures coercitives unilatérales qui « affectent le libre développement du commerce international et atteignent les conditions de vie des peuples d'Amérique latine » : ni plus ni moins qu'au cours du précédent sommet, au Brésil, l'an passé. Les Etats-Unis ne sont même pas cités. Une levée de l'embargo américain aurait au moins pour mérite d'enlever à M. Castro son principal argument pour justifier les graves difficultés économiques de l'heure.

LE président argentin Menem est, de nouveau, apparu comme le critique le plus sévère du régime cubain. « La démocratisation de Cuba, a-t-il estimé, est la condition « sine qua non » de sa réintégration dans l'Organisation des Etats américains », dont l'île a été exclue en 1962. Ce n'est pas l'avis de tous ses collègues : certains estiment que les pressions n'ont jamais donné de résultats avec M. Castro, qui, par réflexe d'autodéfense, se ferme quand on cherche à l'acculer au changement.

Commencées le 28 mai, les occupations des ambassades de Belgique, d'Allemagne et, depuis mercredi, du consulat du Chili par des Cubains candidats à l'exil contribuent à augmenter la pression sur le régime castriste. Certains milieux évoquent avec insistance l'hypothèse d'une manœuvre téléguidée par l'opposition anticastriste de Miami qui souhaiterait, à tout le moins, encourager une autre crise du type de celle de 1980. A la suite d'une série d'occupations de locaux diplomatiques, M. Castro avait alors accepté le départ de 125 000 Cubains vers l'étranger, pour soulager la tension intérieure. Rien n'indique pour le moment qu'un tel scénario pourrait se reproduire.

Si les combats et les massacres se poursuivaient

La France pourrait prendre l'initiative d'une intervention au Rwanda

Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a annoncé, mercredi 15 juin, que la France « serait prête » à intervenir au Rwanda avec ses principaux partenaires européens et africains, « si les massacres continuent et si le cessez-le-feu n'est pas respecté ». Cette intervention aurait pour but de « protéger les groupes menacés d'extermination », a précisé le chef de la diplomatie, qui a fait cette déclaration après un conseil des ministres restreint auquel assistait le président François Mitterrand. Un calme relatif régnait à Kigali, mercredi après-midi et jeudi dans la matinée, après l'annonce du cessez-le-feu négocié en marge du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Tunis.

Agir mais comment ?

SI Alain Juppé comptait sur un effet d'annonce, il a réussi : le ministre des affaires étrangères a créé la surprise en déclarant, mercredi, que la France serait prête à intervenir au Rwanda avec des partenaires européens et africains. Malheureusement, le propos du ministre se limite pour l'instant à une déclaration d'intention, dont on ne voit pas encore de quoi elle sera suivie, en cas de passage à l'action.

Il faut agir, dit-on au Quai d'Orsay – où l'on revendique l'initiative. Après plus de deux mois de léthargie à l'échelle internationale, les massacres succédant aux massacres, la pression de l'opinion publique est devenue trop forte : « On ne peut plus supporter ça », explique-t-on dans l'entourage du ministre. Mais autant les justifications avancées sont claires et nobles, autant les modalités d'une éventuelle intervention sont floues.

Avec qui ? La France consulte les Belges, les Allemands, les Italiens, ainsi que plusieurs pays africains, et devait évoquer la question avec George Moose, le chargé des affaires africaines du département d'Etat, ce jeudi à Paris. Or on imagine mal la Belgique se lancer dans une opération au Rwanda, après l'assassinat de dix de ses « casques bleus », le 7 avril à Kigali. L'Allemagne, qui avait exceptionnellement passé outre sa Constitution pour pouvoir envoyer des hommes en Somalie, a pour sa part été échaudée par l'opération.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Lire la suite page 4

Le « contrat pour l'école » adopté sans garantie de financement



Edouard Balladur a présenté, jeudi 16 juin, à la Sorbonne, ses décisions sur le « nouveau contrat pour l'école ». Les propositions soumises le 10 mai dernier aux organisations syndicales n'ont été que légèrement amendées. Les mesures nouvelles concernant essentiellement le collège et la gestion des personnels seront inscrites dans un projet de loi discuté à l'automne, a indiqué le premier ministre, qui s'est refusé à tout engagement financier sur leur programmation.

Lire page 11

Un jeune Toulonnais aurait avoué être l'assassin de Yann Piat

L'enquête sur l'assassinat de Yann Piat, le député (UDF-PR) du Var tué le 25 février à Hyères par deux hommes à moto, a progressé jeudi matin 16 juin de manière décisive. Alors que le juge d'instruction avait mis hors de cause, la veille, les deux hommes longtemps présentés comme les assassins, les policiers ont identifié les voleurs de la moto, deux jeunes Toulonnais. Un troisième, âgé de vingt-deux ans, aurait reconnu être l'auteur des coups de feu mortels contre le député.

page 13

Nouvelle chute des marchés financiers

La chute des places financières européennes et plus particulièrement des marchés français ne semble pas devoir s'arrêter. Jeudi 16 juin, en début de journée, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris poursuivait sa dégringolade et cédait plus de 1 %. Un recul à nouveau directement lié à la poursuite de la remontée des taux à long terme.

pages 18 à 20

M. Rocard remet son titre en jeu

Tirant les conséquences du mauvais score des socialistes aux élections européennes, Michel Rocard a annoncé au bureau national du PS, mercredi 15 juin, qu'il ne se considère plus comme le « candidat naturel » de son parti à l'élection présidentielle. L'ancien premier ministre a décidé, en outre, de mettre son mandat de premier secrétaire en jeu, dimanche 19 juin, devant le conseil national du parti.

page 8

Le football à la conquête des Etats-Unis

Le match Allemagne-Bolivie ouvrira, vendredi 17 juin (21 heures sur TF 1) à Chicago, la quinzième Coupe du monde de football, qui se disputera aux Etats-Unis jusqu'au 17 juillet. Vingt-quatre équipes sont qualifiées et tenteront de succéder à l'Allemagne, tenant du titre. Le défi est double, car il s'agit aussi de conquérir un pays pour lequel le football (*soccer*) est loin d'être le sport le plus populaire.

page 15

La cavale d'un marchand de tableaux

Jacques Melki, un des principaux marchands de tableaux français, a quitté Paris, il y a près d'un an, laissant derrière lui une dette de 380 millions de francs. Ses créanciers sont en majorité des banques, mais aussi des collectionneurs privés, des galeries et le Trésor public. Son parcours est exemplaire de l'euphorie qui a gagné le marché de l'art, à la fin des années 80, puis de sa chute, après la guerre du Golfe.

page 16

La mortelle rumeur d'Orléans

Philippe Douste-Blazy a décidé, mercredi 15 juin, d'interdire de toute activité hospitalière l'un des médecins mis en cause dans l'affaire du centre hospitalier régional d'Orléans. Sur fond de polémiques et de délation, cette sanction administrative relance la polémique. Des « négligences » médicales sont-elles, comme l'affirme un document de l'IGAS, à l'origine de la mort de deux personnes hospitalisées il y a quelques mois dans cet établissement ?

pages 12 et 13

Les héritiers du Duce

Arrivé au pouvoir dans le sillage de Silvio Berlusconi le Mouvement social italien veut se moderniser sans renier ses racines

ROME

de nos envoyés spéciaux

« Prenez une pomme, en quoi ressemble-t-elle aux racines du pommier ? Et pourtant, sans racines, il n'y aurait pas de pomme : elle ne peut pas les renier. » La pomme, c'est le Mouvement social italien (MSI), aujourd'hui l'une des composantes du gouvernement de Silvio Berlusconi, au sortir des catacombes de quarante-sept ans d'une opposition ultra minoritaire. Les racines, c'est ce fascisme que Benito Mussolini a inventé et incarné au pouvoir de 1922 à 1945. Le *ventènnio*, disent les Italiens. Carré dans son fauteuil, à la terrasse d'un café de quartier, Claudio Pescatore, épaisse moustache, chemise brodée à ses initiales, cravate impeccable, parle fort, emporté par son sujet. Les voisins, déjà écrasés par la chaleur de l'été romain, ne réagissent pas.

Il est vrai que le récit de la percée inespérée du MSI, et de sa version élargie (l'Alliance nationale) fait presque figure d'histoire ancienne : 27 % à Rome, aux municipales de novembre 1993, où son chef, Gianfranco Fini, a été battu mais avec 46 % au second tour ; 27,7 % enfin aux législatives de mars dernier. A présent cinq ministres au gouvernement, dont trois (agriculture, environnement, postes-télécommunications) issus directement du MSI. Assez pour que l'opinion internationale s'émeuve, que la gauche italienne rouvre le débat toujours à vif fascisme/anti-fascisme. Assez pour que l'on s'interroge, et que l'on cherche aussi à comprendre. Entre la « pomme » et les « racines », où est donc l'identité du MSI ?

A trente-sept ans, Claudio Pescatore est en paix avec lui-même, avec son engagement qui l'a porté, lui le fils d'un gynécologue « chrétien de gauche », a adhérer au MSI à quinze ans, en 1972. Depuis, il milite dans le courant national-populaire, le plus radical, celui qu'anime Pino Rauti, ex-militant de la République de Salo, fraîchement réélu au Parlement européen. Alors, quel héritage ? *« Il faut bien distinguer*, explique Claudio, patient, *la pensée fasciste et le régime qui* a voulu *la mettre en pratique. »* De cette pensée, il retient *« la politique sociale et l'aspiration corporatiste de la société, véritable troisième voie entre capitalisme et communisme »*, reprises en France par le régime de Vichy, et qui lui semblent toujours vivaces. Des réformes sociales « avancées » dont la République de Salo (1), *une des pages les plus* noires du fascisme, s'était faite *« le véritable laboratoire »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS et JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite pages 6 et 7

(1) La « République sociale » italienne (1943-1945) a été fondée et dirigée par Mussolini, à Salo, en Lombardie, après le débarquement allié. Arrêté le 25 juillet 1943 à la suite d'une révolution de palais animée notamment par Pietro Badoglio et Galeazzo Ciano – gendre de Mussolini qui fut exécuté sur ordre de ce dernier –, le Duce avait été libéré par les Allemands.

Fascismes d'hier et d'aujourd'hui

par ROBERT O.PAXTON

Lire page 2



M 0147 - 0617 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

EN HOMMAGE A MARC BLOCH

Fascismes d'hier et d'aujourd'hui

par Robert O. Paxton

Depuis 1979, la «Conférence Marc Bloch», organisée par l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, est chaque année un événement intellectuel. Lundi 13 juin, la XVIe conférence accueillait l'américain Robert O. Paxton, professeur d'histoire de l'Europe contemporaine à l'université Columbia, dont les recherches sur le régime de Vichy furent pionnières. «Vous êtes une part de notre conscience civique», *devait déclarer Marc Augé, président de l'EHESS, en introduisant l'auteur de* la France de Vichy *(Seuil, 1974)* et de Vichy et les juifs *(avec Michael R. Marrus, Calmann-Lévy, 1981).*

«Les fascismes : essai d'histoire comparée» : le sujet retenu par Robert O. Paxton s'imposait, cinquante ans après la mort de Marc Bloch, exécuté le 16 juin 1944 par les nazis. Le fondateur de l'école des Annales fut aussi un grand résistant, chef du mouvement Franc-Tireur dans la région lyonnaise. Dans un propos très actuel, exprimé avec modestie mais fermeté, et dont nous publions l'essentiel, l'historien américain refuse une vision statique du fascisme qui l'isolerait dans un modèle théorique invariable. «Les fascismes authentiques viennent vêtus des symboles patriotiques de leur propre pays», *nous met-il en garde. Ce ne sont pas tant des discours ou des apparences qui signalent des renaissances fascistes que des pratiques et des actions ordonnées autour de* «la prouesse de la race, de la nation, de la communauté».

AU premier abord, rien ne paraît plus facile à saisir. Le *fascisme se présente à* nous en images brutes : un chef haranguant la foule en extase ; des *jeunes, disciplinés et enthousiastes*, marchant pour la revue ; des militants, vêtus d'une chemise noire ou brune, rouant leurs victimes de coups ; le culte de l'énergie et de la pureté nationales, de l'héroïsme et de la guerre.

Pourtant, d'énormes difficultés surgissent dès que l'on s'engage à définir le fascisme. Ses frontières sont floues. Faut-il y inclure Staline ? Ou Nkrumah, avec son parti unique et sa doctrine officielle, le «nkrumaïsme», ou d'autres dictateurs de pays neufs ? Ou encore le Japon impérial des années 30, ou le syndicalisme nationaliste de Juan Peron en Argentine dans les années 40 ? Jusqu'à quel moment dans le passé faut-il remonter – jusqu'à Joseph de Maistre, dont *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, selon le grand historien anglo-russe Sir Isaiah Berlin, exprime une tonalité fasciste ? Même si nous nous limitons aux deux régimes les plus notoires, l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, ceux-ci manifestent de multiples et profondes différences. Comment amalgamer Mussolini et Hitler, l'un entouré de conseillers juifs et d'une maîtresse juive, l'autre un antisémite obsédé ? Comment décrire d'un seul trait l'arbitraire du régime nazi et le laxisme de l'Italie mussolinienne ? [...]

Quatre difficultés entravent encore tout effort à définir le fascisme. D'abord, une question d'époque. Si le phénomène fasciste était si mal compris au début, c'est parce qu'il était inattendu. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, la plupart des penseurs politiques croyaient que l'élargissement du suffrage profiterait inéluctablement à la démocratie et au socialisme. Friedrich Engels l'attendait avec certitude. [...] Il a fallu deux générations avant que la gauche ne se persuade que le fascisme est, après tout, un véritable phénomène de masse, et non pas la manœuvre habile d'une droite réactionnaire ou d'un capitalisme aux abois.

La deuxième difficulté provient du rapport ambigu entre la doctrine et l'action fascistes. En bons intellectuels, presque instinctivement, nous classons par doctrine tous les grands mouvements politiques – tous les «ismes». Pourtant, le fascisme est-il un «isme» comme les autres ? Appartient-il vraiment à la famille des grandes doctrines politiques ? Il ne se repose pas sur de profonds textes philosophiques comme le font le conservatisme, le libéralisme et le socialisme. [...] Le problème de base est que les paroles des intellectuels fascisants – même en acceptant pour l'instant que leurs écrits puissent constituer de grands textes philosophiques – n'ont qu'un faible rapport avec ce que font les mouvements fascistes au pouvoir. Si certains dissidents de gauche – syndicalistes nationalistes – ont joué un rôle capital dans les premiers mouvements fascistes européens, comme Zeev Sternhell l'a montré, ces intellectuels sont rapidement marginalisés au fur et à mesure que les chefs fascistes s'approchent du pouvoir. Tous les mouvements fascistes qui sont arrivés au pouvoir ont trahi leur rhétorique initiale antibourgeoise et anticapitaliste.

Zeev Sternhell répond que tout mouvement politique déforme son idéologie en s'adaptant aux contraintes du pouvoir. Mais le fascisme n'est pas un mouvement comme les autres : ses activistes méprisent la raison et la pensée. Ils les subordonnent non pas à la foi, comme font les légitimistes, mais aux instincts populaires. Ils nient toute légitimité aux principes universels, au point même de négliger le prosélytisme. Un fas*cisme authentique n'est pas un* produit d'exportation. Son seul critère moral est la prouesse de la race, de la nation, de la communauté. Puisant leurs slogans et leurs symboles au répertoire patriotique de leur propre culture, les fascismes sont radicalement particuliers dans leurs discours et dans leurs décors. Ils s'accordent mal à un système de principes intellectuels universels. C'est par leurs fonctions qu'ils se ressemblent.

A un moment donné, j'étais même tenté de réduire le rôle des idées dans le fascisme à un simple fonctionnalisme : les fascistes disent tout ce qui attire la foule et qui rassure l'élite. Ce serait une erreur. Les idées comptent dans le fascisme, mais il faut expliciter exactement quand et comment elles comptent. Au début, l'idéologie aide dans le recrutement d'un large public, et elle ouvre une *brèche dans les valeurs libérales* auxquelles les classes moyennes avaient jusqu'alors adhéré. Et à la fin, sous l'influence de la guerre, *certaines idées obsessionnelles* reprennent le dessus. Mais c'est seulement en se distanciant du premier programme que certains mouvements fascistes ont pu accéder au pouvoir. Les contradictions qui embrouillent toute lecture de textes fascistes ne peuvent être résolues, donc, que par l'étude des choix faits par les fascistes dans leur vie quotidienne.

Pour illustrer ce propos, j'évoque les deux concepts les plus ambigus du lexique fasciste : révolution et modernité. Les fascistes se proclament volontiers révolutionnaires, mais on devine plutôt par leurs actions le sens très particulier qu'ils donnent à ce mot. Leur révolution à eux consiste à endurcir les mœurs plutôt qu'à rendre plus égalitaire la société ou l'économie. Les militants fascistes se proclament antibourgeois ; pourtant, ce qu'ils détestent chez la bourgeoisie, ce n'est pas l'exploitation, mais la mollesse. [...] Des confusions analogues entourent le concept fasciste de modernité. Hitler adorait se déplacer théâtralement à bord d'une Mercedes ou en avion et, s'il a rêvé archaïquement d'installer des colonies de paysans allemands dans les plaines de l'Est, c'était un rêve irréalisable sans armement de pointe. Hitler a détesté le style Bauhaus ; Mussolini, par contre, s'est lié aux futuristes. C'est en examinant leurs actions que l'on peut résoudre ces contradictions. Tous les fascistes cherchent la puissance technique et guerrière, sans accepter d'encourir les effets déstabilisateurs de la croissance urbaine et industrielle. Chez eux, la modernité technique se joint à un système d'autorité et d'encadrement qui supprime les désordres de la modernité sociale. Le sens que donnent les fascistes aux concepts de révolution et de modernité, ambigus dans les textes, deviennent compréhensibles dans leurs applications concrètes.

> *«Tous les mouvements fascistes arrivés au pouvoir ont trahi leur rhétorique initiale antibourgeoise et anticapitaliste»*

La troisième difficulté est posée pas le mimétisme. Aux beaux jours du fascisme triomphant, pendant les années 30, de nombreux régimes qui n'étaient pas vraiment fascistes dans leur fonctionnement ont emprunté quelques éléments du décor fasciste pour se donner des signes extérieurs de force et de vitalité. Ils ont été influencés par le *«champ magnétique»* du fascisme, pour reprendre le terme heureux de Philippe Burrin. Mais on ne peut pas identifier un régime fasciste par ses signes extérieurs. L'écrivain anglais George Orwell a compris tout de suite que le fascisme ne se définit pas par ses vêtements. *Si, un jour, un fascisme authentique* réussissait en Angleterre, écrit déjà Orwell en 1936, il serait plus sobrement vêtu qu'en Allemagne. Il serait même coiffé d'un chapeau melon et porterait peut-être un parapluie bien roulé. [...] Disparates dans leur symboles, dans leur décor, et même dans leurs slogans, les mouvements fascistes se ressemblent plutôt par leurs fonctions.

Il y a, enfin, une dernière difficulté : le mot «fasciste» est devenu une épithète banale. Tout le monde est le fasciste de quelqu'un. Ce dernier printemps, un commentateur de droite à la télévision américaine a eu un grand succès en qualifiant les féministes militantes de *«feminazis»*. L'été dernier, j'ai entendu un jeune Allemand qualifier de *«fascistes»* des programmes de limitation de naissances dans des pays en voie de développement. [...] Comment employer utilement dans la recherche scientifique un terme à ce point corrompu ?

Pourtant, un phénomène général existe. Il s'agit de la nouveauté politique la plus originale du vingtième siècle, rien de moins : le rassemblement, contre toute attente, dans certaines sociétés modernes, d'une clientèle de masse autour d'un autoritarisme nationaliste, dur et violent, antilibéral et antimarxiste. Il faut pouvoir examiner ce phénomène en tant que système. Il ne suffit pas d'examiner individuellement chaque cas national, chacun constituant une catégorie à lui seul. Sans pouvoir examiner le fascisme synthétiquement, nous risquons de ne pas bien comprendre notre siècle. Il nous faut un mot et, faute de mieux, il faut employer le mot emprunté par Mussolini au vocabulaire de la gauche italienne en 1918, alors que son mouvement n'avait pas encore pris sa forme définitive. Contraints à employer le mot «fascisme», il nous incombe de bien l'utiliser.

Mais les ouvrages courants compliquent les choses encore par deux erreurs très largement répandues. D'abord, la plupart des autorités traitent le fascisme de façon statique. Sauf quelques exceptions remarquables – je pense surtout à Pierre Milza et à Philippe Burrin –, ils cherchent une essence fixée dans le temps. Deuxièmement, la plupart de nos auteurs considèrent les fascismes isolément, sans référence aux espaces politiques, sociaux et culturels dans lesquels ils naviguent. C'est-à-dire qu'ils procèdent à l'inverse de Marc Bloch, qui insistait sur la compréhension des systèmes dans leur entier et sur l'étude de leur développement. *«L'histoire»*, dit-il, est *«une science toute de mouvement»*.

C'est par une définition fonctionnelle du fascisme que l'on peut sortir de ces multiples embarras. Le fascisme est un système d'autorité et d'encadrement qui, dans la représentation qu'il fait de lui-même, promet de renforcer l'unité, l'énergie et la pureté d'une communauté moderne, c'est-à-dire déjà consciente d'elle-même en face d'autres communautés et déjà capable d'exprimer une opinion publique. Pour parvenir à ses fins, le fascisme cherche non pas à éclairer des citoyens libres par un système cohérent de principes intellectuels, mais, *plutôt, à entraîner une foule par* des sentiments passionnels. Marc Bloch a trouvé cette phrase limpide, l'été 1943, pour décrire les deux systèmes politiques qui étaient alors engagés dans une lutte à mort : *«La tribu qu'une passion collective soude à son chef est ici – c'est-à-dire dans une République – remplacée par la cité que gouvernent les lois.»*

Les passions mobilisatrices qui soudent une tribu fasciste à son chef sont les suivantes : la primauté de la communauté, envers laquelle les devoirs sont supérieurs à tout droit, soit universel, soit individuel ; un sentiment que la communauté est victime, qui justifie tout recours contre ses ennemis, intérieurs autant qu'extérieurs ; un pressentiment de décadence de la communauté, minée par la gauche individualiste et cosmopolite ; comme remède à cette décadence, l'encadrement de la population en un *fascio*, ou faisceau, où l'unité des âmes est forgée par une conviction commune si c'est possible et par la force si c'est nécessaire ; un sens de l'identité où la grandeur de la communauté vient renforcer l'identité individuelle ; l'autorité du chef, seule structure politique capable d'incarner le destin de la communauté ; la beauté de la violence et de la volonté, quand elles sont dévouées au succès de la communauté dans une lutte darwinienne.

Le fascisme est donc un système d'autorité et d'encadrement attelé à un style d'appartenance et à une communauté. Il forme un tout qui se comprend mal à la seule lecture de ses paroles. Il faut l'observer dans la vie quotidienne en faisant appel à toutes les sciences sociales et, puisqu'il n'est pas immuable, il faut le comprendre dans son développement. [...]

Plus un mouvement fasciste participe activement à la vie publique de son pays, moins on peut le comprendre en l'isolant. Il est pris dans un réseau d'influences réciproques avec des alliés ou des concurrents dans la société civile de son pays. Enfin, il faut pouvoir prendre en compte les variations géographiques des fascismes, efficaces en fonction de leur fidélité aux symboles patriotiques locaux. La grande mutabilité des fascismes dans le temps et dans l'espace, déroutante au premier abord, n'est pas forcément un obstacle à la compréhension. Nous osons même croire qu'elle la facilite, en rendant possible la comparaison. [...]

Mais il faut comparer ce qui est comparable. Un régime où le fascisme exerce le pouvoir n'est guère comparable à une petite secte de dissidents intellectuels. Il faut distinguer les étapes du fascisme dans le temps. Pierre Milza en a proposé trois : un premier fascisme, celui des mouvements marginaux d'intellectuels dissidents de droite et de gauche ; le deuxième fascisme, celui des militants engagés sur les chemins du pouvoir ; et un troisième fascisme, celui qui exerce le pouvoir. Travaillant indépendamment outre-Atlantique, j'en étais arrivé à cinq : la création de mouvements ; leur enracinement dans un système politique ; l'acquisition du pouvoir ; l'exercice du pouvoir ; et, ultime étape, pleinement atteinte exclusivement en Allemagne nazie, la radicalisation.

Prenons la première étape. Tous les Etats modernes du début du vingtième siècle ont connu des militants et des publicistes fascistes. Le fascisme peut paraître partout où la démocratie est suffisamment enracinée pour avoir engendré des désillusions. Voici donc les limites temporelles du phénomène : aucun fascisme avant l'émergence d'une société politique massivement mobilisée. Pour donner naissance à un fascisme, une société doit avoir connu la liberté politique – pour le bien ou pour le mal. [...]

La deuxième étape – l'enracinement, où un mouvement fasciste *devient un acteur décisif sur la* scène politique – a lieu assez rarement. A ce stade, la comparaison devient féconde : on peut comparer les réussites aux faillites. La réussite dépend de certaines conditions relativement précises : la carence d'un Etat libéral, qui semble vouer la nation au désordre, à la décadence ou à l'humiliation, et où les conservateurs refusent d'accepter la gauche comme un parti de gouvernement légitime. [...]

La comparaison acquiert une grande puissance explicative à la troisième étape, l'arrivée au pouvoir. Quels caractères distinguent l'Allemagne et l'Italie, où le fascisme a pris le pouvoir, et d'autres pays comme la France et l'Angleterre, où un fascisme a bien existé, mais où il n'a pas pu prendre le pouvoir ? Le fascisme n'a nulle part pris le pouvoir par un coup d'Etat, en déployant le poids de ses adhérents dans la rue : la chose n'est guère concevable. Le fascisme ne peut pas faire appel à la rue sans risquer une confrontation avec ses alliés futurs, dont l'armée et la police, et sans concéder des avantages à son ennemi principal, la gauche. Au pouvoir, le fascisme ne pourra poursuivre ses buts primordiaux – la rénovation et l'expansion nationale – sans l'accord de l'armée et de l'industrie. La seule route vers le pouvoir ouverte aux fascistes passe par la coopération avec l'élite conservatrice. Les variables principales, donc, sont la volonté des conservateurs et des chefs fascistes de travailler ensemble, et la profondeur de la crise qui les amène à coopérer.

> *«Il faut se souvenir que les fascismes authentiques viennent vêtus des symboles patriotiques de leur propre pays»*

Ni Hitler ni Mussolini n'ont pris la barre par force, même s'ils ont utilisé la force auparavant pour déstabiliser le régime existant, par la suite pour transformer leur gouvernement en dictature. Ils ont été invités à partager le pouvoir par le chef de l'Etat, conseillé par ses intimes, dans des circonstances bien précises : un blocage du gouvernement constitutionnel (produit en partie par la violence des fascistes) ; des conservateurs menacés par la perte de leur capacité d'encadrer la population, souvent à un moment de grande mobilisation populaire ; une gauche en progrès ; des conservateurs qui refusent de collaborer avec cette gauche et qui se croient incapables de continuer de gouverner sans renfort. Si le fascisme n'est pas arrivé au pouvoir en France avant la défaite de 1940, ce n'est en raison de quelque allergie mystérieuse. Le premier fascisme se porte très bien en France, mais les conservateurs ne sont pas suffisamment menacés, dans les années 30, pour faire appel à lui, et le fascisme n'est pas suffisamment enraciné pour s'imposer comme partenaire.

La quatrième étape – l'exercice du pouvoir – est fortement conditionnée par la manière dont s'est effectuée l'arrivée au pouvoir. Les chefs fascistes qui atteignent le pouvoir sont condamnés à gouverner avec l'élite conservatrice du pays, qui leur a ouvert les portes. Comment Hannah Arendt a-t-elle pu confondre dans un seul concept, le totalitarisme, le régime de Staline, où le parti domine une société civile radicalement simplifiée par la révolution bolchevique, avec le régime de Hitler, où le parti et l'élite traditionnelle partagent le pouvoir ? Même si Staline a gouverné par des procédés qui ressemblent parfois à ceux du fascisme, il n'a pas eu à s'occuper d'une élite traditionnelle. Le fascisme gouverne par un système bipartite : l'Etat normal, où les élites gardent un large pouvoir, coexiste avec des institutions parallèles où domine le parti. Il en est ainsi dans l'Italie mussolinienne comme dans l'Allemagne nazie. C'est l'équilibre entre les deux éléments de ce système dualiste qui distingue un cas de l'autre. En Italie, la primauté va à l'Etat traditionnel, en grande mesure parce que Mussolini craint ses *squadristi*. En Allemagne nazie, c'est le parti qui domine, surtout après l'entrée en guerre – mais ce n'est jamais à 100 %.

Le régime de Vichy n'est certainement pas fasciste au début, car il ne possède ni parti unique ni institutions parallèles. Mais au fur et à mesure qu'il se transforme en Etat policier, sous les pressions de la guerre, des institutions parallèles apparaissent : la Milice, les cours spéciales, la police aux questions juives. L'Espagne et le Portugal, liés à Vichy par programme et par sympathie, diffèrent en ce que la neutralité leur permet de renforcer progressivement le poids de l'Etat traditionnel par rapport aux petits mouvements fascistes.

La cinquième étape, la radicalisation, est pleinement atteinte par un seul régime fasciste : le nazisme, au paroxysme de ses derniers moments. En effet, le système de dualité de pouvoirs peut évoluer en deux sens. Le régime mussolinien s'est dégonflé en simple autoritarisme après l'établissement de la dictature en 1925-1926, sauf dans les campagnes coloniales, où la discrimination raciale et l'arbitraire du parti sont de règle. Le radicalisme des premiers jours reparaît tout à fait à la fin de la guerre dans la petite République fantôme de Salo, qui gouverne le nord de l'Italie sous contrôle allemand. Mais c'est en Allemagne nazie que la guerre victorieuse offre aux «pouvoirs parallèles» une liberté d'action presque sans limite. Les SS sont libres dans les zones d'occupation à l'Est de mettre en application leurs ultimes fantaisies raciales. Une radicalisation extrême reste latente dans tous les fascismes, mais seules les circonstances de guerre totale la rendent possible.

Pour conclure, je ne peux pas me dérober à la question brûlante du moment : le fascisme existe-t-il encore aujourd'hui, malgré l'échec humiliant de Hitler et de Mussolini ? Après les incidents du nettoyage ethnique dans les Balkans, après la montée de nationalismes exclusivistes dans l'Europe orientale post-communiste, après l'essor du néonazisme en Allemagne et en Italie, et après l'élection à la présidence de la commission des affaires étrangères de la Chambre d'un ancien de la République de Salo, Mirko Tremaglia, il serait difficile de répondre non à cette question.

Mais les cas actuels les plus intéressants ne sont pas ceux où de vieilles chemises ressortent des placards. Il faut se souvenir avec George Orwell que les fascismes authentiques viennent vêtus des symboles patriotiques de leur propre pays. Un fascisme authentique aux Etats-Unis serait pieux et anti-Noirs ; en Europe occidentale, laïque et antisémite, voire antimusulman ; et en Europe de l'Est clérical et slavophile. Le décor dépend de la culture locale. Il vaut mieux prêter attention aux fonctions remplies par ces nouveaux mouvements et aux circonstances qui pourraient leur ouvrir un espace plutôt que d'y chercher les traces de la rhétorique, les programmes et les préférences esthétiques des premiers mouvements fascistes de 1900. Le bon questionnaire est celui qui est approprié pour les deuxième et troisième étapes du développement des fascismes : est-ce que ces mouvements promettent de redonner de l'unité, de l'énergie et de la pureté à une communauté qui se sent menacée par la décadence et par l'humiliation ? Est-ce que le système constitutionnel est grippé ? Une mobilisation populaire rapide échapperait-elle aux capacités d'encadrement des élites traditionnelles au point où celles-ci seraient tenté d'avoir recours au durs ? C'est en répondant à de telles questions, et non pas en observant la couleur des chemises ni en cherchant une correspondance quelconque avec la rhétorique des dissidents syndicalo-nationalistes de la fin du dix-neuvième siècle, que l'on pourra reconnaître les nouveaux systèmes fascistes de notre époque.

Enfance errante au Sénégal

A Thiès, comme ailleurs en Afrique, des milliers de jeunes livrés à eux-mêmes survivent misérablement dans les villes où l'on tente de les secourir

THIÈS

de notre envoyé spécial

Omar n'est pas le plus âgé de la bande, mais c'est le chef. A vingt-cinq ans, il «règne» de manière débonnaire sur une vingtaine de *faax man*, considérés comme des petits délinquants (1) par la bonne société de Thiès, la deuxième ville du Sénégal. Fugueur depuis l'enfance, il a bien appris le métier de jardinier dans un centre de rééducation, mais il n'a jamais vraiment exercé ses talents. Sa famille habite Thiès. Ni son père ni sa mère ne travaillent. Pas question pour lui d'être un poids supplémentaire pour ses parents qui ont du mal à subvenir aux besoins de ses six frères et sœurs. Il vit donc complètement dans la rue depuis la fin de l'année dernière, organisant les journées de sa troupe. Ismaela, le benjamin, a onze ans, Samba, le plus vieux – un cousin orphelin –, en a *«au moins vingt, huit»*, croit savoir Omar; la plupart ne connaissent pas leur âge avec précision.

Trois d'entre eux ont vaguement fréquenté l'école. Hassanou est même allé *«jusqu'au CM2»*. Quelques-uns rentrent dormir le soir dans le taudis familial. Les autres passent la nuit dans le petit jardin public du centre-ville, proche de la gouvernance. Ils ont commencé leur journée à 7 heures du matin en se rendant au marché où ils ont aidé au déchargement des caisses de poisson. En quatre heures, ils ont gagné 215 francs CFA (2,15 francs). A 11 heures, retour au jardin, distribution des pièces, «déjeuner» de cacahuètes, à 25 francs CFA le sachet, et de lait caillé.

L'après-midi, après la sieste sur les bancs de ciment, expédition pour trouver du bois. Simple! Abdou, grimpé dans un arbre, a coupé des branches, les jeunes ont ramassé du bois mort, Omar a fait les fagots qu'ils sont allés vendre. Butin : 800 CFA. Les gains cumulés de cette journée comme les autres pour les *faax man* de Thiès s'élèvent à 10,15 francs. Pas de quoi faire des folies, mais la solidarité est totale. Ils partagent tout, le bon comme le moins bon. Ils acceptent même que Samba et Meissa «dilapident» 100 CFA pour acheter leur dose de diluant cellulosique. Quelques gouttes versées par le dealer sur un bout de chiffon que les deux compères se repassent, inhalant à tour de rôle les vapeurs enivrantes.

«Le diluant, c'est un compagnon de misère. On n'a rien, on vit comme des animaux, alors ça nous aide. On a moins faim et on finit par tout oublier», explique Meissa en s'excusant. *«Je comprends bien tout ce que tu dis, mais je suis ivre, alors je parle pas beaucoup. Tu m'en veux pas, hein?»*, dit-il, le regard fixe. *«Cette place, c'est l'endroit du désespoir! N'importe qui peut venir, on accepte tout le monde. Même les fous dorment ici»*, raconte Omar en affirmant bien fort qu'ils rêvent tous de changer de vie, de trouver du travail, d'avoir une maison, une femme et des enfants. *«Une vie normale, quoi!»*, conclut-il avant d'entraîner sa bande vers la rue principale et les gargotes dont les patrons gardent parfois un fond d'assiette à leur intention.

Venus à pied du Libéria

Un peu plus loin, au fond du square, deux jeunes attendent, l'air inquiet. Trapus, les joues pleines et le cheveu ras, George et Michael ont des milliers de kilomètres derrière eux. Ils ont quitté les environs de Monrovia, la capitale du Libéria, avant Noël. *«Il y a eu des combats terribles près de la maison. Nous avons tous fui dans le bush, en courant*, raconte George, vingt-deux ans, dans un bon anglais, *je ne sais pas où sont passés mes parents ni le reste de la famille. Je me suis retrouvé seul avec mon petit frère de treize ans. Je l'ai emmené. On a marché, marché...»*

Les deux frères ont traversé la Sierra-Leone, puis la Guinée, avant d'arriver au Sénégal. *«On a traîné à Dakar, mais il n'y a rien à faire. C'est trop dur. A Thiès? On attend le train qui va à Bamako. Au Mali, ça doit être plus facile. Et si jamais on ne s'en sort pas, on ira à Abidjan. En Côte-d'Ivoire, c'est sûr, on se débrouillera, il y a beaucoup de Libériens là-bas»*, affirme George avec un optimisme communicatif. *«Oui, là-bas c'est bien»*, renchérit Michael.

Le lendemain soir à 19 heures, c'est en français qu'ils nous apostrophent sur le quai de la gare de Tambacounda, à 350 kilomètres à l'est de Thiès. En six mois de pérégrinations à travers la Guinée et le Sénégal, les deux frères ont appris le français avec leurs jeunes compagnons de misère. *«Le contrôleur a été sympa, il a bien voulu qu'on reste dans le train. C'est bon! Demain on sera à Bamako»*, s'exclament-ils dans un éclat de rire, comme si franchir une frontière de plus n'étaient vraiment pas un problème pour deux gamins sans papiers ni argent qui voyagent les mains dans les poches.

A Tambacounda, la gare est un centre névralgique pour les enfants des rues. Ils vivent et dorment là, attendant les quatre trains hebdomadaires qui vont et viennent entre Dakar et Bamako. Une mine pour les gosses devenus portefaix qui courent dans tous les sens et se saisissent, parfois de force, des bagages des voyageurs. Une pièce par-ci, une autre par-là, c'est la survie assurée. En attendant les trains, ils aident les patrons des *tanganas* – «toujours chaud» en wolof –, les petits cafés publics installés sur des étals éclairés à la lampe tempête, ou préparent des dizaines de petits sachets en plastique qu'ils remplissent d'eau et vendent sur le quai aux voyageurs assoiffés pour 10 CFA.

La responsabilité des marabouts

«Je suis arrivé ici en 1974, il y avait déjà des gosses. Il y en a encore. Il y en aura toujours», croit M. Diarra, le *«billeteur»*, un solide quinquagénaire à la barbe blanche. Il habite de l'autre côté des voies, dans une grande bicoque appartenant aux Chemins de fer sénégalais. Autre aubaine pour les gamins. Entre deux trains, en général à l'heure des repas, ils poussent la porte des Diarra. *«Je suis un père de famille. C'est normal»*, dit simplement le guichetier. Son épouse, Coumba, réalisatrice d'émissions destinées aux femmes à la station régionale de la radio sénégalaise, abonde dans son sens. *«Nous avons neuf enfants, alors un peu plus, un peu moins, c'est pareil*, dit-elle. *Ici ils trouvent du réconfort et un peu d'affection.»* Ils trouvent aussi à boire, à manger et souvent un coin où dormir.

«Vieux», Abou de son vrai prénom, a vingt-deux ans. Il «travaille» sur les trains depuis quatorze ans. Il pense qu'ils sont une soixantaine à vivre de la gare, mendiant dans les wagons et portant les bagages. Assis bien droit sur le bout d'une chaise, il fait l'admiration des plus jeunes. Car «Vieux» est en passe de s'en sortir. Son frère aîné lui a trouvé une place d'apprenti tailleur. Il n'est pas encore au bout de ses peines, mais les quelques pièces qu'il gagne chez son patron lui confère une certaine dignité.

En regardant les deux jeunes *talibés* (2) piocher dans la bassine de riz au poisson, il se souvient de l'époque où, comme eux, il a commencé à mendier sur les ordres du marabout qui dirigeait l'école coranique où son père l'avait placé à l'âge de huit ans. Il est resté sept ans sous l'autorité du maître qui l'obligeait tous les jours à ramener une certaine somme, faute de quoi il recevait une bonne correction, comme c'est toujours le cas aujourd'hui pour les petits *talibés*.

A quatorze ans, Bassirou écume dès l'aube les rues de Kaolak, la troisième ville du pays, une vieille boîte de concentré de tomate à la main, en guise de sébile. Il est né dans un hameau près de Birkelane, sur la route qui mène à Tambacounda. Il a déjà huit ans de *daara* (école coranique) derrière lui. Son emploi du temps est invariable. Il se réveille avant 5 h, fait sa première prière et part mendier. Comme les autres *talibés*, il mendie matin, midi et soir, entre ses cours de Coran. Bassirou doit absolument rapporter 175 CFA le matin et 100 le soir. Chaque fois qu'il manque à son obligation, le marabout le corrige à coups de badine. Dissimulé derrière une camionnette, il ouvre sa chemise et exhibe un torse menu couvert de cicatrices. D'après le recensement de 1988, il y a 3 000 *daaras* au Sénégal, qui accueillent quelque 500 000 *talibés*. Les *daaras* liées aux grandes confréries des Mourides, des Tidjanes et des Khadrs *«dispensent un véritable enseignement coranique*, estime Mamadou Wane, responsable du programme «Enfants en situations particulièrement difficiles» de l'UNICEF (3) à Dakar. *Les autres sont dirigés par des marabouts plus ou moins consciencieux dont certains n'utilisent les enfants qu'à des fins lucratives»*. Dans un pays musulman à plus de 90 %, où n'importe qui peut se déclarer marabout et ouvrir sans autorisation ni contrôle une *daara*, les abus sont fréquents qui font des enfants une main-d'œuvre à bon marché, corvéable à merci.

Objectif : 30 000 mendiants en moins

Fondée sur les traditions, l'existence même des *daaras* implique théoriquement un contrat moral entre le marabout et les parents, qui «donnent» leurs enfants afin que ceux-ci reçoivent un enseignement religieux strict, magnifiant l'humilité et la vie ascétique. Mais les valeurs traditionnelles de la société sénégalaise n'ont pas résisté à la crise économique, à la paupérisation des populations, à l'exode rural et à l'urbanisation galopante qui ont contribué à dévoyer progressivement le rôle des écoles coraniques et des marabouts qui inondent les rues des villes et des villages d'enfants désespérés.

Pour contrer le phénomène, le gouvernement a lancé en 1992, en collaboration avec l'UNICEF et des organisations non gouvernementales, un programme spécifique, basé à la fois sur une nouvelle forme de solidarité et la fourniture d'une aide matérielle aux écoles coraniques. Une vingtaine de *daaras*, dont les marabouts se sont engagés à ne plus faire mendier les enfants, reçoivent de l'argent, de la nourriture et des moyens éducatifs. Des abris y sont construits pour les «élèves», les grands *talibés* y reçoivent une formation d'agents de santé et veillent sur les plus jeunes.

L'objectif est de faire en sorte que 30 000 enfants ne mendient plus d'ici à 1996. Ce programme est doublé d'une action auprès des villages et des communautés pourvoyeurs de jeunes *talibés*.

Des petites écoles qui dispensent un enseignement «non formel» et des structures de santé ont été créées, des puits ont été creusés pour dissuader les parents d'envoyer leurs jeunes enfants chez les marabouts. M. Diawara, chef du village de Ker Simbara, à une quarantaine de kilomètres de Thiès, entre à son gré pour surveiller *«personnellement»* les progrès des jeunes élèves. Aujourd'hui, il n'y a plus de raison de *«laisser partir les enfants*, dit-il, *nous comptons sur eux, c'est notre bien le plus précieux»*. D'ailleurs, la piste qui longe l'école a été baptisée *«boulevard de la Confiance»*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

(1) *Faax man* désigne, en wolof, «celui qui arrache».

(2) Elèves des écoles coraniques.

(3) Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Le 16 juin est leur «journée»

En 1991, le 16 juin a été proclamé «Journée de l'enfant africain» par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour commémorer le déclenchement des événements qui firent quelque six cents victimes en 1976 à Soweto, le grand ghetto noir proche de Johannesburg, en Afrique du Sud.

Sur un continent déchiré par les guerres civiles et les luttes pour le pouvoir, affecté par la sécheresse et les famines, confronté à la crise économique et aux problèmes du développement, les enfants font l'objet d'une attention particulière.

Les moyens déployés semblent bien souvent dérisoires mais, au début de cette année, trente-cinq pays africains avaient ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant. Trente d'entre eux ont adopté un «Programme national d'action» pour améliorer le bien-être des enfants d'ici à la fin de ce siècle. Ce programme a pour ambition de diminuer d'un tiers la mortalité infantile, de réduire de moitié la malnutrition, de fournir de l'eau potable et des installations sanitaires à toutes les familles et d'assurer une éducation de base et une instruction primaire pour au moins 80 % des jeunes en âge d'aller à l'école.

F. F.

ALGÉRIE

L'ancien chef du Groupe islamique armé a été condamné à mort

Abdelhak Layada, 35 ans, ancien chef présumé du Groupe islamique armé (GIA), inculpé de *«complot contre la sûreté de l'Etat»*, *«tentative de renversement du régime»*, *«port d'arme contre l'Algérie»* et *«propagation du crime et de la dévastation»*, a été condamné à mort, mercredi 15 juin, par la Cour spéciale d'Alger. Abdelhak Layada avait succédé à Mohamed Allal, alias Moh Léveilley, à la tête du GIA, en septembre 1992. Arrêté moins d'un an plus tard, alors qu'il se trouvait au Maroc, il avait été extradé en septembre 1993, à la demande de la justice algérienne. Depuis son arrestation, deux autres «émirs» se sont succédé à la tête du GIA : Mourad Si Ahmed, dit Djaafar Seif Allah (Fléau de Dieu), tué par les forces de l'ordre en février dernier, et Chérif Gousmi, dit Abou Abdallah Ahmed. Abdelhak Layada est le deuxième chef de groupes islamistes armés à être arrêté et condamné à mort, après Abdelkader Lasnami, chef du Mouvement islamique armé (MIA), condamné au mois de mai 1993 et exécuté au début de l'année 1994, avec six autres personnes, impliquées dans l'attentat à la bombe commis à l'aéroport d'Alger en août 1992. Par ailleurs, à Bonn, en Allemagne, l'instance exécutive de l'ex-Front islamique du salut (FIS) a rendu publique, mercredi, une lettre de l'ancien «numéro deux» du mouvement, Ali Belhadj, qui proposait à l'actuel chef de l'Etat, le général Liamine Zéroual, un débat télévisé sur la crise algérienne. Cette lettre, datée du 7 avril, a été envoyée par le dirigeant islamiste de la prison militaire de Blida, où il est incarcéré depuis deux ans. – *(AFP, Reuter.)*

MAROC

Des passeurs d'armes frappés de lourdes peines de prison

Le tribunal militaire de Rabat a, dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 juin, condamné à de très lourdes peines de prison six Marocains et deux Algériens, accusés de trafic d'armes au profit des maquis islamistes algériens (*le Monde* du 9 juin). Le chef présumé du groupe, le Marocain Hassan Ighiri, a été condamné à vingt ans de prison ferme et les deux Algériens, Saïd Hamaz et Omar Chablal, à quinze ans. Lors de leur interrogatoire, ces derniers ont reconnu implicitement avoir des liens avec l'ex-Front islamique du salut (FIS) et dit s'être rendus au Maroc, depuis l'Allemagne, grâce à des passeports falsifiés. Les avocats de la défense avaient mis en cause les rapports de la police judiciaire, contenant, selon elle, plusieurs *«contradictions et irrégularités»*, liées notamment *«aux aveux extorqués sous les tortures»*. Les cinq autres inculpés ont été condamnés à des peines variant de cinq ans à dix-huit ans de prison. – *(AFP.)*

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : l'octroi de nouvelles terres au roi des Zoulous. – Le gouvernement a entériné l'accord de transfert de vastes étendues de terres de l'Etat au roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini, a annoncé, mercredi 15 juin, le ministre des affaires foncières, Derek Hanekom. Le ministre a estimé qu'aucun motif politique n'était à l'origine de cet accord. – *(AFP.)*

ANGOLA : l'UNITA arrête l'aide humanitaire de l'ONU. – Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a fait savoir, mardi 14 juin, que les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) avaient interdit tous les vols des avions apportant une aide humanitaire dans les régions sous son contrôle. L'interdiction de ces vols prive de toute aide alimentaire plus d'un million de personnes. – *(Reuter.)*

MALI : trente Touaregs tués dans le Nord. – Trente Touaregs ont été tués au cours d'affrontements qui ont opposé, entre vendredi 10 juin et dimanche 12 juin, dans des localités du Nord, les quatre mouvements touaregs signataires du Pacte national de paix d'avril 1992. Ces combats remettent en cause cet accord déjà fortement contesté par une partie de la population et une partie de la classe politique. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Un calme relatif règne à Kigali

Les armes se sont tues à Kigali, mercredi 15 juin, au cours de l'après-midi, après le cessez-le-feu conclu la veille entre le Front patriotique rwandais (FPR, la rébellion tutsie) et le gouvernement intérimaire (GIR, hutu), en marge du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à Tunis (*le Monde* du 16 juin). Seuls quelques tirs sporadiques ont été entendus dans la nuit de mercredi à jeudi. Le porte-parole de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), Pierre Mehu, a cependant indiqué que ce silence des armes ne signifiait pas encore avec certitude l'entrée en vigueur d'un véritable cessez-le-feu, qui n'a pas été notifié à la MINUAR par les belligérants.

M. Mehu a confirmé la prise par les rebelles du FPR de l'important carrefour stratégique de Gitarama (au sud-ouest de Kigali) où le gouvernement intérimaire, mis en place après l'assassinat le 6 avril du président Juvénal Habyarimana, s'était replié. La bataille pour le contrôle de Gitarama a duré plus de deux semaines.

La MINUAR, impuissante face aux tueries des milices hutues dans Kigali, a révisé à la hausse son estimation du nombre d'adolescents enlevés mardi, dans la paroisse de la Sainte-Famille, dans le centre-ville, sous contrôle des forces gouvernementales. Ils seraient une soixantaine et non pas trente à quarante, et ont probablement été tués depuis par des miliciens hutus. *« Nous croyons savoir où ces gens ont été emmenés, tués puis enterrés »*, a déclaré le porte-parole militaire de la MINUAR, le major Jean-Guy Plante.

L'accord, intervenu mardi soir sous la houlette du président zaïrois, Mobutu Sese Seko, a été annoncé solennellement mercredi à la clôture du sommet de l'OUA par le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali.

Le représentant spécial de l'ONU, le Camerounais Jacques-Roger Booh-Booh, qui a quitté définitivement Kigali mercredi, a accusé à la fois le FPR et le gouvernement rwandais *« d'infliger un génocide à leur peuple »*. Le secrétaire général de l'ONU a nommé le diplomate pakistanais Mohamad Sharyar Khan pour succéder à M. Booh-Booh. – *(AFP.)*

RWANDA

Agir mais comment ?

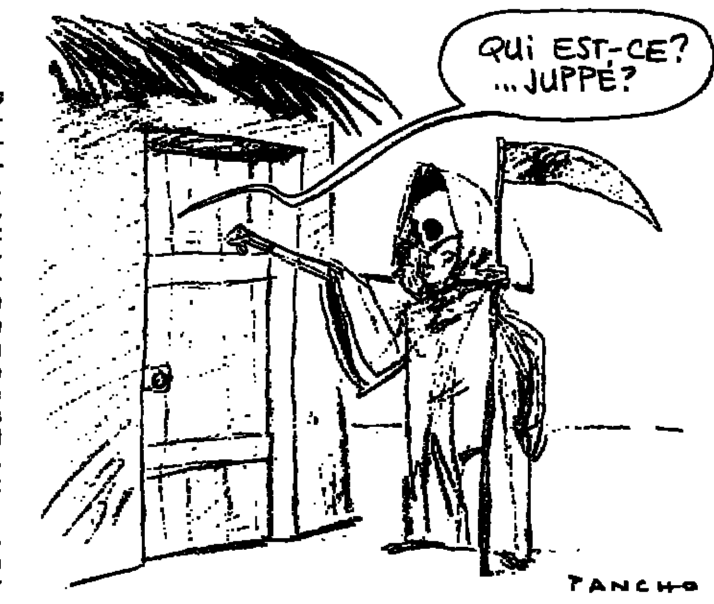
Suite de la première page

Quant aux Américains, ils ont quitté Mogadiscio traumatisés et ne sont pas prêts à risquer la vie d'un seul « marine » en Afrique. Alain Juppé a certes suggéré à Boutros Boutros-Ghali de prélever *« deux mille ou trois mille »* des dix-huit mille « casques bleus » (asiatiques et africains) encore présents en Somalie. Le nombre de *« partenaires »* putatifs de la France n'en demeurent pas moins très limité.

Avec quel mandat ? *« Protéger les vies, exclusivement*, a affirmé le chef de la diplomatie, *protéger les groupes menacés d'extermination »*. Encore une fois, l'intention est plus que louable. Mais peut-on protéger les vies sans intervenir l'arme à la main ? Or l'un des deux belligérants, le Front patriotique rwandais (FPR), a toujours dit qu'il n'admettrait jamais la présence de soldats français sur le sol rwandais, dans la mesure où l'armée française avait pris position aux côtés de la partie adverse, de 1990 à 1993. Comment la France, considérée comme la moins neutre des puissances occidentales, pourrait-elle passer outre les avertissements du FPR ?

Quand ? *« Il n'y a plus un jour à perdre,* dit-on au Quai d'Orsay, *ça peut se faire dans les jours qui viennent. »* L'intervention doit avoir lieu *« si les massacres continuent et si le cessez-le-feu n'est pas respecté »*. Paris attendait, avant d'agir, une initiative africaine. Elle est venue de Tunis, où les belligérants se sont engagés à respecter un cessez-le-feu, en marge du sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Le processus a donc été lancé. Mais il ne pourra être engagé sans une autorisation des Nations unies et sans partenaires. S'agirait-il ensuite d'une opération sous commandement français ? Tout est ouvert, semble-t-il.

La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), qui doit compter 5 500 hommes, n'étant pas prête à se déployer avant plusieurs semaines, l'essentiel, dit-on à Paris, est d'agir vite, de lancer une dynamique, de montrer qu'il existe une volonté politique ailleurs qu'en Afrique, les Africains eux-mêmes venant de la manifester à Tunis. L'intention est généreuse, mais peut-être eût-il été plus sage, avant d'évoquer l'envoi de militaires français sur le terrain, d'avoir un début de réponse aux multiples questions que soulèverait une éventuelle intervention.



Il serait mesquin de ne voir dans cette initiative qu'une opération politicienne franco-française. Il n'en reste pas moins qu'Alain Juppé a affirmé mardi souhaiter *« qu'on ne voit pas se multiplier la présence de personnalités sans mission officielle systématiquement accompagnées de photographes et de journalistes, car cela a plutôt tendance, en l'état actuel des choses, s'*[il] *en croit le général canadien qui commande la MINUAR, à compliquer notre travail plutôt qu'à l'aider »*. De là à penser que Bernard Kouchner, parti mercredi pour le Rwanda, aiguillonne le Quai d'Orsay... On aurait préféré, de loin, que la mise en mouvement de notre diplomatie et de nos forces armées soit exclusivement la conséquence d'une prise de conscience des limites à l'horreur acceptable, en Afrique comme ailleurs.

MARIE-PIERRE SUBTIL

ASIE

CORÉE DU NORD

Washington présente à l'ONU un plan de sanctions contre Pyongyang

L'ambassadeur américain aux Nations-unies, Madeleine Albright, a présenté, mercredi 15 juin, les différentes phases de sanctions que les Etats-Unis espèrent faire adopter contre la Corée du Nord, dans l'espoir de la faire revenir dans le giron de la non-prolifération nucléaire (*le Monde* du 16 juin).

WASHINGTON

de notre correspondante

Le projet de résolution élaboré par les Américains, sur lequel les consultations devaient commencer jeudi au Conseil de sécurité, prévoit, dans un premier temps, un embargo sur les importations et exportations d'armes en Corée du Nord, selon Mme Albright. Quatre autres séries de mesures accompagnent cet embargo : suspension de la coopération scientifique et technique, interruption des programmes d'aide de l'ONU, réduction de l'activité diplomatique et exclusion des Nord-Coréens des échanges culturels, scientifiques, commerciaux et éducatifs. Le texte accorde à Pyongyang un délai de grâce de trente jours pour rentrer dans le rang avant l'entrée en vigueur des sanctions.

Si ce premier train de sanctions reste sans effet, ou si la Corée du Nord prend *« des mesures supplémentaires »* de nature à développer ses capacités nucléaires, le Conseil passerait à un second stade portant cette fois sur les transactions financières, mais qui nécessiterait le vote d'une nouvelle résolution. Le texte américain est un compromis qui retient une proposition russe – l'organisation d'une conférence internationale qui se tiendrait dans la péninsule coréenne si Pyongyang accepte de se plier aux exigences de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) – et évite le recours à l'embargo pétrolier ou commercial, auquel les Chinois étaient hostiles. Même l'aspect financier des sanctions est relégué au second plan, afin de ne pas trop gêner Chinois et Japonais.

Néanmoins, tout en continuant d'espérer une abstention chinoise au Conseil de sécurité, les Américains ne disposaient encore mercredi d'aucune indication sur l'attitude qu'adopterait Pékin face à ce projet de résolution. En tout état de cause, le vote ne devrait pas intervenir avant plusieurs semaines. Charles Freeman, secrétaire adjoint à la défense, a fait savoir mercredi devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants que si le Conseil s'avérait incapable d'agir, les Etats-Unis chercheraient à former une coalition en dehors de l'ONU pour soutenir des sanctions.

« Passer à l'action »

Dans la matinée, le président Clinton, qui cherche à rassembler les forces politiques autour de lui dans cette affaire, s'était entretenu du projet avec les responsables démocrates et républicains au Congrès. Dans une tribune publiée mercredi par le *Washington Post*, deux anciens responsables de l'administration Bush, Bent Scowcroft et Arnold Kanter, ont estimé que le temps était venu pour les Etats-Unis de *« passer à l'action »* et de *« faire savoir qu'ils ne permettront pas à la Corée du Nord de retraiter son combustible, qu'elle se retire ou non du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) »*.

Selon les auteurs, la destruction, au stade actuel, des capacités nord-coréennes de retraitement comporte beaucoup moins de risques qu'une intervention plus tardive sur un réacteur nucléaire. Interrogé sur cet article, le porte-parole du département d'Etat a indiqué que l'administration le considérait comme *« sérieux »* et que ses auteurs avaient discuté du contenu avant publication avec le secrétaire d'Etat adjoint, Robert Gallucci, chargé du problème de la Corée du Nord.

SYLVIE KAUFFMANN

Selon Alain Juppé « la négociation et la médiation ont échoué »

Alors que l'ex-président américain Jimmy Carter franchissait, mercredi 15 juin, la ligne de démarcation entre les deux Corées à l'invitation du président nord-coréen, Kim Il-sung, l'Agence internationale de l'énergie atomique a été officiellement informée par Pyongyang de sa décision de se retirer de l'Agence. A Moscou, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a qualifié le retrait nord-coréen de *« circonstance négative et alarmante »*, ajoutant néanmoins que *« la porte n'est pas encore fermée »*. L'agence Interfax a par ailleurs cité le chef du service de contre-espionnage russe, selon lequel cinq Nord-Coréens ont *« récemment »* été expulsés pour avoir tenté de se procurer des éléments pour la fabrication d'armes nucléaires.

Pour sa part, la Chine a regretté mercredi l'aggravation de la crise dans la péninsule, demandant à toutes les parties concernées de reprendre le plus tôt possible le dialogue *« afin d'aboutir à une solution satisfaisante qui évitera une détérioration de la situation »*. *« Nous déplorons la mauvaise tournure prise par les événements »*, a ajouté le porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Enfin, tandis que le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, déclarait que la Grande-Bretagne était prête à voter *« des sanctions de la plus grande ampleur »* contre Pyongyang, le ministre français des affaires étrangères a estimé qu'il fallait faire preuve de *« fermeté »* parce que *« la négociation et la médiation ont échoué »*. *« Cela fait des mois que la France dit : on ne peut laisser la Corée du Nord continuer à violer ses engagements internationaux (...), qu'il faut réagir fortement et sanctionner »*, a dit Alain Juppé, selon lequel *« les risques sont considérables si on continue à laisser la Corée du Nord développer son potentiel d'armes nucléaires »*. – *(AFP, Reuter.)*

Pas de panique à Séoul mais la population fait ses provisions

SÉOUL

de notre envoyée spéciale

« Je dois vraiment remercier les étrangers de se préoccuper du bien-être des Sud-Coréens, mais je vous assure encore une fois que l'exercice de défense civile aérienne, qui s'est d'ailleurs très bien déroulé, n'a rien d'extraordinaire. Nous le faisons régulièrement pour nous prémunir non seulement contre une guerre, mais aussi contre les catastrophes naturelles. » Répondant à l'envoyée spéciale du *Monde*, le maire de Séoul, Lee Won-chong, semblait légèrement irrité par tant de questions sur la crise nord-coréenne. *« Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? Que nous sommes en état d'alerte ? Mais c'est évident, nous sommes dans cette situation depuis plus de quarante ans. »*

Les collaborateurs du maire accusent aussi la presse étrangère. *« Depuis deux semaines, nous avons 100 % de journalistes en plus et 30 % de touristes en moins. Vous faites fuir les touristes (...), c'est vous qui créez la panique »*, lance l'un d'eux.

De panique, il n'y en a pas. L'exercice de défense civile aérienne qui s'est déroulé, comme prévu, mercredi 15 juin a été impressionnant de calme et de discipline. Quelques secondes à peine après la sirène, les rues se sont entièrement vidées. L'intervention de la police s'est seulement révélée nécessaire pour faire évacuer des rues des journalistes réticents... Quinze minutes plus tard, la bousculade reprenait. Soudain, comme dans un film de science-fiction, la vie a recommencé. Interrompu par l'alerte, le prêcheur de rues a recommencé à maudire les infidèles, on eût dit qu'il ne s'était jamais arrêté.

Derrière ce calme étrange et la volonté d'apaisement des dirigeants de Séoul, on constatait cependant dès mercredi, dans la population, des réflexes de précaution, au cas où. Ainsi, le cours du dollar a nettement grimpé au marché noir, l'indice de la Bourse a baissé pour la seconde journée consécutive, et de longues queues se sont formées devant les supermarchés. Attendant patiemment leur tour, les habitants ont stocké du riz, des pâtes et du fuel. Mais l'article le plus recherché dans la capitale était le masque à gaz. L'inquiétude a également gagné les partis politiques. Le parti au pouvoir a exhorté mercredi le gouvernement à reconsidérer sa politique de dénucléarisation. Ayant signé le traité de non-prolifération (TNP) en 1968, la Corée du Sud a renoncé, en 1975, à l'instigation des Américains, à se doter de l'arme atomique. En contrepartie, les Etats-Unis avaient installé un certain nombre d'engins nucléaires tactiques dans le pays. En 1989, dans un geste de confiance à l'égard de la nouvelle politique de l'URSS, le président Bush avait décidé de retirer toutes les armes nucléaires de ce pays.

Le président Kim Young-sam a de nouveau assuré la communauté internationale de la capacité de son pays à gagner la guerre, au cas où Pyongyang déciderait de tenter le diable. Il a ajouté à l'adresse de la population que, pour l'instant, il n'y avait aucune indication de mouvements de troupes à Pyongyang. *« Nous avons pris toutes les précautions. Comptez sur ce président et ce gouvernement, nous vous défendrons. »*

AFSANÉ BASSIR POUR

EN BREF

AFGHANISTAN : combats à Kandahar. – Des affrontements entre factions ont fait au moins vingt-six morts ces trois derniers jours à Kandahar, principale ville du sud de l'Afghanistan, a annoncé, mercredi 15 juin, l'agence pakistanaise APP. Les combattants ont utilisé des armes lourdes, y compris des chars et des canons. Le centre-ville aurait subi de lourdes destructions. Les combats opposeraient le Hezb-e-Islami du premier ministre Hekmatyar et la faction Ittihad-e-Islami de Rasul Sayyaf, allié du président Rabbani. – *(AFP.)*

CHINE : grève de la faim du dissident Wang Dan. – Le dissident chinois Wang Dan a annoncé, mercredi 15 juin, qu'il avait entamé une grève de la faim de quarante-huit heures à son domicile de Pékin pour protester contre le harcèlement policier et le refus du gouvernement de démocratiser le régime. – *(AFP.)*

HONGKONG : vers un assouplissement de la position chinoise. – Pékin a envoyé, mercredi 15 juin, un signal à Londres semblant indiquer un assouplissement de sa position sur la colonie britannique de Hongkong, qui doit redevenir chinoise en 1997. Le ministre chinois des affaires étrangères, Qian Qichen, a en effet déclaré à une délégation hongkongaise, selon le *Financial Times*, que le différend entre les deux pays était *« passé »* et que les relations devaient être *« corrigées et améliorées »*.

REPÈRES

CHILI

Capture du chef du mouvement de guérilla Lautaro

Considéré comme *« l'homme le plus recherché du Chili »*, le chef du mouvement d'opposition armée Lautaro, Guillermo Ossandon, a été capturé par la police, mercredi 15 juin. Il a été arrêté en compagnie de son lieutenant, Pablo Contreras, et de quatre autres membres de la direction du mouvement anarchiste, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Santiago. Fondé en 1983, le groupe entendait constituer une opposition armée au régime du général Pinochet, aux côtés du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) et du FPMR (Front patriotique Manuel Rodriguez). Le chef du FPMR, Sergio Buschman, en exil au Nicaragua, s'est présenté volontairement mardi à la police chilienne. Lors du retour de la démocratie, en mars 1990, les « lautaristes » ont maintenu leur stratégie de guérilla urbaine. Ils avaient revendiqué nombre d'attentats contre des policiers, des dizaines d'attaques de casernes, de banques et de magasins. En octobre dernier, des échanges de coups de feu entre policiers et les membres d'un commando du mouvement avaient fait huit morts à Santiago. – *(AFP.)*

GUINÉE

Arrestation de huit officiers supérieurs

Huit officiers supérieurs guinéens ont été arrêtés, vendredi 10 juin à Conakry, sous l'accusation de *« tentative de coup d'Etat »*, la veille du départ du président Lansana Conté en Tunisie pour le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a-t-on appris mercredi, de sources sûres dans la capitale guinéenne. Les autorités militaires se sont refusées à confirmer ou démentir cette information, se contentant d'affirmer que des *« arrestations auraient pu intervenir dans le cadre de mesures disciplinaires »*. Parmi les huit officiers supérieurs arrêtés figurent le commandant Nfamara Oularé, chef adjoint des forces aériennes, et le capitaine Kader Doumbouya, commandant le bataillon des troupes aéroportées, ont indiqué les mêmes sources. Le président Conté se trouvait toujours à Tunis mercredi soir, a-t-on indiqué de source autorisée dans la capitale guinéenne. – *(AFP.)*





TURQUIE

Pour Ankara la logique militaire reste la seule réponse au problème kurde

Les combats d'Anatolie ont amené plus de 4 000 villageois kurdes à fuir vers l'Irak ces derniers mois, et la répression touche aussi, de plus en plus, les intellectuels pro-kurdes du pays.

ISTANBUL

de notre correspondante

Le procès de treize journalistes et rédacteurs du quotidien pro-kurde *Ozgür Gündem* s'est ouvert à Istanbul mardi 14 juin, jour qui marquait la première année de Mme Tansu Ciller à la tête du gouvernement. Deux des inculpés, Gurbetelli Ersoz et Ali Riza Halis, détenus depuis décembre, ont été relâchés à l'issue de la première session du tribunal, mais les charges qui pèsent sur eux, passibles de peines de peines allant jusqu'à plus de vingt ans de prison, ont été maintenues. Ainsi, la lutte contre les militants du PKK ne se limite pas aux combats armés et, récemment, plusieurs autres intellectuels ont été condamnés pour des écrits jugés *« séparatistes »*.

Les troubles économiques ont temporairement détourné l'attention du public de la question kurde, problème prioritaire de la Turquie, mais dans le Sud-Est anatolien, les forces de sécurité poursuivent sans relâche leur offensive contre les combattants du PKK. Les communiqués laconiques publiés quotidiennement par la préfecture de la région, soumise à l'état d'urgence, ne donnent qu'une image tronquée des combats meurtriers qui s'y déroulent, mais sont néanmoins éloquents : selon le premier ministre, 107 combattants du PKK ont récemment été tués en l'espace d'une semaine. Le quotidien pro-kurde *Ozgür Ulke*, qui a pris la relève d'*Özgür Gündem* aujourd'hui fermé, donne sa propre version, affirmant que 14 villages ont été brûlés par les forces de sécurité en trois jours.

Des marques de torture

Le coût humain de cette guerre est plus élevé que jamais. Les villageois kurdes sont, comme d'habitude, pris entre deux feux, alors que la pression contre le PKK monte. Plus de 4 000 d'entre eux ont, au cours des derniers mois, suivant l'exemple de leurs cousins kurdes d'Irak en 1991, emprunté, en sens inverse, les sentiers montagneux pour se réfugier en Irak du Nord. Selon certaines organisations humanitaires, une vingtaine de familles arrivent quotidiennement en Irak du Nord, affirmant avoir été délogées par les forces de sécurité ou par les bombardements de l'aviation turque. Le long de la route principale qui mène de la frontière irakienne à Diyarbakir, des villages vides témoignent d'une politique d'évacuation forcée.

Les autorités turques réfutent ces allégations, affirmant que l'exode de ces paysans a été délibérément organisé par le PKK. Mais ces explications, qui contredisent leurs propres déclarations selon lesquelles l'influence du PKK aurait été brisée par le succès des récentes offensives gouvernementales, ne sont pas convaincantes.

Les meurtres *« mystérieux »*, qui ont fait des centaines de victimes au cours des deux dernières années, se poursuivent. Le 2 juin, Muhsin Melik, ancien responsable local du Parti de la démocratie (DEP), a été abattu à Urfa. Avant de décéder de ses blessures, il aurait accusé la police d'avoir tiré sur lui. Deux jours plus tard, les cadavres de trois hommes d'affaires kurdes, proches des milieux sympathisants du PKK, étaient retrouvés portant des marques de torture, un jour après leur enlèvement à Istanbul. Le gouvernement turc affirme qu'il s'agit de règlements de comptes au sein de la mafia kurde, mais le doute subsiste, d'autant plus que le premier ministre avait annoncé, il y a quelques mois, détenir une liste des hommes d'affaires qui soutiennent le PKK.

L'étendue des succès militaires effectivement remportés par les autorités turques est difficile à mesurer, mais il est probable que le PKK a subi des pertes considérables ces derniers mois, et la présence massive de troupes a forcé la population kurde au silence. Le nationalisme kurde n'a pas disparu pour autant, et cette logique militaire risque d'être difficile à maintenir, ne serait-ce qu'en raison des difficultés économiques que traverse le pays.

L'idée d'une solution politique, jusqu'à ces derniers mois débattue régulièrement, n'est plus mentionnée dans les cercles gouvernementaux, qui ont laissé la gestion du problème à l'armée. Les pays occidentaux – y compris les Etats-Unis, où la Chambre des représentants a proposé récemment de retenir 25 % de l'aide militaire à la Turquie jusqu'à l'obtention de preuves de progrès dans le domaine des droits de l'homme – demeurent persuadés que seules des réformes politiques, satisfaisant les revendications de la minorité kurde, pourraient assurer une stabilité durable en Turquie.

NICOLE POPE

SUISSE

Berne admet ses torts envers les juifs pendant la deuxième guerre mondiale

BERNE

de notre correspondant

Il aura fallu plus d'un demi-siècle de réflexion aux autorités helvétiques pour admettre que le tampon « J » introduit à la demande de la Suisse en octobre 1938 par le Reich hitlérien dans les passeports des juifs allemands était *« une discrimination raciale intolérable »*. C'est du moins ce qui figure dans la réponse donnée lundi 13 juin par le gouvernement à un parlementaire qui l'interrogeait sur les mesures prises à l'époque pour endiguer le flux de réfugiés fuyant les persécutions nazies. Invité par la même occasion à se prononcer sur le cas de Paul Grüninger, le Conseil fédéral a décidé de réhabiliter politiquement ce commandant de police du canton de Saint-Gall condamné en 1940, puis mis au ban de la société, pour avoir laissé entrer illégalement quelque 3 000 réfugiés juifs (*le Monde* du 4 janvier et du 16 juin).

Cette affaire contribue aussi à remettre en mémoire l'attitude rigide de la Confédération à l'égard des uns, et complaisante à l'égard des autres, au temps de la montée du nazisme. Ainsi, en 1938, dès le lendemain de l'annexion de l'Autriche, alors que les persécutions de juifs s'intensifiaient, Berne instaurait le visa obligatoire pour les réfugiés autrichiens avant de leur fermer définitivement les frontières, en août. En octobre, le Conseil fédéral passait un accord avec Berlin introduisant un tampon spécial pour les juifs allemands, également soumis au visa obligatoire.

Un peu tard sans doute, le gouvernement helvétique vient de prendre acte à son tour que Paul Grüninger *« s'est conformé, à l'époque des faits, à des valeurs éthiques qui constituent désormais la base du droit international et du droit national en matière d'asile »*. Le gouvernement *« affirme publiquement que* [Paul Grüninger] *mérite le respect de tous pour le comportement désintéressé dont il a fait preuve »*. Mais comme les autorités saint-galloises, qui avaient pris une décision identique en novembre dernier, Berne exclut une réhabilitation juridique réclamée par l'association « Justice pour Paul Grüninger », en estimant qu'une telle mesure n'est pas de sa compétence.

Tout en saluant l'attitude nouvelle du Conseil fédéral – entre 1968 et 1989, cinq demandes de réhabilitation avaient été vainement déposées –, le comité entend poursuivre ses efforts pour obtenir la réhabilitation complète.

JEAN-CLAUDE BUHRER

TADJIKISTAN

Les violences se multiplient avant le second tour des négociations inter-tadjikes

Six militaires de l'armée tadjike, dont le vice-ministre de la défense Ramazan Radjabov et un officier russe, ont été tués, mercredi 15 juin, dans une embuscade près de Garm, dans le centre du pays, où opèrent des groupes de l'opposition basée en Afghanistan, selon Douchanbé, qui a annoncé avoir lancé une opération de représailles. Près d'une dizaine de militaires russes ont été assassinés depuis la fin du mois de mai au Tadjikistan, alors que les affrontements étaient surtout limités depuis un an aux zones frontalières. Une seconde session de négociations inter-tadjikes, entamées en avril dernier à Moscou, reste prévue le 18 juin à Téhéran, théoriquement sous l'égide de l'ONU et en présence d'observateurs des pays voisins ou impliqués. – *(AFP, ITAR-TASS).*

ITALIE

Importante opération anti-Mafia dans le Nord

La justice italienne a lancé mercredi 15 juin une vaste opération contre la Mafia dans le nord du pays. 370 mandats d'arrêt ont été lancés, selon les autorités, y compris à l'encontre de deux carabiniers. Le nombre précis d'arrestations n'a pas été révélé. Plusieurs dizaines ont notamment été effectuées dans les villes de Côme, Varèse, Brescia et Milan, à l'encontre de personnes accusées de trafic de drogue et d'armes, ainsi que d'assassinats. L'opération a mobilisé près de 2 000 hommes qui ont effectué quelque 500 perquisitions. *« C'est la plus grande opération anti-Mafia des dix dernières années*, a déclaré le ministre de l'intérieur, Roberto Maroni. *La'NDrangheta* [la Mafia calabraise] *a été décapitée. »* – *(AFP.)*

LETTONIE

La CSCE demande une révision du projet de loi sur la citoyenneté

Le comité des hauts fonctionnaires de la CSCE, réuni mercredi 15 juin à Prague, a demandé à la Lettonie de reconsidérer son projet de loi sur les naturalisations, dont la Russie critique le caractère restrictif (*le Monde* du 13 juin). Le délégué letton Ivars Pundurs a donné satisfaction au comité en n'excluant pas de nouvelles modifications du projet, qui doit être adopté le 22 juin.

Le Comité a par ailleurs proposé d'établir un bureau de liaison en Asie centrale, qui pourrait siéger à Tachkent (Ouzbékistan), et de former avant le 1er juillet une mission d'experts en Ukraine, afin d'aider au dialogue entre Kiev et la Crimée. – *(AFP.)*

HONGRIE

Accord entre socialistes et libéraux sur la formation du gouvernement

Les socialistes du MSzP (ex-communistes) et les libéraux de l'Alliance des démocrates libres (SzDSz) ont trouvé, mercredi 15 juin, un accord de principe en vue de la formation d'une coalition gouvernementale. Ne souhaitant pas être seul au pouvoir, Le MSzP, victorieux aux dernières élections, a accepté la création d'un poste de vice-Premier ministre qui sera confié à un membre du SzDSz, aux côtés du premier ministre socialiste Gyula Horn. En outre, un conseil sera formé pour régler les éventuels différends de la coalition. Les négociations entre les deux partis, notamment pour établir un programme de gouvernement, se poursuivent jusqu'au 28 juin, date de la première session du nouveau Parlement. – *(AFP.)*

ESPAGNE

Felipe Gonzalez n'entend pas mettre en jeu la responsabilité de son gouvernement

MADRID

de notre correspondant

Trois jours après le revers des socialistes espagnols aux européennes, le président du gouvernement Felipe Gonzalez a annoncé, mercredi 15 juin, depuis Carthagène, en Colombie, qu'il n'y aurait ni élections anticipées, ni remaniement de son gouvernement ou modification de sa ligne politique, ni, enfin, dans l'immédiat, de question de confiance. Cette dernière ne doit être posée que *«quand il n'y a pas le soutien nécessaire pour des questions budgétaires ou législatives»* et ne peut *«être seulement la conséquence d'un processus électoral qui ne modifie pas l'arithmétique parlementaire»*, a déclaré M. Gonzalez.

Le chef du gouvernement veut prendre son temps et faire *«une analyse sérieuse»* de la situation. Il souhaite éviter ce qu'il a qualifié de *«réactions hystériques»*. *«Il y a une stabilité politique et parlementaire suffisante pour aller jusqu'au terme de la législature* [juin 1997]*»*, a assuré le chef de l'exécutif, rejetant ainsi les propositions de son parti, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), qui, dès lundi, avait estimé qu'une initiative était nécessaire, sous la forme soit d'une question de confiance, soit d'un remaniement gouvernemental. *«Les remaniements sont décidés par le président quand il les juge nécessaires pour des raisons de réorientation de politiques concrètes»*, a répliqué le président du gouvernement, qui est aussi secrétaire général du PSOE.

M. Gonzalez a donc voulu rappeler que c'est toujours lui qui se trouve aux commandes et qu'il n'a pas l'intention de tout bouleverser à cause d'une première défaite en presque douze années de pouvoir. D'autant que le PSOE est toujours au-dessus de la barre des 30 %. M. Gonzalez compte bien reconquérir les électeurs socialistes qui se sont abstenus en réaction aux affaires de corruption, et séduire à nouveau ceux qui ont donné leur voix à Izquierda Unida (IU, gauche unie, coalition communiste) pour sanctionner ce qu'ils estiment être *«une dérive droitière»* du PSOE.

Les nationalistes basques, et surtout catalans, qui apportent le soutien indispensable à la stabilité politique, sont partisans, eux aussi, de ne rien changer. Jordi Pujol, président du gouvernement de Catalogne, a été parfaitement clair : *«Je ne vois pas à l'horizon de solution meilleure que la continuation de ce gouvernement.»*

Le rival de droite de M. Gonzalez, José Maria Aznar, président du Parti populaire (PP), ne souhaite pas non plus donner l'impression de vouloir accélérer l'alternance. Fort de sa première victoire personnelle, il estime que son heure viendra, mais demande néanmoins dans l'immédiat que le gouvernement fasse la preuve, d'une façon ou d'une autre, du soutien parlementaire qu'il revendique. *«Nous ne pensons pas que cette situation puisse se prolonger longtemps ni qu'elle soit tenable»*, a fait savoir M. Aznar. Lundi prochain, il s'adressera *«au pays tout entier»* pour dire *«de façon claire»* *«ce qui doit être fait et les chemins que doit suivre le pays vers l'avenir»*. De toute façon, a déjà prévenu le chef de l'opposition, *«aucune décision importante ne doit être prise en Espagne sans compter avec le PP»*. *«Je ne crois pas*, a-t-il dit, *que le président du gouvernement puisse mépriser le vote des Espagnols.»*

MICHEL BOLE-RICHARD

Les conséquences des élections

Les héritiers du Duce

Suite de la première page

Quant à la dictature, il ne veut pas en entendre parler : *«Les dictatures sont des accidents de l'histoire, pas des modèles. Celle de Mussolini n'était pas prévue au départ. Jusqu'en 1938 il a bénéficié d'un consensus populaire très fort.»* Après, bien sûr, il y a eu les lois raciales, copiées du nazisme, qu'une partie de la fonction publique et de la population s'est efforcée de contourner. La dictature, non, mais un pouvoir fort? Un pouvoir *«concentré»* a pu être utile à certaines époques, estime-t-il, citant une formule de Pino Rauti selon laquelle le fascisme a permis à l'Italie de sortir du sous-développement : *«C'était comme un plâtre après une facture : contraignant et temporaire, mais nécessaire pour remarcher.»*

Mussolini? *«Je l'ai découvert à quinze ans, il ne m'intéressait pas. Pour les plus vieux, les anciens combattants, c'est normal d'avoir sa photo. Seriez-vous scandalisés de voir un vétéran américain avec le portrait de Roosevelt?»* Le «transatlantique», la salle des pas perdus de la Chambre des députés, est désert. Sur ses divans discrets, Adolfo Urso, en plein apprentissage du pouvoir, vogue vers les confidences : *«Néofasciste? Si je dois être néo-quelque chose, ce sera plutôt néogaulliste : en faveur de l'économie de marché, de la solidarité sociale, de la défense de l'intérêt national, de l'Europe des nations.»*

L'un des artisans de la construction de l'Alliance nationale, ce nouvel élu, en provenance d'une banlieue populaire, s'est glissé avec aisance dans l'uniforme parlementaire : costume gris foncé, sourire berlusconien et petite satisfaction évidente à découvrir l'ex-domaine réservé de l'ancienne «partitocratie» qui pendant un demi-siècle a mis, dit-il, le pays en coupe réglée. *«Gaulliste*, ajoute-t-il, *car chez vous il a refondé l'institution en créant la Ve République. Nous devons faire pareil avec la seconde République ici.»*

Son parcours? Sicilien, puis romain. Grand-parents maternels communistes au temps du fascisme; une mère de gauche; un père exportateur d'agrumes qui vote pour la DC; enfin un frère aîné, Antonio, qui militait à Lotta continua (extrême gauche), lorsque lui-même animait une section du Front de la jeunesse du MSI.

Au parti, il a adhéré à vingt ans : *«C'était la seule force qui pouvait s'attaquer à la Démocratie-chrétienne et aussi à la Mafia, ce qui dans le Sud est important. La gauche était seulement l'interlocuteur privilégié du pouvoir.»* Un choix *«instinctif, émotif»*, lointaine conséquence de l'humiliation vécue à quatorze ans, dans les années 70, lorsque l'armée est venue réprimer dans le Sud des émeutes, dues à des mesures «vexatoires» de Rome contre le Mezzogiorno.

«Est-ce honteux d'être nationaliste?»

Le «fascisme» qu'il a découvert dans sa section, c'était plutôt *«un mouvement national dans une Italie qui niait la notion de nation. On parlait de «pays», pas de «patrie». Pour annuler l'expérience fasciste, on avait annulé toute expression de l'identité nationale, alors qu'aujourd'hui il n'y pas un parti, y compris à gauche, qui n'affiche pas les couleurs tricolores sur ses emblèmes.»*

Le fascisme d'il y a vingt ans, c'était aussi un *«rapport sentimental avec un passé qu'on ne cherchait ni à nier ni à reproduire. Les vieux surtout. Il y en avait un de quatre-vingts ans, qui sifflait des chansons de la première guerre mondiale* [l'Italie s'était engagée aux côtés des Alliés en 1915]; *un autre, des chansons de la seconde guerre mondiale* [engagement avec les Allemands à partir de 1940]; *un autre encore, des chansons de la République de Salo : en commun, ils avaient la dignité d'avoir défendu leur pays»*. Le fascisme, dit-il encore, a eu malgré tout de bons côtés, la *«lutte contre la Mafia, réinstallée à l'occasion du débarquement allié»* en 1943; *«la participation des masses au système politique»*, *«l'intervention de l'Etat dans l'économie au moment de la crise de 1929»*. Pour le reste, *«il appartient aux historiens, au même titre que les guerres de Napoléon.»*

La voix, le filet de voix d'Augusto Sinagra, cinquante-trois ans, professeur de droit international depuis quatre ans à l'Ecole supérieure d'administration publique, s'étouffe d'une émotion longtemps rentrée : *«Est-ce honteux d'être nationaliste? Vous ne l'êtes pas, vous, en France?*. Parmi les marbres glacés du Capitole, là où bat encore le cœur de la Rome antique, la maîtresse du monde, pas *«l'Italietta»* (la petite Italie) de *«marchands et de voleurs»* de la première République, ce professeur qui vote pour le MSI depuis 1962, sans en avoir jamais pris la carte, participe à un colloque de l'Alliance nationale sur l'Europe. *«Avant*, dit-il, *jamais on ne nous aurait accordé une salle ici. Et pourtant, quel mal y a-t-il à discuter de la construction européenne?»*

«Vous voulez me voir en petit fasciste?»

Pâle, il tire nerveusement sur sa cigarette quand on l'interroge sur l'histoire du fascisme et de ses liens avec l'Italie berlusconienne : *«On nous demande toujours des lettres de créances. En demande-t-on aux communistes? Et pourtant nous avons déjà beaucoup souffert de notre étiquette de droite. Qui peut croire sérieusement à un retour du fascisme? C'est absurde. Pourtant les erreurs ne s'effacent pas aussi facilement, et même si nous sommes nés, pour la plupart, après tout ce qui a été fait, nous nous en sentons responsables. Je ne suis pas certain que le PDS d'aujourd'hui assume les mêmes responsabilités face aux erreurs du communisme international.»*

Pour lui, voter à droite, *«c'est avoir le respect de l'argent public, de la justice sociale et surtout du sens implacable du devoir»*. Le reste relève de l'histoire. Sa grand-mère, en Sicile, où il est né, *«chapardait des légumes dans les jardins pour nourrir ses enfants»*, et son père *«était fasciste, parce qu'il y a cru, à cette justice sociale. Pas pour faire comme ces 45 millions d'Italiens, fascistes avant le débarquement, antifascistes après. On s'acharne sur nous, mais vous n'en avez pas commis, vous, des erreurs, avec le régime de Vichy et les lois contre les juifs? Combien de gens chez nous les ont aidés, les juifs, justement!»*

«Vous voulez voir ma photo en petit fasciste?», propose le prince Sforza Ruspoli, 66 ans, sourire exquis. Il avait douze ans : uniforme noir à baudrier des *balilla*, que la plupart des jeunes Italiens de moins de quatorze ans portaient à l'époque; visage lumineux, presque celui du Tadzio de Thomas Mann dans *La mort à Venise*. *«Evidemment il n'y avait pas de drogue, pas de voleurs, pas de pornographie, et d'un point de vue social, Mussolini était de gauche!»*, ironise le prince.

Dans son palais du XVIe siècle, près de la via del Corso, portier et maître d'hôtel galonnés, Sforza Ruspoli garde la mémoire de l'aristocratie «noire», celle du pape. Un parcours, parallèle parfois, toujours distant, avec la droite italienne, quitte à ce qu'elle soit la plus extrême, et dont les images s'entrelacent, entre mythes et réalités. Dans les vieux cadres d'argent, voici son grand-père, grand maître du sacré hospice, le cou serré dans une fraise de gentilhomme du pape, conduisant la reine et le roi Victor-Emmanuel III pour leur première visite au Vatican, au lendemain de la signature, pendant l'hiver 1929, des accords du Latran, concordat entre le Saint-Siège et Mussolini. Voici encore son père, pilote de bombardier pendant la dernière guerre, visière sur l'œil gauche et petit air de Montgomery Clift; ou encore ses deux oncles couverts de médailles et de gloire et tombés à El Alamein, où les chars de Montgomery l'emportè-

ALLEMAGNE : la CDU confirme sa première place aux municipales. – Le succès de la CDU est confirmé par les résultats définitifs des municipales du dimanche 12 juin. Dans l'ouest du pays, le parti du chancelier Kohl, victorieux à Munich, arrive également en tête (39,4 %) en Rhénanie-Palatinat, gouvernée par le chef de l'opposition SPD Rudolf Scharping. Dans l'ex-RDA, en Thuringe, en Saxe-Anhalt et en Saxe, la CDU reste le premier parti, même si ses scores s'effritent. – *(AFP.)*

OTAN : Moscou invité à des discussions. – L'OTAN a invité la Russie, mercredi 15 juin, à ouvrir immédiatement des discussions pour promouvoir les liens entre Moscou et l'Alliance atlantique, après leurs différends apparus la semaine dernière à Istanbul sur les problèmes de sécurité en Europe. Le ministre russe des affaires étrangères Andreï Kozyrev avait alors indiqué qu'il envisageait de se rendre à Bruxelles dans ce but. – *(Reuter.)*

européennes en Italie

rent sur ceux de Rommel et l'armée italienne. Ni son père, ni ses oncles, ni lui, cela va de soi, dit-il, n'étaient fascistes. *« Je suis une sorte de vieux monstre de la droite. A la fin de la guerre, il y avait orgie de gagnants. Les soldats qui rentraient se faisaient attaquer, on brûlait les drapeaux. Nous avons préféré rester du côté des vaincus. Il faut savoir perdre debout, c'est un choix d'honneur, un peu romantique. »* Le prince Ruspoli raconte les 3 000 volontaires de la division « Barbarigo », partis pour Anzio, près de Rome, afin de s'opposer, en vain, au débarquement américain. *« Ils chantaient de jolies chansons, ils avaient 18 ans, ils savaient qu'ils allaient mourir. Peut-être que ces morts là aussi, méritaient un petit signe, lors des cérémonies commémoratives. »* Un signe solitaire que Pino Rauti s'est chargé de leur adresser, le 3 juin, en marge des festivités d'accueil du président américain Clinton.

La « dictature des voleurs »

Ami de Gianfranco Fini, bon connaisseur de l'appareil du parti, Sforza Ruspoli ne cache pas son dédain pour *« les grands monopoles financiers qui ont pillé le pays pendant quarante ans »*. Admirateur d'Emiliano Zapata, le révolutionnaire mexicain qui voulait rendre la terre aux paysans, il se dit *« résolument démocrate – il ne manquerait plus que cela ! – mais pour la vraie démocratie, pas une démocratie hypocrite, qui nous a fait passer d'une dictature militaire à une dictature de voleurs. On parle des skinheads et autres jeunes déboussolés dans un pays en manque de valeurs, mais ce sont les enfants, créatures horribles, de la tyrannie de Mediobanca, notre principale banque d'affaires. »* Il faudrait, dit-il songeur, que *« le MSI représente la gauche sociale de la droite »*, un moyen pour le prince, qui semble se méfier de Silvio Berlusconi, de limiter ses possibles dérives capitalo-libérales. Et de faire l'éloge, mi-provocateur, mi-attendri, de *« quelqu'un d'un peu fruste mais authentique »*, Teodoro Buontempo.

Personnage massif et pittoresque, c'est un des plus antiaméricains, voire anti-berlusconien, du MSI. *« Ce Berlusconi,* aurait-il dit un jour à ses amis, *vous verrez : bien pire que l'huile de ricin, c'est le Coca-Cola qu'il vous fera avaler ! »* Incarnation *« d'un lumpen-proletariat de banlieue »*, comme l'explique un professeur du MSI, il est aujourd'hui le conseiller communal le mieux élu de Rome. On l'appelle *« Er Pecora »* (la brebis), parce que dans sa jeunesse, faute d'argent, il vivait comme un clochard dans sa petite Fiat, et, perpétuellement hirsute, paraissait s'être coiffé avec la manivelle.

Le romantisme de Drieu La Rochelle

La mémoire brune est aussi dans les livres. La librairie Europa, bibliothèque du MSI, au pied du Vatican, expose les œuvres complètes du Duce, d'énormes piles sous enveloppe plastique. A croire que ces ouvrages ne font pas fureur, pas plus que, place de Bologne, les écrits et discours en quatre volumes, proposés à 50 000 lires et bradés à 20 000 (64 F) aux visiteurs de la fête tricolore du MSI. On y trouve quelques livres sur le IIIe Reich, Josef Goebbels, théoricien du nazisme et chef de la propagande hitlérienne, mais aussi Giovanni Gentile, philosophe du fascisme, ministre de l'éducation de Mussolini exécuté par la Résistance. Des écrivains collaborateurs français comme Lucien Rebatet (condamné à mort et gracié) ; Pierre Drieu la Rochelle, qui s'est suicidé en 1945, Robert Brasillach (exécuté en 1945), Louis-Ferdinand Céline et Alphonse de Châteaubriant. Et puis, pêle-mêle, au milieu des romans fantastiques dont *le Seigneur des anneaux* (best-seller), et des œuvres d'Alain de Benoist (succès d'estime) : Friedrich Nietszche, Konrad Lorenz, Giovanni Falcone, le juge anti-Mafia assassiné, et Che Guevara, que l'on apprécie pour sa lutte contre l'impérialisme américain.

Mémoire des livres et des hommes. Derrière la vieille porte blindée, héritée d'une époque où militer au MSI exigeait quelque précaution, Pierre Drieu la Rochelle a son affiche au siège du Front de la jeunesse, dans un quartier tranquille à deux pas du parc de la Villa Borghèse. Plus visible encore, celle des deux juges assassinés par la Mafia, Falcone et Borsellino. *« Deux modèles pour nous, deux figures intègres qui ont vécu en harmonie avec leurs idées et que l'Etat a laissés seuls face à la Mafia. »* Francesco Romanazzi, 19 ans, étudiant en comptabilité, et Elisabeta Mostarda, 20 ans, étudiante en lettres modernes, qui s'affairent parmi les pots de colle et les affiches de la campagne européenne, sont les arrières-petits-enfants du fascisme.

Des arrières-petits-enfants bien sages. Ils avouent un penchant *« romantique »* pour Drieu la Rochelle, mais comptent sur *« la fin de la haine »*, espèrent que *« renaîtront certaines valeurs d'union et de solidarité pour que l'Italie croie en elle même »*. Ils montrent volontiers un tract sorti par le Front, à l'occasion du 49e anniversaire du 25 avril 1945, fin de la guerre en Italie. Deux lettres de condamnés à mort y sont reproduites, l'une d'un résistant, l'autre d'un militant de la République de Salo. *« Je pardonne à ceux qui m'ont condamné parce qu'ils ne savent pas que se tuer entre frères ne produira jamais la concorde »*, écrit le premier. Le second lui fait écho : *« Je pardonne, pardonnez-vous aussi. Nous avons exploré un chemin, eux un autre. Dieu fasse que le sang versé des deux côtés n'ait pas imprégné en vain notre terre. »*

« Ou les communistes ou l'anticommunisme »

A quelques kilomètres du centre, dans le triste entrelacs de béton qui court vers la plage d'Ostie, une banlieue où jusqu'en 89 ont régné PCI et DC, le MSI est devenu le premier parti. Grâce au populisme énergique de Teodoro Buontempo, auquel est sensible une population abandonnée à son sort par les régimes précédents. *« Ici, c'était marais, malaria et compagnie,* explique Lodovico Pace, 45 ans, le nouveau sénateur d'Ostie-Fiumicino. *Mon père, un « prolo » venu des Abbruzzes, a travaillé à bonifier cet endroit au temps du fascisme. Il croyait à la répartition du travail, la solidarité, tout ça. Ensuite il est même allé construire des routes en Albanie. » « Mon père,* dit-il encore, *ne voulait pas me pousser vers la politique, il avait peur pour moi. Mais en 68, pour un jeune, c'était difficile de ne pas s'engager. Le choix était simple : ou les communistes ou l'anticommunisme. La DC ne donnait pas assez de garanties, j'ai choisi le MSI. Rien à voir avec la fascination de Mussolini, ce que je sais de lui, je l'ai lu à l'école, c'est tout. »* Sa fascination à lui, c'est la culture. Cette culture si longtemps *« dominée par la gauche »* et dont il s'efforce de faire bouger certains tabous. *« Nous avons redécouvert Ezra Pound et sa doctrine économique contre l'usure ; Pier Paolo Pasolini et son dégoût de la société de consommation ; Che Guévara et son idéal désintéressé ».*

Benito Mussolini en buste, photo, gravure, avec casque, calot, bonnet : *« Mes souvenirs personnels ! »*, explique d'un geste panoramique Natale Gianvenuti, quatre-vingts ans, militaire de carrière, et secrétaire de la section Giovanni-Gentile, installée en sous-sol à deux pas de l'endroit où le philosophe a été assassiné par la Résistance. Campagne d'Afrique en 1935, guerre d'Espagne en 36-37, Grèce en 40, Yougoslavie ensuite : ce petit homme agile et noueux en est revenu avec un sac de médailles (dont deux données de la main même du Duce), trois blessures et quelques désillusions. *« Fasciste, je ne l'étais pas,* dit-il, *je le suis devenu après la mort de Mussolini et toutes ces trahisons. Quel mot merveilleux ! Pour moi cela voulait dire : dignité, honneur, famille, Dieu. Rien à voir avec cette image de mangeurs de petits enfants qu'on veut nous donner. Les jeunes de ma section me demandent s'il est vrai que nous, les anciens, avons commis toutes les saloperies dont on parle. Je réponds que Mussolini était trop bon, sa seule erreur a été de ne pas fusiller tout de suite Badoglio et Ciano, ce sont eux qui ont ruiné l'Italie en la poussant à la guerre* (1) ». Les 355 otages, dont 70 juifs, des Fosses Ardéatines, fusillés en mars 1944 par les Allemands, en représailles après un attentat contre les troupes allemandes de Rome ? Natale ne sourcille pas : *« Loi de la guerre. Les salauds, ce sont les auteurs de l'attentat qui auraient dû se dénoncer pour sauver les otages ! »*. Il ajoute : *« Fini a très bien fait d'aller se recueillir sur les lieux du massacre. »*

Le podium défigure le fragile équilibre de la place du Peuple. C'est la grande fête « tricolore », Gianfranco Fini va parler. On attend plusieurs milliers de militants pour la clôture des européennes. Parmi les plus acclamés, en costume bleu scintillant, Teodoro Buontempo travaille la foule, signe des autographes, envoie des baisers sur fond de chœurs de Nabucco. A côté, pour tromper l'attente, amusé, et un peu précieux, agitant de la main ses lunettes demi-lune, Pino Rauti égrène quelques vérités : *« Au temps de Mussolini, c'est vrai, c'était la liberté totale avec les moustiques et la malaria, ou un régime plus contraignant mais qui nous a fait avancer... »*

Fasciste ? *« Mais non, je suis national-populaire. Pour moi, l'essentiel c'est la suprématie de l'esprit sur la matière et donc de la politique sur l'économie. Avec ce gouvernement on verra, mais il faudra être vigilant. »* Jean-Marie Le Pen, dites-vous ? *« Mais non, la comparaison n'est pas bonne, pas bonne vraiment. Nos références doctrinales et culturelles sont différentes, d'ailleurs nous ne sommes d'accord ni sur le type d'Etat, ni sur l'immigration, ni sur beaucoup d'autres thèmes. »* Quant à Chirac, *« je laisse ce modèle éventuel à Fini, il est d'une autre génération »*. Et justement Gianfranco Fini a fini de parler. Bannières et militants se replient en bon ordre, en vingt minutes la place est déserte ; ni pagaille, ni gestes suspects. Il ne manquerait plus que cela. Le service d'ordre est impressionnant. Pour ceux qui ne l'auraient pas compris, le MSI est au gouvernement.

MARIE-CLAUDE DECAMPS
et JEAN-YVES LHOMEAU

▶ Demain, nous publierons un entretien avec Gianfranco Fini, secrétaire du MSI.

NORVÈGE : les Norvégiens voteront le 28 novembre sur l'adhésion à l'Union europénne. – Le Parlement norvégien a fixé, mercredi 15 juin, au 28 novembre la date du référendum sur le traité d'adhésion à l'Union européenne. Certains partis, opposés à l'adhésion, auraient préféré le 13 novembre, date du référendum sur le même sujet chez les Suédois, plus favorables au « oui ». Selon le dernier sondage, 52 % des Norvégiens sont opposés à l'adhésion, 28 % y sont favorables, 20 % ne se prononcent pas. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Echec de la journée d'action syndicale

BUCAREST
de notre correspondant

Les syndicats roumains sont confrontés à un douloureux paradoxe : plus le gouvernement est impopulaire, moins ils parviennent à mobiliser les salariés. Ainsi, mardi 14 juin, guère plus de dix mille travailleurs du secteur public avaient répondu à l'appel des trois principales confédérations syndicales du pays pour demander la démission du premier ministre et revendiquer des augmentations de salaire.

Le Bloc national syndical, le Cartel Alfa et la CNSLR-Sratia avaient pourtant mis une sourdine à leurs dissensions en organisant en commun cette journée d'action. Rassemblés derrière un cercueil symbolisant la perte du tiers de leur pouvoir d'achat en quatre ans, les manifestants ont, certes, hué un gouvernement qualifié de *« voleur »*, mais le cœur n'y était pas. Sans doute les salariés ont-ils compris que les revendications de leurs syndicats, au premier rang desquelles une demande d'augmentation des salaires de 50 % (le salaire moyen mensuel est actuellement de 75 dollars), dépassaient les moyens dont l'Etat dispose. La crainte du chômage, qui touche déjà 11 % de la population active, a incité beaucoup d'employés à rester dans leurs usines. D'autant que, depuis le changement de régime en 1989, manifestations et grèves n'ont que très rarement débouché sur une amélioration.

Face à des syndicats en quête de crédibilité, le gouvernement peut donc jouer la fermeté, bien que 73 % des personnes interrogées lors d'un récent sondage affirment ne pas lui faire confiance. A l'annonce de la manifestation de mardi, le premier ministre Nicolae Vacaroiu (centre-gauche) avait ainsi accusé les syndicats de vouloir *« déstabiliser l'économie »* et d'hypothéquer les signe, encore très fragile, de reprise, comme le décollage des exportations et le ralentissement de l'inflation (6,1 % par mois depuis le début de l'année contre plus de 12 % en 1993).

CHRISTOPHE CHATELOT

Les débats au sein des partis après le scrutin du 12 juin

M. Rocard remet en jeu son poste de premier secrétaire du Parti socialiste

Michel Rocard a déclaré, mercredi 15 juin, devant le bureau national du Parti socialiste, au sujet de l'élection présidentielle, que le moment de désigner le candidat du PS à cette élection *« ne viendra pas avant plusieurs mois »* et que *« quiconque le souhaite et estime avoir quelque chose à proposer pourra être candidat à cette désignation sans que nul ne puisse se prévaloir d'une position acquise »*. L'ancien premier ministre a pris acte, en ces termes, du fait que sa candidature n'a plus, depuis les élections européennes, le caractère « naturel » qui lui avait été reconnu par les socialistes auparavant.

■ LE PARTI RÉPUBLICAIN DIVISÉ. – Au bureau politique du Parti républicain, réuni lui aussi mercredi, un clivage est apparu entre une majorité, favorable à la formation d'un groupe autonome à l'Assemblée nationale, et une minorité qui souhaite que les députés du PR restent au sein du groupe UDF. Gérard Longuet a indiqué qu'il engagera sa responsabilité de président devant le conseil national, convoqué le 26 juin et qui discutera du principe d'une candidature unique de la majorité à l'élection présidentielle.

Chacun dans son style. Lionel Jospin, Laurent Fabius et Pierre Mauroy l'avaient dit comme on énonce une évidence : le PS n'a plus de candidat « naturel » à l'élection présidentielle. Inventeur de la formule, Pierre Mauroy, malgré *« l'amitié »* et *« la complicité »* qui le lient à Michel Rocard depuis des années, avait, mercredi matin 15 juin, sur France-Inter, prévenu sans prendre de gants : *« Il peut le redevenir s'il rebondit, mais il ne l'est plus. »*

M. Rocard, lui-même, l'avait dit au comité directeur qui, le 3 avril 1993, l'avait placé à la tête de la direction provisoire du parti : il lui faudrait *« rebâtir et élargir une légitimité »* avant de se préoccuper de l'élection présidentielle. L'avait-il oublié ? Le score des élections européennes, un vote-sanction en forme de cinglant camouflet, l'a rappelé aux réalités. Aussi, après le flottement des deux jours qui ont suivi le scrutin du 12 juin, après des consultations tous azimuts, prenant conscience de l'exaspération et du désarroi des fédérations, M. Rocard a-t-il choisi, dès l'ouverture de la réunion du bureau national, mercredi, en fin d'après-midi, rue de Solférino, de prendre les devants.

Dans une ambiance grave, alors que l'assistance était exceptionnellement nombreuse, il a d'entrée de jeu annoncé en lisant un texte aux termes soigneusement pesés qu'il remettra en jeu son mandat de premier secrétaire dès la réunion du conseil national prévue pour le 19 juin et qu'il écartait les questions *« qui ne se posent pas »*, comme le choix d'un candidat à l'élection présidentielle. *« Rocard a dit ce qu'il fallait dire »*, ont constaté tous les participants qui sortaient de la salle. *« Il a déminé le débat »*, a observé Jean Glavany, jospiniste, porte-parole du parti. Dès lors, sans agressivité, le débat pouvait commencer.

M. Mermaz : « Prendre du champ »

Parmi les premiers, Louis Mermaz, qui est dans l'opposition « mitterrandiste » interne et qui n'avait pas ménagé ses sarcasmes, ces dernières semaines, envers la direction du parti, a déploré la mauvaise qualité de la campagne et conseillé à M. Rocard de *« prendre du champ »*, tout en admettant qu'il s'agit *« d'un problème de conscience pour lui »*. Jean le Garrec, proche de M. Mauroy, a renchéri en critiquant le thème même de la campagne, *« l'Europe solidaire »*, et en s'interrogeant : *« Ceux qui ont le plus besoin de solidarité ont voté Tapie... »* Il a demandé que, hormis la tête de liste, les quatorze députés socialistes élus le 12 juin s'engagent à siéger à Strasbourg et renoncent à leurs responsabilités à la tête du parti.

Yvette Roudy, fabiusienne, qui n'a toujours pas accepté de ne pas figurer sur une liste où la parité hommes-femmes qu'elle réclamait depuis longtemps était enfin réalisée, a salué le *« courage »* des propos de M. Rocard, mais elle estime que la composition de la liste relève du *« partage des dépouilles »*. Claude Bartolone, chargé des élections au secrétariat national, proche de Laurent Fabius, ne s'est pas étonné des critiques émanant des *« minoritaires »* du parti, mais a souligné que l'on oubliait un peu facilement le score plutôt satisfaisant des élections cantonales et les récents résultats, encourageants, d'élections partielles. Il a regretté que le parti se détourne du mouvement social et ne joue pas son vrai rôle d'opposition.

Le vrai débat, après ces préliminaires, s'est ensuite ouvert sur la question des alliances devenues indispensables pour un parti qui ne parvient même plus à réunir 15 % des suffrages. S'ouvrir, bien sûr, mais à qui ? Marie-Noëlle Lienemann, animatrice de la Gauche socialiste, a rappelé que son courant avait toujours été favorable à une alliance aussi bien avec le PC, les écologistes que le MRG. Elle propose la création d'une fédération réunissant toutes ces forces, sans qu'il soit nécessaire de bouder Bernard Tapie. Jean Poperen, dans un raisonnement très proche, a dénoncé l'absence de stratégie de son parti et le règne de la *« tricéphale »* – la direction Rocard-Jospin-Fabius –, responsable, à ses yeux, de la désaffection de l'électorat populaire.

Lionel Jospin, dont l'hostilité vis-à-vis de *l'« aventurier »* Bernard Tapie n'est un mystère pour personne, a pris une position radicalement différente : les socialistes, a-t-il estimé, ont contribué à crédibiliser M. Tapie, mais on ne peut lutter contre le populisme et passer une alliance avec son incarnation. Ce n'était vraiment pas la peine d'avoir fait tout ce chemin aux côtés de François Mitterrand pour en arriver à tomber dans les bras du député si contesté des Bouches-du-Rhône...

M. Jospin n'a pas ménagé ses critiques face à l'annonce précipitée de la *« nouvelle alliance »* révélée par le premier secrétaire du parti aux derniers jours de la campagne. Alain Richard, rocardien, a plaidé pour la définition d'un calendrier serré proposé aux militants. *« Sinon, a-t-il dit, nous serions l'incarnation de la médiocratie. »*

M. Mauroy : « On ne va pas revenir au PSU ! »

M. Mauroy, qui a sévèrement critiqué la constitution de la liste des candidats aux élections européennes (*« Ce n'est pas possible de faire des choses pareilles ! »*), a déclaré que, dans l'état où se trouve le parti, les choses ne peuvent pas en rester là. *« On ne veut pas devenir le PSU »*, a-t-il prévenu. Soulignant les responsabilités personnelles de M. Rocard dans l'échec du 12 juin, l'ancien premier ministre a considéré que le premier secrétaire avait *« réagi dignement »*. Désormais, il faut *« faire sauter le verrouillage du parti »*, a-t-il dit, comprendre qu'*« une partie de la population n'en peut plus, n'écoute plus nos messages et vote Tapie »*. *« Nous ne savons plus parler à la gauche ni à une jeunesse désespérée »*, a résumé l'ancien premier ministre.

Paul Quilès, fabiusien, a soutenu la proposition de fédération de la gauche avancée par les animateurs de la Gauche socialiste, en estimant qu'il faut *« discuter avec le MRG »*. *« Ces voix ne reviendront pas si l'on attend trop longtemps ou si on fait de la morale. »*

Il a fait sourire en rappelant que, si la proposition de M. Tapie de rendre le chômage des jeunes illégal pouvait paraître irréaliste, les socialistes avient été moins circonspects lorsqu'ils s'agissait de s'allier avec le Parti communiste qui proposait, lui *« de faire payer les riches »*... La fédération proposée pourrait *« encercler et banaliser Tapie »*, estime l'ancien ministre de l'intérieur.

Sur de grandes feuilles blanches, M. Rocard, tout au long des ces trois heures de débat, a pris des notes.

Il a repris la parole à la toute fin de la discussion, pour expliquer notamment qu'il était en accord avec Henri Emmanuelli (le député des Landes avait annoncé, quelques jours plus tôt, qu'il entrait dans la minorité du parti) pour admettre qu'il faut prendre une position tranchée contre le libéralisme et la politique économique et sociale du gouvernement.

Le – toujours – premier secrétaire du parti a conclu en annonçant qu'il fera, dès dimanche prochain, des propositions au conseil national, sur lesquelles le parti tranchera.

Ag. L.

COMMENTAIRE

Rebondir

« TOUS ensemble pour les quarante-huit heures de la fraternité » : l'affiche annonçant la grande fête du Parti socialiste, prévue au début du mois de juillet et collée sur les murs de la rue de Solferino, avait de quoi faire sourire. La fête, vraiment, est-ce bien raisonnable en ce moment ?

Après un coup d'œil à l'affiche, la mine grave, se refusent à tout commentaire, les membres du bureau national du Parti socialiste étaient arrivés peu avant 17 heures, se refusant à tout commentaire.

Déstabilisé, humilié par l'échec des élections européennes, contesté comme premier secrétaire, *« candidat naturel »* déboulonné, qu'allait faire Michel Rocard ?

La réponse n'a pas tardé. Il fallait rebondir, et il a rebondi, en annonçant qu'il prenait acte des messages sévères envoyés par les électeurs et de l'intérieur du parti, coupant du même coup l'herbe sous le pied des plus durs contestataires de son mouvement. Si l'attitude a été globalement jugée *« digne et courageuse »*, si les mines se sont rassérénées, Michel Rocard, en réalité, n'avait pas le choix. Il s'agissait à la fois de préserver l'unité du parti, et aussi de se préserver lui-même, de détourner les coups en s'offrant en possible victime expiatoire d'un échec dont il est perçu comme le principal responsable. Personne n'est tout à fait dupe : il est peu probable que, dimanche, au cours de la réunion du conseil national convoquée en urgence, le « parlement du parti » se débarrasse de Michel Rocard. C'est, en fait, un vote de confiance que réclame le premier secrétaire fragilisé, conscient que, pour le moment, ses amis n'ont pas d'autre choix. Bien sûr, il lui faudra faire des propositions, et rien pour le moment n'est arrêté. Il lui faudra le faire sans paraître pour autant verrouiller les débats et les clarifications réclamés de toutes parts. Jean Glavany, le porte-parole du parti, l'a dit pour lui-même : il n'est pas envisageable que chaque membre de la direction ne soit pas ébranlée.

Reste la désignation du candidat à l'élection présidentielle, dont Michel Rocard a été bien avisé – il n'avait pas le choix devant l'évidence – de repousser l'échéance. Les autres candidats *« virtuels »* ne sont pas des inconnus, qu'il s'agisse de Jacques Delors, qui laisse dire ses amis et dont les intentions sont impénétrables, ou de Jack Lang, qui, publiquement, ne se déclare pas, mais ne reste pas inerte, préparant pour cet été une tournée en province et des réunions d'experts qui pourraient bien être les conseillers d'un futur candidat.

AGATHE LOGEART

La déclaration du premier secrétaire du PS

« Nul ne peut se prévaloir d'une position acquise »

Michel Rocard a fait, mercredi 15 juin, devant le bureau national du Parti socialiste, la déclaration suivante :

« Les élections de dimanche nous ont porté un coup très rude. Je suis votre premier secrétaire, je conduisais la liste, je me considère donc naturellement comme le premier responsable de ce qui s'est produit et je l'assume ; mais ce coup est également dirigé contre le parti. Il appelle donc une réaction réfléchie et vigoureuse.

» Avant d'en venir aux questions qui se posent, je commencerai par écarter celle qui ne se pose pas, je pense ici à l'élection présidentielle. Trois choses sont certaines à ce sujet et trois seulement : premièrement, ce sont les socialistes qui, le moment venu, choisiront eux-mêmes le candidat qu'ils souhaitent soutenir ; deuxièmement, ce moment n'est pas venu et ne viendra pas avant plusieurs mois, fin de cette année ou début de la prochaine ; troisièmement, quiconque le souhaite et estime avoir quelque chose à proposer pourra être candidat à cette désignation sans que nul ne puisse se prévaloir d'une position acquise. (...)

» Si nous ne parvenons pas à nous faire entendre des Français, j'ai la conviction que c'est parce que nous ne savons plus assez les écouter. De cela nous devons tirer les conséquences, individuellement pour moi-même, mais aussi collectivement pour nous tous. En ce qui me concerne, il va de soi que je ferai le prochain conseil national juge du présent et de l'avenir. Je n'ai jamais fui mes responsabilités. Ce sera donc au conseil national que je ferai des propositions pour notre rénovation et ce sera à lui de voter pour dire s'il m'accorde sa confiance pour les mettre en œuvre. »

Après l'échec de la « liste Sarajevo »

M. Lévy et ses amis s'expliquent sur leur initiative

Les « intellectuels », qui, voici un mois, avaient pris l'initiative de constituer une « liste Sarajevo » avant de décider de *« ne pas aller au vote »*, s'expliquent dans un supplément spécial de la revue *la Règle du jeu*, réalisé sous forme d'un journal tabloïd de douze pages, tiré à quatre-vingt mille exemplaires et vendu au prix de cinq francs dans les kiosques. Dans un éditorial, Gilles Hertzog annonce que le *« comité de vigilance des intellectuels »* va s'intéresser à d'autres causes que celle de la Bosnie, en désignant MM. Mitterrand et Juppé comme les *« vrais ennemis »*. Dans les pages suivantes, André Glucksmann, Daniel Rondeau et Romain Goupil font le procès de la politique étrangère de la France en Bosnie, mais aussi au Rwanda et au Proche-Orient.

De son côté, Bernard-Henri Lévy raconte, par le menu, les étapes de la campagne destinée à placer la Bosnie au cœur du débat européen. Il confirme sa rencontre, un dimanche à Versailles, avec le premier ministre, Edouard Balladur, et dresse de Michel Rocard ce portrait flatteur : *« Un homme que je connaissais à peine, auquel je ne devais rien, qui ne m'avait rien demandé, à qui je n'avais rien promis, mais dont l'honnêteté intellectuelle, la sincérité, la candeur peut-être me semblaient, à tout le moins, dignes d'un certain respect. »* M. Lévy explique enfin que, dès le départ, la liste ne devait être qu'*« un moyen de pression, ou de terrorisme civique »*, mais que, pour des raisons tactiques, le groupe des « intellectuels » devait laisser planer *« une part d'incertitude »* sur ses intentions.

J.-L. S.

Le PR souhaite prendre ses distances au sein de l'UDF

Le bureau politique du Parti républicain s'est réuni, mercredi 15 juin, pour préparer la session du conseil national du 26 juin, décidée en catastrophe pour trouver une solution à la crise ouverte par la constitution, mardi 14 juin, par vingt-sept députés PR, du groupe des Républicains et Indépendants, pour l'heure « suspendu » (*le Monde* du 16 juin).

Au cours de la réunion, à laquelle participaient Gérard Longuet, président du PR, François Léotard, président d'honneur, et Alain Madelin, vice-président, un clivage s'est installé entre la majorité des membres du PR, favorables à un groupe autonome, à condition qu'il rassemble l'ensemble des parlementaires et la minorité incarnée par Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, qui souhaitent que les députés PR restent au sein du groupe UDF.

Soucieux de réaffirmer son autorité sur le parti, M. Longuet a indiqué qu'il engagera sa responsabilité de président devant le conseil national, où sera également exposé le principe d'une candidature unique de la majorité pour l'élection présidentielle, dont le PR veut faire sa ligne directrice. Ce choix tactique est conçu autant pour bloquer une initiative de Valéry Giscard d'Estaing, favorable à une candidature UDF à la présidentielle, que pour favoriser, pour l'instant, celles que pourrait prendre Edouard Balladur. Cette démarche identitaire se traduira également par la volonté de voir le PR épuré des membres des Clubs Perspectives et Réalités (la double étiquette est permise à l'heure actuelle), suspects de giscardophilie.

G. P.

Le RPR est partagé sur la nécessité d'une candidature unique

Au lendemain des élections européennes, un débat s'est ouvert, au sein de la majorité, sur la nécessité d'avoir un ou plusieurs candidats de droite à la prochaine élection présidentielle. Cette question est débattue également au RPR, où le clivage entre chiraquiens et balladuriens offre des approches différentes. Les premiers prônent plutôt une multiplicité de candidatures, afin de permettre à chaque famille politique de la majorité de défendre son projet, alors que les seconds défendent l'idée d'une candidature unique.

Proche du président du RPR, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du mouvement néogaulliste, fait part de son scepticisme, dans *le Figaro* du jeudi 16 juin, quant à la possibilité de cette candidature unique. *« Il faut réfléchir à la meilleure stratégie possible pour éviter que l'union de la majorité ne se brise au contact de la réalité politique et de certaines ambitions »*, affirme le porte-parole du RPR. Jugeant *« totalement exclu »* un duel entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré, le même jour, sur Europe 1 : *« Je ne vois pas comment on pourrait imposer une candidature unique. Tous les hommes politiques qui ont une vocation à être hommes d'Etat devront le dire. Les candidats au premier tour devront développer leur projet et, au second tour, il faudra faire œuvre de rassemblement. »*

Estimant que *« la machine à perdre les élections s'est remise en marche »*, Jacques Baumel, député des Hauts-de Seine, assure, à l'inverse, qu'il est *« urgent de se mettre d'accord sur une procédure originale de désignation d'un candidat unique »*.

O. B.

A l'Assemblée nationale

M. Alphandéry justifie l'assouplissement de la loi anti-corruption

Le ministre de l'économie a expliqué, mercredi 15 juin à l'Assemblée nationale, les raisons qui ont conduit le gouvernement à proposer l'assouplissement de certaines mesures de la loi de janvier 1993 contre la corruption dans le projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (*le Monde* du 7 juin). Edmond Alphandéry a déclaré que les modifications proposées n'avaient pour objet que de *« résoudre les difficultés rencontrées par les maires et les conseils généraux en ce qui concerne les transports collectifs et scolaires »*, en assurant que, dans l'état actuel de la législation, une délégation de transports scolaires à une société privée *« prend un minimum de quatre mois »*.

L'examen de ce projet, jeudi 16 et vendredi 17 juin en séance publique, devrait relancer aussi le débat sur la loi Evin. La commission des finances de l'Assemblée a, en effet, adopté un amendement de Charles de Courson (UDF, Marne) tendant à modifier ce texte afin d'assouplir les dispositions interdisant la publicité en faveur des boissons alcooliques sous forme d'affiches et d'enseignes.

Un entretien avec le délégué général à la DATAR

M. Paillet : « Le projet de loi pour le développement du territoire concerne directement la vie quotidienne de chaque citoyen »

Le conseil des ministres a examiné, mercredi 15 juin, le projet de loi d'orientation pour le développement du territoire, présenté par le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua. Le premier ministre a défini ce texte comme « l'un des plus importants du gouvernement » et a demandé au président François Mitterrand qu'une session extraordinaire du Parlement soit convoquée au mois de juillet. Edouard Balladur souhaite que ce projet, qui a pour ambition de fixer pour les années à venir les orientations de l'action et de la coopération entre l'Etat et les collectivités locales, « soit voté le plus rapidement possible ». Cela va contraindre les députés à mettre les bouchées doubles : ils ne devraient être saisis de ce texte que le 7 juillet, mais le président de l'Assemblée nationale et le gouvernement semblent d'accord pour ne pas prolonger la session extraordinaire au-delà du 13 juillet (« le Monde » du 16 juin).

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Pierre-Henri Paillet, délégué général de la DATAR et conseiller du ministre de l'intérieur, assure que M. Pasqua est « très ouvert à toute amélioration du texte lors des débats ». Auteur des nombreuses esquisses qui ont précédé la rédaction de ce projet de loi, M. Paillet assure qu'il « concerne directement la vie quotidienne de chaque citoyen ».

« Au vu des derniers arbitrages, le projet vous paraît-il correspondre à ce que proposait initialement la DATAR ?

– C'est un bon texte, qui permet de franchir une nouvelle étape correspondant à ce que souhaite le premier ministre et Charles Pasqua. Pour la première fois, l'aménagement est affirmé comme une politique d'intérêt général qui garantit l'accès égal pour tous aux services publics et qui pose le principe de traitements inégalitaires des zones et régions selon leurs richesses et leurs handicaps respectifs. Quant au schéma national de développement, il ne s'agit pas d'un plan à cinq ans, mais d'une image glissante qui dégage une cohérence pour les vingt années à venir. On ne se contente pas de dessiner des grandes lignes, mais on veut voir plus loin et préparer un nouvel espace de liberté.

– Quels sont les points forts du projet de loi ?

– C'est une loi dont on s'apercevra qu'elle concerne directement la vie quotidienne de chaque citoyen. D'abord parce que l'action de l'Etat, *« qui est pour les Français le garant de la solidarité nationale »*, se rapproche davantage de celle des collectivités locales. Ensuite parce que la loi ouvre à ces collectivités un champ nouveau, comme c'est normal dans un pays dont la décentralisation est aujourd'hui un fait majeur. Je ferai aussi remarquer que c'est la première fois que cette politique est conçue dans une perspective européenne. C'est un texte ambitieux comme le montrera sans doute le débat parlementaire.

– Correspond-il à votre philosophie politique ?

– En tant que délégué à la restructuration du pays sidérurgique et minier en Lorraine, puis chef des services du conseil général du département du Morbihan et enfin de celui des Hauts-de-Seine, j'ai eu l'occasion de prendre conscience des aspects positifs, mais aussi des manques des lois Defferre. En travaillant avec Charles Pasqua, que ce soit sur le plan routier concédé ou sur le pôle universitaire départemental Léonard-de-Vinci, nous avons abordé ces questions de la responsabilité des collectivités. Je pense que c'est après les nombreux déplacements en province, qu'il a effectués avant les élections législatives de 1993, qu'il s'est rendu compte de l'importance des inégalités qui existaient entre différentes parties du territoire. Il a alors souhaité mettre fin à cet éclatement de la France, qui, selon lui, était de plus en plus menacée dans sa cohésion sociale.

– Les discussions interministérielles ont été longues et difficiles...

– Comme à chaque fois qu'un texte implique plusieurs administrations et surtout comporte d'importants enjeux financiers un arbitrage a été nécessaire. Mais, en ce qui concerne ce projet, le premier ministre a joué un rôle majeur, car il a saisi les enjeux et en est devenu un ardent défenseur. Comme Charles Pasqua et Daniel Hoeffel, Edouard Balladur estime qu'il faut offrir une nouvelle ambition aux Français et que cette loi permettra de façonner le visage du pays en répondant aux défis de la compétitivité, de l'égalité des chances et de la place de la France en Europe.

Pas de retour du jacobinisme

– Certains évoquent un retour en force de l'Etat...

– Non ! Ce n'est pas parce qu'on veut restaurer une politique nationale qu'il faut y voir partout le spectre d'un retour du jacobinisme. On redéfinit les rôles, c'est normal, et d'ailleurs les élus sont demandeurs d'un Etat plus efficace, domaine dans lequel des propositions précises sont faites. En revanche, l'ampleur des enjeux concernant les collectivités territoriales (redistribution des compétences, finances) nous a conduits à conserver certaines dispositions d'orientation. Mais le gouvernement est prêt à examiner attentivement tout amendement sur les compétences, par exemple l'organisation des transports ferroviaires, la politique culturelle et touristique, les personnes dépendantes, les hôpitaux, que sais-je encore ? Charles Pasqua s'est dit, *à priori*, très ouvert à toute amélioration du texte lors des débats.

– Vous repoussez systématiquement à des études, lois et décrets ultérieurs les décisions concrètes...

– Pas du tout ! Même si on peut nous reprocher une certaine timidité sur quelques points, il y a en revanche de nombreuses dispositions immédiates, c'est-à-dire pour la loi de finances 1995. Je pense, par exemple, à la péréquation, ou à la suppression progressive de la dotation globale de fonctionnement (DGF) en Ile-de-France, mais pour la réorganisation des finances locales, c'est-à-dire les impôts et les dotations de l'Etat, on est bien obligé de faire des simulations avant toute décision. Cette fois, d'ailleurs, les élus locaux seront associés à ce travail de l'administration.

» Pour la taxe professionnelle, il faut savoir qu'elle représente la moitié des ressources fiscales. On ne va pas la bouleverser comme cela d'un trait de calculette, mais vous ne pouvez pas dire qu'« on fait semblant », alors que le gouvernement affirme trois principes majeurs et incontournables : réduction des écarts de ressources entre collectivités, modulation forte des interventions (subvention et régime fiscal) de l'Etat, création d'un fonds de péréquation.

– Vous refusez de trancher entre le département et la région...

– Il s'agit de laisser aux parlementaires une certaine latitude, en sachant qu'il n'est pas question de revenir sur l'attribution des compétences. Ainsi les lycées demeureront à la charge des régions, mais c'est volontairement que, pour les aides aux entreprises, le texte est encore ouvert. Aux députés puis aux sénateurs d'apporter les réponses adéquates.

– Qu'est-ce qu'un « pays », cette nouvelle entité qui apparaît dans le texte ?

– C'est l'espace le plus approprié aux initiatives, au développement économique. C'est l'échelon le plus judicieux pour imaginer des créations d'emplois durables, le mieux à même de fournir des services de niveau national. Le pays sera formé de plusieurs bassins de vie. Du côté de l'Etat, ce sera le sous-préfet du pays qui sera l'interlocuteur privilégié des élus et autres partenaires du développement. C'est dans le pays que l'on pourrait développer une politique de santé, avoir un équipement de formation supérieure, mettre en place un comité d'expansion ou un taux unique de taxe professionnelle, si cette hypothèse est retenue par le gouvernement.

» Au total, nous en avons identifié entre trois cent cinquante et quatre cent cinquante, mais la carte ne sera pas réalisée de façon technocratique depuis Paris. Nous allons demander aux élus locaux leurs idées et non leur imposer les nôtres.

– N'avez-vous pas envisagé de nouvelles structures territoriales ?

– Il n'a jamais été question de créer des structures supplémentaires ou de redécouper la France en un nombre plus restreint de régions, si c'est ce à quoi vous pensez. L'important est plus de trouver des équilibres entre les régions et de favoriser les coopérations. Ainsi des articles du projet de loi proposent la création d'ententes entre les régions contiguës ou encouragent la coopération transfrontalière. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH
et FRANÇOIS GROSRICHARD

Adoption définitive du projet de programmation militaire

M. Léotard déclare que la France ne pourra pas « se dispenser » de nouveaux essais nucléaires

Le Sénat a définitivement adopté, mercredi 15 juin, le projet de loi de programmation militaire 1995-2000, présenté par François Léotard, ministre d'Etat, ministre de la défense. Les groupes de la majorité sénatoriale ont voté « pour », le groupe PS s'est abstenu – alors que les députés socialistes avaient voté « pour » – tandis que les communistes ont voté « contre ».

Au total, les sénateurs de la majorité n'ont pas vraiment cherché querelle à François Léotard. Xavier de Villepin (Un. cent.), président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, avait d'emblée averti que ses collègues de la majorité sénatoriale *« ne marchanderont pas leur soutien »* au ministre d'Etat. De fait, la cascade de formules courtoises – *« exercice méritoire »*, *« consentement général »*, voire *« nouveau souffle »* – ont confirmé ces bonnes dispositions.

Les doutes de la majorité

Les groupes de la majorité sénatoriale n'en ont pas moins tenu à faire part à M. Léotard de leurs interrogations. Faisant écho aux doutes exprimés par Jacques Genton (Un. cent.), rapporteur de la commission des affaires étrangères, sur la capacité pour la France de mettre sur pied les *« forces projetables »* de cent vingt mille ou cent trente mille hommes prévues par le Livre blanc (*le Monde* du 15 juin), Yvon Bourges (RPR, Ille-et-Vilaine), ancien ministre de la défense lui-même, a lui aussi mis l'accent sur les *« lacunes »* d'une programmation limitée par *« l'étroitesse de l'enveloppe »*.

La dissuasion nucléaire, qui fait l'objet d'une divergence d'appréciation entre le gouvernement et le chef de l'Etat, a notamment cristallisé les inquiétudes de nombreux sénateurs. M. de Villepin a ainsi exprimé ses doutes quant au *« réalisme de la volonté de mener à bien »* le programme nucléaire *« sans essais supplémentaires »*. M. Léotard a abondé dans son sens en déclarant que *« la simulation des essais ne dispensera pas* [la France] *de les réaliser effectivement »*. *« Pas un seul savant ni un seul représentant de la communauté scientifique,* a-t-il ajouté, *ne m'a jamais affirmé le contraire. »*

F. B.

EN BREF

SANS-ABRI : la commission de la production propose un plan pour l'hébergement d'urgence des SDF. – La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 15 juin, un amendement au projet de loi sur l'habitat, qui doit venir en discussion le 23 juin. Approuvé par le gouvernement, il prévoit que, dans chaque département et dans un délai d'un an, l'Etat, les collectivités locales, les organismes d'HLM et les caisses d'allocations familiales devront élaborer un plan organisant l'hébergement d'urgence des sans-abri.

CONTRÔLE EN MER : le Sénat renforce le droit de la police en mer. – Les sénateurs ont adopté, mercredi 15 juin, en première lecture, le projet de loi destiné à améliorer l'exercice par l'Etat de ses pouvoirs de contrôle en mer. Le texte unifie les règles en vertu desquelles les agents de l'Etat sont habilités à procéder en mer aux contrôles prévus par le droit international ou par la législation et la réglementation nationales : reconnaissance des navires, visite à bord, déroutement et si besoin usage de la force.

POLYTECHNIQUE : le Sénat précise les missions de l'école. – Les sénateurs ont adopté, mercredi 15 juin, en première lecture, la proposition de loi, déjà examinée par les députés (*le Monde* du 5 mai), destinée à préciser les missions de l'Ecole polytechnique en consacrant ses activités de recherche et ses actions de coopération internationale, et en supprimant la référence à une mixité désormais acquise.

REPÈRES

RECHERCHE

L'Assemblée révise la loi sur les expérimentations médicales

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, en première lecture, mercredi 15 juin, la proposition de loi déjà votée par le Sénat et modifiant des dispositions du code de la santé publique relatives à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales. Cette proposition consiste, comme prévu, à réviser après cinq ans d'application la loi Huriet de décembre 1988. Destinée à protéger les personnes se prêtant aux expérimentations de médicaments, la loi Huriet voit son application étendue *« à toutes les sciences humaines »*, selon le rapporteur du texte, Jean-François Mattéi (UDF, Bouches-du-Rhône). Les députés ont donc choisi de préciser ses domaines d'expérimentation : *« médicament, cosmétologie, génie biomédical et sciences du comportement »*.

BIOÉTHIQUE

Les députés adoptent le texte sur les dons d'organes

Les députés ont adopté, mercredi 15 juin, le projet de loi relatif aux dons d'organes et à l'assistance médicale à la procréation. Ils ont, en effet, approuvé le texte, établi par la commission mixte paritaire, qui était parvenu à un compromis entre l'Assemblée nationale et le Sénat sur les derniers points encore en discussion (*le Monde* daté 12-13 juin). Les communistes n'ont pas pris part au vote et les socialistes se sont abstenus, tout en se félicitant de la qualité du travail accompli par le Parlement. Les deux autres textes sur la bioéthique devraient, de la même manière, être examinés la semaine prochaine. L'ensemble de la législation serait ainsi « bouclé », après près de deux ans de débat.

Dénonçant des « conditions d'accueil catastrophiques »

Les présidents des universités de Paris réclament un plan d'urgence de construction et de rénovation

Les présidents des huit universités du centre de Paris ont décidé de constituer un front commun pour dénoncer « l'état d'asphyxie » de leurs établissements et les conditions d'accueil « catastrophiques » des étudiants et des enseignants-chercheurs. Tenus à l'écart de l'élaboration du contrat de plan Etat-région, ils réclament un plan d'urgence de 1 milliard de francs pour de nouveaux locaux et la rénovation des bâtiments actuels.

Les présidents des grandes universités du centre de Paris (1) tirent le signal d'alarme. Après avoir vu passer le train de constructions du schéma Universités 2000, auquel le conseil régional d'Ile-de-France n'a pas voulu se raccrocher, ils constatent que le nouveau contrat de plan entre l'Etat et la région ne leur est guère plus favorable. Privés, jusqu'à présent, du soutien des collectivités locales, ils se sont décidés à réagir.

Pour la première fois depuis la création de leurs établissements, ils ont constitué un front uni pour dénoncer *« l'asphyxie »* des amphis surchargés, les conditions de sécurité à peine respectées, la dispersion et l'éclatement des locaux à l'origine d'importants surcoûts financiers. *« Nous ne demandons pas un traitement privilégié. Nous souhaitons que soient prise en compte nos spécificités et nos besoins »*, a résumé Philippe Ardant, président de l'université Paris-II (Panthéon-Assas), lors d'une conférence de presse, mercredi 15 juin, dans les locaux de la Sorbonne.

Victimes de leur image

Leur constat se résume en quelques chiffres : *« Selon la moyenne nationale, il faut compter 10 mètres carrés par étudiant,* précise Yves Jégouzo, président de Paris-I (Panthéon-Sorbonne). *En Ile-de-France, on ne dispose que de 6 mètres carrés et de 2 dans Paris. »* Et même de 0,72 mètres dans certains bâtiments de l'université René-Descartes (Paris-V), renchérit son président, Pierre Villard. De création trop récente, les quatre universités nouvelles de la couronne n'ont pas encore produit les effets d'un redéploiement attendu. Résultat : les effectifs atteignent deux cent quatre mille étudiants dans Paris *intra muros*, dont cinquante deux mille en troisième cycle, soit le quart du potentiel national.

« Nous sommes victimes de notre image. Tout ne va pas si bien qu'on le croit », ne craint pas d'affirmer Yvar Ekeland, président de Dauphine (Paris IX), une université qui, jusqu'à présent, ne faisait pas partie des plus mal loties. Tout auréolés du prestige de leur histoire, ces établissements ont, jusqu'à présent, maintenu leur pouvoir d'attraction. Leurs capacités de recherche, largement surreprésentées par rapport à la moyenne nationale, restent un de leurs meilleurs atouts, même si *« il faut défendre ce potentiel contre vents et marées »*, soutient Jean-Pierre Dedonder, président de l'université Denis-Diderot (Paris-VII).

Certains signes toutefois ne trompent pas. *« Faute de capacités de logement, nous ne sommes plus en mesure d'assurer la réciprocité d'accueil dans les programmes d'échanges internationaux d'étudiants et de chercheurs »*, signale Suzy Halimi, président de l'université Sorbonne-Nouvelle (Paris-III). De son côté, Jean-Pierre Poussou, président de Paris-IV redoute de nouveaux incidents liés à la sécurité, comme celui qui a abouti, l'an dernier, à la fermeture en catastrophe de l'annexe du Grand-Palais, sans solution de remplacement. Outre la grande misère des bibliothèques surchargées et inaccessibles, la crainte d'une rentrée périlleuse dans certaines filières, comme la médecine, justifient, à leurs yeux, des mesures appropriées. *« Faute de quoi,* signale Jean-Pierre Legrand, *président de* l'université Pierre-et-Marie Curie (Paris VI), *nous serons contraints de pratiquer la sélection par manque de place. »*

Le modèle Léonard-de-Vinci

« Il faut, d'urgence, engager un plan de travaux de rénovation et de construction pour les prochaines années » ont plaidé, en chœur, les universitaires devant Jacques Chirac, le maire de Paris, Michel Giraud, le président du conseil régional, et dans les cabinets ministériels, celui du premier ministre et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour financer ce plan évalué à un milliard de francs, les responsables parisiens s'inspirent des solutions mises en œuvre dans les autres universités françaises, que d'une certaine façon, ils finissent par envier.

A l'inverse de la ville de Paris et de l'Ile-de-France, en effet, l'Etat, les conseils régionaux, les départements et les villes se sont largement mobilisés pour développer les capacités d'accueil. *« Nous ne demandons pas aux collectivités locales de se substituer à l'Etat, mais de compléter un effort insuffisant,* précise M. Ardant. *De même, il n'est pas question que cette répartition s'effectue au détriment de la province. »*

Le contrat de plan, discuté récemment au conseil régional, laisse toutefois entrevoir quelques timides possibilités. Pour un montant total de 3,2 milliards de francs en faveur de l'enseignement supérieur, dont 43 % à la charge de la région, ce contrat inclut des opérations programmées de longue date, comme les bibliothèques de Jussieu et de Paris-III (boulevard Jourdan), la rénovation des locaux de l'Ecole normale supérieure et la première tranche de l'Institut national des langues et civilisations orientales. Alors que le projet de nouvelle université Tolbiac semble définitivement abandonné, on précise, au cabinet de François Fillon, qu'il s'agit là du démarrage d'opérations en suspens, mais qu'il convient très vite de préparer la suite.

De son côté, le conseil régional qui a privilégié les filières professionnelles (IUT), la poursuite du programme des universités nouvelles ainsi que quelques opérations spécifiques, ne paraît pas prêt à s'engager dans des actions lourdes de rénovation, selon lui à la charge exclusive de l'Etat. Faute d'avoir été associés à ce débat, les présidents d'universités parisiennes ne pouvaient manquer d'avoir à l'esprit un modèle et une référence, auxquels ils se sont toutefois bien gardés de faire allusion : l'université privée Léonard-de-Vinci que le conseil général des Hauts-de-Seine et son président Charles Pasqua envisagent sur le site de La Défense.

Cet investissement sur 50 000 mètres carrés, pour un montant de 1,1 milliard de francs, ne représente, après tout, que la somme qu'ils réclament pour résoudre une grande partie des préoccupations des universités publiques...

MICHEL DELBERGHE

(1) Aux huit universités de Paris-Centre s'ajoutent quatre universités de « banlieue » (Nanterre, Saint-Denis, Villetaneuse et Créteil) ainsi que les quatre universités nouvelles de Cergy-Pontoise, Evry, Marne-la-Vallée et Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

A la Défense

Jazz entre les tours

Jusqu'au 21 juin, et pour la dix-septième année consécutive, le quartier d'affaires de la Défense va vivre au rythme du jazz. C'est par la troisième édition des Djangos d'or, trophées internationaux du jazz récompensant les meilleurs musiciens, que débutera cette dix-septième édition de Jazz à la Défense. Des orchestres se produiront dans le quartier vendredi 17 et lundi 20 juin de 12 heures à 14 heures. Samedi 18 et dimanche 19 juin se déroulera le Concours national de jazz, où s'affronteront seize formations. Ce concours se terminera samedi, à 20 heures, par un concert de Cap'tain et dimanche, à la même heure, par celui du quintette Belmondo. Ce dix-septième festival de Jazz à la Défense prendra fin le 21 juin par une grande Fête de la musique, de 12 heures à 24 heures.

Alors que la SNCF tente de valoriser ses terrains

Des habitants du seizième arrondissement font obstacle au projet d'aménagement de la zone ferroviaire Auteuil-Passy

Après cinq ans d'études et de discussions, un grand projet d'aménagement de l'ancienne voie Auteuil-Passy allait démarrer, mais des habitants du seizième arrondissement, mécontents, lui ont imposé un coup d'arrêt en faisant appel à la justice.

L'une des opérations d'urbanisme les plus ambitieuses et les plus originales de la capitale verra-t-elle jamais le jour ? On peut aujourd'hui en douter. Elle a pour cadre la frange résidentielle de l'Ouest parisien qui s'étire entre les frondaisons du Ranelagh et la porte d'Auteuil. A quelques enjambées du Bois, les immeubles cossus souvent groupés en villas abritent une partie du Bottin mondain. L'ancienne voie du chemin de fer de ceinture tranche ce « village » sur plus de 2 kilomètres, mais aucun convoi n'y roule plus depuis huit ans, l'emprise a été déclassée et les stations de Passy et d'Auteuil s'endorment dans la nostalgie.

La SNCF a décidé de valoriser cette friche ferroviaire que les buissons, les détritus et quelques clochards commencent à coloniser. Pour la société nationale, il s'agit de tirer le meilleur parti financier de 3 hectares de terrain tout en conservant la possibilité d'y réinstaller un jour une ligne de transport en commun. Cette sage politique est délicate à mettre en œuvre.

Le parti retenu a donc été celui-ci : sur l'itinéraire de l'ancienne voie, mi à niveau, mi en tranchée, la SCETA-parc, filiale de la SNCF, contruit une chaîne de parking dont les emplacements seront amodiés à des résidents pour quelques dizaines d'années. Commodité de chantier : les déblais des parties à creuser serviront à combler les portions devant rester en pleine terre. Puis, sur le tout, une équipe de paysagistes animée par Marc Claramunt, dessine une coulée verte qu'ombragent des arbres et que jalonnent des pelouses et des placettes. Doublant les boulevards de Beauséjour et de Montmorency, la promenade serpente ainsi du nord au sud sur 1 400 mètres reliant aimablement la Muette à la place de la porte d'Auteuil.

L'intérêt de la SNCF

A cet endroit, l'emprise s'élargissait pour recevoir les bâtiments et les quais de la gare. La SNCF y garde une bande de terrain et les tréfonds pour une utilisation future, mais elle vend 1 hectare de sol à une société civile immobilière, baptisée Villa d'Auteuil, dans laquelle une autre de ses filiales, la Société nationale d'espace ferroviaire (SNEF), entre pour 25 % du capital. Il s'agit de réaliser en ce site fort bien placé une opération immobilière dont la société nationale espère quelques bénéfices.

Le projet dessiné par les cabinets d'architectes Coupel et Degalea reprend le concept de la villa cher aux habitants du seizième arrondissement. Au-dessus de deux étages de parking pouvant recevoir cinq cents voitures (résidents, visiteurs et véhicules de livraison) et d'une galerie commerçante de 8 000 mètres carrés, sont édifiés cinq blocs d'immeubles disposés autour d'un jardin privé. Ils abriteront deux cent quinze appartements de standing et quatre-vingt-cinq logements bénéficiant de prêts locatifs intermédiaires.

On voit bien l'intérêt de la SNCF dans cette opération complexe, mais astucieuse. Elle conserve l'essentiel de sa ligne tout en diversifiant ses activités comme promoteur immobilier et gestionnaire de parking. Grâce au jardin linéaire, à plus de mille cinq cents places de stationnement en sous-sol et à un nouvel îlot de qualité, la ville et la mairie du seizième arrondissement achèvent, sans bourse délier, l'aménagement du quartier. Qui se plaindrait, parmi les riverains, de pouvoir enfin garer sa voiture sous une superbe promenade fleurie, de faire ses emplettes non loin de chez soi et de compter quelques voisins fortunés de plus ?

Il faut croire, pourtant, qu'aucun projet d'aménagement, même le mieux étudié, ne trouve plus grâce devant les Parisiens. Celui-ci résulte de cinq années de négociations entre la SNCF, la ville, ses différents services, la préfecture de police, la mairie d'arrondissement, les paysagistes et les architectes.

Pierre-Christian Taittinger, le maire de l'arrondissement, Camille Cabana, l'adjoint de Jacques Chirac chargé de l'urbanisme, Jean-Michel Hubert, le secrétaire général des services municipaux, ont dû intervenir personnellement à tel ou tel moment. On a discuté de chaque détail pied à pied. La promenade serait-elle défendue contre les rôdeurs ? On a décidé de la laisser ouverte à titre expérimental pour trois ans. Où déboucheraient les rampes et les escaliers des parkings ? Quelle serait l'architecture des édicules recevant les ascenseurs pour handicapés ? A quelle hauteur maximale monteraient les immeubles de la Villa d'Auteuil ?

Par petites touches, le projet s'est amélioré. L'architecte des bâtiments de France, Claude Babadjian, parle de *« grande qualité »* et la commission des sites donne un premier avis favorable. Les aménageurs peuvent enfin déposer les permis de construire. D'abord, celui du parking jouxtant le Ranelagh, et à la fin de ce mois, celui de l'ensemble immobilier.

Patatras ! Il y a quelques jours, en mai, un des riverains du boulevard Beauséjour a déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris. Ce particulier qui conteste l'emplacement d'une sortie de parking n'est autre que Me Michel Cossa, l'un des cinq avocats au Conseil d'Etat qui jalonnent l'avenue. L'opération est bloquée avant d'avoir pu démarrer. Comme dit Jean-Michel Dupeyrat, directeur de la SNEF : *« Nul ne prendrait le risque de lancer un chantier en ayant contre soi de tels adversaires. »*

30 % d'électeurs pour M. Le Pen et M. de Villiers

Du côté de la place d'Auteuil, la situation n'est guère plus brillante. Pas moins de trois associations épluchent le projet immobilier avec suspicion. Toutes le jugent trop ambitieux. Par la hauteur des immeubles, par le nombre des appartements prévus, par la présence des boutiques, par le flot de voitures qui, inévitablement, va entrer et sortir des entrailles du complexe. On retrouve ici le traditionnel reproche de densification humaine et automobile opposé à tous les projets de la capitale. Bref, la SNCF ne réussit pas mieux chez les riches que l'Atelier parisien d'urbanisme dans les secteurs populaires. D'autant que les citoyens des beaux quartiers ont le bras long. *« Grâce à nos relations, nous savons tout,* affirment les dirigeants des associations. *Et si leurs interventions ne suffisent pas à faire amodier le projet, nous l'attaquerons. Nous ne manquons pas de bretteurs juridiques dans nos rangs. »*

L'urbanisme municipal essuyait déjà bien des rebuffades dans l'est de la capitale. Le voici en échec à l'ouest dans un arrondissement où près de 30 % des électeurs viennent d'apporter leurs voix à M. Le Pen et à M. de Villiers. Il est douteux qu'on prenne le risque de les agacer davantage.

MARC AMBROISE-RENDU

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN. Film italien de Luigi Magni, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

BACKBEAT. Film américain de Iain Softley, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

CASQUE BLEU. Film français de Gérard Jugnot : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

FRESH. Film américain de Boaz Yakin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'ILE AU TRÉSOR. Film français de Raul Ruiz : Accatone, 5e (46-33-86-86).

MY NEW GUN. Film américain de Stacy Cochran, v.o. : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ INOUBLIABLE. Film franco-roumain de Lucian Pintilié, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

is réclament
le rénovation

ssement font obstacle
ferroviaire Auteuil-P

Sans prendre d'engagements financiers

Le premier ministre annonce un projet de loi sur l'éducation

Le premier ministre, Edouard Balladur, et le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, ont présenté jeudi 16 juin, à la Sorbonne, le « nouveau contrat pour l'école » dont la mise en œuvre devrait commencer à la prochaine rentrée et s'échelonner jusqu'en 1996. Les 155 propositions rendues publiques le 10 mai par le ministre de l'éducation nationale n'ont été que légèrement amendées à l'issue des négociations avec les organisations syndicales.

■ PROJET DE LOI. La mise en œuvre de ces mesures fera l'objet, a précisé Edouard Balladur, d'une *« discussion parlementaire à l'automne »* qui portera sur *« un projet de loi dans lequel seront inscrites les mesures nouvelles à caractère législatif »*. La discussion, a souligné le premier ministre, *« portera aussi sur la programmation de toutes les mesures nouvelles législatives ou non »*.

La *négociation du « nouveau contrat pour l'école »*, présentée conjointement, jeudi 16 juin à la Sorbonne, par le premier ministre, Edouard Balladur, et par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, aura duré cinq mois. Deux jours avant le raz de marée laïque – 600 000 à 900 000 personnes avaient défilé dans les *rues de la capitale* –, Edouard Balladur avait arrêté, en catastrophe, le principe d'un *« grand débat serein, approfondi, et réfléchi »* sur l'état de l'école en France. La veille de la manifestation, le Conseil constitutionnel avait prononcé l'annulation de l'article de la loi révisant la loi Falloux concernant les investissements des établissements privés. La machine était lancée. Privés du principal argument capable de nourrir leurs slogans sur la défense de *« la laïque »*, les syndicats d'enseignants à l'origine du mouvement changeaient prestement de pied. A la surprise générale, la bataille sur l'école privée et la révision de la loi Falloux débouchait sur un vaste mouvement *réclamant des comptes* pour l'école publique.

A la demande du premier *ministre, François Bayrou* entamait, le 18 janvier, une négociation avec les organisations syndicales qui débouchait, le 27, sur une première table ronde à l'hôtel Matignon, regroupant, autour de sept ministres, les huit confédérations syndicales et les deux fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public. Quatre thèmes de travail étaient fixés (les missions et les contenus de l'école, ses relations avec la société, la vie des établissements, les métiers de l'éducation), et François Bayrou était chargé d'animer le débat jusqu'au printemps.

« Lune de miel »

Il était aussi prié d'entamer la discussion sur d'éventuelles *« mesures d'urgence pour la rentrée 1994 »* que les organisations syndicales, poussant leur avantage, réclamaient à grands cris. Le 4 mars, le « nouveau contrat pour l'école » était lancé à l'UNESCO, dans une atmosphère rendue très consensuelle par l'annonce, deux jours plus tôt en conseil des ministres, de la création de *750 emplois* d'enseignants pour les établissements scolaires (enssentiellement les collèges), assorties de diverses mesures de redéploiement.

Commençait alors, à peine troublée par l'épisode orageux du contrat d'insertion professionnelle (CIP), une véritable « lune de miel » entre François Bayrou et les principales organisations syndicales, notamment la FSU (Fédération syndicale unitaire). Parallèlement aux négociations engagées, quatre journées de débats semi-publics animés par François Bayrou étaient organisées au mois d'avril à Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg. Autant d'occasions pour les syndicats d'enfoncer le clou sur leur revendication récurrente, unanime, toile de fond de tous les débats depuis la première table ronde du 27 janvier : une « loi de programmation sur l'école ».

Le 10 mai, François Bayrou affichait les termes de son contrat. Plus de 150 propositions, largement axées sur la pédagogie, balayant en ordre dispersé l'ensemble du champ scolaire – écoles, collèges, lycées – mais *abordant également les problèmes* de gestion des personnels, la réforme des collèges, les rythmes scolaires, ou encore les contenus d'enseignement. Point saillant – et coûteux – de ce programme, très légèrement amendé par les organisations syndicales *(voir ci-contre)*, mais dont il demeure l'essentiel : la réforme des collèges, dont François Bayrou propose de diversifier les options et de créer des *« sixièmes de consolidation »* pour les élèves en difficulté. Largement consensuelles, évitant soigneusement toute question touchant aux statuts et à l'organisation du métier, les propositions de François Bayrou étaient plutôt bien accueillies par des enseignants surpris de trouver, en la personne de leur ministre, un *« collègue »* aussi attentif, prompt à gommer de son « contrat » la moindre aspérité. *« Nous n'avons pratiquement rien à reprocher à ces mesures*, reconnaissait un responsable syndical. *Le ministre a repris les termes mêmes de nos motions de congrès. »*

Restait la loi de programmation. Indispensable, aux yeux des représentants syndicaux, pour donner corps au catalogue *présenté par François Bayrou* et pour jusitifier auprès de leur base ces cinq longs mois de négociations quasi idylliques avec le ministre de l'éducation nationale. François Bayrou s'était bien gardé d'en repousser d'emblée l'idée même s'il avait adopté une attitude d'extrême prudence sur ce point. *« Nous en reparlerons »*, avait-il lancé récemment, le 3 juin, en présentant ses propositions aux sénateurs, après avoir insisté sur la nécessité de *« ne pas dissoudre l'effort budgétaire »* et *« de concentrer les moyens »* là où sont les besoins.

Le premier ministre ne s'est visiblement pas laissé convaincre. Il a évité, jeudi 16 juin, de lâcher le mot magique, ne faisant allusion, dans son discours de la Sorbonne, qu'à *« un projet de loi dans lequel seront inscrites les mesures nouvelles à caractère législatif »*. Ajoutant qu'il y aura également une discussion sur la *« programmation de toutes les mesures nouvelles législatives ou non »*, il n'a fait aucune allusion à d'éventuelles dispositions financières.

CHRISTINE GARIN

Les mesures adoptées par le gouvernement

●Ecole primaire – -Dans les écoles maternelles des zones d'éducation prioritaires (ZEP), les classes n'excéderont plus, d'ici à trois ans, vingt-cinq élèves par classe. La priorité à la maîtrise de la langue sera inscrite dans des nouveaux programmes qui entreront en application à la rentrée 1995. Un observatoire de la lecture sera créé à la prochaine rentrée et chargé *« d'évaluer et de suggérer de nouvelles recherches »* dans ce domaine.

Dès le cours élémentaire, tous les élèves seront initiés pendant quinze minutes, tous les jours, à une langue étrangère par l'utilisation de techniques audiovisuelles. De la même façon, une initiation musicale leur sera proposée.

***Tous les écoliers recevront une « aide aux devoirs »* sous la forme d'études dirigées assurées quotidiennement pendant une demi-heure, par les maîtres, en fin de journée.**

Sur les ryhtmes scolaires et l'organisation de la semaine, le ministre parle finalement de libération *« éventuelle »* du samedi matin, qui *« peut être décidée »* par l'inspecteur d'académie *« sur proposition du conseil d'école »*.

● Collège – Il est désormais organisé en trois cyles : la sixième constitue le *« cycle d'observation et d'adaptation à l'enseignement secondaire »*, les classes de cinquième et de quatrième deviennent *« le cycle d'approfondissement »* et la classe de troisième joue le rôle d'un *« cycle d'orientation »*. En sixième, un *« dispositif de consolidation »* est mis en place pour donner aux élèves en difficulté une *« remise à niveau individualisée »*. De nouvelles options sont proposées *« partout et pour tous »*. Tous les élèves de cinquième peuvent choisir l'option latin. Ceux de troisième peuvent *choisir en option le grec*, les sciences expérimentales ou la technologie. Ces options, précise le texte, *« ne déterminent pas des choix d'orientation au lycée »*.

Le ministre, qui avait aussi suggéré que soit expérimentée la possibilité de séquences d'enseignement de quarante-cinq minutes ou d'une heure trente, a obtempéré devant l'hostilité des syndicats. Seule l'expérimentation de séquences d'une heure trente sera possible. De la même façon, les propositions concernant les sections d'éducation spécialisée (SES), très contestées, ont été revues. Il n'est plus fait allusion au recrutement dans les SES d'*« élèves déficients intellectuels légers »* et, contrairement à ce qui avait été envisagé, les élèves pourront y être accueillis après seize ans.

● Lycées – Tous les élèves pourront bénéficier, sur l'ensemble du territoire, de toute les options existantes. Elles seront offertes *« soit, dans leur lycée, soit dans un autre établissement du même bassin de formation, soit grâce à des cours réguliers à distance organisés dans une salle multimédia installée dans ce but »*.

● La vie des établissements – Des réseaux d'établissements sont mis en place dans le cadre des bassins de formations, pour offrir un choix de formation plus diversifié et permettre des échanges d'expériences et *« la gestion en commun des ressources humaines et des moyens matériels »*.

Pour assurer, notamment, des études « dirigées » (en sixième-cinquième), ou « surveillées » (en quatrième, troisième), la présence d'adultes sera renforcée, à partir de 1995, par le biais de *« contrats d'association à l'école »* proposés à des chômeurs, des adultes diplômés ou en pré-retraite. Priorité sera donnée, dans ce cadre, aux maîtres-auxiliaires au chômage.

Une infirmière sera affectée à chaque établissement de plus de cinq cents élèves. La présence de conseillers principaux d'éducation (CPE) sera renforcée.

● Les enseignants – A partir de 1996, le mouvement des enseignants prendra en compte, progressivement, l'existence de « postes à profil » et, sauf s'il est volontaire, aucun enseignant débutant ne pourra être nommé sur un poste difficile. Les enseignants qui feront un tel choix bénéficieront d'avantages de carrière.

Ch. G.

Alors qu'un tract à tonalité antisémite avait circulé en ville

L'université des sciences humaines de Strasbourg rejette pour la deuxième fois l'appellation « Marc-Bloch »

L'université des sciences humaines de Strasbourg (USHS) a refusé, le 6 mai dernier, de devenir « université Marc-Bloch ». Le grand historien, de famille juive alsacienne (1886-1944), professeur à Strasbourg de 1919 à 1936, fondateur en 1929 de la célèbre revue des « Annales », avait été résistant, torturé et fusillé par la Gestapo il y a exactement un demi-siècle, le 16 juin 1944.

STRASBOURG

de notre correspondant

Depuis des années, l'USHS, qui regroupe notamment les lettres, la théologie (catholique et protestante), l'histoire, la sociologie et les langues, cherche un nom de baptême. Elle n'a jamais réussi à trouver au sein de son conseil d'administration la majorité des deux tiers requis. Albert Schweitzer, Erasme, Gutenberg ou Hans Arp ont ainsi été écartés, comme bien d'autres noms suggérés par la commission *ad hoc*, créée en 1990, par le président d'université, Claude Régnier.

La proposition Marc-Bloch, venue comme un nom de réconciliation, avait déjà été refusée en 1991, avec 29 voix favorables seulement. Albert Hamm, élu président en 1993, avait été finalement convaincu de relancer ce débat : *« Le cinquantième anniversaire, à l'automne, des rafles de Clermont-Ferrand, où était repliée l'université de Strasbourg, et la découverte des archives de Marc Bloch dans les locaux du KGB à Moscou, avaient fait ressurgir la question du nom de notre université. »*

Le 6 mai dernier, l'appellation a été de nouveau écartée. Avec 29 voix pour, 6 contre, 5 abstentions et 2 votes nuls, la majorité ne pouvait être atteinte, et *« pourtant,* note le président, *aucune opposition n'avait été exprimée dans les débats... »*.

Quelques jours auparavant, plusieurs enseignants et cadres administratifs de l'université avaient reçu un tract anonyme sous enveloppe. Ce document, d'une page, énumérait cinq arguments contre la dénomination de Marc-Bloch. Certains classiques : le nom *« pas connu du grand public »* d'un *« historien très spécialisé »*, d'autres plus particuliers : *« la pression exercée de l'extérieur »* qui *« n'est pas dans la tradition universitaire »*. Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, et Pierre Deyon, ancien recteur de l'académie, étaient cités, alors que *« la politique doit rester en dehors de nos décisions »*. L'auteur écrivait aussi que *« l'expression* « université Marc-Bloch » *sonne mal »*, en posant la question : *« Et que veut dire l'UMB en alsacien ? »* Enfin, le tract s'interrogeait : *« Est-il vraiment indiqué qu'aujourd'hui une université sur le Rhin se donne le nom d'un homme torturé et assassiné par l'occupant allemand ? C'est presque de la provocation. »*

Le texte a circulé à Strasbourg et provoqué plusieurs réactions. Le 14 juin, Catherine Trautmann s'est indignée de cette prose *« de l'extrême droite (...) anonyme, hypocrite, dont la méthode signe l'œuvre de révisionnistes antisémites car telle est, en dehors des arguments fallacieux, leur seule raison de récuser Marc Bloch »*. Jeudi 16 juin, les élus strasbourgeois devaient apposer une plaque commémorative d'hommage à l'historien, sur un immeuble du quai qui porte son nom.

Ce qui n'empêche pas la municipalité de refuser toute accusation de pression sur l'université : *« Catherine Trautmann a simplement dit que ce nom lui semblait naturel pour une grande université strasbourgeoise »*, note le conseiller municipal et historien Jean-Claude Richez. La ville, d'ailleurs, prévoit, pour la mi-novembre, un colloque sur « Marc Bloch, l'historien, et la cité », dans le cadre des festivités du cinquantième anniversaire de la libération de Strasbourg, avec des historiens de nombreux pays, y compris d'Allemagne.

JACQUES FORTIER

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

Le ministère de la santé va enquêter sur les effets cancérigènes du pyralène

Le ministère de la santé vient de demander à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la Marne de recenser toutes les personnes concernées par l'explosion d'un transformateur au pyralène survenue dans le sous-sol d'un immeuble de Reims le 14 janvier 1985. Dans une enquête publiée le 15 juin, le journal *l'Union de Reims* relate les craintes suscitées par les faits survenus depuis l'accident : trois sapeurs-pompiers de la ville, qui avaient participé aux premiers secours, sont morts d'un cancer. Trois locataires de l'immeuble sont aujourd'hui atteints de cette même maladie, et plusieurs personnes se sont plaintes de maux qui laissent à penser qu'elles ont respiré des émanations toxiques. Or le pyralène, lorsqu'il brûle, dégage de la dioxine et des furanes qui sont considérés comme hautement toxiques. L'enquête de notre confrère démontre que rien, dans cette affaire, n'a été fait dans les règles. Ni les mesures prises immédiatement après l'explosion ni le suivi médical des personnes concernées, qui a été interrompu depuis plusieurs années.- *(Corresp.)*

JUSTICE

Le tribunal administratif de Nantes permet le retour d'un Algérien expulsé

Le tribunal administratif de Nantes a prononcé, mardi 14 juin, le sursis à exécution d'un arrêté d'expulsion pris à l'encontre de Rachid Boukechiche, un Algérien de trente-trois ans. Cette décision permet à M. Boukechiche, qui avait été expulsé en « urgence absolue » le 30 mai 1994, après un séjour de cinq ans en prison pour tentative de meurtre, de revenir en France jusqu'à ce que le tribunal se prononce sur sa demande d'annulation de l'arrêté d'expulsion du ministère de l'intérieur. Les juges de Nantes ont suivi les conclusions du commissaire du gouvernement, qui avait considéré que cet arrêté constituait *« un préjudice difficilement réparable »* pour M. Boukechiche, marié à une Française actuellement enceinte, restée à Nantes, et déjà père d'un enfant de treize ans.

NUCLÉAIRE

Paris, Londres et Tokyo concluent des accords sur les réacteurs-surgénérateurs

Le Japon, la France et la Grande-Bretagne s'apprêtent à renforcer leur coopération en matière de recherche et de développement sur les réacteurs-surgénérateurs. Quatre accords devraient être signés, vendredi 17 juin, à Tokyo, par le Commissariat à l'énergie atomique pour la partie française, la United Kingdom Energy Authority pour la Grande-Bretagne, et, pour le Japon, le Japan Atomic Energy Research Institute, le Central Research Institute of Electric Power Industry, la Japan Atomic Power Company et la Power Reactor and Nuclear Fuels Development Corporation. Ces textes devraient permettre d'échanger des informations sur les projets de surgénérateurs modernes européen (EFR) et japonais (DFBR) et de lancer des études sur certains travaux spécifiques. – *(Corresp.)*

La mortelle rumeur

Un rapport de l'IGAS, une lettre de dénonciation, d'inextricables conflits entre médecins, des personnels hospitaliers traumatisés.

« AVANT DE SUPPRIMER DES LITS DANS LES HÔPITAUX, S'ASSURER QU'ILS SONT INOCCUPÉS. »

PESSIN

ORLÉANS
de notre envoyé spécial

Les derniers étages de ce gros bloc de béton planté aux marches de la Sologne ont-ils vu des chirurgiens trahir la confiance de ceux qui, souffrant, sont venus vers eux ? Ont-ils entendu des médecins décider de « *tuer* » professionnellement leurs confrères ? Une équipe soignante a-t-elle par insouciance, inconscience, ou incompétence laissé mourir certains de ses malades ? Ces questions insupportables sont publiquement posées depuis quelques jours, après l'évocation de décès survenus, disent certains, dans d'étranges circonstances à l'hôpital de La Source. Reproduit le 8 juin par *le Canard enchaîné*, un document de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) fait valoir que, dans cet établissement hospitalier, on a « *laissé deux malades se vider de leur sang* ». Cette horrible situation aurait duré « *pendant une durée de neuf heures trente pour l'un, pendant une durée de douze heures trente pour l'autre* ». « *Ces deux personnes*, ajoute ce document, *étaient arrivées en urgence pour une hémorragie digestive : il n'y avait donc pas d'ambiguïté sur l'urgence, la discipline d'accueil, et, partant, la marche à suivre* ». Ce verdict est-il sans appel ?

Chercher à comprendre, c'est d'abord reprendre les faits médicaux et, le plus fidèlement possible, leur chronologie. Nous avons pu avoir accès aux deux dossiers hospitaliers à l'origine du scandale avant qu'ils ne soient saisis, le mercredi 15 juin, par la police judiciaire, le procureur de la République d'Orléans ayant décidé l'ouverture d'une information judiciaire. Le premier dossier concerne un homme de soixante-quatre ans, arrivé aux urgences du Centre hospitalier régional le 21 septembre 1993, à 14 h 32. Cet homme, diabétique et obèse, était transporté par le SAMU et adressé *a priori* pour un problème d'œdème et d'hypertension artérielle. Ce malade a, dans un premier temps, été mis en observation médicale dans le service des urgences. Cette observation a permis aux deux internes présents de mettre en évidence, outre une anémie, l'apparition d'une chute tensionnelle (11-5) et l'accélération du rythme cardiaque (120 pulsations par minute). On rectifia alors le diagnostic initial pour porter celui d'hémorragie digestive basse et l'on mit en place une transfusion sanguine.

Le malade fut alors transféré vers 18 heures dans le service des soins intensifs de chirurgie C, où un spécialiste de gastro-entérologie pratiqua vers 19 heures une fibroscopie. Cet examen visait à situer l'origine de cette hémorragie. Entretemps, le malade avait déjà reçu cinq culots globulaires. L'ulcère digestif ayant été visualisé (au niveau du bulbe), le spécialiste de gastro-entérologie décida de scléroser la lésion, geste thérapeutique suivant l'identification diagnostique et permettant l'arrêt de l'hémorragie. Aucun problème immédiat n'étant soulevé, le chirurgien de garde fut contacté par téléphone (*voir encadré*). La surveillance du malade devait malheureusement mettre en évidence après 21 heures une brutale chute de tension artérielle, symptôme de la reprise de l'hémorragie digestive. Le malade était alors très vite transféré en réanimation pour être intubé par l'anesthésiste de garde. En dépit d'un massage cardiaque et d'importantes transfusions (15 culots globulaires au total), la mort survenait vers 23 heures.

Obligation de moyens

Le second dossier concerne un femme de soixante-treize ans admise aux urgences de l'hôpital de La Source le 13 décembre 1993, vers 2 heures du matin. Une surveillance répétée de l'équipe soignante et les observations des internes devaient, après avis du chirurgien digestif de garde présent à l'hôpital, conduire les médecins à demander une fibroscopie. Celle-ci ne pouvait être réalisée que le lendemain. Compte tenu de l'absence de symptômes alarmants, on décida de la programmer pour le lendemain, en fin de matinée. La malade fut transfusée avec quatre culots globulaires puis – aucun lit n'étant disponible alors en chirurgie digestive – transférée dans un lit du service voisin, celui de chirurgie orthopédique. Elle fut revue tôt le matin par le chirurgien digestif et les anesthésistes réanimateurs avant leurs interventions chirurgicales programmées du jour. La fibroscopie fut toutefois redemandée au service de gastro-entérologie. Porteuse d'une sonde gastrique, la malade était assise quand elle fut, en fin de matinée, victime d'un malaise. La tension artérielle était alors tombée à 8-5. Et en dépit des soins pratiqués, la mort survint à 13 h 30. Cette femme n'avait pas d'antécédents connus d'ulcère. Depuis l'évocation de l'affaire, sa famille a annoncé son intention de porter plainte.

Ces deux dossiers comportent par ailleurs, comme c'est la règle, l'ensemble des transmissions écrites d'informations entre les différents soignants, médecins ou non, qui ont eu à prendre en charge ces deux malades, ainsi que les éléments chiffrés des divers examens de surveillance et d'investigations diagnostiques. L'obligation de moyens à laquelle est tenu le corps médical a-t-elle été ici prise en défaut ? « *Pour ma part, il n'y a là aucune faute médicale*, nous a déclaré le docteur Dominique Grossetti, chef du service de chirurgie B, qui n'est pas directement mis en cause, mais qui entend pleinement assumer ses responsabilités et assurer la défense de ses deux collaborateurs qui étaient de garde les 21 septembre et 13 décembre. *Bien sûr, comme toujours en matière médicale, on peut discuter. Il y a quelques années, le premier malade aurait sans doute d'emblée été opéré avec tous les risques inhérents à ce type de chirurgie. Mais l'évolution de la technique est telle qu'aujourd'hui on préfère, dans un premier temps, et dans l'intérêt du patient, intervenir de manière moins offensive par fibroscopie et sclérose. Dans le second cas, sans la réduction de lits qui a été effectuée dans ce service, peut-être la malade aurait-elle pu avoir une fibroscopie plus tôt dans la matinée ? Ce sont là des éléments techniques que je souhaite voir pris en compte et analysés par des experts en chirurgie digestive puisqu'une information judiciaire a été ouverte.* »

Le procureur de la République d'Orléans a en effet décidé, mardi 14 juin, l'ouverture d'une information judiciaire « *contre X... du chef d'homicides involontaires avec réquisition d'expertise médicale* ». Cette information fait suite à une enquête préliminaire confiée le 25 mai au SRPJ d'Orléans après communication des observations effectuées par Mme le docteur Blond, médecin inspecteur régional à la direction régionale de l'action sanitaire et sociale (DRASS). Elle coïncide également avec l'émotion soulevée par la publication, dans les colonnes du *Canard enchaîné*, de la note de l'IGAS, évoquant ces deux dossiers.

Chercher à comprendre, c'est, dès lors, reprendre les éléments qui, en amont, ont conduit l'autorité administrative à se saisir de ces questions et à s'intéresser de plus près à ces deux décès. Tout, ici, a commencé par une lettre signée des docteurs Jacques Emer et Jean-Pierre Marchand, les deux chirurgiens du service de chirurgie viscérale C de l'hôpital d'Orléans. Ce document, daté du 5 janvier dernier, fut adressé au directeur du CHR, au président de la commisssion médicale d'établissement, ainsi qu'au directeur régional de l'action sanitaire et sociale. Les deux signataires faisaient notamment état de la « *persistance d'anomalies de fonctionnement en chirurgie viscérale* ». Ils attiraient aussi l'attention sur ces deux dossiers « évoquaient avec force détails de problèmes plus mineurs de statut o de préséance chirurgicale. Cett lettre se terminait par un mystérieu « *Bonne année* » écrit sur une plein page... Elle causa une très vive émo tion chez ceux qui, outre ses destina taires, purent en prendre connais sance. « *Dans la réponse que j'a faite aux deux signataires de c texte, j'explique notamment que le problèmes structurels évoqués étaient connus de la communauté médicale, et faisaient précisément l'objet d'une réorganisation*, nous a expliqué le docteur Coville, président de la commission médicale d'établissement. *D'autre part, à titre personnel, et quels que soient les buts recherchés ou les comptes à régler, j'exprimerai ma consternation devant un tel esprit de délation.* »

Dans les semaines qui suivirent, le docteur Blond rencontra les médecins concernés, puis transmit ses conclusions à l'IGAS, qui, auparavant, avait déjà eu à connaître des problèmes du CHR d'Orléans et des dysfonctionnements dont souffraient de manière ancienne certains des services dans l'organisation de leurs gardes (1). Ni Jean-Paul Guérin, directeur du CHR, ni les médecins directement concernés n'eurent connaissance de ce document. Rien,

M. Douste-Blazy rappelle à l'ordre les médecins de garde

Après avoir rencontré, mercredi 15 juin, le directeur du Centre hospitalier régional d'Orléans, et en réponse à une question écrite posée le même jour à l'Assemblée nationale par Guy Drut (RPR, Seine-et-Marne), Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a indiqué qu'il avait décidé de suspendre la vacation qu'assurait, une fois par semaine, l'un des médecins exerçant par ailleurs en secteur libéral, mis en cause dans l'affaire du CHR d'Orléans. « *Il s'agit là d'une mesure strictement administrative et non d'une sanction médicale*, nous a expliqué M. Douste-Blazy. *La justice est saisie, et il ne m'appartient pas de trancher sur les éventuelles fautes commises. En revanche, il est acquis que ce médecin est arrivé avec un retard de deux heures environ pour prendre sa garde. C'est pourquoi j'ai pris cette décision.* » Plus généralement, le ministre délégué à la santé profite de cette occasion pour rappeler à l'ensemble des praticiens concernés et à tous les directeurs d'établissement hospitalier qu'en matière de gardes, les engagements doivent impérativement être respectés et que, dans le cas contraire, des sanctions seront prises. « *Je serai, sur ce point, très ferme* », ajoute le ministre délégué à la santé.

A Orléans, le docteur Grossetti souligne que son collaborateur suspendu avait été joint par téléphone à 19 h 30 et qu'il s'était fait alors lire par l'interne de garde le compte-rendu de la fibroscopie digestive avec sclérose qui venait d'être pratiquée. Conclusion : l'auteur de cette fibroscopie proposait soit la surveillance pendant une heure du malade avec suivi de l'évolution hémodynamique, soit une intervention chirurgicale. A 21 heures, ce médecin était à l'hôpital. Une heure plus tard, il démarrait une intervention chirurgicale chez une autre malade, une femme de quatre-vingt-douze ans, victime d'une hémorragie digestive grave. L'évolution, rapidement défavorable, de l'état de santé du premier malade n'autorisait plus alors la pratique d'une intervention chirurgicale.

J.Y. N.

La mortelle rume… d'Orléans

Et deux morts. Contre-enquête à l'hôpital d'Orléans

en d'autres termes, ne devait permettre aux collaborateurs du docteur Grossetti, mis en cause dans la lettre des docteurs Emer et Marchand, d'assurer leur défense.

Une situation de plus en plus passionnelle

Comprendre, ici, c'est aussi resituer cette affaire dans le contexte de cet hôpital de près de deux mille lits, dont le personnel est aujourd'hui profondément traumatisé. Un hôpital à la structure atypique, ni centre hospitalo-universitaire, ni centre hospitalier général, mais curieusement centre hospitalier régional, une représentation symptomatique dans la sphère hospitalière de l'écartèlement souvent schizophrénique de la cité orléanaise, entre Paris et les villes occidentales du Bassin ligérien. Beaucoup ont eu à connaître, directement ou non, des conflits très vifs qui opposaient de manière presque chronique certains chirurgiens de l'établissement de La Source, bâtiment construit en dehors de la ville, et à ce titre, se vivant en relative autonomie vis-à-vis de la direction générale, restée, elle, rue Porte-Madeleine, dans l'enceinte du vieil hôpital. Doté d'équipements souvent vétustes, soumis aux nouvelles contraintes budgétaires, ce CHR entreprit à partir de 1990 une vaste et coûteuse entreprise de rénovation avec un plan de 200 millions de francs. Cet argent et cette volonté n'ont pas permis de faire l'économie de tels conflits dont on ne parvient pas à situer avec précision l'origine ou les motivations. Ni un rapport d'audit demandé en 1992 à une société privée, ni le rapport de l'IGAS en 1993, n'ont permis d'analyser et de débrouiller une situation qui devenait, au fil du temps, de plus en plus passionnelle. La chronique retient un violent mouvement collectif d'animosité de l'ensemble des anesthésistes réanimateurs à l'encontre du docteur Emer. Le directeur du CHR chercha alors à éloigner ce dernier de son activité chirurgicale avant d'être, comme il s'y attendait, condamné il y a peu devant le tribunal administratif. Le président de la commission médicale d'établissement rappelle, pour sa part, que la nomination du docteur Emer s'était faite contre l'avis unanime de sa commission, du conseil d'administration et du chef de service de l'époque. Il souligne par ailleurs que, dans ses conclusions, le rapport de l'IGAS de 1993 envisageait, dans ce contexte, l'hypothèse d'une mutation de ce médecin. Beaucoup, enfin, s'interrogent sur les motivations actuelles du docteur Marchand, chirurgien à la compétence reconnue, ancien collaborateur du docteur Grossetti, mais aujourd'hui très proche du docteur Emer, et farouche adversaire de son ancien chef de service. Jusqu'où la tutelle laissera-t-elle se mener un tel combat, alors même qu'elle sait que ces deux médecins sont condamnés par la quasi-totalité de la communauté médicale hospitalière ? *« Je ne souhaite pas, tout comme le docteur Marchand, commenter cette affaire,* nous a expliqué le docteur Emer. *Nous sommes en effet respectueux du code de déontologie et du secret professionnel. »* La commission médicale d'établissement du CHR d'Orléans se réunira en séance spéciale le vendredi 17 juin. Pour le président de cette commission, *« il arrive malheureusement un stade où il devient impossible de gérer les rapports humains. C'est notamment le cas lorsque les problèmes psychologiques et la paranoïa sont omniprésents. »*

JEAN-YVES NAU

(1) Ce rapport IGAS (SA 17 nº 93056) a été rédigé par Mme Moulin et le docteur Lalande. Des extraits en sont donnés dans le rapport annuel 1993 de l'IGAS, qui a été rendu public il y a quelques semaines.

Alors qu'Epifanio Pericolo et Denis Labadie ont été mis hors de cause

Un jeune Toulonnais de vingt-deux ans aurait reconnu être l'assassin de Yann Piat

L'enquête sur l'assassinat de Yann Piat, député (UDF-PR) du Var, a connu, jeudi matin 16 juin, un rebondissement spectaculaire. Alors que les deux hommes longtemps présentés comme les « tueurs présumés » ont été mis hors de cause par le juge toulonnais Thierry Rolland, un nouveau coup de filet policier avait permis, la veille, de placer en garde à vue une quinzaine de personnes interpellées dans le Var par le SRPJ de Marseille. Parmi eux, deux jeunes Toulonnais ont reconnu être les voleurs de la moto qui devait servir aux tueurs. Un troisième, âgé de vingt-deux ans, aurait avoué être l'assassin du député.

Près de quatre mois après l'assassinat du député (UDF-PR) du Var, l'enquête criminelle a progressé de manière décisive. Si les deux hommes longtemps présentés commes les « tueurs à la moto » ont été mis hors de cause, la police judiciaire pense désormais tenir une *« piste très sérieuse »*. Parmi la quinzaine de personnes maintenues jeudi matin en garde à vue, les enquêteurs sont convaincus de détenir les voleurs de la Yamaha 750 rouge utilisée par les assassins de Yann Piat, et, selon toute vraisemblance, les assassins eux-mêmes.

C'est une jeune femme impliquée dans une affaire d'escroquerie qui a, au cours des dernières semaines, livré l'identité précise des voleurs de la moto aux policiers varois. Ces derniers n'ignorent pas que, dans les heures ayant suivi son témoignage, la jeune femme est allée confier aux intéressés qu'elle avait donné leurs noms aux enquêteurs. Ainsi nombre de personnes interpellées mercredi matin s'attendaient-elles à la visite de la PJ. Interrogés à l'hôtel de police de Marseille, les deux jeunes gens, Olivier Tomassone, âgé de dix-neuf ans et Marco Di Caro, âgé de vingt et un ans, tous deux sans profession et résidant à Toulon, ont reconnu leur participation au vol de la Yamaha. L'antivol de la moto a en outre été retrouvé au domicile de l'un d'entre eux.

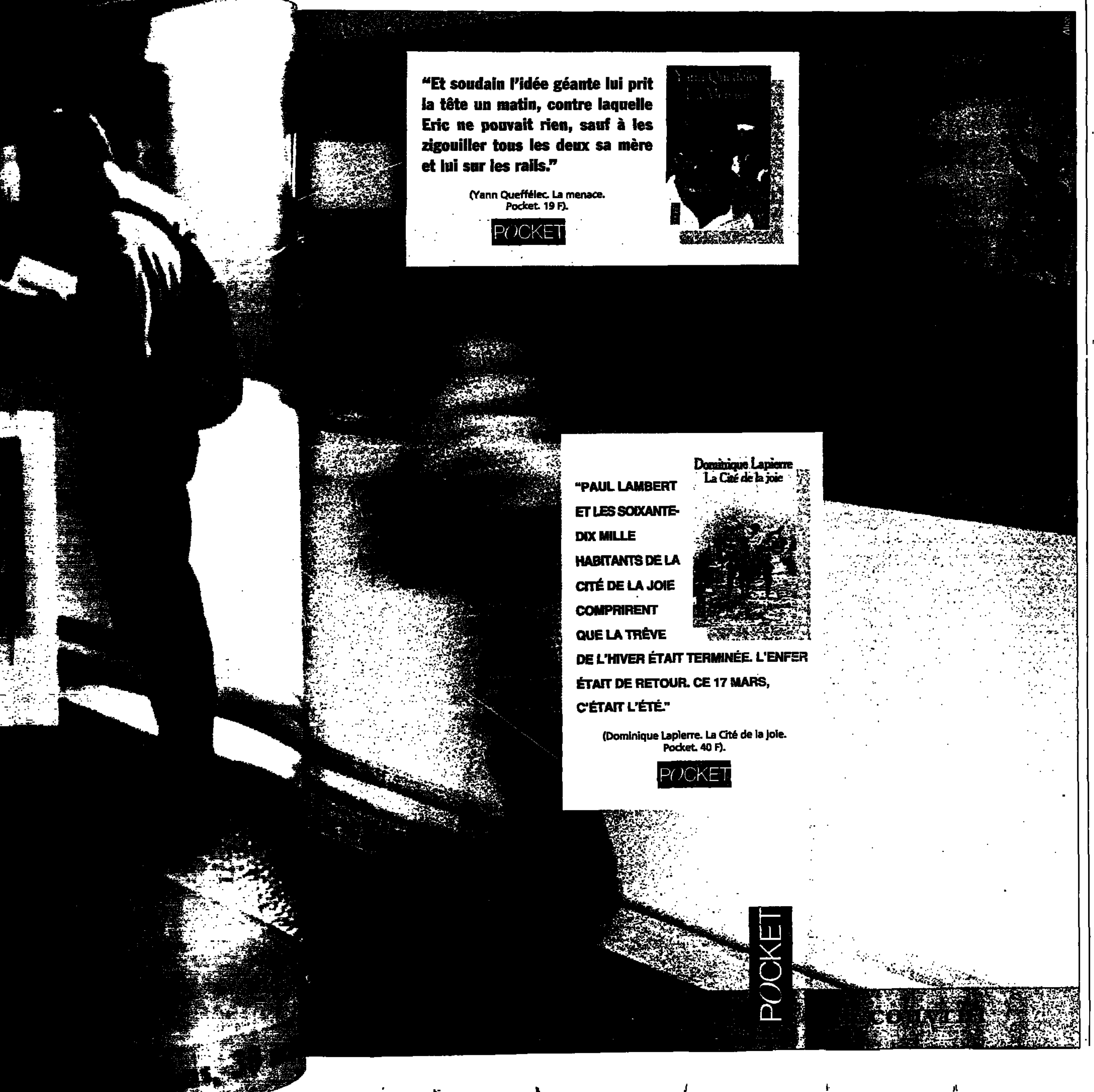
Le monde des petits trafiquants

Les confidences de la jeune femme ont orienté les recherches vers le monde des petits trafiquants ou consommateurs de drogues des environs de Hyères, auquel appartiennent les deux hommes à la moto, comme la plupart des personnes interpellées mercredi. Au nombre des gardés à vue figure ainsi le propriétaire de plusieurs bars de la ville, dont *le Macama*. Cet établissement, situé sur le port de Hyères et réputé être un lieu de rendez-vous de toxicomanes, avait été la cible d'un incendie criminel le 30 mai 1991.

Yann Piat n'avait jamais caché que son engagement public contre le trafic de drogue était notamment motivé par l'histoire personnelle de sa fille aînée, qui fréquenta elle-même les milieux toxicomanes hyérois. Rodolphe Arnaud, le fils du chauffeur de Yann Piat, était lui-même en relation avec l'un des groupes fréquentant régulièrement *le Macama*. Les enquêteurs se demandent s'il aurait pu, à son corps défendant, fournir des indications sur les déplacements du député le jour du meurtre.

Les enquêteurs de la brigade criminelle de Marseille comptaient sur les deux voleurs de la moto, toujours en garde à vue, pour identifier avec certitude, dans les heures à venir, les assassins. Un troisième jeune Varois, âgé de vingt-deux ans, aurait reconnu, jeudi dans la matinée, être l'auteur des coups de feu mortels. Reste à établir l'identité des commanditaires du meurtre de Yann Piat. Les dernières auditions ont en effet renforcé la conviction des enquêteurs : le député du Var a bien été victime d'un meurtre « commandité ».

HERVÉ GATTEGNO et ERICH INCIYAN



A Malte et à Paris

Deux conférences internationales mettent en garde les démocraties à propos de la prolifération de la corruption et du crime organisé

Le développement de la corruption et du crime organisé ont dominé les débats de deux conférences tenues à Malte et à Paris. A La Valette, la capitale maltaise, les ministres de la justice des trente-deux pays membres du conseil de l'Europe, réunis les mardi 14 et mercredi 15 juin, ont prévu de coordonner la lutte contre ce fléau qui « menace gravement la démocratie » en Europe. A Paris, les XXe Journées de l'Institut de criminologie de l'université Panthéon-Assas ont été consacrées, mercredi 15 et jeudi 16 juin, à « la puissance financière des mafias » et à la « menace mondiale » qu'elles font peser sur les économies.

Dans une résolution finale, les ministres de la justice réunis dans la capitale de Malte préconisent la création, au sein du Conseil de l'Europe, d'un groupe de travail multidisciplinaire, chargé notamment d'élaborer une convention internationale de lutte contre la corruption. Ils ont, en outre, souhaité une ratification rapide de la convention du Conseil contre le blanchiment de l'argent. Ce texte, qui date de novembre 1990, n'a été ratifié que par six pays. Le garde des sceaux français, Pierre Méhaignerie, a annoncé que la ratification de la France interviendrait d'ici deux mois.

La gravité de l'enjeu a été soulignée par plusieurs intervenants. *« Aucun des pays* (représentés) *n'est exempt de corruption »*, a souligné le secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, Peter Leuprecht.

A Paris, c'est la prolifération des mafias et le poids croissant de leur puissance financière (celle des milliards du crime, blanchis et réinjectés dans les économies), qui ont retenu l'attention d'une quinzaine de spécialistes mondiaux. Plusieurs orateurs, à commencer par les magistrats italiens chargés de la lutte contre Cosa nostra, la mafia sicilienne, ont souligné le développement des systèmes mafieux, notamment dans l'ancienne URSS, au Canada et en Amérique latine. Un phénomène qui doit beaucoup à la fin de la guerre froide, à la globalisation des économies, aux mouvements massifs de capitaux et à l'opacité du système bancaire.

Sous l'égide de Claude Bébéar, PDG du groupe Axa, qui parrainait cette rencontre, des hommes d'affaires français concernés par la circulation de l'« argent noir », ont abordé la question des liens entre la criminalité organisée, l'économie et les entreprises.

Faire preuve d'une volonté politique

La réunion de Paris, comme celle de La Valette, a illustré l'urgence pour la communauté internationale d'une lutte adaptée aux fléaux conjugués de la corruption et du crime organisé. Reste à traduire les constats et déclarations d'intentions dans les faits. Et d'abord, pour chaque Etat, à faire preuve d'une volonté politique sans laquelle le crime gardera plusieurs longueurs d'avance sur la justice, et, selon le mot du procureur de Palerme, Giancarlo Caselli, *« Cosa nostra restera un modèle fort, un exemple gagnant et un allié de choix pour les autres mafias »* (cartels colombiens, triades chinoises ou yakuzas du Japon).

Ce même magistrat résumait d'ailleurs la situation en déclarant : *« La période historique que nous traversons favorise une internationale du crime. Pour y faire face, il faut qu'il y ait une internationalisation correspondante de la lutte contre le crime organisé »*. Il faut aussi que le dispositif ne soit pas affaibli par les *« trous noirs »* que constituent, trop souvent, les banques et les organismes financiers.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

RECTIFICATIF. – Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans notre série sur les énergies de l'an 2000 (*le Monde* du 14 et du 15 juin), que la centrale bulgare de Kozloduy satisfait à 40 % les besoins en énergie de la Bulgarie. La centrale fournit en réalité 40 % de l'électricité (et non de l'énergie) du pays, comme indiqué dans le corps du deuxième article.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 15 juin 1994

UN ARRÊTÉ

– du 13 mai 1994 portant création d'un comité national de pilotage du programme de dépistage systématique du cancer du sein.

La préparation de la rentrée

Les recalés de la grille de France 3

Henry Chapier est un homme en colère. L'animateur du « Divan » n'a pas digéré la suppression de l'émission hebdomadaire qu'il anime depuis sept ans sur France 3. Lui qui affirme avoir été informé *« hier vers midi, par un coursier »* a choisi de *« ne pas se dégonfler »*. Il proteste. Tout en envisageant d'être présent à la rentrée sur France Télévision si un des projets qu'il affirme avoir soumis aux responsables des programmes, était retenu.

Le célèbre critique de cinéma n'est pas tendre avec les chaînes de service public. Il parle d'*« une télévision de divertissement qui en arrive à concurrencer la Une et à la copier »*, et va jusqu'à évoquer *« une vaste épuration culturelle et artistique »*. *« Je n'ai pas besoin de me défendre,* assure-t-il. *J'ai un parcours, mon image est faite. Je suis un agent du service public, qui a son salaire minimum et sa prime d'ancienneté de 4 000 francs, soit un total de 36 000 francs, à soixante ans. »*

Jean-Pierre Cottet, directeur d'antenne de France 3, a bien sûr une version différente. Henry Chapier a été *« prévenu dès* [son] *arrivée en janvier. « Le Divan » a veilli. Ce n'est plus un événement. »* Tout en rendant hommage à l'intégrité d'Henry Chapier, Jean-Pierre Cottet signale que l'animateur est en contrat jusqu'à son départ en *retraite et qu'il lui a été proposé* de participer à l'harmonisation des magazines au sein de la chaîne.

Au-delà du « cas » Chapier, les tensions montent au fur et à mesure que se construit la grille de rentrée.

« Sans un mot d'explication »

Parmi les recalés, figure également André Bercoff, *« très étonné d'avoir appris que son émission* [« Français si vous parliez »] *ne serait pas reconduite »* , et ce *« sans un mot d'explication »*. L'écrivain, qui regrette la disparition de *« la seule émission qui faisait parler les Français en dehors des échantillonnages des instituts de sondage »* , se dit *« inquiet »* quant au devenir du service public. Jean-Pierre Cottet explique, lui, que l'idée d'une émission-forum est maintenue le matin, mais dans une forme *« plus féminine »*.

Simples accès de mauvaise humeur de la part de quelques aigris ? L'affaire prend davantage d'ampleur si l'on considère que d'autres émissions, et non des moindres, sont également dans le collimateur.

Toujours sur France 3, « Planète chaude » ne sera pas reconduite à la rentrée. Le même sort est réservé à « Du côté de zanzi bar » , pourtant cinq fois primée dans des festivals de télévision. Pour tous les producteurs, c'est la place des documentaires sur France 3 qui est en cause. Le directeur d'antenne nie vigoureusement vouloir porter atteinte à ce genre audiovisuel. Simplement, le budget de « Zanzi bar » sera redéployé sur plusieurs réalisateurs.

Quant aux menaces sur les documentaires, elles sont vaines. Jean-Pierre Cottet indique qu'il veut simplement *« séparer les magazines des documentaires, puis trier dans les magazines, pour mieux mettre en valeur les documentaires »*.

Le directeur d'antenne de France 3 comprend d'autant moins *« les résistances injustifiées »* que, selon lui, les heures consacrées au documentaire seront plus nombreuses à la rentrée. *« Tous ceux qui crient à l'assassinat sont des tartuffes »,* ajoute-t-il. Y aurait-il une carence dans la communication dans la chaine ?

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

Les élections à la Commission de la carte

Stabilité syndicale chez les journalistes

Tous les trois ans, les journalistes élisent leurs pairs à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) , cette commission qui délivre la carte professionnelle après examen des dossiers individuels. Ces élections triennales consituent un « baromètre » des sensibilités syndicales dans la profession. Il affiche, pour le scrutin tenu le 15 juin, une tendance au calme

L'augmentation sensible des inscrits (27 781 contre 26 144 en 1991) et celle des suffrages exprimés (14 146 contre 12 938) , ne perturbe pas une stabilité certaine des principales formations syndicales. Le Syndicat national des journalistes, même si son score s'érode un peu (6 141 voix, soit 43,4 % contre 44,3 % en 1991) , *reste largement en tête avec 4 élus* à la commission de première instance (sur huit). Il rafle également les trois élus à la commission supérieure, et réalise un « grand chelem » avec les 19 élus régionaux. La CFDT garde deux élus à la commission de première instance avec 3003 voix (21,2 % contre 21,1 %) , très légère progression que connait également la CGT (1668 voix, soit 11,8 % contre 11,6 %). FO avec 953 voix progresse de 1,4 point mais n'obtient pas de siège. En revanche, la seule surprise du scrutin est la forte avancée de la CFTC (1552 voix, soit 11 % au lieu de 7 %) , qui lui permet d'obtenir un siège au détriment de la CGC (qui passe de 10,7 % à 5,9 % et 829 voix).

M. C. L

Jean Miot réélu président du Syndicat de la presse parisienne

Jean Miot, président du conseil de surveillance du *Figaro*, a été réélu, mercredi 15 juin, président du Syndicat de la presse parisienne (SPP). Son mandat est de deux ans. Le bureau du SPP a été renouvelé pour la même période.

Il y a un an, lors de son élection à la présidence de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), Jean Miot ayant fait part de son souhait de ne pas voir renouveler son mandat à la tête du SPP, le principe d'une alternance avec un représentant du *Monde* avait été décidé. En raison de son renouvellement, la direction du monde n'a toutefois pas souhaité être candidate pour ce mandat.

Vice-présidente du SPP, Dominique Alduy, directeur général du *Monde*, sera également responsable des dossiers publicité, télévision et Europe, Bernard Villeneuve (*la Tribune-Desfossés*) des problèmes de la distribution et de la vente au numéro, tandis que Roger Alexandre (*Paris-Turf*) et Bernard Villeneuve seront chargés des médias électroniques.

DANS LA PRESSE

La position de Michel Rocard

Libération (Jean-Michel Thénard) : « Liste calamiteuse constituée par les seuls courants, stratégie de campagne défectueuse bâtie sur le seul combat droite-gauche, slogans inintelligibles, ralliement aux intellectuels, l'accumulation pose problème. Comment l'homme du « big bang » a-t-il pu être à ce point à rebours de sa stratégie vantée en février 1993 et se contenter de copier celle, anachronique, du Mitterrand premier secrétaire des années 70 : rassembler le parti en composant avec les courants ? »

Le Quotidien (Philippe Tesson) : « L'écho pathétique que renvoient les propos tenus hier par Michel Rocard devant le bureau national du Parti socialiste ne devraient pas faire sourire les dirigeants de la droite s'ils en étaient tentés. D'abord parce que le spectacle qu'ils offrent du désordre de leurs comportements les oblige à une certaine humilité. Ensuite parce que personne n'a à se féliciter de la décomposition actuelle de la gauche, fût-elle de bonne justice. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « Bête politique : il est des circonstances dans lesquelles il faut oublier ses amis, ses ennemis, leurs pressions et leurs passions. Et ne retenir que la fidélité à soi et à ce qu'on a été. C'est ce que Rocard a fait. Il est des hommes politiques tant accrochés au pouvoir qu'il faut leur faire lâcher prise phalange après phalange. Rocard n'en fait pas partie. C'est peut-être pour cela que son destin risque de contourner la charge suprême ».

L'Humanité (Alain Tremel) : « On le constate, ce qui constitue le plus mauvais résultat électoral du PS depuis 1969 suscite d'importants remous dans un parti qui s'est refusé jusqu'à présent à toute autocritique sérieuse de la politique qu'il a menée à la direction du pays. C'est, bien entendu, aux adhérents du PS qu'il revient de trancher. Il reste que la division, la dispersion des forces qui se réclament de la gauche constituent un handicap pour le combat de tous ceux qui souhaitent de profonds changements dans le pays. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Pendant toute la campagne, Michel Rocard n'a guère parlé. Il a conservé son style soixante-huitard qui sera bientôt aussi facile à nos oreilles que le canadien ancien, et il n'a pas tiré de sa manche une seule idée nouvelle. Mais ainsi vont les choses en France : après trois à quatre heures de criailleries, Michel Rocard se retrouvera dimanche prochain, faute de concurrent, premier secrétaire du PS et rien ne changera. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « En se dépouillant de son statut de candidat naturel des socialistes à la présidentielle et en couchant assez courageusement sa tête sur le billot du prochain conseil national du parti, Michel Rocard a pris le risque de n'y être plus rien après en être devenu contre tous le maître, le risque de voir rayé d'un vote un investissement politique de vingt ans. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « On a l'impression que ce qui plaisait avant aux Français chez Michel Rocard – la morale, la rigueur, la compétence, le parler vrai – est complètement inadapté à ses nouvelles fonctions, c'est-à-dire à un rôle de chef de parti, avec ce que ça implique de sectarisme, et quelque fois d'archaïsme. »

Alain Carignon « s'étonne » des invitations de Jacques Delors aux futures Assises de l'audiovisuel

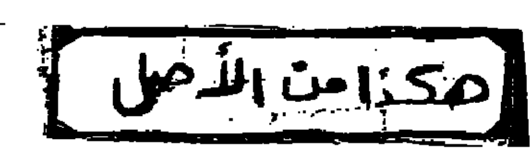
Le ministre de la communication, Alain Carignon, s'est *« étonné »* mercredi 15 juin, devant l'Assemblée nationale, que le président de la Commission européenne, Jacques Delors, ait choisi *« deux personnalités de sensibilité socialiste »*, Jack Lang, ancien ministre socialiste de la culture, et Bernard Miyet, ambassadeur et ex-PDG de la Sofirad, pour assister aux Assises européennes de l'audiovisuel.

Ces Assises, qui auront lieu à Bruxelles du 30 juin au 2 juillet, doivent débattre du Livre vert (*le Monde* du 24 mars et du 9 avril) consacré à l'urgence de bâtir une industrie de programmes audiovisuels en Europe. Ces déclarations de M. Carignon ont été faites en réponse à une question orale du député RPR, Nicole Cathala, qui mettait en cause le choix par Bruxelles. *« On est d'autant plus en droit de s'étonner,* a ajouté M. Carignon, *que c'est le gouvernement Balladur qui a mené la bataille du GATT, ni préparée ni envisagée par le gouvernement précédent. Il y a eu en France en 1993 des élections législatives,* a poursuivi M. Carignon. *J'espère comme vous que la Commission européenne en tiendra compte. »*

[Bernard Miyet avait été chargé par le gouvernement de M. Balladur de suivre les négociations du GATT pour le secteur audiovisuel. Il avait joué un rôle essentiel dans le succès de ces négociations.]

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

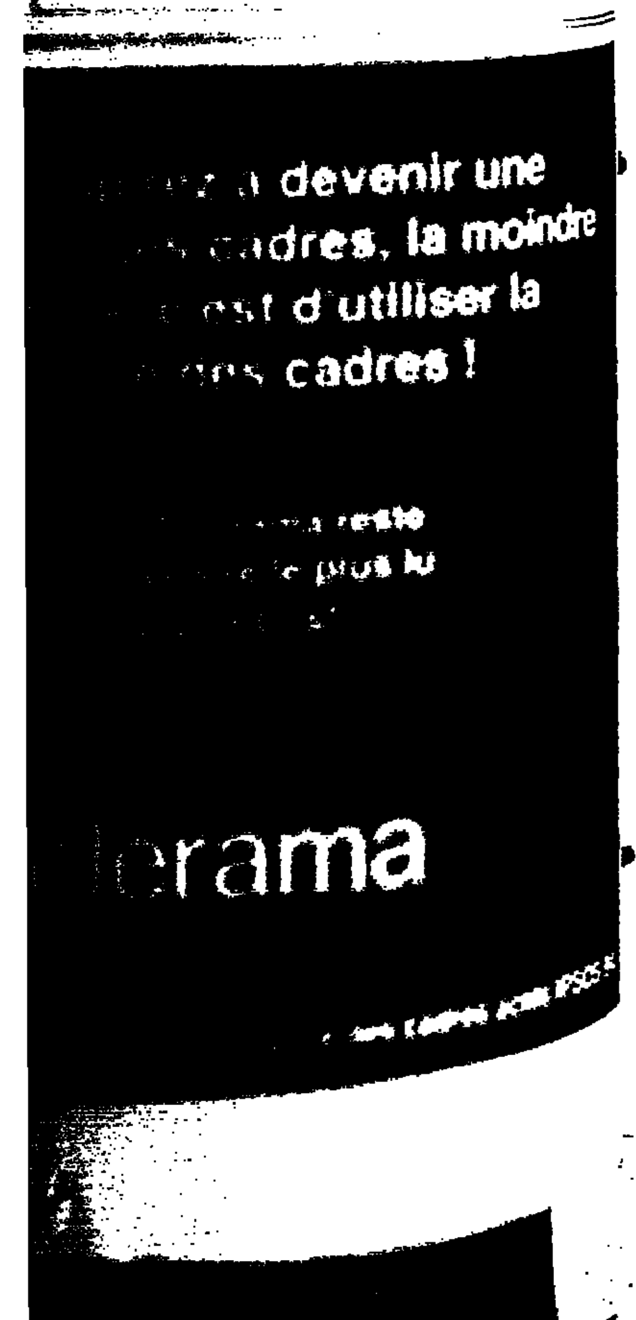




Jean Miot réélu président du syndicat de la presse parisienne

DANS LA PRESSE

La position de Michel Rocard



La World Cup des pionniers

DALLAS

de notre envoyé spécial

Du Connecticut à la Californie, d'hôtels en restaurants, c'est le dernier jeu à la mode pour les étrangers en visite aux Etats-Unis. Un jeu tout simple, un brin moqueur, mais plutôt amusant. Il suffit d'accoster un autochtone, homme ou femme, jeune ou vieux, et de lui poser une question, une seule : *« Savez-vous ce qu'est la Coupe du monde ? »* S'il répond *« non »*, le rire est garanti, mais la partie est perdue : la personne interrogée n'a rien de bien original, puisque 62 % des Américains ignorent que la dite Coupe du monde, la World Cup, est une compétition de *soccer* (le football à onze contre onze et un ballon rond) disputée du 17 juin au 17 juillet dans neuf villes des Etats-Unis. Si, au contraire, elle répond *« oui »*, la partie est gagnée : il s'agit d'un spécimen moins courant, le seul Américain sur trois qui sache à peu près de quoi il retourne.

D'ici à la finale, au Rose Bowl de Pasadena (Los Angeles), de tels sondages ne manqueront pas. L'attitude de l'Amérique profonde à l'égard du plus grand événement sportif de la planète sera disséquée à longueur de reportages et soumise aux railleries des millions de téléspectateurs qui suivront les cinquante-deux matches dans cent quatre-vingt-dix pays (31,2 milliards de personnes en audience cumulée).

L'enjeu de la Coupe du monde réside pourtant dans la conquête de ce pays qui, à en croire une étude datant de 1993, accorde à peu près autant d'importance au *soccer* qu'aux courses de chiens de traîneau. Avec une âme de pionniers, presque de missionnaires, les joueurs des vingt-quatre équipes qualifiées prétendent relever le défi. Quant aux organisateurs, optimistes parce qu'il faut bien l'être, ils se persuadent que tout va pour le mieux. Mais il est permis d'en douter.

« Vingt-deux étrangers dans de drôles de shorts »

World Cup ou pas, le football est en effet une affaire marginale aux Etats-Unis. S'il ne cesse de progresser chez les jeunes, garçons et filles (16,3 millions de pratiquants, dont 3 189 100 licenciés, pour une population de 240 millions d'habitants), il tarde à convaincre le public plus âgé, passionné de base-ball, de basket ou de football américain. En 1990, seul un foyer sur cent avait suivi le Mondiale italien à la télévision.

En fait, le *soccer* est surtout populaire au sein des communautés, notamment chez les Mexicains et les Sud-Américains, qui s'y adonnent en cercles fermés. La fédération américaine, soucieuse de lancer un championnat professionnel de douze clubs en avril 1995, souhaite donc profiter du tournoi mondial pour enraciner définitivement le football au-delà de ces adeptes traditionnels. Un pari audacieux, mais risqué.

Outre l'apathie du grand public et la relative méfiance des chaînes de télévision *(lire encadré)*, les obstacles sont légion.

Le premier de ces obstacles est un autre rendez-vous sportif, essentiel, celui-là, aux yeux des Américains : les matches décisifs de la finale du championnat de basket-ball (NBA) (*le Monde* du 14 juin). A cette concurrence s'ajoute celle de la saison de base-ball, mais aussi l'US Open de golf (16-19 juin). La chaîne ABC, qui retransmettra onze matches de la World Cup, n'a-t-elle pas exigé et obtenu que la rencontre du 18 juin entre les Etats-Unis et la Suisse soit décalée à 11 h 30 du matin pour privilégier les golfeurs ?

Autre obstacle : l'absence d'une sélection nationale de valeur, à même de séduire un pays qui ne souffre que les vainqueurs.

Si l'équipe de 1994 n'atteint pas son objectif minimal – la qualification pour les huitièmes de finales – les rares curieux pourraient rejoindre la foule des indifférents et ignorer la brochure en vente dans les kiosques sous le titre savoureux de *Vingt-deux étrangers dans de drôles de shorts : le guide intelligent du football.*

Des retombées économiques décevantes

Le reste du monde, en dépit de sa fougue d'aventurier, n'est pas au mieux pour oser ce défi historique. Les éliminations de l'Angleterre, de l'Ecosse, du Danemark, du Japon et de la France ont privé le pays hôte de plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. Aussi, certaines villes telles que Dallas ou Washington, peu au fait des choses du ballon rond mais commerçantes averties, commencent-elles à dénoncer l'évident décalage entre les promesses du président du comité d'organisation, Alan Rothenberg, et la réalité des faits. On leur avait promis la *« fièvre de la World Cup »*, des hôtels bondés et des touristes parfois violents (les Anglais), mais toujours dépensiers. Or il n'en est rien. Jamais Coupe du monde n'a réuni autant de pays à faibles possibilités économiques : Nigéria, Bolivie, Maroc, Bulgarie, Russie, Roumanie...

M. Rothenberg a beau affirmé avoir vendu la plupart des 3,6 millions de billets disponibles, quelques stades pourraient sonner le creux du fait des places attribuées à des fédérations ou à des agences de voyages qui n'ont pas pu les revendre, faute d'acquéreurs (1). L'ambiance dans les tribunes devrait s'en ressentir, ce qui ne facilitera bien sûr pas l'entreprise de séduction.

Quant à l'atmosphère dans les villes concernées, elle sera tout autre qu'au Mexique ou en Italie. Dans des métropoles telles que Los Angeles ou Chicago, les fans risquent d'être disséminés, privés des lieux de rassemblement qu'étaient les places romaines ou les bistrots génois de 1990. Seules San-Francisco, ville d'accueil des Brésiliens, New-York (Italie) et Orlando (Pays-Bas, Belgique) devraient ressentir, au premier tour, les frissons de la *« fièvre »* annoncée. Les cabinets d'experts rivalisent déjà pour évaluer les retombées économiques de la compétition pour l'ensemble du pays, mais leurs estimations – de 500 millions à 4 milliards de dollars – traduisent l'ampleur des désillusions redoutées.

Dans l'attente des bilans chiffrés, il reste l'essentiel : le jeu, ce drôle de sport de manchots dont les Américains regrettent souvent qu'il soit *« trop compliqué », « peu spectaculaire »* et *« inadapté à la télévision »*. Là encore, le football a déjà connu moment plus favorable pour assurer sa promotion. Quatre ans après un triste Mondiale italien (2,21 buts par match, le plus faible taux de l'histoire), il n'aborde pas sa « nouvelle frontière » dans les meilleures conditions. Surtout, il manque de stars capables d'épater les novices. Maradona n'est plus qu'un roitelet bedonnant dont les frasques ne réjouissent que les échotiers. Ruud Gullit, le rasta néerlandais, a renoncé au voyage. Son compatriote Marco Van Basten sera également absent, de même que le Français Eric Cantona et l'Anglais Paul Gascoigne...

Malgré les sondages malvenus, les éliminations imprévues, des sélections sans supporters et des vedettes défaillantes, les organisateurs gardent la foi. Ils évoquent les motifs d'espoir : les communautés mexicaine, grecque, irlandaise ou italienne qui rempliront certains stades (Italie-Irlande à New York !) ; la présence, tout de même, d'une poignée de stars actuelles (le Brésilien Romario, l'Italien Baggio...) ou futures (le Colombien Asprilla) ; la perspective de surprises avec le Nigéria, la Colombie ou la Norvège ; les valeurs sûres, l'Allemagne, tenante du titre, ou le Brésil, favori des pronostiqueurs...

Plus avant, au-delà de ce mois de tournoi, ils misent sur l'avenir et les millions de jeunes pratiquants. Les universités, les écoles, les collèges fourmillent d'équipes masculines et féminines (2). Le foot, dans sa version européenne, est désormais le sport le plus populaire, après le basket, chez les moins de douze ans. Une Coupe du monde réussie renforcerait cette tendance. Même si les sceptiques sont encore beaucoup plus nombreux que les optimistes, la France, prochain organisateur, a tout intérêt au succès de la World Cup. En 1998, elle serait alors en position de force pour vendre aux télévisions américaines un événement qu'elles accueillent cette année comme l'ensemble du pays : sans grand enthousiasme.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Les prix des places s'échelonnent entre 135 à 2 600 francs (finale). De nombreux étrangers, qui avaient réservé leurs places des mois à l'avance, se plaignent d'erreurs dans l'attribution de ces billets. Selon les organisateurs, au moins 39 matches sur 52 se joueront à guichets fermés. Les stades sont d'une capacité de 56 500 (Washington) à 102 000 (Los Angeles, Pasadena) places. L'un d'eux, le Silverdome de Detroit (77 000), est entièrement couvert.

(2) La sélection des Etats-Unis a remporté le championnat du monde féminin en 1991. Plus d'un pratiquant régulier sur trois est une femme. C'est le cas de Chelsea Clinton, la fille du président américain qui devrait assister au match d'ouverture à Chicago.

LES SIX GROUPES :

GROUPE A : ÉTATS-UNIS, SUISSE, COLOMBIE, ROUMANIE	GROUPE B : BRÉSIL, RUSSIE, CAMEROUN, SUÈDE
GROUPE C : ALLEMAGNE, BOLIVIE, ESPAGNE, CORÉE DU SUD	GROUPE D : ARGENTINE, GRÈCE, NIGERIA, BULGARIE
GROUPE E : ITALIE, IRLANDE, NORVÈGE, MEXIQUE	GROUPE F : BELGIQUE, MAROC, PAYS-BAS, A. SAOUDITE

CHICAGO – SOLDIER FIELD – capacité : 63 117 places – 1er tour (groupes C et D) : matches les : 17, 21, 26 et 27 juin – 8es de finale le 2 juillet

DETROIT – PONTIAC SILVERDOME – capacité : 77 557 places – 1er tour (groupes A et B) : matches les : 18, 22, 24 et 28 juin

BOSTON – FOXLORO STADIUM – capacité : 53 644 places – 1er tour (groupes C et D) : matches les : 21, 23, 25 et 30 juin – 8es de finale le 5 juillet – 1/4 de finale le 9 juillet

NEW YORK – GIANT STADIUM – capacité : 75 338 places – 1er tour (groupes E et F) : matches les : 18, 23, 25 et 28 juin – 8es de finale le 5 juillet – 1/4 de finale le 10 juillet – 1/2 finale le 13 juillet

WASHINGTON – RFK STADIUM – capacité : 53 142 places – 1er tour (groupes E et F) : matches les : 19, 20, 28 et 29 juin – 8es de finale le 2 juillet

SAN - FRANCISCO – STANFORD STADIUM – capacité : 80 906 places – 1er tour (groupes A et B) : matches les : 20, 24, 26 et 28 juin – 8es de finale le 4 juillet – 1/4 de finale le 10 juillet

LOS ANGELES – ROSE BOWL – capacité : 91 794 places – 1er tour (groupes A et B) : matches les : 18, 19, 22 et 26 juin – 8es de finale le 3 juillet – 1/2 finale le 13 juillet – match de classement le : 16 juillet – finale le 17 juillet

DALLAS – COTTON BOWL – capacité : 63 998 places – 1er tour (groupes C et D) : matches les : 17, 21, 27 et 30 juin – 8es de finale le 3 juillet – 1/4 de finale le 9 juillet

ORLANDO – CITRUS BOWL – capacité : 61 219 places – 1er tour (groupes E et F) : matches les : 19, 24, 25 et 29 juin – 8es de finale le 4 juillet

La télé, dernière chance pour le « soccer »

DALLAS

de notre envoyé spécial

La couverture de l'hebdomadaire *Newsweek*, des pages entières dans *USA Today*, des enquêtes quotidiennes dans le *Dallas Morning News*... La presse américaine, un moment suspectée de réticence à l'égard de la World Cup, est entrée dans le match sur le tard, mais d'un bon pied.

Les grands journaux consacrent pour la plupart une place assez importante à cet événement, dont ils répètent à leurs lecteurs incrédules qu'il est *« le plus populaire du monde »*, avant de décortiquer, schémas à l'appui, la règle du hors-jeu ou le rôle des défenseurs latéraux. Basket et base-ball gardent la priorité, mais le *soccer* et ses vedettes, en particulier l'Italien Roberto Baggio, n'ont jamais eu droit à tant d'honneurs aux Etats-Unis.

Les journalistes américains, même s'ils s'avouent encore sceptiques quant aux chances d'implantation durable du *soccer* dans leur pays, sont en fait contraints de suivre le mouvement. Comme leurs lecteurs, ils commencent à mesurer l'impact médiatique d'une telle compétition. Sept mille journalistes et techniciens (TV ou radio) vont assurer la couverture du tournoi à destination de 190 pays. A l'intérieur même des Etats-Unis, les journaux des différentes communautés se mobilisent. C'est le cas de *la Opinion*, le quotidien hispanique de Los Angeles, ou encore de l'*Irish Voice* et de l'*Irish Echo*, les publications irlandaises de New-York.

Mais la réussite de la Coupe du monde, donc l'avenir du football dans ce pays, passe avant tout par la télévision. Selon le dernier sondage en date, commandé au début du mois de juin par *USA Today* et la chaîne d'information continue CNN, seulement 11 % des personnes interrogées souhaitaient voir *« autant de matches que possible »* sur le petit écran, 27 % d'entre elles envisageaient de suivre *« un peu »* la Coupe du monde et 61 % déclaraient s'en désintéresser *« complètement »*.

Un espoir de 11 % d'audience

Onze rencontres seront diffusées sur la chaîne généraliste ABC et les autres sur une chaîne thématique diffusée par câble et satellite ESPN et Univision, un *network* hispanophone basé à Miami. *« C'est la dernière chance pour le* soccer *de devenir un sport majeur dans ce pays et, dans une large mesure, cela dépend de la TV »*, expliquait récemment Jim McKay, commentateur d'ABC. *« Un taux d'audience de 11 % serait fantastique »*, prévenait de son côté Alan Rothenberg, président du comité d'organisation.

Il reste à savoir si les téléspectateurs pourront être devant leur poste à l'heure voulue. Les horaires des matches, s'ils permettent des retransmissions à peu près acceptables en Europe, ne facilitent pas les succès d'audience aux Etats-Unis. Certains matches auront lieu à 12 h 30 (heure américaine), d'autres à 14 heures ou 16 heures.

ABC et ESPN, chaînes anglophones, se demandent déjà comment elles vont faire pour retenir des téléspectateurs qui ont tendance à « zapper » ou à se lasser à la vue d'un sport qui ne ménage pas de fréquents temps de repos, à l'inverse de son cousin, le football américain. En cas d'audiences catastrophiques (moins de 5 % selon un responsable de ABC), elles pourront toujours se dire qu'elles ont acquis les droits de retransmission pour seulement 11 millions de dollars, un investissement bien modeste en comparaison des 456 millions de dollars que NBC devrait débourser pour obtenir les droits des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996.

Ph. Br.

A LA TÉLÉVISION

GROUPES	STADES	JUIN – PREMIER TOUR (en grisé, matches retransmis en différé)														JUILLET – HUITIÈMES DE FINALE				QUARTS DE FINALE		DEMI-FINALE	3e PLACE	FINALE
		17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	2	3	4	5	9	10	13	16	17
A - B	LOS ANGELES		1 h 30 TF1 Colomb.-Roum.	1 h 30 FR2 Camer.-Suède			1 h 30 FR2 Et.-Unis-Colomb.				22 h 00 FR3 Et.-Unis-Roum.						22 h 30 TF1 1er A - 3e C/D/E					1 h 30 FR2	21h 30 TF1	21h 30 FR2
A - B	SAN - FRANCISCO				22 h 00 TF1 Brésil - Russie				22 h 00 FR2 Brésil - Camer.		[illegible] FR2 Suisse-Colomb.		[illegible] TF1 Russie-Camer.					21 h 30 FR3 1er B - 3e A/C/D			21 h 30 FR3			
A - B	DETROIT		17 h 30 TF1 Et.-Unis - Suisse				22 h 00 FR3 Suisse - Roum.		1 h 30 FR2 Russie - Suède				22 h 00 TF1 Brésil - Suède											
C - D	CHICAGO	21 h 00 TF1 All.-Bolivie				22 h 00 FR2 All. - Espagne					18 h 30 FR2 Grèce - Bulgarie	22 h 00 TF1 Bolivie - Espagne				19 h 00 TF1 1er C - 3e A/B/F								
C - D	BOSTON					18 h 30 FR2 Argent.-Grèce		1h 30 TF1 Bolivie - Corée-Sud		22 h 00 FR3 Argent. - Nigéria					[illegible] TF1 Grèce-Nigéria				19 h 00 FR2 1er D - 3e B/E/F	18 h 00 FR2				
C - D	DALLAS	1 h 30 FR2 Espagne-Corée-Sud				1 h 30 FR2 Nigéria - Bulgarie						[illegible] TF1 All.-Corée-Sud			01 h 30 TF1 Argent.-Bulgarie		19 h 00 FR2 2e F - 2e B			21 h 30 TF1				
E - F	NEW - YORK		22 h 00 FR3 Italie - Irlande					22 h 00 TF1 Italie - Norvège		20 h 30 FR3 Maroc-A.saoud.			20 h 30 FR3 Irlande-Norvège						22 h 30 TF1 1er E - 2e D		18 h 00 TF1	22 h 00 TF1		
E - F	ORLANDO			18 h 30 FR2 Belg. - Maroc					18 h 30 FR2 Irlande - Mexique	18 h 30 TF1 Belg. - Pays-B.				18 h 30 FR2 Maroc - Pays-B.				18 h 00 TF1 1er F - 2e E						
E - F	WASHINGTON			22 h 00 FR3 Norv.-Mexique	1 h 30 TF1 Pays-B.-A.saoud.								18 h 30 TF1 Italie - Mexique	20 h 30 FR3 Belg.-A.saoud.		22 h 30 FR3 2e C - 2e A		(Tous les horaires sont en heure française.)						

Les turbulences du marché de l'art

Les comptes fantastiques d'un galeriste parisien

Jacques Melki, un des principaux marchands de tableaux de Paris, spécialiste de Poliakoff et de Dubuffet, a quitté Paris, il y a près d'un an, laissant derrière lui une dette de 343 millions de francs. Ses créanciers sont en majorité des banques, mais aussi des collectionneurs privés, des galeries et le Trésor public.

■ TRÉSOR PUBLIC. Jacques Melki possédait un compte débiteur auprès du Trésor public qui s'est élevé jusqu'à 25 millions de francs, aujourd'hui ramené à 12 millions de francs. Un fonctionnaire du Trésor a enfreint par deux fois les règles en vigueur en autorisant un découvert et en donnant son aval à des traites. Cette affaire lèse des particuliers et jette une ombre sur une administration réputée pour sa rigueur.

■ MARCHÉ DE L'ART. Le succès puis la chute de Jacques Melki sont exemplaires de l'euphorie qui a gagné le marché de l'art à la fin des années 80, puis de son marasme, après la guerre du Golfe. Comme pour l'immobilier, des banques ont contribué à l'inflation du marché et ont participé à la déconfiture du marchand de la rue de Seine.

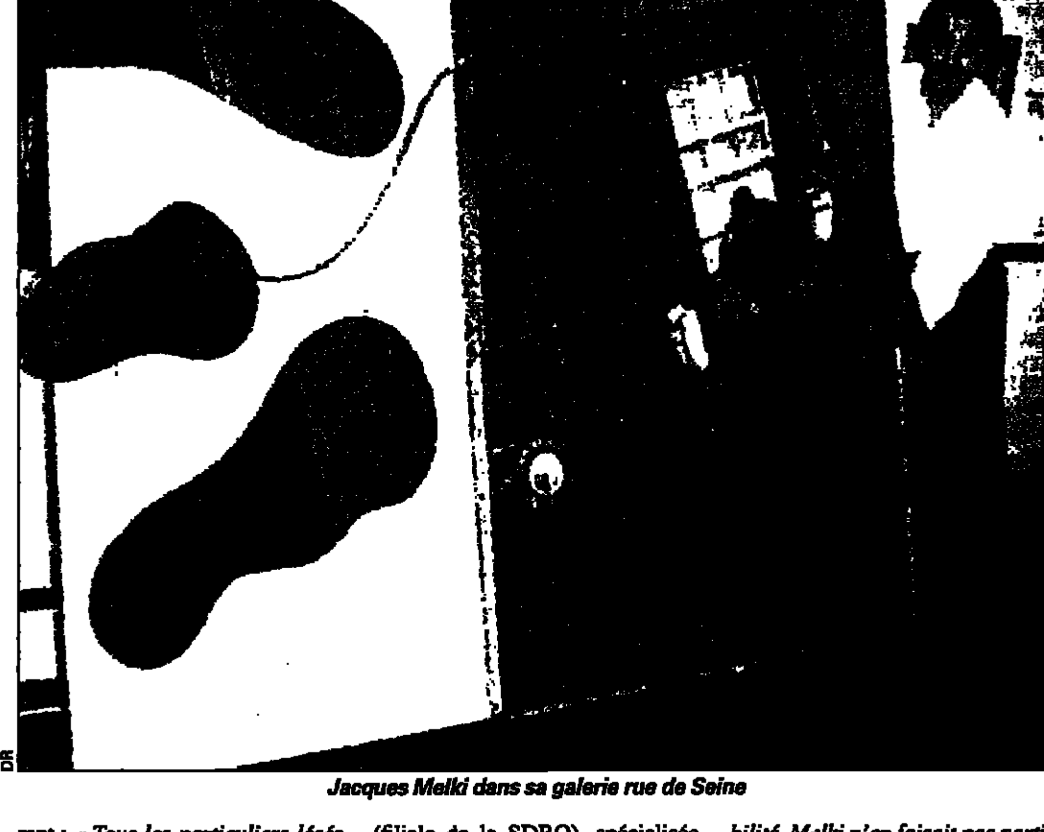
« Je préfère avoir une mauvaise image et rester vivant qu'une bonne image et être mort. » Le marchand de tableaux Jacques Melki use abondamment du téléphone. D'où appelle-t-il ? L'écho plaide pour un pays lointain. Du Paraguay, comme on le dit dans le milieu des galeries d'art ? D'Argentine ? De Suisse ? Ou simplement de France ?

Jacques Melki, quarante-neuf ans, l'un des plus *« gros »* courtiers en art de France, spécialiste des œuvres de Poliakoff et de Dubuffet, a quitté Paris il y a près d'un an, *« le 20 août 1993 »*. Le galeriste de la rue de Seine – on y dénombre 55 galeries – sait que sa fuite fait jaser la profession. Chacun a entendu parler d'une traite non honorée, de collectionneurs floués, de comptes bancaires au rouge vif. Jacques Melki aurait fui la justice, ses créanciers, les banques, le Trésor... *« J'ai des problèmes d'argent,* reconnaît-il, *mais je n'ai pas fui pour cette raison car j'ai toujours remboursé mes dettes. J'ai dû me réfugier à l'étranger pour me protéger des menaces physiques dont j'ai fait l'objet de la part de truands dûment téléguidés. »*

Une chose est certaine. Après le dépôt de bilan de la galerie en septembre 1993, le trou financier constaté par Isabelle Didier, chargée de la liquidation judiciaire, deux mois plus tard, est impressionnant : 343 millions de francs, dont les deux tiers dus à des banques qui, grisées par l'euphorie du marché de l'art à la fin des années 80 (comme dans l'immobilier), ont amplifié la déconfiture du marchand. Jacques Melki doit également 30 millions de francs à des particuliers qui lui ont vendu leurs tableaux sans avoir été payés, 10 millions de francs à trois galeries de la rue de Seine (Seroussi, Vallois et Lansberg) et à une galerie suisse (Varenne), et 12 millions de francs au Trésor public *(lire encadré)*.

La *« disparition »* du marchand a d'abord fait naître des rumeurs : il aurait caché des œuvres en Suisse. Le stock de tableaux de Jacques Melki était estimé avant sa fuite à *« 170 millions de francs,* affirme Isabelle Didier, *mais nous avons trouvé dans son inventaire – fort incomplet au demeurant – l'équivalent de 10 millions de francs en tableaux. C'est donc bien 160 millions de francs de tableaux qui sont partis dans la nature »*.

« Faux », se défend l'intéressé, tout en reconnaissant avoir donné en gage aux banques des toiles qui ne lui appartenaient pas. Il rétorque que *« 50 millions de francs de tableaux sont dans les soutes des banques, notamment à l'Union de banques à Paris et à la SDBO, une filiale du Crédit lyonnais. D'autres toiles sont bloquées chez des usuriers, d'autres sont confiées à des particuliers et à des galeries. Soit un total de 80 millions de francs en tableaux. J'ai dû vendre le reste pour payer 110 millions de francs d'aggios »*.



Jacques Melki dans sa galerie rue de Seine

Ces déclarations ne convainquent pas Isabelle Didier, qui doit d'abord résoudre le casse-tête des propriétaires des tableaux volatilisés. Dix-huit *« victimes »* se sont manifestées auprès du liquidateur judiciaire pour revendiquer cinquante-quatre tableaux et sculptures que Jacques Melki leur a achetés sans les régler. *« Le galeriste avait la fâcheuse habitude de vendre des tableaux sans informer leur propriétaire »*, explique Patrick Gruselle, avocat d'un plaignant et du Comité des galeries d'art. La liste de ces tableaux est impressionnante : Braque, Bonnard, Magnelli, Fautrier, Soulages, Tanguy, Hartung, Dubuffet, Poliakoff, Léger, de Staël, Picabia... Un particulier estime sa dette à 20 millions de francs, un autre à 6,5 millions...

Robert X., quatre-vingts ans, collectionneur depuis trente ans, est l'une des *« victimes »* de Jacques Melki. *« Il me doit cinq tableaux estimés à 12,7 millions de francs (Poliakoff, Magnelli, Dubuffet. »)* Il affirme avoir déposé certaines de ces œuvres pour qu'elles soient vendues, d'autres simplement pour être exposées. *« Quand je suis rentré de vacances, en septembre dernier, je suis passé à la galerie mais j'ai trouvé porte close. Jacques Melki m'a alors téléphoné pour me dire de ne pas m'inquiéter, que les banques l'ont contraint à vendre mes tableaux, mais que je les retrouverai ou que je serai payé. Mon problème est que je possède bien les titres de propriété de ces tableaux mais que je ne peux prouver qu'ils étaient déposés chez Melki. »* Pourquoi une telle légèreté ? *« Je lui ai trop fait confiance, c'est mon défaut. »*

« Je lui ai trop fait confiance »

Pour l'avocat d'une des « victimes », *« Jacques Melki était un séducteur qui n'avait pas son pareil pour embobiner des collectionneurs âgés et se faire de la trésorerie sur leur dos »*. Un autre affirme que *« la facture est sûrement plus lourde : les collectionneurs ne veulent pas que leurs malheurs s'ébruitent, quitte à perdre pas mal d'argent »*.

Mais ces dix-huit victimes sont-elles vraiment les propriétaires des tableaux ? Rien n'est moins sûr. *« Cinq personnes revendiquent un même tableau qui est par ailleurs gagé dans une banque,* explique Isabelle Didier, *il est donc difficile de s'y retrouver. »* Le marchand, s'il reconnait sa dette envers les particuliers, réfute une partie des plaintes et ne parle que d'une dizaine de tableaux en cause. Pour y voir plus clair, un expert doit définir prochainement les plaignants irréfutables. *« Des propriétaires de bonne foi ne reverront pas leurs biens, car beaucoup d'opérations se faisaient sur la seule base de la confiance »*, explique Isabelle Didier. Pour sa part, Jacques Melki se veut rassurant : *« Tous les particuliers lésés récupéreront ce que je leur dois. »* Quand ? Il dit attendre la reprise du marché et finit par répondre : *« Ce sont des dettes extravagantes dans un métier extravagant et qui seront réglées de façon extravagante. »*

Au-delà des particuliers lésés, il y a un mécanisme mis en place avec les banques qui a creusé le compte Melki. *« J'ai été stupéfait par le nombre de créanciers, – notamment les banques, apparu au moment du dépôt de bilan »*, avoue ce banquier, qui reconnaît à son débiteur de véritables compétences dans la technique de la dissimulation.

Cavalerie sur chèques

Jacques Melki n'en est pas à ses premières difficultés. Voilà une dizaine d'années, il avait été mis en règlement judiciaire. Parvenant à honorer ses dettes, il repartait et profitait alors de l'essor du marché, à la fin des années 80. Mais lorsque la tendance s'inversa brutalement, au lendemain de la guerre du Golfe, en 1991, les pertes furent d'autant plus fortes que les fonds investis étaient importants.

Pour tenter de se « refaire », Jacques Melki eut recours à la technique dite de cavalerie sur chèques : elle consiste à prélever sur un compte pour combler les trous d'un autre compte et ainsi de suite. Pour la seule année 1991, alors que le chiffre d'affaires de sa société Segame représentait 287 millions de francs, le total des mouvements financiers (débit-crédit) dans ses six banques dépassait les 3 milliards de francs...

Les deux tiers du passif (343 millions de francs) sont réclamés par une douzaine d'établissements financiers aussi divers que la Banque Colbert, la Banque de la Cité, la BGC (filiale de la Banco di Roma), Indosuez, la Banque Pallas Stern, la Banque scandinave en Suisse, la BPFI, la Compagnie financière Edmond de Rothschild, le CEPME, la Monte Paschi Banque, la SDBO ou l'UBP. Toutes ces banques n'ont pas joué le même rôle. Les créanciers les plus importants, la BGC et la SDBO, avec des montants respectifs de 67,5 et 57,5 millions de francs, paraissent avoir été très proches de Jacques Melki. Ce dernier leur reproche d'ailleurs de l'avoir lâché. *« Si les banques n'avaient pas agi comme des bulldozers, j'aurais surmonté la crise. »*

La BGC et la SDBO se sont associées à ce galeriste pour profiter de son savoir-faire. D'un côté, la galerie trouvait les fonds nécessaires pour se développer, de l'autre, des banques profitaient par cet intermédiaire de la croissance du marché de l'art. Mais les techniques variaient. Selon Jacques Melki, la BGC faisait des avances avant nantissement d'argent et laissait les tableaux dans la galerie.

La convention passée par le marchand en 1990 avec Occipar (filiale de la SDBO), spécialisée dans la commercialisation d'œuvres d'art, reposait sur une démarche en trois temps : Segame (la société de Jacques Melki) trouve les tableaux qui sont achetés par Occipar. Les œuvres sont exposées dans la galerie de la rue de Seine. Au bout de six mois minimum, ces peintures sont revendues à Segame, à son prix d'achat majoré d'un taux d'intérêt variable. A Segame de les revendre ensuite plus cher pour dégager un profit.

Cette spirale de prix n'est efficace qu'en période de fortes hausses des cours, surtout si les taux d'intérêt demandés par Occipar sont importants. Selon Gilles Willam Goldnadel et Corinne Champagner Katz, avocats de Jacques Melki, qui s'appuient sur un rapport d'expertise, ce taux aurait été de 20 % sur six mois ; il aurait atteint 27 % lors d'une revente au douzième mois et 28,16 % au dix-huitième mois. Ce qui s'apparente à des taux usuraires.

Avec la crise, ces montages sont apparus à hauts risques, Melki ne pouvant remplir ses engagements. Dans les deux banques, les responsables ont été écartés. La BGC se refuse à tout commentaire, *« ayant pour principe de ne jamais parler de ses clients »*. La SDBO affirme avoir *« remis de l'ordre dans ce dossier dès juin 1991 »*. Amer, Jacques Melki affirme que cette banque *« est venue chercher vingt tableaux pour les placer dans une autre galerie »*. Tout en contestant le nombre des pièces, la SDBO reconnaît avoir retiré des toiles pour les exposer ailleurs.

« Un fantastique pouvoir de séduction »

C'est un peu par hasard que la Banque Colbert se retrouve créancière dans cette affaire pour un montant de 30 millions de francs. Un particulier avait déposé des tableaux à la galerie avec un mandat de vente et affecté le produit de cette cession à une dette envers cet organisme financier. Le marché de l'art s'est effondré, la galerie a fermé et les tableaux se sont envolés...

« Les banquiers ont été un peu légers dans cette affaire. Ils ont été sous le charme de Melki, personnage d'autant plus sympathique qu'il a besoin de vous », reconnaissent les spécialistes du dossier. D'autant que l'homme de l'art joue parfaitement son rôle de victime. Mais la victime oublie que personne ne l'a obligée à signer des conventions et surtout à partir avec un stock de tableaux.

Quant aux galeristes, ils sont divisés sur le cas Melki. *« Comment ne pas faire confiance à quelqu'un qui a organisé les plus belles expositions consacrées à Magnelli, Poliakoff, ou Dubuffet, et qui était en liaison avec le monde entier ? »*, interroge Pascal Lansberg, un des créanciers impayés. Au Comité des galeries d'art (cent cinquante membres), on remarque que *« l'on choisit ses membres en fonction de l'honorabilité. Melki n'en faisait pas partie et il est hors de question qu'il y mette les pieds »*. Beaucoup voient surtout *« un mauvais coup de plus porté au marché de l'art »*.

Rue de Seine, on pense que *« l'euphorie du marché de l'art est monté à la tête de ce commerçant très réglo, qui s'est fait tout seul, avec un œil excellent, un goût réel pour l'art, un fantastique pouvoir de séduction, mais un peu mégalomane »*. L'évolution de son chiffre d'affaires raconte brièvement son histoire : 14 millions de francs en 1985, 287 millions de francs en 1991, 40 millions de francs en 1992... *« J'étais un moment la première galerie de France »*, affirme le marchand, qui a alors acquis un appartement triplex d'une valeur de 13,5 millions de francs dans le quartier Saint-Michel à Paris. Appartement aujourd'hui hypothéqué.

Les avocats de Jacques Melki cherchent maintenant à faire annuler le passif des banques, jugeant qu'elles sont *« co-responsables de sa situation »*. Le marchand en cavale attend que le marché se redresse pour éponger ses créances vis-à-vis des particuliers, ceux qu'ils considèrent comme les *« seules victimes »*. Il pense *« rentrer en France dès septembre »*. Mais sa galerie (500 mètres carrés) est à vendre pour 6 millions de francs. En attendant, des plaintes pénales commencent à arriver. Elles pourraient s'accumuler si les différents créanciers ne retrouvent pas rapidement leurs tableaux et leurs créances.

DOMINIQUE GALLOIS et MICHEL GUERRIN

Les « vrais faux » du Trésor

Un compte débiteur au Trésor allant jusqu'à 25 millions de francs, des traites garanties par la Recette générale des finances de Paris refusées lors de leur présentation car considérées comme des *« vrais faux »*, un jugement du tribunal de commerce du 4 mai 1994 déboutant les plaignants particuliers ou les banques... Cet épisode de la rocambolesque affaire Melki est sans doute le plus grave, car non seulement il lèse des créanciers mais il porte atteinte à l'image d'une administration réputée pour sa rigueur.

Tout commence au cours de l'année 1992. Le galeriste est à la recherche de fonds pour affronter la chute du marché de l'art. Disposant d'un compte au Trésor, rue de l'Université à Paris, il l'utilise pour sa société Ségame. Sur un tel compte, les découverts sont strictement interdits. Les volumes étant importants, ses mouvements sont suivis par le service de dépôts de fonds particuliers installé à la recette générale des finances, rue Scribe, et plus particulièrement par son responsable, M. Edouard. Pour des raisons encore inexpliquées, cet inspecteur du Trésor enfreindra par deux fois les règles en autorisant un découvert et en donnant son aval à des traites.

Ainsi, en janvier 1993, Jacques Melki envisage d'acquérir auprès de la Galerie Seroussi des tableaux pour un montant de 7 millions de francs. Il propose de payer à crédit et lui remet quatre lettres de change d'un montant de 1,75 million de francs chacune à des échéances diverses. Toutes ont la mention *« bon pour provision à l'échéance pour la société Segame »*, accompagnée de la signature de l'inspecteur du Trésor et le cachet de la recette générale des finances. Rien ne semble illégal dans cette opération. Au contraire, comme le raconte Yoram Leker, avocat de Natalie Seroussi, le sentiment est favorable en raison de la qualité de la signature : *« Voilà quelqu'un dont il est difficile d'imaginer que le compte est sans provision. »* Et ce d'autant plus qu'une première traite analogue d'un montant moindre (481 500 F) est réglée sans problème peu de temps après, le 2 février 1993.

La déconvenue sera totale lorsque les autres mises en paiement seront rejetées pour insuffisance de provision. Cette galerie ne sera pas la seule dans cette situation. S'y retrouve notamment la Banque scandinave en Suisse par le biais d'un de ses clients.

Rue Scribe, ces écritures jugées illégales seront découvertes, lors de la mise en paiement de la première traite, en janvier 1993. A l'époque, MM. Melki et Edouard assurent que ce type de lettre est unique. Au fil du temps, il n'en arrivera pas moins d'une douzaine... Le receveur général des finances, Guy Vidal, dépose plainte pour escroquerie, faux et usage de faux contre l'inspecteur du Trésor pour avoir avalisé les traites. Ce fonctionnaire sera révoqué.

Bataille d'experts

Etant, comme tout trésorier-payeur général, responsable sur ses biens propres, Guy Vidal demandera à Jacques Melki de rembourser son découvert qui atteignait 25 millions de francs. Il le réduira de moitié en vendant des tableaux avant de s'enfuir. *« C'est une affaire malheureusement grave mais elle est limitée »*, reconnaît M. Vidal, rappelant qu'elle a duré à peine trois mois, jusqu'en février 1993.

Depuis, les détenteurs de ces lettres de change se sont tournés vers les tribunaux pour se faire payer leurs créances. Une bataille d'experts s'est alors engagé sur le rôle du Trésor comme banquier au moment où des perquisitions étaient engagées chez les avocats pour saisir les exemplaires originaux des lettres de change. Le Trésor stipule que la loi bancaire de 1984 l'exclut de toutes activités de crédit.

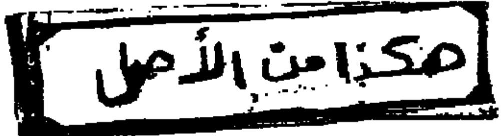
Mais l'avocat de la galerie Seroussi, Yoram Leker, affirme que le débat *« porte sur la garantie apportée par sa signature »*. Les plaignants ont été déboutés par le tribunal de commerce. Le jugement du 4 mai 1994 rappelle qu'*« il est de notoriété publique que les comptables du Trésor, agissant en qualité de gestionnaires de comptes de particuliers, n'ont le droit que d'ouvrir des comptes de dépôts et non d'accorder des crédits ou des avals »*. Les plaidoiries en appel se dérouleront le 14 octobre.

D. G.

Les prix de la Japan Art Association

New-York. – C'est dans une atmosphère à la fois formelle et bon enfant, avec un important mais discret dispositif de sécurité, que, mercredi 15 juin, au Musée d'art moderne de New York (Moma), ont été annoncés les lauréats du cinquième Praemium Imperiale, prix créé en 1988 par la Japan Art Association.

Pour 1994, cinq lauréats se partageront la dotation de 15 millions de yens (environ 4 millions de francs). Il s'agit du peintre sino-français Zao Wou-ki (primé après De Kooning et David Hockney, Antoni Tàpies, Balthus, Pierre Soulages et Jasper Johns) ; du sculpteur américain Richard Serra (après Umberto Mastroianni, Arnaldo Pomodoro, Eduardo Chillida, Anthony Caro, Max Bill) ; de l'architecte indien Charles Correa (après I. M. Pei, James Stirling, Gae Aulenti, Frank Gehry et Kenzo Tange) ; du compositeur français Henri Dutilleux (après Pierre Boulez, Leonard Bernstein, György Ligeti, Alfred Schnittke et Mstislav Rostropovich) ; de l'acteur Sir John Gielgud (après Marcel Carné, Federico Fellini, Ingmar Bergman, Akira Kurosawa et Maurice Béjart). – *(Corresp.)*



galeriste parisien

ARTS

La plus belle foire du monde

La Foire de Bâle fête son vingt-cinquième anniversaire. Les galeries d'art du monde entier sont au rendez-vous avec des œuvres de premier plan

BÂLE

de notre envoyé spécial

Deux-cent cinquante-trois exposants venus du monde entier ont tenu à être présents, dans la cité helvétique, pour marquer l'événement, sans compter ceux qui auraient bien voulu mais n'ont pas pu ou pas su. Ils sont dix-sept à ne s'être pas déplacés cette année, et non des moindres. Difficultés de trésorerie, attentisme, tous les prétextes sont bons, et tous sont mauvais, sinon faux. D'abord, parce que les absents ont été immédiatement remplacés par des confrères moins pusillanimes. Ensuite, parce que le jubilé de la Foire de Bâle s'annonce comme un très grand cru. Dans les grandes galeries tout d'abord où, entre Picasso, Miro, Magnelli, Dubuffet ou Tapiès, l'amateur ne sait plus où donner de la tête.

Chez Beyeler, la queue devant les toiles rappellerait aux Parisiens les grandes heures de l'exposition Matisse. C. M. Arts, une galerie de New-York, en est à sa première participation. Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître : un Kline exceptionnel, un Rothko somptueux, et quelques petits Pollock pour le dessert. A la galerie Gmurzinska, de Cologne, des Russes, encore des Russes, mais dont on ne se lasse pas : Ivan Kljun et Vassili Tschekryjn. On en trouvera d'autres, tout aussi rares, chez Annely Juda.

Une étrange vibration

Partout, dans les soixante galeries allemandes ou les trente-quatre galeries américaines, on ressent cette même impression de vague déferlante. Les collectionneurs fortunés devraient pouvoir acquérir quelques œuvres à des prix de fin de crise. Même enthousiasme chez les jeunes galeries, même si certaines jouent ici leur va-tout. Elles prennent tous les risques, exposent des toiles énormes d'artistes peu connus, et il se dégage du premier étage où elles sont regroupées une étrange vibration, de celles qui préludent aux orages ou aux grandes fêtes.

Il règne ici un frémissement de bon augure, dont la FIAC, consœur parisienne de la Foire de Bâle, devrait se méfier. Par la qualité des toiles, des services, par l'intérêt réel que les visiteurs portent aux œuvres, et parce que la Suisse pense qu'un bon chiffre d'affaires pour les galeries vaut mieux qu'un nombre aberrant d'entrées de visiteurs payants, la Foire de Bâle distance la FIAC de quelques encablures.

Et si Paris ne décide pas rapidement de l'avenir de sa vitrine artistique, la FIAC risque de prendre des airs de patronage. Les vingt-sept marchands français présents ici en sont cruellement conscients.

Certes, tout n'est pas rose dans cette foire : les œuvres, dans certains stands, pâtissent d'un éclairage digne d'un cirque qui frise le délire chez Hans Mayer, au point qu'on ne sait s'il veut faire fuir les visiteurs ou provoquer un incendie... Et personne ne peut dire avant la clôture si elle ne sera pas un redoutable fiasco financier. Mais la plus belle foire du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Cette année, c'est beaucoup.

HARRY BELLET

▶ Foire de Bâle, Schweizer Mustermesse in Basel, CH 4021 Basel. Tél. : (41) 61-686-20-20. Jusqu'au 20 juin.

Mort du compositeur grec Manos Hadjidakis. – Auteur de la musique du film de Jules Dassin *Jamais le dimanche* (1960), pour laquelle il a obtenu un Oscar, le compositeur grec Manos Hadjidakis est mort, le 15 juin à Athènes, des suites d'une crise cardiaque. Il avait soixante-huit ans. Musicien autodidacte et prolifique, on lui doit les musiques d'*America, America*, d'Elia Kazan, et de *Topkapi*, de Jules Dassin. Manos Hadjidakis fut directeur de la radio nationale ERT-3 de 1975 à 1982.

MUSIQUES

NICK CAVE, à l'Olympia

Les racines d'un rocker ténébreux

Le fantôme de l'Olympia aura sûrement été sensible aux somptueuses incantations de Nick Cave. Les 14 et 15 juin, accompagné des Bad Seeds – son groupe depuis dix ans –, ce prince du rock ténébreux avait convoqué sur la scène parisienne une cohorte de personnages habités par la violence noire de leurs émotions. Malgré peu d'effets de lumière et de mise en scène, le chanteur australien a occupé l'espace avec la démesure d'un acteur possédé par ses rôles. Suivi par ses musiciens et par le public, il a triomphé par la grâce de ses chansons.

Cette noirceur aurait pu lui nuire. A ses débuts, dans la première moitié des années 80, Nick Cave était l'archétype d'un rock funèbre né des désillusions post-punk. Longue figure blême, roulant un regard halluciné, il hurlait avec son groupe d'alors, Birthday Party, dont la seule ambition était d'être aussi agressif que possible.

Cette musique aurait pu l'enfermer dans les caricatures d'un rock « gothique » amateur de blasphèmes et de crucifix. On percevait déjà pourtant des allusions à des paysages fort éloignés des Carpates. Marécages, sorcellerie, vaudou et une fascination déclarée pour le Sud profond des Etats-Unis l'ont mené sur la bonne voie. En 1984 et 1985, ses deux premiers albums solo – *From Her to Eternity* et *The First Born is dead* (en référence aux frères jumeaux mort-nés d'Elvis Presley) – freinaient le côté introspectif. Tout en revendiquant un double parrainage : en reprenant d'abord *Avalanche*, un des titres les plus déprimants du chanteur canadien existentialiste Leonard Cohen, et en ouvrant son deuxième album par *Tupelo*, standard blues de John Lee Hooker, son autre idole.

Enracinant ses textes dans une tradition, citant enfin ses sources, le troisième album – *Kicking against the Procks* – était entièrement constitué de reprises. Un disque de rédemption qui réglait des dettes tutélaires et fournissait des clés pour l'avenir. C'est à partir de cette collection de morceaux hétéroclites, allant de Johnny Cash à Roy Orbison, de Tom Jones au Velvet Underground, que l'Australien établira ses nouveaux critères d'écriture et de composition, plus attachés à la construction et aux mélodies. En démontrant aussi les ressources dramatiques de certaines musiques populaires, Nick Cave donnait de l'épaisseur à son propos.

Du blues, il a ainsi retranscrit les pulsions animales, une tension sensuelle flirtant parfois avec le démon. Il s'est nourri aussi des destins cruels des musiciens mythiques du delta : Robert Johnson, Blind Lemon Jefferson, Skip James. La country lui a donné le goût des histoires et des excès de mélancolie. Il a découvert dans le romantisme des *crooners* des abîmes de désespoir. La puissance incantatoire du gospel lui a inspiré des visions de prédicateur plus en phase avec le Malin qu'avec la lumière divine. Des échos de musiques européennes (Kurt Weill, Brel, le cabaret mitteleuropa) percent aussi, consolident sa dramaturgie et son esthétique. Exilé de son Melbourne natal, il a transité par les brumes londoniennes et les frimas berlinois, y a fréquenté Wim Wenders et composé des chansons pour *les Ailes du désir* et *Si loin, si proche*.

Egalement écrivain – son roman *And the Aff saw the Angel* a été bien reçu – et acteur (son impressionnante interprétation d'un prisonnier dans *Ghosts of the civil dead*), Nick Cave a poursuivi son errance jusqu'à Sao-Paulo. Sous les tropiques, il élève son fils et compose des albums où se côtoient tourments et plénitude. Le dernier en date, *Let love in*, magnifique exercice sur la cruauté des plaisirs amoureux, servait de trame principale à ses concerts de l'Olympia. A un rythme presque parfait, on a vu les Bad Seeds alterner ballades amples et rocks convulsifs. Ce groupe, composé de musiciens jouant par ailleurs dans d'autres formations dispersées sur trois continents, n'en a pas moins acquis une cohésion remarquable.

Quant à Nick Cave, sa voix profonde se fait menaçante jusqu'à des coups de sang meurtriers qui font se plier en deux sa grande carcasse. Il fouette l'air de ses cheveux et martèle le sol de sa botte. Ses orages intérieurs éclatent en chansons.

STÉPHANE DAVET

▶ « Let love in », un CD distribué par Vogue.

Le festival de jazz de Calvi

La famille de la nuit

CALVI

de notre envoyé spécial

Il est 2 ou 3 heures du matin et, dans un des cafés du port de Calvi, une demi-douzaine de saxophonistes – Lionel Belmondo, Guillaume Naturel, Jean-Paul Adam, Daniel Huck... – n'en finissent pas de se lancer des défis sur des standards comme Cherokee ou *Now's the Time*. Plus loin, Bernard Maury ou Arnaud Mattei parviennent à rendre, sur un piano aphone, l'émotion d'une des plus belles ballades du jazz, *The Man I Love*. Ailleurs, plus tard, le trompettiste Gianni Basso, le contrebassiste Luigi Trussardi, et quelques autres joueront à leur tour Dizzie Gillespie, Bud Powell ou Charlie Parker.

Le festival de jazz de Calvi se donne, pour la septième année consécutive, des allures nocturnes de 52e Rue du be-bop à New-York, ou de Quartier latin des années 50. Dans ces rencontres éphémères, dans cet assemblage de générations, entre les grenadiers de l'Empire et les jeunes loups épuisants de virtuosité, le festival a bâti une grande part de sa notoriété. Les musiciens présents à Calvi expriment le sentiment d'une famille, à force de longues improvisations, indifférentes aux appartenances et aux chapelles.

Dans ces moments-là, ils jouent d'abord pour eux, se surprennent mutuellement. Ils sont une bonne centaine, pour la plupart français, rejoints par quelques Italiens. Calvi pourrait se contenter de n'être qu'un parcours-labyrinthe, d'un lieu à l'autre, jusqu'au petit matin, et vivre en reconstituant un âge d'or.

Au-delà de la nuit, le programme officiel de Calvi témoigne de la vitalité d'un jazz français, comme peu de festivals d'été s'y essaient encore. Pour exemple, le sextet de Philippe Sellam et Gilles Renne, très belle connivence sur les pistes d'harmonies africaines inhabituelles ; ou le Pendulum Quartet du violoncelliste Vincent Courtois, qui découpe avec rage des rythmes complexes ; ou encore le très intelligent démarquage coltranien du sextet de Laurent Fikelson. C'est enfin à Calvi que Michel Petrucciani et Didier Lockwood avaient imaginé un duo héroïque, désormais régulièrement attendu.

SYLVAIN SICLIER

▶ Calvi Jazz Festival, jusqu'au 18 juin, avec Francis Lassus, Michel Hausser, Guillaume Naturel, Michel Petrucciani et Didier Lockwood, Anne Ducros, Clark Terry, et une réunion finale de tous les musiciens du festival. Tél. : 95-65-16-67.

LETTRES

Le 8e prix Tocqueville au professeur Leszek Kolakowski

Le 8e prix Tocqueville a été décerné au philosophe d'origine polonaise Leszek Kolakowski. Doté de 100 000 francs, le prix Tocqueville, dont le jury est présidé par Alain Peyrefitte, récompense depuis 1979 un penseur de réputation internationale, dont *« l'œuvre offre une parenté avec celle de Tocqueville par l'attachement à la défense de la liberté »*. Le prix sera remis le 27 juin à Valognes (Manche) par Lord Jenkins, ancien président de la Commission européenne, chancelier de l'université d'Oxford.

Né en 1927 à Radom, Leszek Kolakowski a été exclu du Parti communiste et chassé de l'université de Varsovie en 1968. Devenu l'un des symboles de la déstalinisation, il choisit l'exil et devient professeur à Montréal et à Berkeley. Il enseigne actuellement à Oxford et à Chicago. Son œuvre est marquée par la critique de la pensée marxiste aussi bien que religieuse. Il est notamment l'auteur de *Philosophie de la religion* (Fayard 1985), d'une *Histoire du marxisme* (Fayard, 1987), *Chrétiens sans Église : la conscience religieuse et le lien confessionnel au XVIIe siècle* (Gallimard).

ÉCONOMIE

La fuite des capitaux étrangers pousse les taux d'intérêt

La France est particulièrement touchée par la déprime des marchés

Jeudi 16 juin en début de journée, la chute des marchés se poursuivait à Paris. Sur les marchés de taux, le notionnel septembre du MATIF abandonnait 1,22 % à 114,18. La Bourse de Paris continuait à perdre du terrain. L'indice CAC 40 ouvrait la séance sur un recul de 0,78 % et accentuait ses pertes.

Malgré une petite poussée au cours de la scéance à Wall Street, mercredi 15 juin, les taux d'intérêt à long terme semblent refluer aux Etats-Unis depuis quelques jours. Après la forte hausse observée ces derniers mois, le calme, même s'il est précaire, semble revenir. Mais en Europe, les taux à long terme confirment et même accentuent leur remontée depuis le début février, se « découplant » du processus *américain auquel on a attri*bué au départ cette remontée. C'est en France et aussi en Grande-Bretagne que ce phénomène est le plus marqué.

A Paris, mercredi, le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans dépassait 7,50 %, retrouvant son niveau de mars 1993, après avoir touché 5,60 % en janvier 1994, au plus bas depuis vingt ans. Jamais, depuis la guerre, on n'a enregistré de remontée aussi rapide : près de 2 points en quatre mois. Toutes les prévisions ont été cruellement déjouées. Les experts s'évertuent maintenant à trouver des explications pour justifier ce « scandaleux » détournement de pronostics, appelant à leur aide les fameuses données fondamentales : niveau très bas de l'activité économique, et surtout de l'inflation, qui, contrairement aux Etats-Unis, ne semble pas devoir se ranimer dans un avenir proche. Ces experts parlent d'aberration des marchés et d'exagération nocive des spéculateurs.

Psychose dans l'Hexagone

Même si, effectivement, la spéculation est venue, indûment, accélérer le phénomène, la hausse des taux s'explique.

Tout d'abord, le point bas des taux à long terme en France, atteint à la mi-janvier 1994, s'inscrivait dans un processus de baisse des taux absolument unique dans les annales, plus de 2 points et demi de baisse en un an, de 8 % à 5,60 %. Un tel processus peut inspirer deux sortes de réflexion. La première est que cette accélération de la baisse devait trouver sa source, en grande partie, dans la spéculation, surtout internationale, chez les fameux non-résidents, les Anglo-Américains qui *opèrent de Londres. Cette spé*culation, au sens large du terme, puisqu'elle amenait également des grands investisseurs, consistait à acheter des emprunts d'Etat européens, dont le cours montait en même temps que les rendements baissaient, avec une valorisation des cours de 5 % par point de rendement en moins. De jolis bénéfices ont été engrangés sur les obligations. La manœuvre avait réussi également aux Etats-Unis, où les rendements chutaient depuis deux ans. Puis, à l'automne 1993, le mouvement s'arrêta. Et les rendements commencèrent à remonter et les cours à baisser, d'où basculement de la spéculation et des fonds d'investissements vers l'Europe, où le reflux des rendements ne paraissait, alors, pas terminé.

La seconde réflexion, plus fondamentale, porte sur la structure même de la hiérarchie des taux d'intérêt, telle du moins qu'elle doit se reconstituer après cinq années d'inversion. En fait d'aberration, le court terme s'étend maintenant au-dessus du long terme et non pas en dessous, comme *il devrait* être, *puisque* l'intérêt versé sur une somme prêtée, qui compense la privation de jouissance, doit être d'autant plus élevé que la privation en question est longue. Or un taux de 5,60 % à 10 ans, atteint à la mi-janvier 1994, aurait dû se superposer à un taux à court terme de 3,50 % à 4 %, pour respecter l'écart théorique et traditionnel entre le court et le long terme, qui oscille normalement entre 2 points et 1 point et demi.

En janvier dernier, le loyer de l'argent à court terme était encore de 6,50 % avec, bien sûr, l'espoir de le voir baisser encore. Mais si la baisse s'arrêtait ou se ralentissait, suivant l'humeur de la Banque fédérale d'Allemagne, qui dictait et continue à dicter sa loi à l'Europe des taux d'intérêt, alors on courrait le risque de voir la courbe des taux se reconstituer, non plus par une baisse des taux à court terme mais par une hausse du long terme, ce qui s'est produit. Aujourd'hui, même si les taux allemands à court terme reviennent à 4,50 % en fin *d'année, contre 5 % actuellement*, leur niveau justifierait un long terme à 6,50 ou même davantage. Voilà pour l'arithmétique, qui peut expliquer le phénomène de brusque remontée européen.

Reste à justifier la véritable psychose qui règne sur les marchés français. C'est là qu'intervient le changement d'attitude radical des investisseurs étrangers, notamment *les grands fonds de place*ment américains, vis-à-vis de l'Europe. L'an dernier, le Vieux Continent bénéficiait de tous leurs suffrages : la récession qui frappait devait inciter les banques centrales à diminuer leur taux d'intervention, ce qui devait pousser à la baisse les taux des obligations. Aujourd'hui, l'Europe leur semble devenir un danger, pour les placements obligataires s'entend, puisque le gonflement des déficits budgétaires paraît sinon totalement irréversible, du moins susceptible de perdurer assez longtemps, avec, pour conséquence, un appel accru des Etats à l'épargne *nationale*, pas *toujours* disposée à s'investir, ou à l'*épargne internationale*.

A New-York, on en tire la conclusion que les taux longs resteront élevés en Europe, ce qui laisse peu d'espoir à des plus-values sur les courts. A New-York également, on estime, maintenant que l'investissement d'un fonds de pension par exemple, pour lequel le critère de la rémunération optimale est essentiel, est plus *tentable aux Etats-Unis. Les ren*dements y sont aussi élevés qu'en Europe, plus de 7 % à 10 ans, et les marchés sont extrêmement sûrs et liquides. L'investisseur, au surplus, n'a rien à redouter des pertes en capital, au cas où les devises européennes se dévalue-

Un entretien avec le gouverneur

Eddie George : « Au cours des deux prochaines années, l'inflation

LONDRES

de notre correspondant

« Depuis que la Banque de France a acquis son indépendance, en janvier, la Banque d'Angleterre est sans doute la moins indépendante des grandes banques centrales européennes. Jusqu'à quand ?

Tout dépend si l'on parle ou non d'un statut formel, constitutionnel en quelque sorte. En matière d'indépendance, ce qui compte vraiment, c'est que l'importance de la stabilité économique et monétaire soit reconnue par le public et le Parlement. Si c'est le cas, cela signifie qu'une banque centrale doit recommander publiquement des politiques qui visent cet objectif de stabilité, et cela quelle que soit sa position statutaire. Les autres éléments de *cette indépendance, c'est notam*ment la reconnaissance, par le gouvernement, de la qualité et du professionnalisme des avis et conseils donnés par la banque centrale. Et cela, c'est plus important qu'un statut.

» Aujourd'hui, nous avons un objectif précis en matière d'inflation, un processus d'évaluation indépendant des progrès réalisés dans ce domaine. De plus, un compte rendu des avis que je donne au chancelier de l'Echiquier en matière de politique monétaire est maintenant publié. La voix de la Banque d'Angleterre est donc déjà forte et indépendante. Je ne pense pas qu'il y ait une grosse différence entre notre position et celle d'autres banques centrales. L'évolution des prochaines années nous conduira-t-elle vers des *changements institutionnels* ? Je n'en suis pas sûr. Si nous donnons des conseils judicieux et que ceux-ci ne sont pas suivis, cela jouera probablement dans ce sens. Mais si nos avis sont suivis, cela montrera que les aspects institutionnels ne sont pas si importants que cela.

– La publication des minutes de votre entretien mensuel avec le chancelier de l'Echiquier (le Monde daté 17-18 avril), va dans le sens de la transparence, mais est-ce un pas vers une indépendance formelle ?

C'est une décision importante, parce que nos avis sont ainsi plus clairs, à la fois pour l'opinion et pour le Parlement. La Banque est, de son côté, davantage responsable de ses avis. Si ceux-ci ne sont pas appropriés, nous devons nous attendre à être critiqués. Et il en est de même pour le chancelier qui, depuis cette publication, doit davantage tenir compte du fait que nos avis sont rendus publics. C'est donc une décision fondamentalement saine pour la conduite de la politique monétaire. Ce n'est pas une indépendance formelle, parce que les décisions demeurent sous la seule autorité du gouvernement élu, mais c'est une voix indépendante qui s'exprime avec une responsabilité publique.

Un avantage politique de court terme

– Vous trouvez normal que, s'agissant des taux d'intérêt, le Chancelier garde le dernier mot ?

Ce qui plaide en ce sens, c'est qu'il s'agit d'un instrument important de la politique monétaire, qui devrait rester sous l'autorité d'hommes politiques élus, responsables devant la chambre des Communes. Bien sûr, un chancelier étant lui-même un homme politique, soumis à des pressions politiques, la tentation existe pour le gouvernement de se laisser aller à prendre des risques en faveur d'une croissance à court terme, qui irait à l'encontre du niveau d'inflation. C'est pourquoi les banques centrales ont de plus en plus tendance à exercer un rôle purement technique, et cela explique aussi que les gouvernements leur délèguent de plus en plus de responsabilités, voire même jusqu'à leur confier ce « dernier mot ». Avec cette décision de publier le compte rendu de mes entretiens avec le chancelier, nous allons bien voir si cette tentation de privilégier une croissance à court terme se manifeste. J'ai le sentiment qu'il faudra quelque temps avant que la question d'une indépendance formelle de la Banque d'Angleterre soit d'une actualité immédiate.

– Le gouvernement n'a guère de raisons d'abandonner cette arme politique considérable qui est de pouvoir baisser les taux avant des élections...

Si le gouvernement veut l'utiliser de cette façon je ne suis pas sûr du tout qu'il en recueille un réel avantage politique. Les perceptions ont changé à cet égard : aujourd'hui, les Britanniques ne seraient pas dupes, ils accuseraient le gouvernement de vouloir obtenir un avantage politique à court terme. C'est pour cela que la publication des minutes est impor*tante : les gens peuvent se rendre* compte par eux-mêmes.

– Avez-vous aujourd'hui une totale liberté de choix quant au moment de l'annonce d'une baisse des taux d'intérêt ?

Nous avons une liberté limitée mais essentielle. Cela signifie qu'une fois que la décision est prise, le chancelier me donne le feu vert pour l'annoncer, ce que je suis censé faire rapidement, à moins que j'aie une raison particulière de retarder celle-ci. C'est vrai que, dans le passé, il s'est produit des cas où l'annonce d'une décision concernant les taux d'intérêt était prévue pour coïncider avec des *événements* politiques. Cela a donné l'impression fâcheuse que la politique monétaire était conduite en fonction de motivations politiciennes. C'est pourquoi le chancelier nous a maintenant abandonné cette liberté du moment. D'une certaine manière, le gouvernement a pris la décision délibérée de se ligoter les mains. La seule vraie différence entre une indépendance formelle et notre statut actuel réside dans le choix de la personne qui a le dernier mot dans les décisions concernant les taux d'intérêt. Pour le reste, vous savez, l'indépendance c'est un peu comme la jeunesse, cela dépend comment vous vous sentez, personnellement par rapport à cette idée...

D'énormes problèmes

– Vous ne pensez pas que celle-ci pâtit du fait que c'est une précondition de l'union monétaire, laquelle n'est pas vraiment souhaitée par le gouvernement britannique ?

Je ne crois pas que, aux yeux du gouvernement, il y ait une relation aussi étroite entre les deux choses. C'est vrai qu'il y a probablement des membres du Parlement qui font ce rapprochement. Mais cela peut jouer dans les deux sens : certains pensent que si nous avions une banque centrale indépendante, nous devrions participer à cette union monétaire...

– Vous-même, vous n'avez pas la réputation d'être un avocat de l'union monétaire. Vous êtes un « eurosceptique » ?

Non, pas du tout, ce serait même plutôt l'inverse. Il faut distinguer les éléments politiques des éléments économiques, s'agissant de l'union monétaire. Mes responsabilités dans ce domaine sont économiques. Or je crois sincèrement que les *aspirations* politiques, c'est-à-dire cette sorte de vision d'une monnaie unique qui serait le bateau-amiral de l'union politique, présentent le danger de précéder les réalités économiques. L'Europe connaît actuellement une situation de déséquilibre, comme en témoigne le fort taux de chômage qui existe dans toute la Communauté. Nous devons tous, individuellement, relever ce défi. Mais il faudra quelques années pour atteindre un niveau de convergence durable de nos économies, et il ne s'agit pas simplement de tel ou tel objectif économique à court terme.

» Tant que nous n'en sommes pas là, aller de l'avant vers la *« troisième étape »* de l'union économique, la monnaie unique, serait extrêmement dangereux. Car, que pourrait-il se passer ? Je vois trois possibilités : la première est d'accepter, d'une façon plus ou moins permanente, de vastes zones de fort chômage en Europe. La seconde serait de faire en sorte que les gens se déplacent vers des régions moins touchées. Enfin, on peut aussi imaginer que les chômeurs restent là où ils sont, en étant rémunérés grâce à d'importants transferts fiscaux. Or chacune de ces solutions entraînerait d'énormes problèmes. Donc si je ne parle pas en faveur de l'union économique et monétaire, c'est simplement parce que je suis réaliste s'agissant des conditions économiques qui sont nécessaires pour que cette union fonctionne bien. D'autre part, une stabilité réelle des taux de change est extrêmement importante pour l'Europe afin que le marché unique fonctionne de façon efficace. Il faut donc se concentrer sur la convergence économique, dans le cadre d'une croissance régulière, et la stabilité des taux de change suivra.

Les dégâts sociaux

– De temps à autre, on lit dans la presse britannique que l'inflation est « morte » en Grande-Bretagne. Je suppose que vous n'êtes pas d'accord ?

Non, en effet. Je crois que c'est comme la mort de Mark Twain, *« cette nouvelle est très exagérée »*...

–... car la reprise économique peut nourrir l'inflation : dans ce cas, il est possible qu'il soit nécessaire de freiner la croissance en relevant les taux d'intérêt ?

Il peut effectivement arriver un moment où la reprise peut s'emballer et menacer nos objectifs en matière d'inflation. Dans ce cas, pour soutenir cette croissance, il serait avisé de modérer celle-ci. Notre dernier rapport sur l'inflation indique qu'au cours des deux prochaines années, l'inflation devrait être bien contenue. Il va de soi que nous surveillons l'évolution des choses. Mais nous ne réagissons pas avec l'excitation qui est souvent celle de la presse, lorsqu'elle parle de « boom » ou de « marasme », sans qu'il y ait la moindre consistance dans de telles affirmations.

– On dit que vous êtes tellement « obsédé » à propos de l'inflation que la situation de l'emploi vous préoccupe nette-

Les certitudes d'un homme du sérail

LONDRES

de notre correspondant

Eddie George est entré à la Banque d'Angleterre par le bridge. En 1962. La chose s'est passée de la façon la plus banale du monde : un jour, à Cambridge, il jouait avec des amis, sans savoir qu'un agent recruteur de la Banque était présent. Le lendemain, il se rend à Threadneedle Street pour s'enquérir d'un poste disponible, et tombe sur son partenaire de la veille. Les deux hommes vont passer deux heures à discuter... bridge.

Eddie George n'a plus quitté la Banque d'Angleterre, gravissant un à un les échelons qui mènent au pinacle de l'establishment de la City : gouverneur. Son parcours pourrait être cité en exemple pour illustrer la vertu de persévérance. Pendant plus de trente ans, ce petit homme rond, discret et direct a consacré sa vie à la vénérable institution, sans cacher que son ambition pour la Banque passait par sa nomination à la fonction suprême. (*le Monde* du 1er juillet 1993).

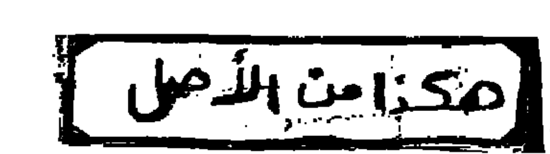
Ainsi, salué chaque matin par les huissiers en habit vieux rose et gris, il a participé aux chuchotements des couloirs feutrés et aux comités stratégiques au cours desquels la « vieille dame » de Threadneedle Street prend des décisions susceptibles d'affoler les marchés financiers. Certes, après avoir dominé le monde de la finance internationale pendant près de trois cents ans (un anniversaire qu'elle fête le 27 juillet prochain), la vénérable institution a *dû céder* du terrain à d'autres banques centrales, la Bundesbank notamment, symbole de l'indépendance de la politique *monétaire*, partant de la réussite économique de l'Allemagne. Nombreux sont les économistes de la City à *penser que la Bundes*bank pourrait aujourd'hui servir de modèle pour renforcer le prestige et la crédibilité de la Banque d'Angleterre.

Enoncer quelques vérités

Eddie George lui-même a longtemps été l'avocat d'une telle indépendance. Aujourd'hui, il *préfère parler de l'importance de la « stabilité économique et monétaire »*. C'est que, traditionnellement, le couple que forment le chancelier de l'Echiquier et le gouverneur est une union fragile. Même si tous deux ont comme objectif ultime le succès de l'économie britannique, le chancelier n'a pas les mêmes priorités, à court terme, que le gouverneur. La Grande-Bretagne est en effet une nation de propriétaires (67 % des Britanniques possèdent leur résidence principale). Cela signifie que tout mouvement sur les taux d'intérêt a un impact économique et politique immédiat, dans la mesure où l'évolution du loyer de l'argent est répercutée sur les prêts hypothécaires à taux variables des particuliers... et d'autre part, sur l'indice des prix. Qui sait si, à l'avenir, pour requinquer un électorat conservateur plutôt désenchanté, un coup de pouce sur les taux d'intérêt ne sera pas nécessaire ? Nous y voilà : tant que le gouvernement conservera cette prérogative, il *n'y aura pas de véritable indépen*dance de la Banque d'Angleterre. Or la priorité du gouverneur, c'est la stabilité monétaire. Sa certitude absolue, c'est que la bataille contre l'*« hydre »* de l'inflation, selon l'expression de John Major, doit être menée sans relâche. Sa stratégie pour atteindre cette indépendance emprunte donc des chemins de traverse : la Banque d'Angleterre devient plus « transparente », son gouverneur *n'hésite plus à énoncer quelques* vérités. Le chancelier de l'Echiquier semble jouer le jeu, et accorde à la Banque de plus en plus de liberté d'action.

Est-ce une « partie de bras de fer » qui s'est engagée entre le chancelier et le gouverneur ? On ne prise guère ce genre d'expression dans la City. Tout au plus peut-on constater que Eddie George, bridgeur et marin, a acquis beaucoup d'adresse et de patience au cours de ces trente-deux années passées en compagnie de la *« old lady »*.

L. Z.



a déprime des march

haines années. l'infla



à la hausse

financiers européens

raient par rapport au dollar. Sans doute peut-on se couvrir contre les pertes de change, mais cette couverture a un prix.

Le résultat des élections

Enfin, au-delà de ces considérations techniques, les gérants de grands fonds américains estiment, à tort ou à raison, que l'Europe constitue désormais un risque, et la France en particulier. L'endettement croissant des pays de l'Union européenne ne peut plus, à leurs yeux, être résorbé par d'indispensables économies, que les pouvoirs publics européens, affaiblis pour la plupart à la veille d'importantes échéances électorales, ne peuvent ou ne veulent faire appliquer. Et de ressortir le spectre de la stagflation, conséquence inévitable de ce blocage : à leurs yeux, l'Europe vit au-dessus de ses moyens et à crédit.

Pour la France, il faut ajouter les résultats des élections européennes défavorables psychologiquement, puisque le courant anti-Maastricht y est puissant et que le climat politique y apparaît particulièrement brouillé à gauche comme à droite, facteur de faiblesse. Pour l'Allemagne, en revanche, les votes ont renforcé la position du chancelier Kohl à quelques mois des élections législatives de l'automne. La réaction des marchés a été immédiate : le mark s'est renforcé aux dépens du franc, et les taux d'intérêt ont encore monté à Paris.

Que l'on conteste la justesse de ces raisonnements, le fait est que les grands investisseurs internationaux quittent l'Europe. Cette fuite est d'autant plus coûteuse pour la France que les étrangers ont, ces dernières années, financé par leurs achats d'emprunts du Trésor la moitié ou les deux tiers du déficit de l'Etat. Ils détiennent maintenant le tiers de la dette publique française, tout en animant les marchés à terme de ces emprunts (le MATIF) et en faisant monter les cours. Aujourd'hui, c'est le reflux sans trop d'espoir de voir le phénomène s'inverser à court terme.

FRANÇOIS RENARD

de la Banque d'Angleterre

devrait être contenue »

ment « obsédé » à propos de l'inflation que la situation de l'emploi vous préoccupe nettement moins.

– C'est un non-sens absolu. J'ai très clairement indiqué que le contrôle de l'inflation n'est pas une fin en soi mais un moyen d'obtenir une expansion et une croissance stables, et une diminution régulière du chômage. J'ai connu toute une série de ces cycles où les « booms » sont suivis de récession. J'ai vu les dégâts sociaux qu'ils ont créés : embauches suivies de licenciements ; domiciles achetés à crédit puis saisis ; créations de petites entreprises bientôt en faillite... C'est cela qui me préoccupe. C'est pourquoi la stabilité est importante, afin d'éviter les effets sociaux et économiques de ces cycles.

– La City a été secouée par de nombreux scandales financiers ces dernières années : l'« affaire Maxwell », la débâcle financière de la BCCI (1), plus récemment celle des Lloyd's. A chaque fois, la Banque d'Angleterre a été incapable d'intervenir. Vous ne pensez-pas que ses responsabilités sont trop diversifiées ?

– Non. Et d'ailleurs je ne crois pas que l'on puisse séparer les fonctions de la Banque liées à la stabilité monétaire de celles liées à la stabilité du système financier dans son ensemble. Les secondes ne peuvent pas être exercées si la Banque n'est pas directement impliquée dans le processus de fonctionnement des diverses institutions qui forment ce système. Quant aux scandales, il y en a dans toutes les capitales du monde, parce que la finance est, intrinsèquement, une activité qui comporte de grands risques. La BCCI avait des activités dans soixante-dix pays et c'était la première fois qu'une fraude de cette ampleur impliquait des hauts niveaux de direction. Nous avons beaucoup appris de cette expérience, et j'espère que nous serons capables d'empêcher le renouvellement de telles pratiques. En tant que gouverneur de la Banque d'Angleterre, je n'ai absolument aucune responsabilité à l'égard des Lloyd's, ou à propos de l'« affaire Maxwell ».

– La Banque d'Angleterre agit cependant comme une sorte d'organisme de surveillance du système financier de la City.

– Non, pas de toute la City. Nos responsabilités sont précises et s'exercent principalement envers du système bancaire. Bien sûr, nous sommes préoccupés lorsque ces événements dégénèrent en mettant en cause la stabilité du système financier dans son ensemble, parce que cela risque de nuire à la stabilité monétaire. Nous attachons, d'autre part, une grande importance à la réputation de la City, qui peut être ternie par ces scandales.

– En juillet, vous aurez achevé votre première année de mandat de gouverneur. Quel est votre bilan et quelles sont vos intentions pour l'avenir ?

– J'ai eu beaucoup de chance de devenir gouverneur au moment d'une telle évolution de l'économie. La Grande-Bretagne dispose aujourd'hui de perspectives d'avenir qui sont les meilleures dont je puisse me rappeler au cours de toute ma carrière professionnelle, grâce à une expansion soutenue et à un faible niveau d'inflation. Mon bilan, c'est de constater que nous avons réussi à atteindre cette stabilité depuis un an. Mon souhait, c'est de pouvoir continuer dans cette voie au cours des quatre prochaines années de mon mandat. »

Propos recueillis par
LAURENT ZECCHINI

(1) BCCI : Bank of Credit and Commerce International.

SOCIAL

La refonte des statuts de l'Union nationale des syndicats autonomes

L'UNSA entend s'affirmer comme syndicat représentatif interprofessionnel national

Les instances dirigeantes de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) devaient se réunir, vendredi 17 juin, afin de se doter de nouvelles règles de fonctionnement et de commencer à mettre en commun les moyens respectifs de chacune de ses sept composantes (1). Née, en février 1993, du rapprochement de cinq syndicats autonomes dont la FEN, l'UNSA souhaite, grâce à la refonte de ses statuts, s'affirmer d'avantage en tant qu'organisation représentative nationale interprofessionnelle.

A mi-chemin entre le *« cartel de syndicats autonomes »* et la confédération : tel sera le nouveau visage de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) au terme de la réunion, vendredi 17 juin, de ses instances dirigeantes. Née en février 1993 du rapprochement de cinq syndicats autonomes plutôt ancrés dans le secteur public, l'UNSA devrait franchir un nouveau pas vers l'intégration, tout en préservant *« la spécificité »* de chacune de ses sept composantes. Au menu de la réforme proposée : la modulation des règles de prise de décision au sein de l'Union (de la majorité simple à l'unanimité) ; la création de *« pôles »* professionnels (fonction publique, transports, agroalimentaire et spectacle) et le début de la mise en commun des moyens financiers propres à chacune des organisations.

Si l'UNSA s'apparentait depuis sa naissance à une coquille vide, ses responsables ont décidé de la faire monter en puissance sur la scène syndicale, en la dotant de véritables moyens d'existence et de représentation. La confirmation, par les urnes en décembre, de la déroute de la FEN et de l'émergence concomitante de la Fédération syndicale unitaire (FSU) a accéléré l'affirmation de ce pôle autonome. Les deux fédérations enseignantes avaient engagé une véritable course de vitesse : la FEN pour justifier certains avantages (subventions, sièges au sein d'instances paritaires) théoriquement dévolus aux seules confédérations, et remis en cause par sa déconfiture électorale ; la FSU pour revendiquer auprès du gouvernement son élévation au rang d'interlocuteur officiel en s'appuyant sur une légitimité électorale toute neuve et désormais comparable à celle de la FEN.

Dans ce contexte, la révision des statuts de l'UNSA n'est pas neutre. Au sein de la fonction publique, la substitution de l'UNSA à la FGAF et à la FEN permet à cette dernière de conserver la première place qu'elle occupe depuis toujours au sein du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat, même dans le cas – probable – d'une intronisation de la FSU. Dans la foulée et grâce à cette réforme, les cinq fédérations réformistes de fonctionnaires (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF) devraient être assurées de conserver la majorité des sièges dévolus aux syndicats (10 sur 19) au sein de cette instance, alors même qu'ils sont minoritaires en voix. Politiquement, cette redistribution des sièges favorable aux réformistes permet au gouvernement d'aborder plus sereinement la clarification promise des règles de représentativité dans la fonction publique (*le Monde* du 22 décembre 1993). Ainsi, le décret en Conseil d'Etat portant reconnaissance de la FSU pourrait, estime-t-on à Matignon, être publié dès la rentrée, avec effet rétroactif au 1er juillet, afin de respecter l'échéance de mi-mandat des membres du Conseil supérieur.

« Organisation représentative nationale »

Parallèlement, la substitution d'une UNSA *« interprofessionnelle »* en lieu et place des fédérations permet à celles-ci d'asseoir leur image d'*« organisation représentative nationale »*, forte de près de 400 000 adhérents, et de justifier tous les acquis de leur représentativité. Sans pour autant, précisent ses membres, *« déclarer la guerre aux autres confédérations »*. Ainsi en est-il notamment de la FEN, qui, au regard de sa double stature de « forteresse enseignante » et d'incarnation historique du mythe de l'unité CGT-FO, avait réussi à occuper des sièges au sein d'un certain nombre d'instances – Conseil économique et social (CES), CES régionaux, Conseil national des villes... – et à décrocher une subvention du ministère du travail comparable à celle versée à la CFTC et à la CFE-CGC – soit 17 millions de francs par an, contre 33 millions de francs pour les trois « grandes » (CFDT, CGT et FO). En se substituant à la FEN, l'UNSA pourrait écarter les menaces qui pèsent actuellement sur la reconduction, dans le projet de budget 1995, de cette subvention dévolue au titre de la formation syndicale.

Reste, par-delà cette révision statutaire, à concrétiser cette montée en puissance de l'UNSA. Une première occasion lui en sera donnée avec le renouvellement, le 31 août, des membres du Conseil économique et social, les quatre sièges de la FEN et celui de la FGSOA pouvant alors se transformer en cinq sièges UNSA. Mais l'ultime étape de cette recomposition syndicale est la reconnaissance pour l'UNSA de la qualité *« présumée irréfragable »*, d'*« organisation nationale représentative sur le plan national »*. Une qualité qui autoriserait alors l'UNSA à faire jeu égal avec les cinq confédérations...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Composée initialement de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), la Fédération maîtrise et cadre des chemins de fer (FMC), la Fédération générale des salariés des organisations professionnelles de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire (FGSOA) et la Fédération autonome transport (FAT), l'UNSA a accueilli par la suite le Syndicat indépendant des artistes (SIA) et le Syndicat des créateurs, réalisateurs et techniciens de l'audiovisuel (SCRTA).

INDUSTRIE

Revenant sur une précédente édition

La Commission européenne accepte le plan de restructuration de la sidérurgie italienne

La Commission européenne, oubliant les réticences qu'elle avait préalablement manifestée (le Monde du 21 mai), a finalement accepté la solution que lui proposaient Martin Bangemann et Karel Van Miert, les commissaires respectivement chargés des affaires industrielles et de la concurrence, pour faire avancer le plan de restructuration de la sidérurgie communautaire. L'objectif de celui-ci est de parvenir à une réduction des capacités de production de 19 millions de tonnes de produits laminés, le minimum nécessaire pour rétablir durablement l'équilibre du marché.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Moyennant des garanties qui ont encore été précisées au cours des derniers jours, Bruxelles donne son aval au plan de restructuration de la sidérurgie présenté par le gouvernement italien et qui concerne les Bresciani, ces aciéries de taille moyenne de Lombardie. Les ministres de l'industrie des Douze examineront le dossier lors de leur prochaine réunion, le mercredi 22 juin à Luxembourg.

Rome demandait l'autorisation d'accorder une aide de 415 millions d'écus (2,7 milliards de francs), les Bresciani s'engageant, en contrepartie, à fermer 5 à 6 millions de tonnes. Leur contribution viendrait s'ajouter à ce qui est déja acquis : les réductions de capacité imposées aux groupes sidérurgiques bénéficiant d'aides publiques (5,5 millions de tonnes) et celles programmées par les industriels non aidés (encore 5,5 millions de tonnes)

De la sorte, les engagements de baisse de production portent désormais sur 16 à 17 millions de tonnes de produits laminés. Cependant, même s'il y a progrès, le plan n'est donc pas complètement « bouclé », et la Commission vient d'adresser, comme prévu (*le Monde* du 9 juin), une communication aux gouvernements ainsi qu'à « Eurofer », l'organisation des producteurs, afin de réclamer un ultime effort. Si le seuil des 19 millions de tonnes n'est pas atteint à la date limite du 10 septembre, la Commission annonce que les mesures d'accompagnement du plan de restructuration actuellement en vigueur seront interrompues, notamment celles d'encadrement du marché (concertation, échanges d'informations entre les entreprises).

Pour pouvoir donner le feu vert au plan de restructuration des Bresciani, M. Van Miert avait proposé, le mois passé, d'interpréter avec souplesse le code des aides communautaire. Celui-ci ne permet d'accorder un concours financier qu'aux entreprises qui ferment complètement leurs installations. Or, dans le plan transmis par Rome, certains Bresciani fermaient des laminoirs tout en en gardant d'autres en état de marche. C'est cette entorse à la règle que certains commissaires, au grand dam de M. Van Miert, n'avaient pas voulu avaliser.

Pour les tranquilliser, la commission a obtenu que, dans un tel cas de figure, il y ait scission juridique de l'entreprise, de telle sorte que la partie devant être fermée (celle qui va recevoir des aides pour faciliter l'opération) constitue une entité légale séparée. De tels aménagements rassurent et, surtout, sauvent la face aux commissaires qui, voici un mois, avaient adopté un comportement peu cohérent... *« La Commission a pu accepter ce qu'elle n'avait pas accepté la fois précédente. Les conditions de mise en œuvre du plan sont pour l'essentiel les mêmes que le mois passé, mais on a pu mieux convaincre »*, a expliqué, non sans humour, M. Van Miert.

PHILIPPE LEMAITRE

Les regroupements dans les télécommunications

Les autorités antitrust américaines réservent leur feu vert sur l'alliance BT-MCI

Un an après avoir annoncé leur alliance, le britannique BT (British Telecom) et l'américain MCI vont devoir donner des garanties supplémentaires aux autorités antitrust américaines. Rien n'est encore gagné pour les deux partenaires puisque le département américain de la justice, qui doit approuver ou non, au regard de la concurrence, ce type d'opération, vient de différer, de fait, sa décision, en annonçant mercredi 15 juin qu'il recourait à la procédure particulière du *« consent decree »*.

Par cette disposition, les autorités antitrust américaines, qui disposent d'un arsenal juridique extrêmement fourni, mettent des conditions précises à la réalisation de l'alliance BT-MCI. Elles demandent aux deux partenaires de déposer *« les prix, termes et conditions auxquels MCI aura accès au réseau de BT »*, en soulignant que l'opérateur britannique dispose d'un quasi-monopole au Royaume-Uni. Dans ces conditions, explique le département de la justice, ATT et Sprint, les deux rivaux américains de MCI sur les liaisons téléphoniques longue distance, doivent être assurés d'obtenir un accès identique au réseau téléphonique de BT.

« British Telecom va devoir offrir à tous les opérateurs américains longue distance les mêmes avantages », souligne un expert à Washington pour qui cette décision *« ne doit pas être prise à la légère »*. Elle intervient au lendemain de l'annonce de l'alliance de France Telecom et de Deutsche Telecom avec Sprint. Une alliance qui, impliquant deux monopoles de droit et à capitaux d'Etat (les deux opérateurs européens), semblait déjà plus problématique au regard des critères de jugement et de la sensibilité des autorités américaines. Selon la procédure en vigueur aux Etats-Unis, le *« consent decree »* n'a de valeur qu'une fois validé par un tribunal fédéral. Le parcours du combattant de BT et de MCI n'est pas fini.

C. M.

REPÈRES

ENTREPRISES

Suez vend la filiale de réassurance de Victoire à la Scor

Après avoir annoncé l'ouverture de négociations exclusives avec le groupe britannique Commercial Union en vue de la cession pour 13,8 milliards de francs des activités d'assurance-dommages et d'assurance-vie de Victoire (*le Monde* du 11 juin), la Compagnie de Suez s'apprête à céder à la Scor, la filiale de réassurance du groupe. En contrepartie de la vente d'Abeille-réassurance, valorisé à environ 2 milliards de francs, Suez va recevoir 1,3 milliard de francs en numéraire et des actions de la Scor, le premier réassureur français, représentant environ 20 % de son capital. Cette opération devrait mettre un terme au recentrage de Suez entamé depuis près de quatre ans et qui s'est traduit notamment par plus de 35 milliards de francs de cessions d'actifs.

Alain Gomez resterait à la tête de Thomson

Edouard Balladur change de stratégie. Pour maintenir Alain Gomez à la tête de Thomson SA, Matignon avait d'abord envisagé de mettre à profit l'actuel examen du projet de loi sur les diverses mesures d'ordre économique et financier (DDOEF) pour amender la loi interdisant à un administrateur d'accomplir plus de trois mandats consécutifs. Après le refus du président de la République, le dépôt d'un amendement d'origine parlementaire avait été envisagé. Les députés n'étant pas chauds, semble-t-il, aucun texte n'était déposé après l'examen, mercredi 15 juin, en commission. Mais Matignon juge désormais qu'une modification du texte n'est plus nécessaire, estimant qu'Alain Gomez n'aurait effectué que deux mandats, le premier ayant été effectué en deux fois (*le Monde* du 3 juin).

VIE DES ENTREPRISES

A l'issue de la douzième conférence ministérielle de la recherche

Les Européens misent sur la télévision « tout numérique »

Les tentatives pour imposer une norme de télévision en haute définition analogique étant désormais écartées tant au Japon qu'en Europe, les industriels misent sur le tout-numérique. Le programme de recherche Eurêka unit les efforts des industriels européens sur les problèmes techniques communs. La compétition commerciale les départagera ensuite.

Les Américains ont mis tout le monde d'accord. La télévision du futur sera numérique, haute définition y compris. Bon gré mal gré, les Japonais s'y sont ralliés. Après avoir pris le monde entier de court en lançant, à la fin des années 80, toutes leurs forces dans la mise au point d'une norme de télévision haute définition analogique (Muse), les industriels japonais ont dû en rabattre. Au début de 1994, ils ont annoncé l'abandon officiel de la norme de diffusion Muse et leur ralliement au numérique (*le Monde* du 24 février).

Les industriels européens, de leur côté, ne sont pas mécontents d'avoir barré la route aux Japonais. Comprenant très vite que la norme haute définition européenne (D2Mac) prônée par les Douze allait très vite devenir obsolète, ils avaient rallié discrètement les Américains aux Etats-Unis. Thomson se félicite aujourd'hui de son association avec tous les grands projets de télévision numérique américains (projet Direct TV, lancé par Hughes Corp., notamment, ou groupe de recherche pour la mise au point de normes haute définition numériques). Le D2 Mac étant lui aussi abandonné, tous les pays industrialisés sont désormais d'accord : le numérique est au cœur de la compétition commerciale.

La labellisation du programme d'Eurêka par les ministres de la recherche et du développement, jeudi 16 juin, consacre donc l'orientation définitive de la recherche fondamentale et appliquée en direction de la haute définition numérique. Le programme ADTT (Advanced Digital Television Technologies), qui sera lancé pour les trois prochaines années prévoit un budget de 250 millions d'écus (1,7 milliard de francs). Malgré le poids de la norme D2 Mac dans le programme précédent (15 % des financements), bon nombre d'acquis Eurêka 95 sont récupérables et peuvent être poursuivis. Les travaux lancés sur la mise au point de matériels de production, de postproduction, de compression-décompression et de réception numériques restent entièrement réutilisables et peuvent être poursuivis. Parmi les acquis, il faut ajouter également les récepteurs au format 16/9. Les efforts faits par les industriels pour abaisser les coûts des récepteurs analogiques de ce format commencent à convaincre les consommateurs. Même les Japonais ont commencé d'industrialiser ce type de récepteur.

Preuve que ce ne sont plus des normes administratives, mais le marché qui oriente les recherches, celles qui sont menées dans le cadre du projet Eurêka-ADTT se font en coordination avec le DVB (Digital Video Broadcasting), un regroupement de diffuseurs, d'opérateurs de satellites et de réseaux qui ont commencé de travailler sur les normes de diffusion numérique pour tous les supports (câble, satellite, hertzien...). Pour ce qui est des récepteurs, les écrans au format 1 250 lignes tendent également à s'imposer comme standard international. Outre ces récepteurs numériques, ADDT couvrira des recherches sur la technologie de base et le prédéveloppement de composants pour les magnétoscopes, les systèmes optiques et multimédias. Cinq groupes de travail sont prévus : intégration de systèmes, technologies- clés pour produits grand public, équipement de studio, applications diverses, évaluation. Les principaux participants sont Philips, Nokia et Thomson Consumer Electronics. Un groupe anglais et italien pourrait également participer aux travaux. Au-delà de ces recherches en commun, la compétition reste entière au plan commercial.

YVES MAMOU

Les projets Eurêka des industriels français à l'honneur

Réunis à Lillehammer (Norvège) pour leur douzième conférence ministérielle, les ministres de la recherche des 21 pays membres du programme de recherche Eurêka (1) ont accordé leur label à 144 nouveaux projets, représentant un budget de 6,4 milliards de francs. Le programme ADTT (Advanced Digital Television Technologies), destiné à prendre la suite du précédent projet de télévision haute définition, se taille la part du lion avec un budget de 1,75 milliard de francs. Les ministres ont également intronisé un nouveau pays membre : la Slovénie.

La France continue d'être le pays le plus actif en étant impliquée dans près du tiers des nouveaux projets présentés. Parce que la France est à l'origine de ce programme lancé il y a huit ans, mais aussi parce que le principe d'Eurêka a rapidement recueilli l'adhésion des industriels de l'Hexagone. Il consiste à accorder un financement à des projets présentés par les industriels eux-mêmes sur des thèmes choisis par eux, et non par les pourvoyeurs de fonds comme cela est le cas des programmes communautaires. Le principe d'Eurêka est en train de faire ses preuves. Pour les 180 projets terminés, l'investissement consacré (2,8 milliards de francs) aurait déjà été largement récupéré, affirme Henri Guillaume, haut-représentant d'Eurêka pour la France.

Une équipe française a aussi été mise à l'honneur en remportant le prix accordé pour la première année à une technologie de l'environnement. Le lauréat, la société Techsep, filiale de Rhône-Poulenc, a été couronné pour un projet de membrane minérale permettant d'extraire des antibiotiques, des vaccins et autres produits pharmaceutiques de « moux de fermentation ». Globalement, les thèmes présentés cette année ne diffèrent pas fondamentalement de ceux retenus l'an passé. Les projets portent essentiellement sur les questions d'environnement, les technologies de l'information, la robotique et la productique. Après la Norvège, la Suisse va assurer pour les douze mois à venir la présidence d'Eurêka. Elle devrait continuer l'évaluation des projets engagés par la France lors de sa présidence assurée en 1993.

A. K.

(1) Les pays membres d'Eurêka sont les 12 pays de l'Union européenne, les 6 de l'Association européenne de libre-échange (AELE), la Turquie, la Hongrie et la Russie. La Commission européenne est également membre.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

BRIT AIR : bénéfices de 5 millions de francs en 1993. –La compagnie aérienne régionale Brit Air, basée à Morlaix (Finistère), a enregistré, en 1993, un résultat net positif de 5,15 millions de francs et sera bénéficiaire en 1994 *« pour la dixième année consécutive »*, a annoncé, mercredi 15 juin, son PDG, Xavier Leclercq. Ce résultat net représente 1 % du chiffre d'affaires qui s'est établi dans le même temps à 515,6 millions de francs (+ 18,8 % par rapport à 1992). Brit Air (472 salariés) assure avec ses 21 appareils (2 ATR 72, 13 ATR 42, 6 Saab) 130 vols quotidiens et réalise 50 % de son chiffre d'affaires pour le compte d'Air France et d'Air Inter.

ENI : retour au bénéfice avant la privatisation. – Le groupe public italien ENI (énergie, chimie) a enregistré une nette amélioration de ses comptes en 1993 qui devrait lui permettre de faire face à une privatisation prévue à l'horizon du premier semestre de 1995. L'ENI a annoncé un résultat net consolidé de 419 milliards de lires (1,48 milliard de francs) en 1993 contre une perte de 815 milliards de lires (3,3 milliards de francs), soit une amélioration de quelque 1 200 milliards de lires. Le groupe public s'est lancé dès 1993 dans plusieurs opérations de privatisation, dont la plus importante a concerné la firme Nuovo Pignone, cédée à la société américaine General Electric. Une soixantaine de filiales (activités diversifiées) ont déjà été cédées pour un montant de quelque 3 100 milliards de lires.

SOCIAL

GOODING-CREUTZWALD : les deux tiers du personnel protégé sur la liste des licenciements. – Les deux tiers du personnel protégé de Gooding Electronique SA, l'ancienne fabrique de téléviseurs Grundig de Creutzwald (Moselle), doivent être licenciés. Ces licenciements, que la CGT et FO ont présentés comme une *« chasse aux syndicalistes »*, entrent dans le cadre d'un plan qui prévoit la suppression de 212 des 562 employés. Dix des douze emplois protégés de FO et trois de la CGT, ayant mené de nombreux mouvements du personnel, figurent sur la liste. Cinq des neuf salariés protégés de la CFDT, syndicat majoritaire avec FO, sont également appelés à perdre leur place. Les trois noms des chefs de file des trois formations sont couchés sur la liste.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 juin ▼ Rechute

Malgré quelques velléités de baisse des taux en Europe ou aux Etats-Unis, la Bourse de Paris a continué à broyer du noir mercredi 15 juin remettant en cause la reprise technique enregistrée la veille. En repli de 0,34 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a perdu jusqu'à 1,9 % en cours de séance avant de finir sur une baisse de 1,29 % à 1 966,39 points. Les transactions ont été relativement calmes avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,7 milliards de francs.

A l'ouverture, le Matif était encore en baisse sensible abandonnant jusqu'à 0,50 % avant de finir sur un recul de 0,16 % à 115,40. Le Bund allemand était en repli de 0,59 % en fin de journée en dépit de la petite détente du taux de prise en pension mercredi, opération réalisée à 5,05 % contre 5,10 % la semaine précédente.

Aux Etats-Unis le taux des bons du trésor à 30 ans qui était déjà passé de 7,35 % à 7,30 % mardi, s'est encore détendu mercredi en début de séance, à 7,28 % à la suite de la publication de statistiques américaines. En avril les stocks des entreprises se sont regonflés de 0,2 % et les ventes ont diminué de 0,8 %. Ces nouvelles n'ont toutefois pas réussi à stimuler le dollar qui tombait en cours de journée sous les 5,60 francs à 5,5975 francs. Pour de nombreux experts financiers, tant que la devise américaine sera faible, les marchés financiers notamment en Europe risquent de fléchir *« dans la crainte de tensions monétaires »*.

Du coté des valeurs, parmi les titres en baisse sensible on relevait Dassault Aviation à –7 %, Euro Disney à –4,2 % et CSSE à –3,8 %.

NEW-YORK, 15 juin ▼ Repli

Wall Street a reculé mercredi 15 juin à la suite d'une remontée des taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire, due à une flambée des prix des matières premières. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 790,41 points, en baisse de 24,42 points, soit un repli de 0,64 %. L'activité a été soutenue avec quelque 270 millions de titres échangées.

Wall Street avait gagné du terrain pendant la matinée alors que les taux d'intérêt s'étaient repliés après la publication d'une hausse de 0,2 % de la production industrielle américaine en mai. Mais un renversement de tendance sur le marché obligataire a donné lieu à des liquidations de titres boursiers.

Des prises de bénéfices ont également été à l'origine du recul de la grande Bourse *new-yorkaise*, a souligné Alfred Goldman, responsable chez A. G. Edwards and Sons.

VALEURS	Cours du 14 juin	Cours du 15 juin
Alcoa	75 7/8	74 1/2
Allied Signal Inc.	37 5/8	36 3/4
American Express	28 1/2	28
ATT	55 7/8	56
Bethlehem Steel	21 1/4	21 1/4
Boeing	48 7/8	49 3/8
Caterpillar Inc.	109 3/8	109
Chevron	44 1/2	44 3/4
Coca-Cola	39 7/8	39 7/8
Disney Corp.	44 5/8	44 5/8
Du Pont de Nemours	61 1/8	60 5/8
Eastman Kodak	46 1/8	46
Exxon	58 7/8	57
General Electric	48	47 1/2
General Motors	53 5/8	54 1/8
Goodyear Tyre	39 3/8	39
IBM	64 7/8	63 5/8
International Paper	71 7/8	72 1/8
Morgan (J.P.)	65 3/8	65 1/4
McDonnell Douglas	122	121 7/8
Merck and Co.	31 5/8	31 3/8
Minnesota Mining	52	52 1/8
Philip Morris	50 5/8	50 5/8
Procter & Gamble	56	54 7/8
Sears Roeb. and Co.	50 3/8	49 7/8
Texaco	64	63 7/8
Union Carbide	27 5/8	27 3/4
United Tech.	67 1/2	66 1/2
Westinghouse El.	12 3/4	12 5/8
Woolworth	15 1/2	15 3/8

LONDRES, 15 juin ▲ Progression

Les valeurs ont progressé mercredi 15 juin au Stock Exchange, où les craintes de poussées inflationnistes ont été apaisées par les derniers indicateurs économiques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 6,2 points à 3 045,8 points, soit une avance de 0,2 %. La séance a été moins active, de nombreux opérateurs n'ayant pu se rendre à leur travail en raison de la grève des chemins de fer. Environ 556,9 millions de titres ont été échangés contre 704,9 millions la veille.

Les craintes d'une hausse des prix forçant le gouvernement à relever les taux d'intérêt se sont calmées après l'annonce d'une stabilisation de l'inflation à 2,6 % en glissement annuel en mai et d'un ralentissement surprise de la croissance annuelle des rémunérations moyennes en avril, à 3,75 % contre 4 % en mars. Autre motif de satisfaction, le nombre des demandeurs d'emploi a baissé de 20 100 personnes en mai à son plus bas niveau depuis 26 mois, ramenant le taux de chômage à 9,4 %.

VALEURS	Cours du 14 juin	Cours du 15 juin
Allied Lyons	5,75	5,73
BP	4,07	4,05
BTR	3,88	3,86
Cadbury	4,45	4,42
Glaxo	5,64	5,56
GUS	5,81	5,77
ICI	7,90	7,80
Reuters	4,73	4,78
RTZ	8,87	8,70
Shell	7,13	7,12
Unilever	10,06	10,06

TOKYO, 16 juin ▲ Légère hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse jeudi 16 juin à la faveur d'achats liés à l'indice, au terme d'une journée de transactions limitées. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 84,51 points, à 21 367,47 points, soit une avance de 0,4 %. Environ 370 millions d'actions ont été traitées contre 470 millions la veille.

En l'absence d'éléments incitatifs nouveaux, les opérateurs sont restés en retrait mais le sentiment reste toutefois haussier, car il semble que le plancher de 21 000 points ait prouvé sa solidité. Selon un boursier, *« la crainte de ne pas pouvoir racheter ses découverts a limité les ventes. Les opérateurs ne veulent pas rater la hausse. »*

VALEURS	Cours du 15 juin	Cours du 16 juin
Bridgestone	1 670	1 680
Canon	1 790	1 790
Fuji Bank	2 320	2 320
Honda Motors	1 900	1 910
Matsushita Electric	1 880	1 870
Mitsubishi Heavy	798	796
Sony Corp.	6 320	6 300
Toyota Motors	2 170	2 180

CHANGES

Dollar : 5,5672 ▼

Jeudi 16 juin, le deutschemark évoluait légèrement à 3,4138 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4121 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar se repliait à 5,5672 francs, contre 5,5975 francs mercredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	15 juin	16 juin
Dollar (en DM)	1,6428	1,6310
TOKYO	15 juin	16 juin
Dollar (en yens)	103,03	102,87

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (16 juin) .... 5 5/16 % - 5 7/16 %
New-York (15 juin) .... 4 5/16 %

BOURSES

PARIS

	14 juin	15 juin
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 991,99	1 966,39
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 376,57	1 360,31
Indice SBF 250	1 336,77	1 321,15

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	14 juin	15 juin
Industrielles	3 814,83	3 790,41

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	14 juin	15 juin
100 valeurs	3 039,60	3 045,80
30 valeurs	2 397,00	2 399,30

FRANCFORT

	14 juin	15 juin
Dax	2 074,70	2 074,70

TOKYO

	15 juin	16 juin
Nikkei Dow Jones	21 282,96	21 367,47
Indice général	1 698,27	1 696,68

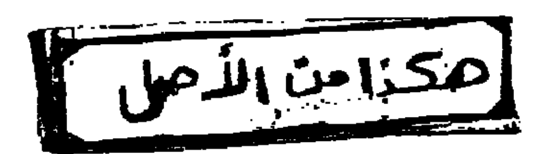
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,5650	5,5670	5,5780	5,5815
Yen (100)	5,4118	5,4154	5,4578	5,4632
Ecu	6,5694	6,5747	6,5618	6,5701
Deutschemark	3,4122	3,4143	3,4159	3,4195
Franc suisse	4,0629	4,0659	4,0732	4,0783
Lire italienne(1000)	3,4912	3,4947	3,4686	3,4738
Livre sterling	8,4771	8,4830	8,4840	8,4940
Peseta (100)	4,1381	4,1412	4,1129	4,1177

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/16	4 5/16	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 7/16	4 9/16
Lire italienne(1000)	7 5/8	7 7/8	7 13/16	8 1/16	8	8 1/4
Livre sterling	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 15/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 16 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : –1,27 % (1941,38)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
6240	EDF-GDF 3%	6198	6089	–1,78
1049	B.N.P. (T.P)	1053	1050	–0,28
1032	Cr.Lyonnais(T.P.)	1045	1045	–
2330	Renault (T.P.)	2325	2300	–1,08
2272	Rhone Poulenc(T.P)	2265	2286	+0,88
1238	Saint Gobain(T.P.)	1235	1232	–0,24
1145	Thomson S.A (T.P)	1118	–	–
700	Accor 1	673	668	–0,74
815	Air Liquide 1	769	763	–0,78
655	Alcatel Alsthom 1	599	592	–1,17
610	Alcatel Cable 1	587	588	+0,17
385	Alspi 1	363	362	–0,28
525	AGF-Ass.Gen.France	452,50	437	–3,43
1370	Axa 1	252	247,50	–1,79
905	Bail Invest. 1	886	880	–0,68
595	Bancaire (Cie) 1	524	508	–3,05
151	Bque Colbert C2#	145,50	145	–0,34
715	Bazar Hot. Ville 2	679	652	–3,98
1310	Berger (M) 2	1200	1186	–1,17
470	Bertrand Faure 2	489	475	–2,86
1250	BIC 1	1250	1244	–0,48
349	BIS 1	312	312	–
265	B.N.P. 1	243	242,50	–0,21
355	Bollore Techno.1	350	349	–0,29
3220	Bongrain 1	3050	3012	–1,25
805	Bon Marche (Au) 1	757	751	–0,79
685	Bouygues 1	604	597	–1,16

Comptant (sélection)

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 15 juin

(1) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 20 et multiplication du nombre de titres par 20.
(2) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 15 et multiplication du nombre de titres par 15.
(3) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 8 et multiplication du nombre de titres par 8.
(4) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 2 et multiplication du nombre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 15/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6085	5,5975	5,35	5,95
Ecu	6,5785	6,5745	–	–
Allemagne (100 dm)	341,4200	341,2100	327	351
Belgique (100 F)	16,5900	16,5825	15,95	17,05
Pays-Bas (100 fl)	304,7300	304,7400	291	313
Italie (1000 lires)	3,5170	3,5015	3,30	3,77
Danemark (100 krd)	87,2400	87,2400	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3190	8,3330	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,5250	8,5185	8,15	9
Grèce (100 drachmes)	2,2810	2,2880	2,10	2,85
Suisse (100 f)	405,1700	405,6200	389	412
Suède (100 krs)	70,9000	71,0100	68	76
Norvège (100 k)	78,6900	78,6400	75	84
Autriche (100 sch)	48,5330	48,4940	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1470	4,1415	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,2850	3,2850	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	4,0502	4,0424	3,80	4,40
Japon (100 yens)	5,4594	5,4493	5,24	-5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 15/06
Or fin (kilo en barre)	69100	69100
Or fin (en lingot)	69460	69250
Napoléon (20f)	399	399
Pièce Fr (10 f)	324	–
Pièce Suisse (20 f)	400	401
Pièce Latine (20 f)	398	396
Souverain	506	505
Pièce 20 dollars	2500	2505
Pièce 10 dollars	1260	1280
Pièce 5 dollars	700	–
Pièce 50 pesos	2605	2595
Pièce 10 florins	416	416

Matif (Marché à terme international de France)

15 juin 1994

NOTIONNEL 10 % Nombre de contrats estimés : 263 874				CAC 40 A TERME Volume : 30 798			
Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94	Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	114,02	115,40	114,54	Dernier	1953	1949	1981,50
Précédent	113,84	115,56	114,66	Précédent	1983	1979,50	1988,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

A. Sophie WAROT
et
Henri CESBRON LAVAU
sont heureux de faire part de la naissance de

Hélène,

le 25 mai 1994.

Angèle et Robert FOSSET
sont heureux d'annoncer la naissance de leurs petits-fils,

Jean,

le 16 février 1994, chez
Marie-Ange et Jean-Michel,

Antoine,

le 8 juin 1994, chez
Viviane et Bruno.

Elio
a un petit frère,

Merlin.

Marie NIMIER et Franck DAVID
sont si heureux de l'annoncer !

Les Lilas, 12 juin 1994.

Décès

Georges DUPEUX

nous a quittés.

Il a été inhumé à Arcachon, le 9 juin 1994, dans l'intimité.

86, rue Jules-Ferry,
33200 Bordeaux.
16, rue Bellevue,
68790 Morschwiller-le-Bas.

Raymond GUILLAUME
(ENSET 1956-1960),
agrégé de l'université,
professeur à l'Ecole de l'air,

nous a quittés le 13 juin 1994.

L'incinération aura lieu à Marseille dans la plus stricte intimité, conformément à ses dernières volontés.

– Le 3 juin 1994,

Marlène KANAS

a quitté accidentellement une planète qu'elle a défendue jour après jour.

Greenpeace France rend hommage au travail qu'elle a accompli au sein de l'association, puis à Robin des Bois, avec une vitalité rayonnante et s'associe à l'émotion de tous ceux qui ont partagé ses luttes.

Eva KEPES

nous a quittés le jeudi 9 juin 1994.

Selon ses vœux, son corps a été incinéré.

La cérémonie a eu lieu le lundi 13 juin, au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements pour tous ceux qui ont pris part à notre peine.

La famille Peterfalvi.

– Le président Roger Saubot,
Le conseil d'administration,
Et les membres de l'Académie d'architecture,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Pierre LABORDE,
architecte DPLG,
membre de l'Union franco-britannique des architectes,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16ᵉ, le vendredi 17 juin 1994, à 10 h 30.

9, place des Vosges,
75004 Paris.

– M. et Mᵐᵉ Grégory Mouloudji,
Annabelle Mouloudji,
ses enfants,
Déborah,
sa petite-fille,
Et toute sa famille,
font part du décès de

MOULOUDJI,

survenu le 14 juin 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1ᵉʳ, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

– Mᵐᵉ Jeanne Simonetti,
Jean-Olivier et Marie-Joëlle Simonetti,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Olivier SIMONETTI,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Saint-Julien-du-Sault, le 14 juin 1994.

Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité.

23, rue de la Fontaine,
89348 Saint-Julien-du-Sault.
78, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

– Le 15 juin 1994,

M. Christian LACROIX,
ingénieur ECP,
maître de conférence
à l'Institut d'urbanisme de Grenoble,
université Pierre-Mendès-France,
ancien maire adjoint de Grenoble
(1977-1983),

nous a quittés à Saint-Genis-Pouilly, dans sa cinquante-deuxième année, après une longue maladie.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Evian-les-Bains, le samedi 18 juin 1994.

Elle sera précédée, à 10 h 30, d'une cérémonie de recueillement et d'adieu en l'église d'Evian.

Ni fleurs ni couronnes.

Les personnes qui le souhaitent pourront participer à une collecte destinée au Comité catholique contre la faim et pour le développement.

De la part de
M. et Mᵐᵉ Jean Lacroix,
Mᵐᵉ et M. Christian Roy,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Daniel Lacroix
et leur fille,
Ainsi que des familles Lacroix, Blonay, Bovet, Perrin, Ruffin, Nanjod, Paoli, Pouillard,
Parentes et alliées,
Tous ses amis.

« Tu rêvais de justice et de paix, nous n'oublierons pas ton message. »

– Jean Verlhac,
Et les membres de la municipalité de Grenoble d'Hubert Dubedout (1977-1983),
ont la douleur d'annoncer le décès de

Christian LACROIX,

survenu le 15 juin 1994.

Les obsèques auront lieu le samedi 18 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Evian.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– Mᵐᵉ Claude Lepape,
M. et Mᵐᵉ Yves Berger,
ses enfants,
Daniel, François et Nicolas Berger,
ses petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Bernard Lauzanne,
ses cousins,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude LEPAPE,
artiste peintre,

survenu le 2 juin 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Le Moulin,
28130 Villiers-le-Morhier.

[Né en 1913 à Paris, Claude Lepape a abordé, comme son père Georges Lepape, diverses formes d'expression : dessins de reportage, notamment dans *le Figaro* avant guerre ; illustration de livres (théâtre d'Alfred de Musset, *Tristan et Iseult*, auteurs contemporains) ; décors et costumes de théâtre ; décoration de la chapelle de Beaussant et du CET de Dijon. Mais c'est essentiellement à la peinture qu'il s'est consacré.

En dehors de paysages d'Ile-de-France et de Provence, ses tableaux ont surtout pour thème des « portraits par l'objet », dans lesquels la personne elle-même est évoquée par ses activités et par son milieu culturel. Dans son étude *Claude Lepape* (Flammarion), le poète Tristan Klingsor considère cet *« ingénu subtil »*, attaché à *« cultiver un art d'exacte figuration »*, un peu comme *« un Marcel Proust de la nature morte »*.

Ses œuvres ont été présentées dans de nombreuses expositions, galerie Charpentier, salons « Comparaisons », « Peintres témoins de leur temps », « Peintres de la réalité » et, récemment, au Musée de Sainte-Maxime dans une double rétrospective réunissant Georges et Claude Lepape.]

– M. et Mᵐᵉ Francis Rosenwald,
M. et Mᵐᵉ Bernard Berl,
M. et Mᵐᵉ Claude Berl,
Mˡˡᵉ Andrée Berl,
ses frères et sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ René ULMANN,
née Raymonde Berl,

survenu à son domicile le 11 juin 1994, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

1, rue Brémontier,
75017 Paris.

– Mᵐᵉ Mireille Vitold-Sayanoff,
Dimitri et Eléonore,
Sophie et Gilles Levy,
Michèle Dufour-Sayanoff,
Gricha et Caroline,
M. et Mᵐᵉ Antoine Sayanoff,
Bénédicte, Eric et Xavier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel VITOLD,

leur époux, père, frère, oncle et parent,

survenu le 14 juin 1994, en son domicile, à Clamart (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Selon sa volonté, l'incinération aura lieu le lundi 20 juin, au cimetière du Père-Lachaise, place Gambetta, Paris-20ᵉ, où l'on se réunira à 14 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être adressés à la Recherche sur le cancer (ARC, 94800 Villejuif).

51, avenue Schneider,
92140 Clamart.

Anniversaires

– En ce premier anniversaire de sa mort, la famille de

Andrée COGNIAT

rappelle son souvenir et celui de

Raymond COGNIAT

à leurs amis.

– Le 17 juin 1990, le

docteur Henri DEBIDOUR

nous quittait.

Que tous ceux qui l'aimaient se souviennent.

– Mᵐᵉ Georges Menant,
Ses enfants,
Et sa famille,
rappellent à votre souvenir

Georges MENANT,

parti le 18 juin 1993.

Communications diverses

Ecole spéciale d'architecture
rentrée automne 1994

Bacheliers, futurs bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1994 :

– l'examen d'admission se déroulera le mardi 28 juin ;
– retrait des dossiers : 254, boulevard Raspail, Paris-14ᵉ, ou par correspondance ;
– dépôt des dossiers avant le 24 juin ;
– renseignements : (1) 40-47-40-00.

Soutenances de thèses

– « Etre trappiste au dix-neuvième siècle », thèse pour le doctorat d'Etat présentée par B. Delpal, en Sorbonne, le samedi 25 juin 1994. La soutenance publique commencera à 14 heures, salle des Actes, centre administratif de Paris-IV. Accès par la rue de la Sorbonne, nᵒ 17, suivre ensuite la galerie Richelieu.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 15 juin, au palais de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

• Développement du territoire

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a présenté au conseil des ministres un projet de loi d'orientation pour le développement du territoire (*le Monde* du 16 juin).

• Conventions internationales

Le ministre des affaires étrangères a présenté un projet de loi autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Bulgarie, d'autre part.

Le ministre des affaires étrangères a aussi présenté un projet de loi autorisant l'approbation du deuxième protocole portant modification à la convention du 6 mai 1963 sur la réduction des cas de pluralité de nationalités et sur les obligations militaires en cas de pluralité de nationalités.

La convention de 1963, conclue dans le cadre du Conseil de l'Europe, prévoit qu'une personne perd sa nationalité d'origine lorsqu'elle acquiert volontairement la nationalité d'un autre Etat.

Cette disposition, qui décourage souvent les personnes ayant émigré d'un Etat dans un autre de demander la nationalité de leur Etat de résidence, ne favorise pas l'intégration de ces personnes. La convention assouplit cette règle en conséquence.

• Prix des fermages

Le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté un projet de loi relatif au prix des fermages qui prévoit que les loyers seront désormais fixés en argent et actualisés sur la base d'un indice des fermages.

La mesure ne s'appliquera pas aux terres plantées en vigne et en cultures arboricoles, qui n'ont pas été affectées par la réforme de la politique agricole commune.

• Compte rendu de la conférence internationale du travail

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté une communication sur la conférence internationale du travail, qui vient de s'achever à Genève et qui marquait le 75ᵉ anniversaire de l'organisation.

Au cours de la conférence, notre pays a insisté sur la nécessité pour tous les Etats de s'entendre sur la reconnaissance et le respect de normes sociales élémentaires qui doivent garantir les droits fondamentaux de l'homme au tavail et les principes essentiels de la démocratie sociale.

Ces normes élémentaires, que des conventions de l'Organisation internationale du travail devraient établir, doivent porter sur l'interdiction du travail des enfants, celle du travail forcé, celle des discriminations dans l'emploi et sur la garantie des libertés syndicales.

L'action de l'Organisation internationale du travail en ce domaine doit être menée à bien en liaison étroite avec celle de l'organisation mondiale du commerce en cours de création.

• La lutte contre le bruit

Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur la lutte contre le bruit.

Dans la lutte contre le bruit, trois domaines sont prioritaires : les infrastructures routières et ferroviaires, les aérodromes, les bâtiments publics.

1. – Dans le cadre du plan de relance de la politique de la ville adopté en 1993, 365 millions de francs sont consacrés à la réalisation d'équipements de protection contre le bruit le long des voies rapides traversant des quartiers dégradés. Au total, 46 points noirs du bruit répartis dans 17 départements bénéficient de ces travaux.

Un décret fixera prochainement le niveau de nuisance sonore qui ne devra pas être dépassé dans l'utilisation des nouvelles routes et des nouvelles voies de chemin de fer. Ce décret imposera aussi le respect de normes de bruit sur les voies existantes, applicables dans le cas où des travaux importants auront été réalisés sur ces voies. Enfin, un décret obligera à prévoir une isolation phonique suffisante dans les constructions neuves réalisées aux abords de voies nouvelles en projet, et non plus seulement aux abords des voies existantes.

2. – Le dispositif d'aides financières à la réalisation de travaux d'isolation phonique mis en place autour des deux grands aérodromes parisiens sera étendu aux aéroports de Lyon, Nice, Marseille et Toulouse. Les décrets nécessaires seront publiés dans les prochains jours au *Journal officiel*.

3. – Le ministère de l'environnement a subventionné des travaux d'isolation phonique dans 1 500 cantines scolaires.

Une nouvelle opération va être lancée en faveur de l'isolation de 500 crèches et de 100 locaux consacrés à la pratique musicale des jeunes.

Un décret imposera le respect de normes d'isolation dans la construction de nouveaux bâtiments publics, en particulier des écoles, des établissements sanitaires et des bâtiments consacrés aux sports ou aux loisirs.

LOTO
MERCREDI 15 JUIN 1994

19'55

2 5 7 12 24 47 ◆ 35

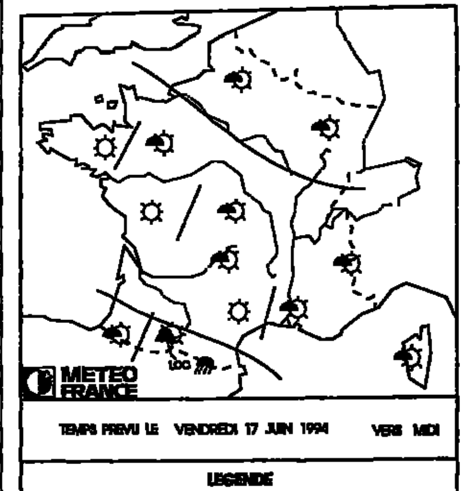
6	16	188 725 F
5 +	81	30 965 F
5	2 810	2 205 F
4	100 076	58 F
3	1 371 767	6 F

20'35

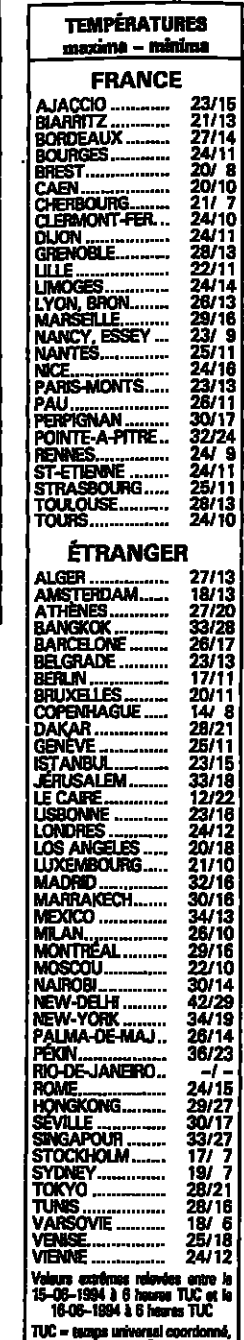
3 5 18 20 41 49 ◆ 12

6	2	3 375 095 F
5 +	17	75 625 F
5	647	7 685 F
4	35 399	136 F
3	760 292	10 F

MÉTÉOROLOGIE



LÉGENDE



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	23/15
BIARRITZ	21/13
BORDEAUX	27/14
BOURGES	24/11
BREST	20/ 8
CAEN	20/10
CHERBOURG	21/ 7
CLERMONT-FER.	24/10
DIJON	24/11
GRENOBLE	28/13
LILLE	22/11
LIMOGES	24/14
LYON, BRON	26/13
MARSEILLE	29/16
NANCY, ESSEY	23/ 9
NANTES	25/11
NICE	24/16
PARIS-MONTS	23/13
PAU	26/11
PERPIGNAN	30/17
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	24/ 9
ST-ETIENNE	24/11
STRASBOURG	25/11
TOULOUSE	28/13
TOURS	24/10
ÉTRANGER	
ALGER	27/13
AMSTERDAM	18/13
ATHÈNES	27/20
BANGKOK	33/28
BARCELONE	26/17
BELGRADE	23/13
BERLIN	17/11
BRUXELLES	20/11
COPENHAGUE	14/ 8
DAKAR	28/21
GENÈVE	25/11
ISTANBUL	23/15
JÉRUSALEM	33/18
LE CAIRE	12/22
LISBONNE	23/16
LONDRES	24/12
LOS ANGELES	20/18
LUXEMBOURG	21/10
MADRID	32/16
MARRAKECH	30/16
MEXICO	34/13
MILAN	26/10
MONTRÉAL	29/16
MOSCOU	22/10
NAIROBI	30/14
NEW-DELHI	42/29
NEW-YORK	34/19
PALMA-DE-MAJ.	26/14
PÉKIN	36/23
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	24/15
HONGKONG	29/27
SÉVILLE	30/17
SINGAPOUR	33/27
STOCKHOLM	17/ 7
SYDNEY	19/ 7
TOKYO	28/21
TUNIS	28/16
VARSOVIE	18/ 6
VENISE	25/18
VIENNE	24/12

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-06-1994 à 6 heures TUC et le 16-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Vendredi : temps devenant lourd et orageux sur le Sud-Ouest. – Sur le relief pyrénéen, de nombreux nuages voileront le ciel, précurseurs d'une évolution orageuse ; quelques orages locaux devraient éclater en courant d'après-midi et en soirée sur le relief. En Aquitaine et en Midi-Pyrénées, le temps deviendra lourd en soirée.

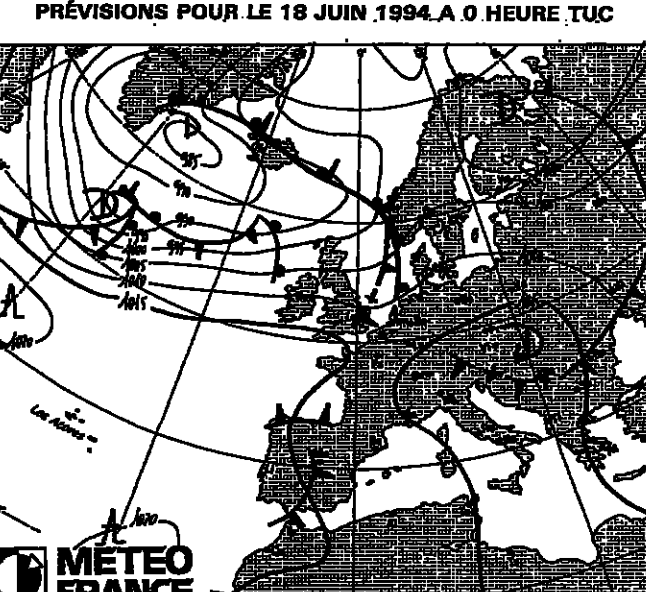
Sur le reste du pays, la journée sera très bien ensoleillée ; seuls quelques nuages élevés sans conséquence circuleront de la Normandie aux frontières du Nord-Est. En courant d'après-midi des cumulus bourgeonneront sur les reliefs du Massif Central et des Alpes, mais là non plus ils ne parviendront pas à gâcher cette journée encore estivale.

Les températures minimales s'échelonneront entre 9 et 17 degrés du nord au sud.

En courant d'après-midi, les températures maximales seront voisines de 21 degrés en bordure de Manche, il fera entre 23 et 26 degrés au nord de la Loire, et entre 29 et 31 degrés au sud, mais guère plus de 26 degrés le long des côtes méditerranéennes.

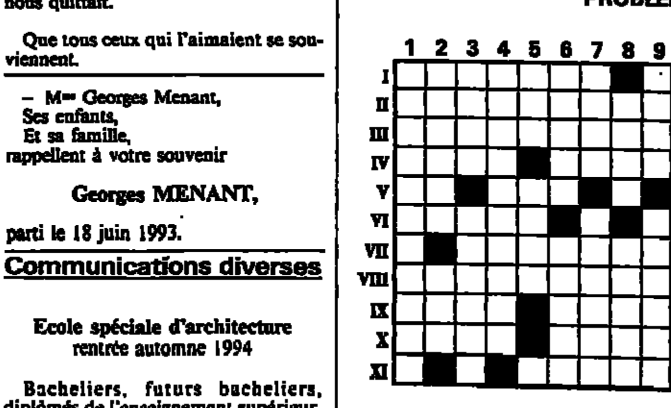
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nᵒ 6324



HORIZONTALEMENT

I. Celui du carrier est vraiment têtu. – II. Qui ne fait pas plaisir à entendre. – III. Se mettrait à injurier le patron. – IV. Indique que le passage est douteux. Qui n'a pas pris son bain. – V. Symbole. Une partie de l'ensemble. – VI. Un Grec qui tomba de haut. – VII. Les grains peuvent la faire grossir. – VIII. Qui ont des qualités d'espèces. – IX. Supprimée. Imite un dormeur. – X. Objet d'une interrogation. Un fruit. – XI. Qui ne manquent pas de sens.

VERTICALEMENT

1. Des gens dont on peut penser qu'ils ne changeront jamais. – 2. Perche en Asie. Plus dans le coup. – 3. Qui ne manque pas de noblesse. Ne laissera pas tout nu. – 4. Bien ennuyée. – 5. Ville du Nigeria. Passe à Leningrad. – 6. Des nids à la hauteur. Ne deviendra jamais majeur. – 7. Ne voit pas le soleil. Est très impressionnée par tout ce qui brille. – 8. Blé d'Italie. Peut être procurée par la situation. – 9. Est facilement emporté. Mises en balance.

Solution du problème nᵒ 6323

Horizontalement

I. Cauchemar. – II. Onguiculé. – III. Niaiserie. – IV. Cor. Tris. – V. Uni. Ovées. – VI. Tare. – VII. Ré. Ciller. – VIII. Epicée. Oc. – IX. Nérée. Pli. – X. Céans. Aïe ! – XI. Es. Aser.

Verticalement

1. Concurrence. – 2. Anion. Epées. – 3. Ugarit. Ira. – 4. Cui. Accent. – 5. Historiées. – 6. Ecervelé. – 7. Mûrie. Pas. – 8. Alise. Eolie. – 9. Rée. Sorcier.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 16 JUIN

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous! (et à 23.55). Invitée : Marie-France Pisier.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.45).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Série : Le juge est une femme. De Claude Grinberg
22.30 Magazine : Faut pas pousser. Dossiers : Les urgences médicales ; La météo se trompe-t-elle ?
23.50 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
0.50 Série : Aventures à l'aéroport.

FRANCE 2

14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Tiercé, en direct de Longchamp.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00). Pau, quel festival!
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Goal.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.30).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Magazine : Envoyé spécial. Spécial Algérie.
22.30 Expression directe. RPR.
22.40 Cinéma : Un sac de billes. ■■ Film français de Jacques Doillon (1975).
0.10 Magazine : La France en films. Invité : Joseph Joffo.
0.20 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

14.25 Questions au gouvernement, en direct du Sénat.
17.00 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Smaïn.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Une année en Provence*, de Peter Mayle.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : La Corde raide. ■■ Film américain de Richard Tuggle (1984).
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Pégase.
0.15 Magazine : Le Divan.
0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Le Festin nu. ■■ Film américain de David Cronenberg (1991).
15.25 Magazine : L'Œil du cyclone.
15.50 Magazine : Dis Jérôme? (rediff.).
15.57 3 000 scénarios contre un virus. Les Deux Drogués, de Philippe Bérenger.
16.01 Surprises.
16.05 Cinéma : Polyester. ■ Film américain de John Waters (1981).
17.30 Sport : Basket-ball américain. Résumé du match n° 4 de la finale de la NBA.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Toxic Affair. □ Film français de Philomène Esposito (1992).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Dead Again. ■■ Film américain de Kenneth Branagh (1991) (v.o.). *Excellent polar d'angoisse.*
23.50 Cinéma : C'est arrivé près de chez vous. ■ Film belge de Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde (1992).
1.25 Sport : Golf. 1re journée de l'Open américain.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Korczak. ■ Film franco-germano-polonais d'Andrzej Wajda (1990) (v.o., rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Les Liens du sang. Mafia, milliards, meurtres, de Gero von Boehm. *Le clan des Corleone.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Marseille vu de Marseille.
20.41 Documentaire : Jour de match. De Jacques Malaterre et Bernard Zekri.
21.30 Documentaire : Marseille ou la Vieille Ville indigne. De René Allio. *La ville, son histoire, sa diversité, ses mythes...*
22.55 Vidéo-clip : Paria patois. Du groupe Massilia Sound System. *Un groupe de raggamuffin qui mêle le français et l'occitan.*
23.00 Cinéma : Dernier été. ■ Film français de Robert Guédiguian et Franck Le Wita (1981).
0.20 Vidéo-clip : Je danse le Mia. Du groupe IAM.
0.25 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 Clip : 3 000 scénarios contre un virus. Préservatif, une preuve d'amour, de Richard Berry.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du Risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Elephant Man. ■■ Film américain de David Lynch (1980).
23.00 Téléfilm : Le Maître de la terreur. De Lamberto Bava, avec Tomas Arama, Carole Andre.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Clip : 3 000 scénarios contre un virus. Sidapolis, de Sébastien Grall.
0.50 Magazine : Fréquenstar (et à 4.05).
2.45 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Mickey la Torche, de Natacha de Pontcharra.
21.30 Profils perdus. Henri Ey (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. La Vocation (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Carmen McRae (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 août 1993 lors du Festival des Flandres) : Œuvres de Coppini, Bonnel, Isaac, Vaet, Utendal, Luythen, Monte et anonyme, par l'Ensemble vocal Currende, dir. Erik van Nevel.
22.15 Soliste. Sviatoslav Richter.
23.07 Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon et violoncelle en la mineur, de Ravel ; Ragtime pour onze instruments, de Stravinsky.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Joseph Sitruk (« Le grand débat »).
O'FM, 19 heures : René Monory (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).
France-Inter, 19 h 20 : « Le cœur, côté pile » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Ségolène, les acteurs et le terrain

FACE à Jean-Claude Narcy, Ségolène Royal apparut soudain au 20 Heures, radieux visage du renouveau en marche. Elle venait détailler sa vision des choses pour les mois à venir. On bouillait de curiosité. Enfin un langage neuf ! Ségolène, donc, débordait d'idées. Et pas n'importe quelles idées. Elle les avait élaborées, expliqua-t-elle d'entrée, avec le concours *« d'acteurs de terrain »*. Bigre ! Des *« acteurs de terrain »*, rien de moins. On se figura une fière troupe de comédiens orgueilleusement déployée sur le bitume des cités et dans la glaise des campagnes. Ou bien une grande chaîne multicolore de gaieté et de propositions, main dans la main, unanimement dressée contre la frilosité des énarques lointains, dont le maillon ultime était cette jeune femme, si enthousiaste et si lumineuse devant Jean-Claude Narcy.

Donc, qu'avaient décidé Ségolène et ses acteurs en leur terrain ? D'abord, qu'il urgeait de *« refaire une équipe »*. Cela allait de soi. Mais encore ? Que cette équipe devrait obéir à une *« morale de l'action »*. Les choses se précisaient. Avec Ségolène et ses acteurs, c'en était désormais fini de l'immoralité et de l'inaction. Et l'on n'avait encore rien vu. A la tête de son *« équipe »*, lestée de sa *« morale de l'action »*, Ségolène proposa de conclure *« un pacte social »*. Il fallut se retenir d'applaudir. Un pacte social : comment n'y avoir pas pensé plus tôt ? *« Dans les six mois »*, précisa-t-elle. Très bien. Cinq mois eussent en effet semblé un délai un peu court, et sept mois eût été un peu laxiste.

Quels devaient être les articles de ce pacte social ? *« Il faut dire pourquoi nous n'acceptons pas que quatre millions de Français restent sur le bord de la route »*, ajouta Ségolène. Bravo encore. On crut entendre à cet instant, en provenance directe du bord de la route, l'immense cri de soulagement poussé par quatre millions de poitrines, comme réchauffées par le regard que Ségolène jetait sur eux. *« Il faut faire des discussions dans les régions, sur le territoire, partout en France »*, conclut Ségolène.

L'horloge tournant, il était temps de passer aux choses sérieuses. Narcy risqua une question sur – où va-t-il chercher tout cela ? – l'élection présidentielle. *« Vous voulez que je vous parle de Jacques Delors, c'est ça ? »*, s'insurgea Ségolène étourdiment. Pourquoi ? reprit le présentateur, tout fier de son coup, Delors est votre candidat ? Bien attrapée, Ségolène ! Elle venait de se trahir. Quel frisson, le direct ! Précisément oui, Jacques Delors était son candidat. A un détail près : elle ignorait s'il serait candidat. Et lui-même non plus, paraît-il, n'en savait rien. Hélas ! on n'avait pas prévu de sonder en duplex les acteurs de terrain.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 17 JUIN

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école. Les Jumeaux du bout du monde ; Les Aventures de Carlos ; L'Ecole des champions ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Mésaventures.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée. Harry et les Henderson ; Drôle de vie ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous! (et à 0.05). Invité : Louis Bertignac.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal.
20.20 Sport : Football. Cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde, en direct de Chicago. Présenté par Roger Zabal, Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.
21.05 Sport : Football. Coupe du monde : Allemagne-Bolivie, match d'ouverture en direct de Chicago ; A 21.50, mi-temps, La Minute hippique et Météo ; A 22.05, 2e mi-temps.
23.00 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. En Corse (2e partie). Jogis, étranges pouvoirs, de François-Xavier Pelletier ; La vallée perdue, de Bernard Guerrini ; Les monstres des Parthuis, de François-Xavier Pelletier ; L'oublié de la station Mir, de Didier Lafond.
1.05 Journal et Météo.
1.10 Jeu : Millionnaire.
1.40 Concert. *Requiem*, de Mozart, par l'Orchestre et la Chorale Paul Kuentz.
2.40 TF 1 nuit (et à 3.40, 4.40).
2.45 Feuilleton : Le Vignoble des maudits (2e épisode).
3.45 Documentaire : Histoires naturelles.
4.45 Musique.
5.10 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.45 Dessin animé.
5.55 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Thème : la francophonie ou l'intégration.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.20 ▶ Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Bourse et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Matt Houston.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Pau, quel festival !
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.00 Série : Goal.
17.30 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.50).
17.35 Série : Génération musique.
18.05 Jeu : Un pour tous.
18.40 Divertissement : Rien à cirer. Présenté par Laurent Ruquier.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.10).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Divertissement : C'est votre vie. Présenté par Frédéric Mitterrand. Invité : Frédéric François.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Jean-François Kahn, *Tout change parce que rien ne change* ; Didier Decoin, *Docile* ; Jean-Pierre Gasc, professeur au Museum national d'histoire naturelle, à prospos de l'ouverture de la grande galerie ; Guy Sorman, *le Capital, suite et fin.*
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Musiques au cœur. Présenté par Eve Ruggieri. La collection de Reiner Moritz, premier coproducteur européen de programmes artistiques et musicaux : sélection de son catalogue.
1.25 Sport : Football. Coupe du monde : Espagne-Corée du Sud, en direct de Dallas.
3.30 Documentaire : La Saison du Calypso.
3.55 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.15 Magazine : Emplois du temps. Quel avenir pour les métiers de vendeurs ?
8.45 Continentales. Rough Guide to the Americas : Caracas, Venezuela (v.o.) ; Omniscience : les ressources de la mer ; Europodyssée, le retour.
9.35 Magazine : Génération 3. Transformation de la matière : De l'huile au savon ; A 9.55, Semaine thématique : L'expédition Erebus, en Antarctique. 4. Les hommes. Invité : Jean-Louis Etienne.
11.05 Magazine : Français, si vous parliez. Le suicide des jeunes.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Série : Capitaine Furillo.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Paroles d'arbre*, de Michel Luneau ; *Arbres*, de Franck Horvat et Michel Cazenave.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Pensionnaires en Antarctique, de Jean-Michel Destang et Sébastien Sill. *La vie à Dumont-d'Urville, base française scientifique de Terre Adélie.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Jean-Louis Trintignant. Tibet : les cavalières de Dali ; Russie : le retour des Cosaques ; Argentine : la route de la viande.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Strip-tease. Monseigneur au Vatican, d'Henri Van Lierde ; Sport d'hiver, de Christelle Vandenberghe ; Parfaites !, d'O. Lamour ; Chair de poules, d'André François.
0.15 Moyen métrage : Libre court. Le Sommeil d'Adrien, de Caroline Champetier.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.10 Musique : Cadran lunaire. *Suite de danse*, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. : Charles Dutoit.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. La Légende de l'île au trésor.

En clair jusqu'à 8.08

7.50 Ça cartoon.
8.08 Court métrage : Zoo Cup (et à 10.44, 12.24, 15.38, 16.05, 17.58, 0.33, 6.00).
8.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.03 3 000 scénarios contre un virus. La Pharmacie, de Gérard Jugnot, avec Christian Lamotte.
9.05 Le Journal du cinéma.
9.10 Téléfilm : La Rage au cœur. De Robin Davis, avec Christine Boisson, Clémentine Célarié.
10.40 Flash d'informations.
10.46 Surprises.
10.55 Téléfilm : Un certain jour de juin. De Charles Sturridge, avec Alec Guinness, Leo McKern.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Les Tziganes ; Les recettes des télespectateurs.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Une équipe hors du commun. ■ Film américain de Penny Marshall (1992).
15.40 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
16.15 Cinéma : Cuisine et dépendances. ■ Film français de Philippe Muyl (1992).
17.45 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Téléfilm : Parfum de meurtre. De Bob Swaim, avec Tim Matheson, Agnès Soral.
22.05 Documentaire : Uria, l'enfant de la rivière. De Frédéric Labourasse.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La Crise. ■■ Film français de Coline Serreau (1992).
0.35 Sport : Golf. 2e journée de l'Open américain.
1.55 Sport : Athlétisme. 1re journée du championnat des Etats-Unis, en direct de Knoxville.
6.03 Série : Le Juge de la nuit.
6.45 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire Histoire parallèle. Actualités allemandes et françaises de la semaine du 11 juin 1944, commentées par Marc Ferro et Raymond Ruffin (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Lost in Music, Metalmania, de Christoph Dreher et Rolf S. Wolkenstein (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Le Far West. De Wolfgang Ebert. 3. Chariots et chevaux de feu.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Le Marteau. De Bernd Schadewald, avec Ulrich Pleitgen, Oliver Stritzel. *Un policier assassin.*
22.10 ▶ Courts métrages : Premières vues. Scènes de ménage avec Clémentine, de Stéphane Mercurio ; Le cœur ne veut pas de repos, d'Andreï Djeleseniakov ; Loin de toi, de Mariana Otero ; Scènes de balcon, de Grzegorz Braun ; Deux petites amoureuses, d'Anne Villacèque.
23.10 Cinéma : La Vengeance. ■■■ Film soviétique de Jermek Chinarbaïev (1989). Avec Alexander Pan, Kasym Schakibajew, Ljubow Germanowa (v.o.).
0.55 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique (et à 14.20).
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.10, 6.30).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
11.45 Infoconsommation.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 Clip : 3 000 scénarios contre un virus. Avant... mais après, de Tonie Marshall. Bavardages en sida mineur, de Virginie Thévenet.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Deux belles en cavale. De Burt Brinckerhoff.
22.30 Série : Mission impossible.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 6.05).
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Clip : 3 000 scénarios contre un virus. Situation cocasse d'achat du préservatif.
0.45 Magazine : Culture rock.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; Nature et civilisation ; Saint-Bernard de l'air ; Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Roger Désormière.
21.32 Musique : Black and Blue. Kenny Barron. Invité : Jean-Philippe Allard.
22.40 Les Nuits magnétiques. La Vocation (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Laurans (*l'Habitation d'un poète*).
0.50 Musique : Coda. Carmen McRae (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 juin salle Pleyel) : Scherzo fantastique, de Stravinsky ; Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut majeur op. 26, de Prokofiev ; Les Cloches op. 35, de Rachmaninov, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Nicolas Ulianov.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. François Jeanneau, saxophone, Denis Leloup, trombone, Sylvain Luc, guitare, Philippe Mace, vibraphone, Patrice Caratini, contrebasse.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 0 : « PS, l'état d'urgence », avec Henri Emmanuelli (« Objections »).
RMC, 19 h 15 : bilan des Européennes (« Forum RMC-*l'Express* »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Bobby la Bavure

C'EST une histoire de bobby, acidulée comme une cerise anglaise. Le constable, Steve Guscoot, quarante-deux ans, est désormais l'homme de la Grande-Bretagne. Sa photo est à la une du *Times*, avec éditorial. Ses malheurs provoquent, dans les rédactions et les commissariats du pays, l'explosion des centraux téléphonique. Des milliers de personnes s'offrent pour payer, en ses lieu et place, une amende de 100 livres. Et à 15 contre 1, le pays s'étouffe d'indignation devant la punition infligée à ce magnifique spécimen de gardien de l'ordre.

Le crime du bobby la Bavure tient en un mot : gifle. Une belle et bonne gifle, d'une bonne et belle main de constable sur la figure d'un gamin de quatorze ans un soir de mars à Minehead, dans le Somerset. Le gamin et quelques copains qui s'ennuyaient – comme cela arrive à cet âge-là dans tous les Minehead du monde – enquiquinaient un couple de retraités. Ils tiraient la sonnette, shootaient dans la porte et cassaient pour le plaisir les bouteilles de lait.

Des affreux jojos donc, qu'on peut effectivement avoir la funeste tentation de corriger. Exaspérés, les retraités finirent par alerter la garde. Le constable Guscoot, vingt ans de service beaux comme du platine, l'affection de ses chefs, l'admiration de ses proches, vint et *n'y résista point. Il gifla* un des garnements qui, saignant vaguement du nez, alerta à son tour sa garde. Les parents, admettant que leur fils n'était pas un *« saint, comme tous les garçons de son âge »*, mais que *« l'avoir frappé jusqu'à le faire saigner »* n'est pas *« la bonne solution pour l'empêcher de faire des bêtises »*, alertèrent leur garde, les magistrats. Et le jugement alerta la presse. De cascade en cascade, tout était paré. Le drame serait national.

Le bobby Guscoot fut condamné à une amende de 100 livres, 840 F, et à payer 50 livres de dommages et intérêts au tireur de sonnette et affameur de chat. Pis, une chambre disciplinaire devrait statuer le mois prochain sur son éventuelle révocation et le maintien ou non de ses droits à la retraite.

Petite gifle, grands effets. Sous cet outrage au meilleur des siens, la vieille Angleterre vacille. Elle fait l'île. Il n'est rien désormais – l'Europe, Major, le Rwanda, la grève des British Railways –, qui vaille face à l'urgence du débat sur la gifle, outil pédagogique immémorial et irremplaçable. Les phrases définitives pleuvent : *« Les juges sont hors de leur temps »*, *« God bless P.C. Guscott »*. *« Cela prouve combien les valeurs morales sont en train de dépérir dans notre pays »*. Et Thelma Campbell, la vieille dame importunée, se dit *« scandalisée »*. Et désespérée *par les atteintes de l'âge*. *« Si j'avais pu, j'aurais giflé ce gosse moi-même. »*

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Enfance errante au Sénégal

A Thiès, la deuxième ville du Sénégal, comme ailleurs en Afrique, des milliers de jeunes, livrés à eux-mêmes, survivent misérablement là où on tente d'organiser leur secours *(page 3)*.

Washington présente à l'ONU un plan de sanctions contre la Corée du Nord

L'ambassadeur américain aux Nations unies, Madeleine Albright, a présenté mercredi les différentes phases de sanctions que les États-Unis espèrent faire adopter contre la Corée du Nord, dans l'espoir de la faire revenir dans le giron de la non-prolifération nucléaire *(page 4)*.

La Suisse admet ses torts envers les juifs pendant la seconde guerre mondiale

Il aura fallu plus d'un demi-siècle de réflexion aux autorités helvétiques pour admettre que le tampon « J » introduit à la demande de la Suisse en octobre 1938 par le Reich hitlérien dans les passeports des juifs allemands était *« une discrimination raciale intolérable »* *(page 5)*.

POLITIQUE

Un entretien avec M. Paillet délégué général à la DATAR

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Pierre-Henri Paillet, délégué général de la DATAR et conseiller du ministre de l'intérieur, assure que M. Pasqua est *« très ouvert à toute amélioration du texte lors des débats »*. Auteur des nombreuses esquisses qui ont précédé la rédaction de ce projet de loi, M. Paillet assure que ce projet de loi *« concerne directement la vie quotidienne de chaque citoyen »* *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

La prolifération de la corruption et du crime organisé

Le développement de la corruption et du crime organisé ont dominé les débats de deux conférences tenues à Malte et à Paris. A Paris, les XXe journées de l'Institut de criminologie de l'université Panthéon-Assas ont été consacrées, mercredi 15 et jeudi 16 juin, à *« la puissance financière des mafias »* et à la *« menace mondiale »* qu'elles font peser sur les économies *(page 13)*.

ÉCONOMIE

Le mouvement autonome veut s'organiser en syndicat représentatif interprofessionnel

Les instances dirigeantes de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) devaient se réunir, vendredi 17 juin, afin de se doter de nouvelles règles de fonctionnement et de commencer à mettre en commun les moyens respectifs de chacune de ses sept composantes (1). Née, en février 1993, du rapprochement de cinq syndicats autonomes, dont la FEN, l'UNSA souhaite, grâce à la refonte de ses statuts, s'affirmer d'avantage en tant qu'organisation représentative nationale interprofessionnelle *(page 19)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Temps libre

Les critiques les ont appelés « les peintres de l'Hudson River School » (l'école de l'Hudson). Ce fleuve qui traverse la Nouvelle-Angleterre, baigne Manhattan à l'ouest et mêle ses eaux à celles de l'Atlantique. Voyage chez ces coloristes des premiers temps de l'Amérique.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté I à VIII

Le numéro du « Monde » daté jeudi 16 juin 1994 a été tiré à 446 033 exemplaires

Alors que les relations commerciales entre la France et l'Irak ont été réactivées

Une délégation officielle du patronat français projette de se rendre à Badgad

Le maintien d'un embargo commercial contre l'Irak est de plus en plus mal ressenti dans les milieux d'affaires français. Tandis que les visites de responsables irakiens se multiplient à Paris, une délégation officielle du patronat a prévu de se rendre discrètement à Bagdad le 24 ou le 25 juin, de Jordanie, où la délégation du CNPF doit séjourner au même moment.

Après Israël, l'Irak. Le mois dernier, une délégation du CNPF, conduite par son président, François Perigot, effectuait une visite officielle à Tel-Aviv, mettant ainsi fin à des années d'ostracisme à l'encontre de l'Etat juif (*le Monde* du 25 mai). C'est maintenant au tour de l'Irak d'accueillir le patronat français.

Sans doute s'agira-t-il d'une visite en catimini, presque clandestine. La vingtaine d'entreprises du voyage – parmi lesquelles, selon nos informations, Citroën, Renault, Alcatel, EDF, Schneider, Babcock... – ont prévu de ne faire qu'un détour en Irak, en prenant prétexte d'une visite officielle en Jordanie les 24 et 25 juin. Mais il est des visites dont la charge symbolique l'emporte sur la brièveté. Et l'on peut faire confiance au régime de Bagdad pour tirer profit, ne serait-ce qu'auprès de son opinion publique, des entretiens qu'aura la délégation française avec les dirigeants irakiens (sans doute Tarek Aziz, le vice-premier ministre, voire Saddam Hussein, qui cumule le titre de chef d'Etat et de chef du gouvernement).

Il est vrai que Bagdad est en fâcheuse posture. Le 18 juillet, le Conseil de sécurité de l'ONU examinera, comme il le fait régulièrement tous les deux mois, l'opportunité de maintenir ou de lever l'embargo contre l'Irak décrété en 1990, au lendemain de l'invasion du Koweït. Or, sauf surprise de dernière minute, tout porte à croire que, cette fois encore, on ne touchera pas au *« crime le plus odieux de l'Histoire »* (c'est ainsi que la presse irakienne qualifie l'embargo), et que Bagdad devra subir à partir du mois d'août une cinquième année d'embargo.

Ce statu quo résulte de l'intransigeance américaine. Pour Washington – et son allié britannique –, le régime de Saddam Hussein ne s'est toujours pas conformé aux multiples résolutions de l'ONU et *« les sanctions doivent rester en place »* au moins jusqu'à la fin de l'année.

La France se veut plus accommodante. Au nom des *« progrès »* réalisés par l'Irak sur la voie du désarmement. Au nom aussi de ses intérêts commerciaux. Vis-à-vis de l'Irak, ils furent naguère très importants. En 1982, donc en plein conflit Iran-Irak, Bagdad absorbait par exemple plus de 7 % des exportations tricolores hors OCDE, ce qui faisait de Paris le troisième fournisseur civil de l'Irak.

Contrats pétroliers

Ce sont les fils de cette relation privilégiée que les groupes français s'efforcent de renouer discrètement, en attendant une hypothétique levée de l'embargo. Ainsi, plusieurs firmes françaises négocient des protocoles d'accord avec Bagdad pour la remise en état d'équipements naguère vendus par la France. C'est d'ores et déjà le cas dans le secteur du traitement des eaux, et ce le sera sans doute sous peu dans celui du téléphone. Une délégation de hauts fonctionnaires du ministère irakien des transports et des com*munications négocie actuellement* avec la firme Alcatel dans le cadre d'une mission. *« Entre Français et Irakiens, les retrouvailles ont été chaleureuses »*, assure un homme d'affaires qui fait de fréquentes navettes entre Paris et Bagdad.

Toutes ces affaires qui se nouent ont une odeur de pétrole prononcée. Dépourvu de devises mais criblé de dettes, Bagdad table en effet sur ses ressources de brut (10 % des réserves mondiales) pour financer la reconstruction du pays. Or, sur ce dossier également, les compagnies françaises sont en pointe (1). Depuis plus de deux ans, ELF négocie l'exploitation d'un gisement géant dans le Sud irakien, le champ de Majnoun. Et Total celui de Nahr-Umr, également dans le sud du pays, tandis que l'italien Agip est bien placé pour obtenir le rôle d'opérateur sur Halfaya, un troisième « géant » (2). Sur tous ces gisements, dont l'exploitation nécessitera la mobilisation de milliards de dollars, les compagnies françaises et italienne n'ont pas vocation à rester seules. En cas de succès des négociations, elle devront croiser leur participation et, avec la bénédiction de Bagdad, faire entrer des partenaires extérieurs, probablement américains ou britanniques.

Mais ELF et Total – qui entretiennent en Irak des relations difficiles – finiront-elles par l'emporter après ces années de coûteuses discussions? Bagdad ne leur préférera-t-il pas en définitive des concurrents étrangers? *« Les négociations sont bien avancées. Les points encore en suspens ne constituent plus un obstacle*, affirme l'un des négociateurs. *La décision de signer ou de ne pas signer les contrats appartient maintenant à Bagdad. »*

JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) Le docteur Fadel A. Othman, le directeur général de la SOMO, la société chargée de commercialiser le brut irakien, sera à Paris le 27 juin pour participer à un colloque.

(2) L'exploitation d'un quatrième gisement géant, celui de West-Kurnah, serait confiée à des Russes, qui, il y a plusieurs années, avaient déjà commencé à le mettre en valeur avec l'appui de Technip, la firme française d'ingénierie.

La mise en œuvre du processus de paix

Un négociateur israélien dénonce les « incohérences » de la discussion avec l'OLP

Conseiller juridique du ministère israélien des affaires étrangères, Yoel Singer s'inquiète des difficultés de la mise en œuvre du processus de paix avec l'OLP. M. Singer, qui participe aux négociations, se trouvait cette semaine à Paris pour la remise d'un prix au ministre norvégien des affaires étrangères, Johan Jörgen Holst (à titre posthume), et à son épouse, pour leur contribution aux pourparlers.

S'il laissait parler seulement le juriste qu'il est, Yoel Singer serait désespérément tatillon. En sa qualité d'architecte juridique des accords conclus entre Israël et l'OLP, il relève *« les incohérences entre la lettre des accords et ce qui est fait concrètement »*. Les écarts des Palestiniens, s'alarme-t-il, sont *« trop »* nombreux et risquent de mettre en péril non seulement le processus de paix mais aussi la stabilité du gouvernement d'Itzhak Rabin.

Mais, heureusement, M. Singer admet aussi que *« la vie est beaucoup plus riche et plus complexe »* que les textes. L'accord conclu entre l'Etat juif et la centrale palestinienne peut, dit-il, être modifié dans la pratique, *« à la condition toutefois que les deux parties en conviennent »*. *« C'est pour cela*, nous a-t-il expliqué, *que des comités conjoints ont été créés, qui ont été chargés d'entrer dans le détail de l'application* (du document) *et parfois d'y apporter des ajustements. »*

La mise en œuvre de la Déclaration de principes signée le 13 septembre 1993 à Washington avait déjà pâti de la difficulté de la négociation et le calendrier n'en avait pas été respecté. Des rectifications ont également d'ores et déjà dû être apportées à la lettre de l'accord signé le 4 mai au Caire sur l'entrée en vigueur de l'autonomie à Gaza et Jéricho.

Nombreux sont les responsables palestiniens qui estiment que les accords conclus avec Israël « enchaînent » littéralement la future Autorité palestinienne. Certaines personnalités des territoires occupés, tels Hanane Achraoui et Fayçal Husseini, considèrent que les lacunes du texte auraient pu être évitées si des Palestiniens de « l'intérieur » avaient été associés à son élaboration. Les décisions pertinentes auraient été prises en amont et non pas en aval, soulignent-ils. Maintenant, il faut colmater les brèches.

M. Husseini nous a récemment raconté comment il avait fallu que les officiers de police palestiniens, lors d'une réunion de la commission mixte, expliquent à leurs vis-à-vis israéliens qu'ils devaient, contrairement à la lettre de l'accord, avoir le droit de vérifier l'identité des colons israéliens. N'importe qui peut se faire passer pour un colon pour peu qu'il porte la kippa et la barbe, ont-ils fait valoir. Les Israéliens se sont laissés convaincre.

M. Singer, lui, cite un autre exemple : celui de l'UNRWA, l'Agence des Nations unies pour les travaux et les secours aux réfugiés palestiniens, qui souhaitait conclure un accord lui garantissant les droits acquis et les privilèges de ses personnels dans les territoires autonomes de Gaza et l'enclave de Jéricho. Il a fallu pour cela déroger à la lettre des textes, qui disposent que l'Autorité palestinienne n'a pas *« de pouvoirs et de responsabilités dans le domaine des affaires étrangères »*.

Déclarations et contre-déclarations

Mais, prévient M. Singer, les ajustements ne sont pas extensibles à l'infini, surtout si l'une des parties n'en est pas d'accord. Selon lui par exemple, le projet de Constitution palestinienne prévoyant que Jérusalem est la capitale de l'Etat palestinien ne peut être accepté. Non pas que les Palestiniens n'aient pas le droit de se doter d'une Constitution, mais, explique notre interlocuteur, l'élaboration de lois doit être soumise elle aussi à un comité chargé d'en vérifier la conformité avec l'accord. Et, surtout, il fait valoir que Jérusalem, comme le sort des réfugiés ou la nature du statut définitif des territoires occupés, sont les sujets épineux du dossier. D'où leur renvoi à un deuxième stade de la négociation.

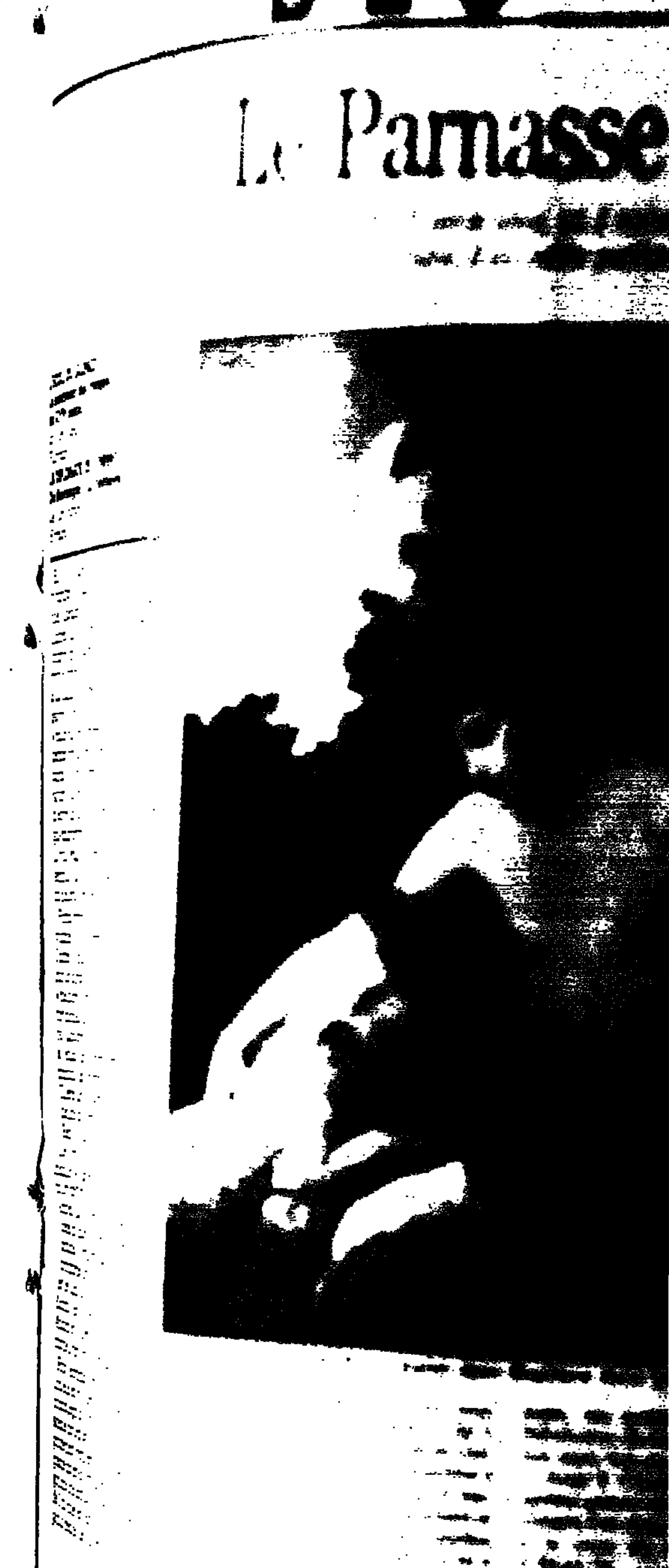
Les évoquer aujourd'hui de manière répétitive ébranle, selon lui, tout le processus. Tout aussi perturbantes sont, à son avis, l'annonce récente par Yasser Arafat de l'annulation de la législation israélienne à Gaza et Jéricho *(le Monde* du 26 mai) ou sa réaffirmation du *djihad* pour récupérer Jérusalem *(le Monde* du 19 mai*)*.

En fait, l'un des problèmes du gouvernement israélien et de l'OLP est que chacun se soucie de son opinion publique en voulant lui montrer qu'il n'a pas renoncé à ses objectifs. Or ceux-ci sont diamétralement opposés : le but ultime des Palestiniens est la création d'un véritable Etat dont Jérusalem-Est serait la capitale, ce qu'Israël rejette catégoriquement.

Plus que les difficultés rencontrées avec la police palestinienne, dont il ne met pas en doute *« la bonne foi »* et dont il reconnaît la *« surprenante »* capacité à maîtriser la situation, ce sont les déclarations et contre-déclarations qui enveniment l'atmosphère, dit M. Singer.

Attention, prévient-il : le processus de paix est en perte de popularité et *« selon les derniers sondages, le gouvernement israélien pourrait perdre le soutien »* dont il a bénéficié jusqu'à présent. *« Il serait souhaitable que les deux parties tentent de limiter les problèmes et de les maîtriser plus rapidement. »*

MOUNA NAÏM



Le Monde
DES LIVRES

Le Parnasse perdu

Marc Fumaroli habite un XVIIe siècle idéal, où il converse avec les plus grands peintres et les meilleurs écrivains. Il en oublie parfois les malheurs des temps

L'ÉCOLE DU SILENCE
Le sentiment des images au XVIIe siècle
de Marc Fumaroli.
Flammarion, 512 p., 295 F.
LA DIPLOMATIE DE L'ESPRIT
De Montaigne à La Fontaine
de Marc Fumaroli.
Hermann, 560 p., 130 F.

En 1619, Marino, dit le Cavalier Marin, fit paraître sa *Galeria*, collection de virtuosités littéraires inspirées par des images illustres. De son recueil, Marc Fumaroli observe qu'il sacre le genre du *« poème bref et pointu* [qui] *« répond » au tableau, à la statue, à la médaille par une autre œuvre d'art »* et le définit comme le *« madrigal-épigramme-ecphrase »* – ce dernier mot désignant une description perçante. Il serait tentant d'appliquer au savant d'aujourd'hui la même définition et d'écrire de lui qu'il a restauré le « madrigal-épigramme-ecphrase » dans sa forme la plus érudite et perfectionnée. Il a rassemblé, à sa façon, une *Galeria* à la gloire du Seicento parisien et romain.

Forme brève ? Si épais soient ces deux volumes, ils se composent, l'un comme l'autre, d'essais et d'articles, la plupart publiés auparavant dans des revues et des « mélanges », essais et articles de longueur fort inégale, de l'esquisse de peu de pages, où s'accusent les traits essentiels et l'idée, à l'étude développée, parée d'un beau manteau de références et de citations. Galerie des illustres ? *L'Ecole du silence* dessine un itinéraire, d'Annibal Carrache à Reni, à Poussin et à ses rivaux parisiens. Les graveurs de frontispices et de médailles se montrent au second rang, utiles acolytes aux conceptions plus simples. *La Diplomatie de l'esprit* met en scène un autre cortège, non moins aristocratique, Montaigne, La Fontaine, les historiographes officiels, Blaise de Vigenère et le cardinal de Retz. Les Grecs, les Latins, les Italiens et les Espagnols, Anciens et Modernes, accompagnent cette marche à peu près triomphale.

Pour l'ecphrase, lecture-analyse-dissection, elle est poussée dans ces ouvrages à un haut degré de complexité. A ce point, la science devient art et volupté, art du rapprochement pertinent et de la remarque précise qui révèle une parenté ou un antagonisme intellectuels ; volupté de la rareté, de l'ouvrage en néo-latin ou en italien jamais réédité, de l'auteur obscur qu'une résurrection soudaine jette sous les yeux du lecteur, stupéfait de découvrir qu'il ignorait tant de livres. Il serait vain de citer ces bienheureux qui passent des ténèbres à la clarté, ne serait-ce que parce qu'il faudrait alors trop de lignes pour dire quand et où ils vécurent, ce qu'ils firent, quelles causes ils appuyèrent. Marc Fumaroli en a tant lu – et de si méconnus – qu'il révèle des cantons entiers du XVIIe siècle esthétique, des spécialistes de la devise aux théoriciens du Parnasse italien et – cédons une seule fois au plaisir du *name-dropping* – jusqu'à Charles Paschal, dont le *De optimo genere elocutionis* parut en 1596 et compta fort dans le débat sur la rhétorique à la cour de France sous le règne d'Henri IV.


GIRAUDON/MUSÉE DES ARTS DE NANTES
Guido Reni : Saint Jean-Baptiste dans la solitude.

Pour les madrigaux et les épigrammes, leur abondance n'est pas moins sensible – et c'est là un mérite peut-être supérieur à la connaissance, si vaste se montre-t-elle. Marc Fumaroli ne saurait passer pour l'un de ces érudits qui, grisés de bibliographie, ivres de notes, accumulent, accumulent et donnent à la fin le sentiment pénible de ne plus savoir pourquoi ils ont commencé leur collection et pourquoi ils la continuent. Lui, à l'inverse, professe des goûts tranchés, qu'il ne lui déplaît pas d'arranger en système et démonstration. L'équanimité n'est pas son fort. De ceux dont il traite, il juge. Ceux qu'il néglige, ceux qu'il écarte subissent ses sentences, fussent-elles injustes.

Du côté des madrigaux, chants d'amour et de louange : Guido Reni, Poussin, les humanistes rêvant d'une Arcadie idéale, Marino évidemment, Montaigne et les « classiques ». Du côté des épigrammes : tout ce qui relève ou relèverait soit d'un romantisme qui se confondrait avec un *Sturm und Drang* peu réfléchi, moins maîtrisé encore, soit d'une forme ou une autre de naturalisme.

Un aveu à demi-mot

Alors, dans ce second cas, la phrase raccourcit et se raidit et l'argument ne convainc pas à tout coup. Ainsi du Caravage. Dans son XVIIe siècle, noble, posé, mythologue, rhéteur, Marc Fumaroli n'a que faire de Caravage, bruyant, trivial, agité. Il ne l'accepte que travesti, policé de force, enrôlé parmi les orateurs de la spiritualité catholique. Ce qui donne : *« Il peint en dialecte, comme parlaient les prédicateurs philippins, et dans cette langue vulgaire il traite avec grandeur de grands sujets religieux. » « Avec grandeur »* ? Ce n'est pas l'essentiel. Le compliment sent l'effort et bientôt après il faut lire que *« la litote et la douceur »* n'ont pas *« moins de force et de grandeur »*. La violence indécente, le refus du bon ton et de la pompe, des grands effets de drapé, faudrait-il donc les tenir pour fautes sérieuses ?

Il y a là plus qu'un détail et l'aveu à demi-mot d'une antipathie. Le monde artistique et intellectuel qu'il dépeint, ce Parnasse des cités italiennes et de Paris, Marc Fumaroli le donne pour modèle. *« Ermitage idéal »*, écrit-il.

Philippe Dagen
Lire la suite page V

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Les machos sont fatigués

Evoquant la jeunesse de Franck Copenhaver, le héros de son dernier roman traduit en français, Thomas McGuane écrit qu'*« il en sortit comme un chat aspergé d'essence enflammée »*. Et il ajoute : *« Tous les habitants de la Californie semblaient entre guillemets. » Rien que du ciel bleu* est l'histoire d'un homme qui essaie d'arracher sa vie aux guillemets pour retrouver la pure et innocente saveur du réel. Comment faire ? McGuane répond en moraliste adepte du picaresque. Chez lui, on ne rit jamais autant que de la contemplation de son propre malheur.

Page VIII

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

C'est où, le bout du monde ?

Notre collaborateur Jacques Meunier a traîné sa valise et ses souliers sur presque toute la planète. Ne lui demandez pas comment il se porte, mais plutôt comment il se transporte. Dans *Voyages sans alibi*, il a consigné les réflexions et les rêveries que lui inspirent ces incessantes pérégrinations. *« Les écrivains voyageurs,* explique-t-il, *se regardent voyager. »* Et si, quelquefois, les récits de leurs aventures ressemblent à des *« fictions »*, c'est qu'ils s'efforcent de *« mettre en relief la dimension romanesque du réel »*. Meunier, lui-même, fait très bien cela.

Page II

Beatrix Beck, qui résiste

A près de quatre-vingts ans, la romancière est toujours aussi sensible aux injustices et à la musique des gens

MOI OU AUTRES
de Beatrix Beck.
Grasset, 165 p., 89 F.

Quand elle était adolescente, Beatrix Beck voulait devenir avocate pour défendre les mineurs traduits en justice. *« Je trouvais particulièrement révoltant,* explique-t-elle dans un bel entretien récemment paru (1), *le fait que la majorité pénale fût à dix-huit ans et la majorité civile à vingt et un ans. »*

Ce sens des injustices dans le détail, elle l'a conservé jusqu'à aujourd'hui, et ce goût intransigeant pour la vérité.

Moi ou autres, le recueil d'histoires qui vient de paraître, rassemble des textes insolites qui font penser à Marcel Aymé, à cause des noms de village, des gargouilles qui s'appellent Pudentienne, Herménégilde, Aldétrude ou Perpétue. A cause des héros de Beatrix Beck qui se nomment Stanislas Lenclume, octogénaire, Carot Francis, cantonnier, Madame Dérouillet, Hippolyte Leneux et son épouse, Rose-Marie née Prévôt, etc.

Beatrix Beck est douée pour les noms de personne. Parce qu'elle a l'oreille fine, elle entend la musique des gens, même si elle prétend être désormais un peu sourde. La musique désolée, absurde, agressive, désorientée, des gens. Une musique à la gomme, dirait-elle.

Sens du raccourci, sens du tragique, horreur du pathos et des grands mots : avec sa frange unique au monde, ses yeux grands ouverts au regard fixe et étonné, ses pulls de laine jacquard, ses histoires d'oiseaux, de chats, de retraités, elle résiste.

Elle résiste à quoi ? C'est un peu difficile à dire. Ce serait quelque chose comme la fatalité. Et pourtant, il n'y a pas plus fataliste – et misérabiliste, dit-elle ironiquement – que Beatrix Beck. Elle résiste aux convenances, comme elle l'a toujours fait, elle résiste aux tentations de parler d'autre chose que de sa vérité. Fondamentalement, elle résiste à l'érosion naturelle de la révolte chez l'être humain.

Elle parle de ce qu'elle connaît, de ce qui la bouleverse : vanité, lourdeurs, commérages, tout ici est relatif à la vieillesse. « Moi, Stanislas Lenclume, octogénaire », est un récit imbibé de remarques insolentes : *« Ils appellent la mort « quoi que ce soit ». J'ai fait ma donation-partage, si jamais (sic) il m'arrive quoi que ce soit. »*

Ou les classiques questions-réponses, proférées d'une traite sans respirer : *« Comment tu vas, papi ? – Bien – Tu n'as besoin de rien ? – Non. »*

Car Beatrix Beck ose se placer de son point de vue de femme de presque quatre-vingts ans pour écouter les voix indifférentes, cruelles, les retranscrire telles quelles, dans leur obscénité. Les voix jeunes qui hurlent contre les assassins d'enfants : *« Les assassins de vieux peuvent dormir sur leurs deux oreilles,* ricane-t-elle, *ils rendent service à la société. »*

Mais, plus que la sociologie, ce sont les mots qui l'attirent comme un aimant : une assurance-décès qui s'appelle « Longue Vie ». Un lieu-dit « La poupée qui tousse ». Un zapping de choses entendues : *« Pourquoi aurait-il prétendu qu'il s'appelait Emile, s'il s'appelait Francis ? »*

Vient alors une histoire terrifiante, kafkaïenne comme on dit, qui s'intitule « Retraite ». Elle commence ainsi : *« Me blottir dans mon étui à lunettes. Se faire tout petit », « J'avais une maison avec couteaux-fourchettes, je n'ai plus rien, pas même une boussole. »*

C'est cela la musique si particulière de Beatrix Beck, une *acedia*, une tension pudique extrême pour dire la panique et la mort. *« J'occupe mes loisirs forcés en cueillant des champignons aux vives couleurs et en me cultivant, ainsi que divers légumes. J'apprends par cœur des pages du dictionnaire (...). Autrefois, j'étais quelqu'un. Qui ? »*

Mais la force de l'auteur de *Moi ou autres*, c'est de faire basculer ses dénonciations amères du côté des rieurs : *« Un conseiller-retraite vous accueillera à la mairie de 14 h à 16 h. Cet avis tient lieu de faire-part. »* Ou ce prétendu extrait de presse qui mériterait les honneurs du *Canard enchaîné* : *« A l'occasion du décès de Madame Douville, une franche gaîté régna dans notre funérarium, que d'autres surnomment sympathiquement le rigolarium merguez-frites. »*

Geneviève Brisac

(1) *Magazine littéraire*, juin 1994.

VOYAGES SANS ALIBI
de Jacques Meunier.
Flammarion, 392 p., 130 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott



C'est où, le bout du monde ?

CHATEAUBRIAND conseillait de rester dans sa chambre, comme Pascal et comme l'abbé de Rancé. *« L'homme n'a pas besoin de voyager pour s'agrandir ; il porte avec lui l'immensité »,* écrivait le vicomte dans ses *Mémoires d'outre-tombe*. Cette philosophie ne l'avait pas empêché de découvrir l'Amérique ni d'aller de Paris à Jérusalem, mais elle rend légitimes les rêveurs sédentaires et les géographes en pantoufles. Tous ceux qui *« pâlissent au nom de Vancouver »* et frémissent en parlant des îles Galapagos, alors qu'ils répugnent à quitter la rue Lepic ou la place d'Italie... Notre collaborateur Jacques Meunier n'appartient pas à cette catégorie de l'espèce humaine. Il a traîné sa valise et ses souliers sur presque toute la planète. Quand on le rencontre à Paris, il est chaque fois à la veille de repartir pour un pays éloigné. Je ne sais s'il se considère comme un citoyen de l'univers, mais on le surprend toujours entre deux avions. Eternel promeneur, il a certainement adopté la maxime de Mme de Staël : *« Ce qui conduirait à penser que la vie est un voyage, c'est que rien n'y semble ordonné comme un séjour. »* Ne demandez pas à Meunier comment il se porte. Demandez-lui comment il se transporte. Où seras-tu la semaine prochaine ? Dans *Voyages sans alibi,* il a consigné ses réflexions et ses rêveries, pour répondre, sans doute, à la célèbre question que soulevait Montaigne : *« Je sais bien ce que je fuis, mais non pas ce que je cherche. »*

C'est où, le bout du monde ? C'est encore loin ? Quand on rentre des îles Marquises, de l'île Maurice, de Honolulu, de l'Antarctique, de Buenos-Aires, de l'Equateur, de Calcutta, de Kirghizie, de Londres, d'Edimbourg ou de Suède, cela se trouve quelquefois au coin de la rue de Buci... Durant ses « escales » parisiennes, Jacques Meunier s'installe aux terrasses des cafés, parmi ces gens dont le métier ou le passe-temps est de regarder... ceux qui regardent. *« A force d'observer,* dit-il, *tu découvres ta propre étrangeté. »* Et les mœurs du sixième arrondissement s'entourent de mystère, comme si l'on séjournait *« dans un village yanomami ».* Alors, faut-il rester chez soi ? Non, car, dès le lendemain, la passion géographique et la bougeotte reprennent l'auteur de ce livre, même si les congés payés ont banalisé l'exotisme et les chimères ou les « alibis » des utopistes. Qu'il prenne *« le petit train de la Sierra-Madre »* ou qu'il flâne rue de Buci, Meunier fait l'éloge de toutes les *« rencontres »,* lointaines et proches. L'ethnologie comme le tourisme doivent être le rendez-vous d'un *« climat météorologique, social, tribal, politique »* et d'un *« tempérament ».* Ce qui importe, c'est *« la résonance intime »* que suscite le voyage. Jacques Meunier ajoute que *« les pays qui n'autorisent pas la libre circulation des gens sont comme les peuples sans légendes : ils meurent de froid ».*

A Buenos-Aires, dont les gratte-ciel ressemblent à de *« pensives sentinelles de la modernité »,* Meunier s'est promené le *« nez au vent »,* pour *« deviner la géographie secrète »* de ce *« labyrinthe ».* C'est sa manière de voyager, avec ce qu'il faut d'éveil et de nonchalance, de distraction et de curiosité, l'humour servant à combattre les inévitables préjugés... Les nations voisines se regardent souvent de travers, et les Brésiliens appellent le tango *« la complainte du cocu ».* Mais, pour Jacques Meunier, c'est *« un lamento d'orphelin, un blues d'homme blanc »,* qui *« renvoie le voyageur à sa propre intimité ».* Buenos-Aires est *« une ville introspective »,* qui ranime toutes les nostalgies. Voilà pour *« la résonance intime »*...

Les « marquises » de Meunier *« ne sont ni poudrées ni emperruquées. Une fleur à l'oreille suffit à leur beauté ».* Et *« quand elles sont nues, elles n'ont pas l'air déshabillées »*... Je suppose que les dames des îles Marquises, dans l'océan Pacifique, ont déterminé beaucoup de vocations ethnographiques. Là-bas, il faut avoir naturellement une pensée pour Melville, Stevenson, London et Segalen. Cependant, Jacques Meunier a ressenti davantage la mélancolie de ces paysages que leur *« exotisme chatoyant ».* Avec les *« plages de sable noir »* et *« toute la gamme des verts, des gris, des bruns »,* c'est *« du Turner sous les tropiques »,* dit-il. La mélancolie serait-elle le métier des îles ? *« Je crois que la meilleure définition de l'île se rapporte à la notion de temps plutôt qu'à celle d'espace,* écrit Meunier. *L'île est un monde de petite surface qui n'est pas encore branché sur le temps universel. »* Question de cours : essayez de calculer le décalage horaire entre les insulaires et les continentaux.

Jacques Meunier appelle l'île Maurice *« Malcolmland »,* car il s'imaginait avoir rendez-vous, là-bas, avec le fantôme du poète Malcolm de Chazal. *« Préjugé surréaliste »,* dit-il, mais celui-ci n'était pas trompeur, et les préjugés qui se vérifient deviennent sans doute des prémonitions. Maurice est, en effet, l'endroit le plus *« littéraire »* de l'océan Indien. Les écrivains sont très nombreux dans ce pays, où *« l'on parle une dizaine de langues ».* « Babel » ne présente pas que des inconvénients... La Déception ne se trouve pas dans le même quartier de la planète, mais elle existe bel et bien. C'est une île de l'Antarctique, où l'on dépeçait jadis les baleines. Visitant cet envers du paradis, qui se donne *« de faux airs de lagon »,* Meunier a reçu *« une leçon d'écologie »* de la part d'une jeune Scandinave : *« Il est interdit de fumer dans l'Antarctique. »* Ainsi va notre époque. Et l'auteur de cet ouvrage se demande si, bientôt, elle ne *« proscrira »* pas *« le rire dans l'univers »* ? C'est une hypothèse à retenir.

Cendrars le disait déjà : rien n'est plus triste que la Patagonie. Et la vérité du bout du monde, c'est peut-être la déception sans majuscule. Mais tant pis pour les *« malentendus de l'exotisme »* ! L'essentiel est de se dépayser pour se découvrir sous une autre lumière. Se voir et se raconter autrement... *« Les écrivains-voyageurs se regardent voyager »,* explique Jacques Meunier. Ce sont des *« enfants de Montaigne »*... Et si, quelquefois, les récits de leurs aventures ressemblent à des *« fictions »,* c'est qu'ils s'efforcent de *« mettre en relief la dimension romanesque du réel ».* Meunier, lui-même, fait très bien cela. Où seras-tu la semaine prochaine ?

★ Signalons également *le Voyage en Polynésie, anthologie des voyageurs occidentaux, de Cook à Segalen.* Préface, notices, répertoires et chronologie de Jean-Jo Scemla, collection « Bouquins », Laffont, 1344 p., 159 F.

POÉSIES
d'Alexandre Pouchkine. Traduit du russe et annoté par Louis Martinez, Poésie/Gallimard, 334 p., 64 F.

SIMPLE PROMESSE
d'Ossip Mandelstam. Choix de poèmes 1908-1937 traduits du russe par Philippe Jaccottet, Louis Martinez, Jean-Claude Schneider. Postface de Florian Rodari, La Dogana, 176 p., 100 F (distr. Distique).

TRISTIA
d'Ossip Mandelstam. Traduit du russe par Michel Aucouturier, Imprimerie nationale, 218 p., 160 F (Edition bilingue).

NOUVELLES DU JE ET DU MONDE
de Vélimir Khlebnikov. Traduit et annoté par Jean-Claude Lanne, Imprimerie nationale, 464 p., 160 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand



Dessin de K. Malevitch in Igra v adour *(Jeu en enfer), 1914.*

Poètes prophètes

DEBOUT, Prophète ! Vois, écoute !
Emplis ton être de ton Dieu !
Que ta demeure soit – la route,
Et que ton verbe soit – du feu.

Le poète, en Russie, est un prophète, intermédiaire entre l'homme et Dieu. C'est ce qu'enseigne Alexandre Pouchkine dans *le Prophète*, poème de 1826 traduit ici par Marina Tsvetaïeva. Pouchkine, cet octavon d'Abyssin, considéré en Russie comme le premier, le plus grand, si souvent traduit et dont le génie, on ne sait pourquoi, hors de sa langue, nous échappe. *« Superstitieux jusqu'à l'enfantillage, sceptique, cynique parfois, raisonnable et non raisonneur, sensuel avec vigueur, intelligent sans prétention. Le moins prédicant des écrivains russes de son siècle et le seul maître incontesté »,* nous dit de lui Louis Martinez dans la préface d'un volume de ses traductions groupant des œuvres lyriques et des épigrammes, un poème pétersbourgeois, *le Cavalier d'airain,* ainsi que les « petites tragédies », *le Chevalier avare, Mozart et Salieri, le Convive de pierre, le Festin avant la peste* (disponibles également chez Actes Sud, dans une traduction d'André Markowicz).

Si nous nous écartons de lui, explique Martinez, c'est que *«nous ne le trouvons pas assez « russe » à notre goût ». « Pour l'approcher,* remarque-t-il, *il nous faut imaginer une Russie heureuse. Russie adolescente pour le temps d'une fête, à la frontière de l'Europe éclairée et de l'expansion russe, dont on ne pouvait prévoir les futures pesanteurs. »* C'est cette vivacité, en même temps que ce chant inspiré du poète incompris que rend au plus juste, semble-t-il, le traducteur, même si nous manquera toujours la sonorité des mots : *« Emmurez-vous hardiment dans le vice,/ n'attendez pas le salut de ma lyre,/ hommes odieux comme des sépulcres. / (...) Nous sommes nés non pour la terre, / pour le lucre ou pour les combats,/ mais pour les charmes inspirés, / pour l'harmonie, pour la prière. »* Mais peut-être Gogol et Dostoïevski ont-ils brouillé notre image de la Russie et éloigné de nous le poète anticonformiste dont Staline avait cru bon de faire le chantre du régime...

Il fallut attendre un demi-siècle après la mort mythique, à trente-sept ans, de l'auteur de *Boris Godounov* pour qu'apparaisse dans une Russie moins joyeuse une formidable constellation de poètes, promise tout entière à un destin tragique : la génération née autour de 1890, avec Anna Akhmatova, Boris Pasternak, Marina Tsvetaïeva, Vladimir Maïakovski, Ossip Mandelstam, mais aussi Nikolaï Goumiliov, Vladislav Khodassievitch, Serge Essenine, et leur aîné, le symboliste Alexandre Blok (1880-1921). Formidable terrain de jeux pour les traducteurs de poésie, amenés à accorder l'harmonie subtile du mot et de la métrique. A se mesurer avec des poètes qui transformèrent, qui révolutionnèrent, la poésie en même temps que leur pays, entre 1910 et 1925. Deux courants s'affrontaient : à Pétersbourg, les acméistes, autour de Goumiliov, d'Akhmatova, de Mandelstam ; à Moscou, les futuristes, négateurs du symbolisme, autour de Maïakovski et de Khlebnikov.

Ainsi voit-on paraître avec curiosité deux beaux volumes consacrés tous deux à Ossip Mandelstam (1891-1938). Deux recueils dans lesquels on retrouve parfois les mêmes textes. *Simple promesse,* à La Dogana, reprend les traductions qui avaient paru en 1981 dans le numéro de la *Revue de belles lettres* dédié à Nadejda Mandelstam, morte l'année précédente. Un beau choix de poèmes de toute son existence, jusqu'au dernier, transcrit le 4 mai 1937 à Voronèje : *« Les fleurs sont immortelles. Le ciel d'un seul tenant. Et ce qui adviendra : simple promesse. »*

Avec *Tristia,* publié en édition bilingue, Michel Aucouturier, quant à lui, a voulu donner à lire, fidèlement, dans son intégralité, le second recueil de poésie de Mandelstam qui rassemble des vers écrits entre 1916 et 1921. Le titre, emprunté à Ovide, évoque le *« savoir patiemment amassé »* au long des routes de son errance, à travers la Russie, la Crimée, le Caucase. Un adieu au passé, renvoyant, comme dans un miroir, l'Antiquité et sa métamorphose des années de la Révolution et de la guerre civile. *« Où es-tu, chère Troie ? La demeure des filles de rois ? Il sera saccagé, le nichoir haut perché d'Andromaque (...) C'est l'étoile dernière, indolore poinçon, qui s'éteint. »*

« UNE prose merveilleuse, vierge et obscure, comme le récit d'un enfant, par l'accumulation d'images et de concepts qui s'expulsent les uns les autres hors de la conscience », disait Mandelstam à propos du poète Vélimir Khlebnikov (1885-1922), dont Jean-Claude Lanne présente les *Nouvelles du Je et du monde,* un volume de proses poétiques fort divertissantes qui restituent la parole paradoxale, inventive, ébouriffée, du fondateur du « futurianisme », un avatar du futurisme proclamant l'indépendance absolue du discours dans l'art verbal en même temps que l'exploitation de toutes les ressources de la langue slave.

Une œuvre conçue dans une farouche opposition à l'Occident et à sa culture. Vélimir, qui avait refusé son prénom latin Victor, allait jusqu'à révoquer le terme de futurisme, jugé trop « italo-gaulois », et cultivait une sorte de panslavisme linguistique et culturel qui rend toute traduction en français acrobatiquement paradoxale. *« Nous avons pris le parti de braver les préjugés pour tenter de donner, dans une néologie résolument latinisante, quelque idée de ce que peut bien être l'hallucinante « verbicréation » vélimirienne,* explique Jean-Claude Lanne. *Evidemment, nous n'ignorons pas que le produit de cette transposition ressemble fort au galimatias « pindarisant » de l'écolier limousin qui contrefait le langage français. (...) Si le résultat peut paraître macaronique, au moins le procédé lui-même est-il légitime et rend-il l'esprit de « défense et illustration » de la langue russe qui animait ce Du Bellay slave du XXe siècle. »*

« Nous accusons les générations anciennes de présenter aux nouvelles générations une coupe de l'existence empoisonnée, écrit Khlebnikov en 1912. *Nous, la Russie de demain, nous disons : Ça suffit ! ça suffit, enfants vicieux, esprits vicieux, gens usés par l'âge. »* Dans cette autobiographie cosmogonique dominée par la science et les nombres, le poète va chercher l'être total, la loi universelle qui régit l'ordre du monde. Il établit une conception mathématique de l'Histoire, tout en spécifiant la place qui revient à l'art verbal, dans une confession lyrique qui superpose les époques les plus diverses. Une sorte de lutte contre le temps, contre l'hétérogénéité du monde, contre le langage rationnel. *« On dit que la poésie doit être compréhensible,* écrit-il. *Ainsi est compréhensible une enseigne dans la rue, sur laquelle est écrit en un langage clair et simple : « Ici on vend... » Mais, une enseigne, ce n'est pas encore de la poésie. Or elle est compréhensible. (...) De la sorte, la langue magique des incantations et des charmes refuse d'avoir pour juge l'entendement ordinaire. »*

Il invoque Lalia, divinité septentrionale de Biélorussie, et les peuples disparus de la région de l'Amour, se dit que le monde va périr, mais que l'homme, incorrigible *« laboureur de cerveaux, cérébelliculteur »,* demeurera ; il décortique les mots, remplaçant un son par un autre *« comme les ingénieurs des ponts et chaussées traçant des voies de communication dans le pays des vocables ».* Un fantastique délire de cet arpenteur du destin en quête d'un nouveau continent poétique.

★ Viennent de paraître : *les Gardiens des livres,* de Mikhaïl Ossorguine, jolie plaquette, illustrée par Remizov, avec deux poèmes en fac-similé de Tsvetaïeva, qui retrace l'histoire de la Librairie des écrivains qui, de 1918 à 1922, publia les poètes (Editions Interférences, 33 rue Linné, tél. : (1) 47-07-70-06, 116 p., 120 F) ; et *Livres futuristes russes,* six petits volumes manuscrits en fac-similé, édités entre 1912 et 1914, avec des textes de Khlebnikov et de Kroutchonykh, des dessins de Natalia Gontcharova, Mikhaïl Larionov, Vladimir Tatline, Kasimir Malevitch, Natan Altman et Olga Rozanova (en russe, sous emboîtage, avec un fascicule explicatif de 24 pages en français et en anglais, Avant-garde Moscou et La Hune éditeurs, 300 F).

André Hodeir, drôle de génie

Sans doute le seul véritable musicien-écrivain de notre époque, il donne une sorte de « Je me souviens » des années 30, côté variétés parisiennes

MAT ET BRIAN
d'André Hodeir.
Stock, 261 p., 120 F.


WILFRID ROUFF/CASA NERA

André Hodeir : humoriste profond

Rien n'introduit mieux au romanesque déroutant d'André Hodeir qu'une évocation cursive de sa carrière. Parisien, né en 1921, il commence le violon à cinq ans. Peu avant la guerre, découverte du jazz. De 1942 à 1947, il est élève du Conservatoire de Paris (classe de composition d'Olivier Messiaen). Pendant l'Occupation, il gagne sa vie comme violoniste de cabaret. Après la guerre, il travaille avec Django Reinhardt à une musique de film, devient chroniqueur à *Jazz Hot*, sous la houlette de Charles Delaunay, avec Boris Vian. C'est Hodeir qui va « inventer » la critique de jazz : son livre, *Hommes et problèmes du jazz* (1954), traduit en plusieurs langues, reste insurpassé dans son genre, sérieux, savant, rigoureux.

Sa fantaisie, il la montrera comme romancier, non sans être d'abord allé jusqu'au bout d'une démarche qui visait à développer, de l'intérieur du jazz, les ressources de composition prises à la musique « savante ». Son grand œuvre musical est une cantate de jazz, *Anna Livia Plurabella* (1966), sur un extrait de *Finnegans Wake* de James Joyce (1). Après quoi, prévenant l'inévitable chute de créativité qu'il avait observée chez Stravinski et Messiaen, il s'est retiré de la scène avant l'âge, a professé à Harvard, est devenu écrivain pour enfants, puis s'est voué à ce qu'on finira bien par appeler dans les histoires de la littérature le « roman musical » – genre dont *l'Ecume des jours* de Vian a peut-être constitué la première variante, douce-amère. Dans *Play-Back* (2), Hodeir appliquait le concept des « variations » à une littérature d'un ton sans précédent, entre gravité et loufoquerie. Son roman suivant, *Musikant* (3), le fait reconnaître enfin comme écrivain, et le cinéma, qu'il a cessé de servir comme compositeur de musiques de films, s'est emparé du livre : *le Joueur de violon* passe actuellement sur les écrans, sans qu'on reconnaisse très bien son modèle.

Mat et Brian offre, en grand style, rythmé, souple, balancé d'assonances, un jeu sur les mots qui commence dès le titre : variation anglo-saxonne sur le thème du couple à la Bouvard et Pécuchet, transposé, en beaucoup plus sympathique, au début des années 30, à Paris – l'âge du jazz (mot jamais prononcé). Mat est copiste, arrangeur, homme-à-tout-faire d'un orchestre de variétés. Ce besogneux n'a qu'un rêve, composer un tango pour Carlos Gardel, mais on le condamne aux valses, qu'on lui pique derrière son dos. Mat est mat, comme aux échecs – et, en effet, il semble les accumuler –, mais il l'écrira, finalement, son tango, sur un grabat !

Son ami Willis est brillant, et c'est ainsi que l'appellera pour finir la femme qu'il convoite : Brian. Façon de lui dire qu'il n'est pas ce perdant qui ne cesse d'inventer avec brio des moyens d'échouer profitablement, dans les fonctions successives de préposé aux fiches d'Allô femme de ménage, professeur de ping-ball, brocanteur, soigneur de champion de boxe, chauffeur de taxi, gardien de nuit dans une banque. Les deux amis, le plus souvent séparés par leurs obsessions exclusives (la musique pour l'un, les femmes à éviter pour l'autre), traversent, pour le plus grand bonheur du lecteur, le monde de la variété, de l'édition musicale, des cabarets et des bals, du cinéma, des bouchons, des combats de boxe. Vient à l'esprit un dessin animé musical qu'un Chaplin ou un Buster Keaton auraient pu concevoir en y incrustant des Laurel et Hardy très fins, très français, très introvertis, assez beckettiens et parfaitement postmodernes.

S'il faut classer André Hodeir écrivain, on ne voit pour lui qu'une catégorie : « les singuliers », où il se retrouve en compagnie de Queneau, Pinget, Perec. Des humoristes profonds. Son regard désillusionné, mordant et pourtant affectueux, autant que sa culture musicale, sont uniques dans la littérature d'aujourd'hui. Pas étonnant que l'une et l'autre nous viennent d'un homme du jazz qui se souvient du music-hall. On finira sans doute par s'apercevoir qu'il y a un vrai génie drolatique chez cet homme très sérieux, narrateur virtuose.

Michel Contat

(1) Une nouvelle version en a été enregistrée en 1993 sous la direction musicale de Patrice Caratini. Référence : André Hodeir, *Anna Livia Plurabella*, CD Label Bleu LBLC 6563 / Harmonia Mundi.

(2) Editions de Minuit, 1983.

(3) Le Seuil, 1987.

Vies en miettes

Hélène Le Beau poursuit son histoire d'une famille marquée par la « fatalité »

ADIEU, AGNÈS
d'Hélène Le Beau.
Flammarion, 167 p., 79 F.

Comme de franchir le seuil de la maison d'un mort, où aucun rai de lumière, aucun souffle d'air n'auraient pénétré depuis longtemps, ouvrir le deuxième texte d'Hélène Le Beau est à la fois suffocant et hypnotisant. Dense et grave, la prose de cette jeune femme est porteuse de la douleur des membres amputés, de la beauté brute des récits originels.

Le lecteur est vite averti : *Adieu, Agnès* est *« encore une de ces histoires de famille disloquée »*. Comme la geste des Pélopides, des Atrides, la vie de Fanny et des siens est placée sous le signe de la fatalité et de la mort, depuis que le *« trou »* de Malou, la sœur aimée, là, dans le cimetière, refuse de se taire. Le père, *« reporter martyr »*, n'a pas tardé à la rejoindre outre-tombe. Ceux qui restent, depuis lors, ont tous *« la mort au visage »* (1). Chacun de leurs gestes, chacune de leurs paroles, est un défi lancé à ce terrible masque, à l'inacceptable condamnation.

Fanny le sculpteur – la narratrice – violente la terre qui s'acharne à ensevelir ses proches. Elle a *« une sculpture qui pousse dans son ventre »*, Agnès, sa fille. C'est à elle qu'elle adresse ses cahiers bleus couleur de deuil, parce que *« la vie, ça se consigne en quelques lignes, quelques douleurs »*.

Par homme emprunté, Fanny a, dit-elle, *« fait un enfant à Catherine »*, l'enfant aux jambes mortes de sa sœur Anne, la danseuse, *« en pensant à Elie »*, son amour chaste, sa peine, emporté si jeune par *« la maladie sans nom »*.

Elie est mort du sida. Hélène Le Beau ne s'appesantit pas, elle se rit des maladies périphériques de la maladie sans nom, comme le cytomégalovirus jadis peint par Hervé Guibert (*«Quand tu seras sorti de ta mégalo, disait-elle, tu seras mégamélomane »*). La mère de Fanny, elle, est en sursis. Telle la Chloé de *l'Ecume des jours*, de Boris Vian, elle va se mourir de l'autre « longue maladie » mythique des dernières décennies, le cancer, *« fleur au poumon qui n'attend que la fumée pour sortir ses épines »*.

Menaçante Clytemnestre

L'ombre menaçante et tragique de cette Clytemnestre aux multiples amants, à la fibre maternelle incertaine, toujours sur le point de prononcer l'irréparable imprécation, plane sur les vies en miettes de ses enfants. Ils tentent comme ils peuvent de s'en dégager, et cela donne deux des plus belles séquences d'*Adieu, Agnès*. Celle de la visite de Fanny dans l'appartement lugubre, qu'elle remet méthodiquement en ordre, avant de peigner la maigre chevelure noire et de maquiller les yeux clairs de sa mère. Celle de la *« danse* a capella » d'Anne, l'artiste au *« corps parfait, ni homme ni femme, où l'agilité rappelait le félin, le saut périlleux au-dessus du vide »*. Anne joue la scène de l'apparition du Commandeur. Elle danse le duel entre le séducteur et le père. Mais la catharsis est de courte durée – la chaîne du deuil ne s'arrêtera pas.

Etranger à toute sophistication, à tout faux-semblant, le chant d'amour et de mort d'Hélène Le Beau ne prend pas de gants. Sa lecture est loin d'être « plaisante ». L'exercice est, au contraire, âpre, éprouvant, désespérant. Et l'on n'oublie pas l'écriture d'Hélène Le Beau.

(1) Son premier roman, *la Chute du corps*, a paru en 1992 à l'Arpenteur. Hélène Le Beau y explorait déjà le malheur dans lequel se débattent Fanny et sa famille.

Florence Dutheil

Taxi de dames

WELCOME TO PARIS
de Patrick Lapeyre,
POL, 284 p., 115 F.

Quelle est la différence entre Spinoza, *Madame Bovary* et les jupes des dames ? Pour Patrick Lapeyre et son héros Turgot, chauffeur de taxi de son état, lecteur concentré et philosophe à ses heures, c'est l'affaire d'un rétroviseur. Le vrai monde, semble-t-il, ne serait pas entre la gare du Nord et la rue Saint-Antoine, entre Montparnasse et la rue du Prévot, mais plutôt derrière lui, sur la banquette arrière, dans le rétroviseur.

Et il suffit d'un rien pour en faire une histoire. Dans le petit miroir, la Vie défile : élancée, indolente ou hystérique, antillaise, canadienne, endimanchée ou rockeuse, et parfois si petite que les efforts pour ajuster le périscope ne suffisent pas à en capter tout le sel, laissant *« la fille invisible »* s'effacer dans le creux de la banquette arrière. Quant à celle qui voulait aller à Orly, *« elle mesurait un mètre quatre-vingts, quatre-vingt-deux, s'habillait en cuir et, si ça n'avait tenu qu'à Turgot, aurait pu être danseuse au Crazy Horse. Ce qui ne devait pas être le cas, puisqu'elle lui avait dit habiter Limoges. »*

A croire que la réalité s'arrange toujours pour vous rabattre le caquet. Mais pour Turgot, tout commence vraiment lorsque, telle Alice, la dame aux jolies jambes passe de l'autre côté, transgressant le reflet du rétroviseur pour s'installer sur le siège avant, tout à côté du chauffeur. A force d'épuiser son imagination, il fallait bien qu'il se décide un jour *« à l'embrasser pour la première fois. Tout se passa d'ailleurs très normalement, hormis le fait qu'il lui écrasa un peu les pieds, mais ça peut arriver à n'importe qui »*.

Hasard ou nécessité, tout resterait sans conséquence, si Eva n'était pas aussi jolie, aussi canadienne et aussi mariée à John. Et si elle n'avait pas *« une très jolie manière de rire, en fermant les yeux et en rentrant la tête dans les épaules, comme font les filles quand on les arrose »*. Eva et John sont beaux, jeunes, riches, artistes et dans le monde, leurs amis collectionnent les folies et leurs chats siamois s'appellent Monsieur et Madame. Turgot n'est rien de tout cela, sa compagne n'a pas de chats siamois mais deux jumelles chipies dont on ne sait pas le nom. Avant le chaos, avant Eva et John, il ne faisait pourtant que passer dans la vie, il avait Spinoza et les jupes des dames, il avait son monde pour lui, à portée de rétroviseur.

Comment exister sans se faire une montagne de ce qui est dérisoire, semblent dire le sourire inquiet de Patrick Lapeyre et son étonnement malicieux devant les petits tracas qui nous occupent – à moins que ce ne soit *« un peu comme la douleur de vivre »*. Mais dans ce dernier roman, l'humour, d'ordinaire si gracieux chez Lapeyre, a manqué la marche. A force de vouloir se faire remarquer, il devient trop bruyant. Reste le charme du chauffeur de taxi, kidnappé dans un monde où rien ne se passe plus comme quand la vie était un songe... ou un rétroviseur.

Marion Van Renterghem

Le désir épuisé

Serge Koster enquête sur les désillusions du sexe

A CELLE QUI ÉCOUTE
de Serge Koster.
Julliard, 172 p., 90 F.

Serge Koster nous provoque. Il met en scène un personnage traditionnel depuis peu interdit de parole : le macho exhibitionniste. Exhibitionniste parce qu'il raconte ses fredaines par le menu, mais exhibitionniste surtout parce qu'il veut nous apitoyer sur son malheur à ne pas y trouver le bonheur. Gageure donc, rouerie sans doute, le héros de Koster enfonce le clou : il s'offre – en prime des nanas qu'il tombe sans problème – le luxe de nous rendre jaloux d'avantages qu'il fait semblant de dédaigner.

Koster s'attaque aux fantasmes masculins, distille suffisamment d'humour pour convenir de leur récurrente schématisation, et, grâce à une belle propension à la boulimie langagière, en renouvelle la description sinon le catalogue. A quarante ans, Tom, rescapé d'un amour perdu, n'a plus de temps à perdre. Il fonce sexe en tête du côté des prouesses sexuelles, faibles échos de son imaginaire affamé. John, l'ami photographe (il y a toujours une histoire de couple d'hommes dans ces récits donjuanesques façon polar) pourvoit le copain en images et en corps féminins facilement trébuchants.

De mystérieux paragraphes, isolés par des parenthèses, s'adressent *à « celle qui écoute »*. L'ancienne aimée ? La nouvelle à qui on raconte complaisamment ses frasques quand le démon de midi a émoussé ses griffes ? Cherchez la femme, celle que l'on veut aimer jusqu'à reléguer les rêves lubriques au rayon des accessoires. L'homme fait bloc avec les hautes puissances viriles, mais aime bien vaciller, fragile, dans le remords si confortable qui permet aux confidences de renouer par le détail avec la croustillante solitude de la drague frénétique. Sauvé de la peur d'y perdre son âme, l'homme de quarante ans vante avec complaisance les chimères abîmées.

Nostalgie du couple

Tom joue sur les mots. Il est le patron d'une petite agence de publicité, World's Words, connaît les ressources du vocabulaire, et Serge Koster, écrivain de talent, convoque toutes les ressources ironiques d'une langue contaminée par l'anglais pour nous conter, avec la délectation des musiciens qui ont apprivoisé leur instrument, les aventures de Tom, celles des autres aussi, l'univers brûlant des excès et des extases, mais aussi la naïveté dangereuse d'une société qui confond la vie et ses clichés.

Répertoire des situations érotiques, *A celle qui écoute* cache la nostalgie du couple, celui où l'on se parle et ne se paie pas de mots. Le sujet du roman est l'éternel épuisement du désir (et de l'écriture) qui dévoile le cadavre et rend la chair si triste dès lors qu'on l'enferme dans la phrase. N'y a-t-il pas, dans ce roman grave à force de légèreté, un couple d'hommes blessés chez qui notre *« hérosexuel »* court panser ses plaies et penser à ce mal qu'aucun mot ne peut contenir et qui guette au-dessus de l'amour ?

Hugo Marsan

Voix rebelles

L'ÉPERVIER
de Moncef Ghachem.
Ed. SPM (14, rue Charles-V, 75004 Paris), coll. « Le Rayon littéraire », 165 p., 100 F.

Poète (1), traducteur en arabe de Ritsos, Char, Michaux, Guillevic, Gaspar et Butor, Moncef Ghachem se révèle, dans *l'Epervier*, son premier recueil de nouvelles, un conteur hors pair à la langue souveraine, à qui il suffit de peu de pages pour emporter le lecteur sur l'autre rive de la Méditerranée, à Mahdia, ville portuaire tunisienne où il est né, dans une maison proche du cimetière. Lieu magique s'il en est, où *« les morts sont ivres de sel, de phosphorescences, d'hippocampes et d'étoiles »*.

Moncef Ghachem, qui se définit comme un scribe publiant en français, relate avec émotion et humour son histoire d'amour avec la langue française, une maîtresse qu'il sert en amant dévoué. Les problèmes liés à la décolonisation de la Tunisie, la guerre d'Algérie, la misère au quotidien : tel était le décor de l'enfance et de l'adolescence de ce rêveur définitif qui aimait écouter son oncle Rhaïs, tirailleur indigène durant la première guerre mondiale, lui narrer la barbarie des tranchées, les mutineries écrasées et les anonymes cadavres qu'il portait encore au fond de son regard. De son passé de chair à canon, l'oncle Rhaïs n'avait rapporté qu'une seule phrase en français qu'il répétait à l'infini : *« Matricule 2310, soldat tirailleur africain tunisien, mon ami. »* A l'instar d'Elfaibel le fou, dont la révolte est synonyme de lumière, Moncef Ghachem est persuadé que *« la vérité, la poésie sortent des bouches les plus malhabiles, des bouches des faibles et des laissés-pour-compte »*. Aussi, sa sensibilité le porte à transmettre le plus fidèlement possible la parole de ceux qu'il rencontre au hasard de ses pérégrinations d'oiseau migrateur.

Il n'est pas étonnant qu'un pareil livre, pétri de poésie, ait paru sous l'enseigne du « Rayon littéraire », la collection que dirige Ghislain Ripault aux éditions SPM. Depuis les Inéditions Barbare, fondées il y a une vingtaine d'années, ce franc-tireur de l'édition a toujours privilégié les voix dissonantes, rebelles à tout ordre, fût-il littéraire, qui ont élu l'écriture pour pays.

Le Fils interdit, troisième roman de Roland Martin, et *Conversations avec l'espadrille*, 253 poèmes de prison du poète uruguayen Mauricio Rosencof, édités l'automne dernier, répondent eux aussi au souci de qualité de Ghislain Ripault, qui vient également de publier un récit de Bernadette Mathez-Labarge, *Si je me tais*, deux premiers romans – *le Cheval de Marsac*, de Louis-Michel Cluzeau, et *A la vie, à l'amour*, de Pierre Busenhardt, et un recueil de nouvelles, *Des ombres aux tableaux*, de Michel Baglin. Sans oublier la parution prochaine de *Digressions caractérisées*, un « pyroman », qui constitue son septième ouvrage personnel...

Pierre Drachline

(1) *Car vivre est un pays*, Caractères, 1980 ; *Cap Africa*, L'Harmattan, 1989.



L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

Le grand vent du faubourg

AUX MARGES DE LA VILLE
Faubourgs et banlieues en France (1815-1870)
de John M. Merriman.
Seuil, coll. « L'Univers historique », 402 p., 180 F.

En janvier 1830, dans une adresse à Charles X, le préfet de la Seine Chabrol avait ce cri du cœur apeuré : *« Sire, c'est la corde qui nous étranglera un jour. » « Les barbares qui menacent la société*, poursuivait le gardien de l'ordre, *sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières. »* Oui, à nos portes, *« et non dans une lointaine Tartarie »*, précisera Saint-Marc Girardin, pourtant élu d'une Creuse qui dépêchait en force ses maçons saisonniers sur les chantiers et dans les garnis de la capitale. A l'évidence, l'haleine fétide du faubourg, son concentré d'étrangeté, ses relents subversifs, sa marginalité grouillante ceinturant la Cité, ont épouvanté le XIXᵉ siècle. Cette coagulation suspecte de « gens de peu » a fait alors trembler tous les gens de bien. Hugo le généreux, lui-même, a frissonné dans *les Misérables* : *« Le jour, c'était laid ; le soir, c'était lugubre ; la nuit, c'était sinistre. »*

Nous connaissons bien cette peur qui contribuera au massacre des communards, car sa description a été solidement poussée depuis les années 70 par des historiens anglo-saxons et français, au premier rang desquels il faut citer deux disparus, Gérard Jacquemet et Jeanne Gaillard, qui avaient déjà tout dit, superbement, au moins pour Paris à la pourpre bordée de haillons. John M. Merriman complète ces acquis en nous proposant, au petit trot, un tour de la France faubourienne (1).

Fort de son premier succès, un solide travail sur *Limoges, la ville rouge* (2), il est reparti sur le trimard de la série M des archives départementales, a complété puis battu ses fiches aux quatre coins du pays. Puis il a lié la sauce avec quelques-unes de ces incises sur les pittoresques Français dont les historiens américains ont su garder le secret. Tout cela est gentil, furieusement précis (les notes de références couvrent soixante-dix pages) et parfois déballé comme au marché aux puces. Merriman se garde bien de conclure, mais il a visiblement pris un plaisir candide à détailler ses trésors. Et surtout ceux qu'il a su dénicher dans la série MR des archives du ministère de la guerre, dite des « reconnaissances militaires », où surabondent les rapports de consciencieux sous-offs qui ont trempé leur plume pour raconter leurs vagabondages stratégiques *aux pieds des enceintes*, leurs rencontres suspectes sur les glacis et leurs inlassables repérages des meilleurs angles de tir. Sur l'étal de Merriman, on peut donc faire paisiblement son marché, flâner du Sud au Nord en pensant à Balzac ou à Stendhal. Au bout du chemin, on trouve une confirmation et quelques surprises.

LA confirmation ? C'est celle de la peur, généralisée, poissante, qui sourd du faubourg. Celle-ci a trois composantes, dont la conjonction rend souvent explosive l'atmosphère des périphéries. La première est évidemment liée à l'industrialisation la plus brutale et la plus incongrue, celle du textile concentré, de la métallurgie surchauffée ou du chemin de fer caracolant, dont les impétuosités de gestion, les gros besoins de main-d'œuvre informe à bas prix, l'enkystement brutal dans le paysage péri-urbain bousculent les vieux ordonnancements d'une industrialisation très verte, bien assise sur les campagnes besogneuses, que la France avait su inventer, à la différence de l'Angleterre noire.

La seconde source du malaise tient à l'installation médiocre dans les faubourgs, au hasard de l'emploi et au vif du premier délestage des campagnes humainement surchargées, de « classes dangereuses », promises bientôt à la prolétarisation, où se mêlent des marginaux ou des exclus, déjà si visibles dans la société de l'Ancien Régime, et ceux d'entre eux qui viennent d'être happés tout nus par la machine industrielle, mêlés parfois avec quelques étrangers. Tous déstabilisent le monde de l'échoppe et de l'atelier, inquiètent l'artisan de tradition et le tâcheron familier des « petits métiers » : ce monde ouvrier encore barbare est loin de constituer une classe, mais qu'il s'isole et s'affiche suffit à inquiéter.



Enfin, la troisième forme de l'effroi est tout entière morale. Car passé l'octroi, hors les murs, au hasard des bois et des ravines, sous des toits de chaume douteux, voici que prolifèrent l'auberge de hasard aux alcools frelatés, le bordel clandestin et les tapineuses de plein air, la tonnelle sonore du saint lundi, le bouchon des goguettes et du complot, où se mêlent honteusement des urbains encanaillés et ces péri-urbains en perdition qui persistent à refuser « le noviciat de la propriété ». Cette chienlit zonarde nargue avec trop d'application l'ordre bourgeois, elle se moque de son âme, *elle a perdu le souvenir des* robustes traditions d'une culture populaire : la voilà donc hors-la-loi et vicieuse, suspectée, surveillée, mise en quarantaine, parfois cautérisée au fer rouge de la répression.

LE livre de Marriman prend tout son sel et nous surprend davantage quand il détaille et parfois inverse ce schéma explicatif trop connu. Car la multiplicité de ses exemples concrets nuance fortement ce tableau trop sombre et donne à penser sur l'art d'apprivoiser et de civiliser la marge que le XIXᵉ siècle sut déployer. Ainsi, dans le département de la Vienne, le partage des tâches fut assez ingénieux : tandis que Poitiers restait un « cabinet des antiques », où les douairières, les chanoines et même les étudiants républicains gardaient la force de toiser paisiblement les chétifs faubouriens, Châtellerault, à 30 kilomètres de là, orchestrait au mieux, de part et d'autre de sa rivière, les prémisses d'un affrontement de classes entre bourgeoisie citadine et agités du faubourg de Châteauneuf.

A Perpignan, la tradition populaire était restée assez vivace, avec cortèges de pénitents, chants séditieux aux partitions sages et cocardes multicolores, pour que la vieille lutte entre les rouges de saint Matthieu (qui teignaient même à leur couleur les dragées de baptême !) et les blancs de saint-Jacques reste très honorablement orchestrée. A Reims, pourtant si brutalement envahie par le textile (en 1840, la ville compte 21 000 ouvriers et 8 000 indigents sur 38 000 habitants), le patronat orléaniste sut manier la carotte et le bâton pour tempérer les débordements. A Nîmes, la compétition entre protestants et catholiques pose sur un autre registre la rivalité des quartiers. Autant d'exemples, autant d'originalités dont la collation conduit à tempérer beaucoup les discours alarmistes trop nationaux.

Surtout, Merriman prend grand soin de nous dire combien le souci de civiliser le faubourg fut constant et sans doute plus rentable qu'on ne croit. Ne sourions pas trop, du haut de notre fin de XXᵉ siècle, de cette hâte à construire des églises ou à ouvrir des cabinets de lecture, avant même les écoles, sur la « zone » : elle fut salutaire. Et considérons aussi avec respect la force de la *socialisation par la politique* que l'idéal républicain *fut assez fort pour asseoir sur du bon gros* folklore bien populeux. En clair : la peur fut terrible, la lutte fut âpre, mais le faubourg sut aussi se laisser amadouer et sentit la validité de quelques bons arguments civilisateurs (3).

A cette force de conviction qui détendait les ressorts de la lutte urbaine, on peut donner une explication, que Merriman n'a pas songé à avancer : le plat pays est toujours là, troisième larron qui intercède dans ce choc des villes et des faubourgs. Car la campagne transperce encore le tissu urbain, elle alimente l'entre-deux faubourien et les despérados qui campent autour des cités peuvent encore y trouver refuge temporaire, aide ou apaisement. C'est cette toile de fond spatiale qui fait tant défaut, aujourd'hui, aux désespérés des banlieues rivés à leur béton, privés d'arrière-pays, l'œil collé aux mirages du centre-ville. Le faubourg français du XIXᵉ siècle était, lui, une vraie « frontière », au sens américain du terme, une terre de western, vivante, violente, folle dans les grands vents. Nos banlieues confinées ont perdu leur prairie.

(1) Et non banlieusarde, comme l'indique à tort le sous-titre du livre. Car la banlieue est fin-de-siècle.

(2) Belin, 1990.

(3) Si l'on veut arpenter un faubourg autrement policé et capable de souples adaptations, le livre de Jean Nagle, *Luxe et charité. Le faubourg Saint-Germain et l'argent* (Perrin, 280 p., 120 F.) fournira d'excellents aperçus.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

PHILOSOPHIE

Au nom de la loi

Quatre essais pour tenter d'établir les fondements du droit

PUFENDORF ET LE DROIT NATUREL
de Simone Goyard-Fabre.
PUF, coll. « Léviathan », 264 p., 188 F.
LA PHILOSOPHIE POLITIQUE DE KARL POPPER
de Jean Baudouin.
PUF, coll. « Questions », 242 p., 166 F.
L'EMPIRE DU DROIT
de Ronald Dworkin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Elisabeth Soubrenie,
PUF, coll. « Recherches politiques », 468 p., 280 F.
PHILOSOPHIE POLITIQUE
de Nicolas Tenzer.
PUF, coll. « Premier cycle », 672 p., 149 F.

Depuis que les lois humaines ne sont plus conçues comme l'expression d'un ordre divin, la question des fondements du droit n'a cessé de mettre en concurrence ceux qui croient à des principes universels et ceux qui professent le relativisme. Cette opposition a pris la forme, selon Pierre Bouretz, d'*« un véritable conflit qui déchire la conscience juridique moderne »* (1). Pour les uns, le droit s'enracine dans un droit naturel découvert par la raison ; pour les autres, il se définit comme un ensemble de règles que chaque société se donne à elle-même. Les théoriciens du XVIIᵉ et du XVIIIᵉ siècle ont développé la première thèse, ceux du XIXᵉ et du XXᵉ ont plutôt défendu la seconde. Or voici que, avec le retour de la réflexion sur les droits de l'homme, les philosophes, aujourd'hui, se demandent à nouveau comment donner un fondement au droit, tout en s'efforçant d'échapper à la querelle entre « jusnaturalistes » et « juspositivistes ».

Simone Goyard-Fabre, qui considère ce vieux conflit comme le *« cap des tempêtes »* de la philosophie du droit (2), a choisi de revenir aux origines en se penchant sur l'œuvre du jurisconsulte allemand Samuel Pufendorf, dont le livre majeur, *Du droit de la nature et des gens*, paru en 1672, fut, dans la lignée de Grotius, la source principale de l'école du droit naturel. Elle montre bien les limites d'une telle conception qui, par le lien qu'elle maintient avec la « loi naturelle » conçue comme norme divine, ne permet pas de fonder le droit en raison. L'*« indécision sémantique »* de la notion de droit naturel, que Simone Goyard-Fabre établit au terme de son étude, est telle qu'elle ne saurait étayer sérieusement l'ordre juridique.

De Karl Popper, on connaît surtout les travaux d'épistémologie. Pourtant, son principal ouvrage politique, *la Société ouverte et ses ennemis*, publié en 1942, représente, selon Jean Baudouin, un jalon important, entre Kant et Habermas, dans l'histoire de la réflexion sur la démocratie. Contre tous les historicismes, Popper affirme avec force la *« transcendance »* du monde des valeurs par rapport au monde des faits. Il insiste, dans *la Société ouverte*, sur le *« caractère irréductible des normes »*. Mais son rationalisme critique repose sur *« un acte de foi dans la raison »*. Autrement dit, comme le souligne Jean Baudouin, Popper *« disjoint l'usage de la raison de toute conception ultime de la vérité »*. Annonçant Habermas, il l'enracine *« dans l'échange et l'intersubjectivité »*.

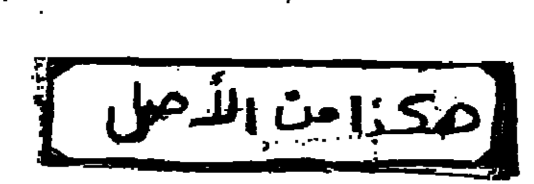
Avec Ronald Dworkin, l'un des plus éminents théoriciens américains, prévaut l'idée que *« les affirmations juridiques sont des jugements d'interprétation »*. Aussi faut-il distinguer, selon lui, les règles de droit posées par le législateur des *« principes »* qui guident les juges dans l'application qu'ils en font. Car les juges sont comme des romanciers qui écriraient un livre à plusieurs mains : on attend d'eux qu'ils respectent une certaine cohérence. Cette cohérence – ce que Dworkin appelle le *« droit-intégrité »* – n'est pas seulement formelle. Elle est aussi fidélité aux principes de justice et d'équité. Pour le philosophe américain, comme le souligne Simone Goyard-Fabre (2), *« c'est une conviction éthico-politique qui fournit au droit son assise fondamentale »*.

Cette question est aussi l'une de celles qu'aborde, parmi beaucoup d'autres, Nicolas Tenzer dans sa *Philosophie politique*, ouvrage d'initiation qui est en même temps le lieu d'une réflexion personnelle. Opposé aux doctrines du droit naturel, l'auteur juge *« peu pensable »* de déduire le droit d'une idée juridique qui ne serait pas liée, en quelque façon, à un projet politique. Autrement dit, *« s'il existe une idée pure du droit, elle ne peut que correspondre à l'idéal de la bonne cité politique »*. Contre ceux qui estiment nécessaire le recours à un principe transcendant, Nicolas Tenzer défend une philosophie de l'immanence qui recherche dans le monde de la politique l'*« idéal régulateur »* capable de donner au droit une dimension sinon universelle, au moins métahistorique.

Thomas Ferenczi

(1) *La Force du droit. Panorama des débats contemporains*, sous la direction de Pierre Bouretz, éd. Esprit, 1991.

(2) *Les Fondements de l'ordre juridique*, de Simone Goyard-Fabre, PUF, 1992.



Le retour des morts

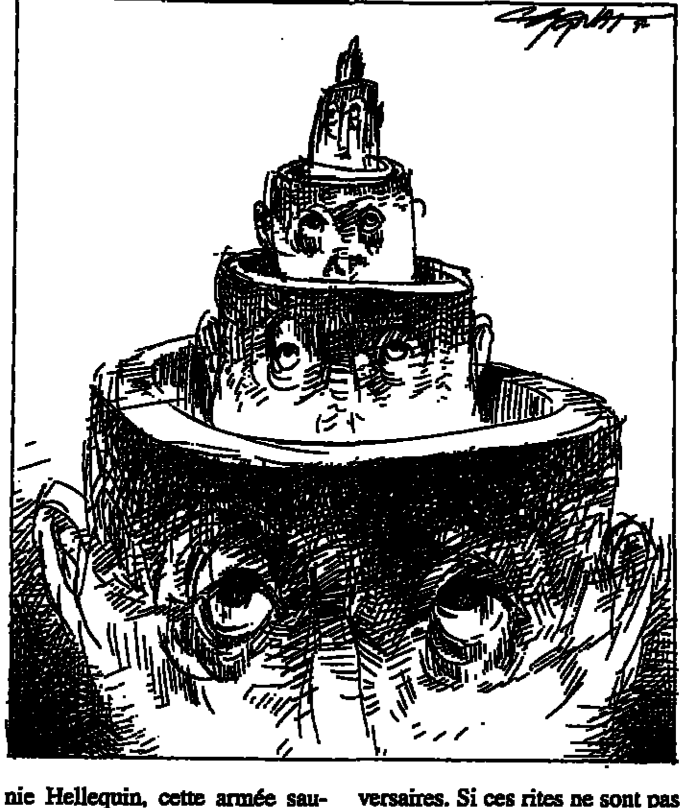
Autour de l'an 1000, les revenants ont envahi l'imaginaire de l'Occident. Jean-Claude Schmitt met à nu les ressorts de cette croyance médiévale

LES REVENANTS
Les vivants et les morts dans la société médiévale
de Jean-Claude Schmitt.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 306 p., 170 F.

On peut donner du revenant une définition anthropologique : il revient de l'autre monde pour hanter la mémoire et les rêves des vivants, alors même que ceux-ci, par les rites et la prière, cherchent à se séparer de lui, à en faire un mort définitif, bien séparé des vivants. L'apparition du revenant manifeste toujours l'échec des rites de passage de la vie à la mort, l'échec aussi du travail de deuil chez celui qui est visité par le revenant. Ce type d'approche est au cœur du livre de Jean-Claude Schmitt. Il y présente les revenants comme *« les rares morts qui, obstinément et pendant une durée assez brève après le trépas, tenaient en échec le fonctionnement réglé de la* memoria *chrétienne, faisaient obstacle au déroulement nécessaire du travail de deuil »*.

Mais la qualité première du livre et l'exigence fondamentale de son auteur ne sont pas là. Jean-Claude Schmitt réagit, en effet, contre l'idée qu'il existerait, dans les sociétés traditionnelles et donc dans la société médiévale, une « croyance aux revenants » immuable, comme donnée *a priori.* Fondant son étude sur un foisonnant corpus de textes et d'images mettant en scène des revenants, il démontre que textes et images n'illustrent pas une croyance formée en dehors d'eux, mais participent à l'élaboration de la croyance, qu'il préfère appeler « le croire », signifiant par là qu'il s'agit d'un acte et non d'un donné. Il montre aussi que textes et images s'inscrivent dans des moments précis de l'histoire et qu'il convient donc de traiter la question des revenants comme une question d'histoire sociale.

Refoulés par les théologiens de l'Antiquité chrétienne (Augustin en particulier) qui les tenaient pour caractéristiques du paganisme et de la superstition, les revenants ont comme envahi l'Occident autour de l'an 1000. Ce n'est pas que l'époque ait été plus crédule qu'une autre ou qu'elle ait été sujette à de prétendues terreurs. Mais c'est le moment où s'affermit la société féodale dans laquelle se pose avec acuité la question de la solidarité des lignages par-delà la mort. De même, la fameuse Mesnie Hellequin, cette armée sauvage composée de revenants de toutes catégories mais surtout de guerriers, qui se manifeste dans la documentation à partir de la première moitié du XII[e] siècle est peut-être une « survivance préchrétienne », mais son développement s'explique d'abord par les relations conflictuelles établies entre l'Église et l'aristocratie militaire au sein de la société féodale. Elle joue, sur le plan symbolique, un rôle analogue à la paix de Dieu sur le plan social.



Enfin, l'explosion de la prédication au XII[e] et, surtout, au XIII[e] siècle, avec l'apparition des ordres mendiants spécialisés dans cet office, a entraîné la constitution des collections d'*exempla*, courts récits destinés à édifier les fidèles, qui nous ont conservé un grand nombre de revenants. L'imaginaire, tant social qu'individuel, est façonné par cette prédication : les fidèles se représentent une vie après la mort qui leur permet de maintenir une relation avec ceux qui les ont quittés. Et cette relation noue aussi de nouvelles solidarités entre les vivants, que ce soit par les dons faits aux églises et aux pauvres, ou par la participation des groupes (parenté, communauté monastique, lignage noble, paroisse, confrérie, etc.) aux funérailles et aux messes anniversaires. Si ces rites ne sont pas correctement accomplis, le mort vient, sous forme de revenant, rappeler les vivants à leur bon déroulement.

C'est par centaines que l'auteur analyse et explique les récits et les représentations figurées de revenants. Il annonce, en introduction, avoir voulu épouser le style narratif de ses documents et il donne un cahier de trente images. Le lecteur profane aurait sans doute aimé qu'une place plus généreuse soit accordée aux récits proprement dits; mais c'eût été aux dépens de la profondeur de l'analyse et de sa concision, qui est aussi une qualité du livre.

Michel Sot

La guerre, c'est moi

Centrée sur Louis XIII et Louis XIV, une étude de Joël Cornette montre combien l'exercice guerrier fut au cœur de la fonction monarchique

LE ROI DE GUERRE
Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle
de Joël Cornette.
Payot, coll. « Bibliothèque historique », 494 p., 240 F.

Les fidèles qui demandaient à Dieu de les préserver de la famine, de la peste et de la guerre priaient en même temps pour leur roi. Or la guerre était au cœur même de la fonction monarchique, constitutive de son identité et consubstantielle à son exercice. Joël Cornette ouvre par là son beau livre, citant en épigraphe quelques lignes écrites à peu près au temps où se mourait à Versailles le roi qui aurait reconnu – mais un peu tard – avoir trop aimé la guerre : *« C'est l'épée qui a créé tous les monarques et les monarchies, qui les soutient depuis leur création, et qui fait observer leurs lois, leurs religions et la justice. »* Non pas que la guerre soit le propre des monarchies, mais elles entretiennent avec elle, sous l'Ancien Régime, une relation spécifique jusqu'alors peu étudiée.

L'épée donc, et le sang. L'histoire a beaucoup négligé ce territoire-là. A force d'en avoir trop parlé peut-être. En effet, quoi de plus répandu que « l'histoire-bataille », si longtemps enseignée, si prompte à flatter ou à consoler les passions nationalistes ? Mais la description des combats, de Gergovie à Verdun, dissimulait l'histoire propre de la guerre, un peu comme l'arbre peut cacher la forêt. A l'opposé, la recherche historique du dernier demi-siècle ne s'est plus intéressée qu'aux conséquences et effets de la guerre sur les économies, les sociétés, les institutions. Cette rupture avec l'histoire militaire qui aimait les grands généraux, les anecdotes et les beaux exemples a évidemment permis de remettre les choses en place. Joël Cornette ne nourrit aucune nostalgie pour l'histoire militaire. Il lui est apparu simplement que si la guerre tenait le rôle que chacun lui accordait dans la construction de l'Etat moderne, il convenait d'en faire un objet d'étude à part entière. Il s'est alors lancé dans cette robuste synthèse qui, à côté de ses propres recherches, mobilise avec talent tout le savoir disponible et épars sur le roi guerrier.

Une union intense

Ce roi peut s'appeler Gustave Adolphe, tué à la tête de ses troupes à la bataille de Lützen en 1632, Guillaume III ou Pierre I[er], mais la France est au centre de ce livre et tout particulièrement les deux Louis, le treizième et le quatorzième. Car, si la guerre doit, à coup sûr, prendre place au centre d'une anthropologie du pouvoir monarchique, et dépasse donc tout cadre national donné, il faut bien convenir que l'absolutisme français offre la figure d'une union intense entre un système politique et la guerre.

On estime, *grosso modo,* que la guerre entre la France et l'Espagne tua 100 000 soldats entre 1648 et 1659. La guerre de Hollande atteignit les 300 000, celle de la Ligue d'Augsbourg flirta avec les 700 000 et la longue guerre de succession d'Espagne, à la fin du règne de Louis XIV, dépassa largement le million de morts. Cette spectaculaire montée en puissance, qui permit le saccage méthodique du Palatinat, nourrit aussi la pensée de Vauban.

Le roi de France, absolu en droit depuis de longs siècles, réussit, au XVII[e] siècle, à monopoliser vraiment l'exercice de la violence légitime, lequel transforma les institutions, plia l'économie à ses exigences, créa une administration. L'entrée en guerre contre l'Espagne en 1635 entraîna, par exemple, un quintuplement immédiat de la pression fiscale directe et suscita le développement du système fisco-financier décrit par Daniel Dessert (1). Mais la production artistique fut également modelée par l'exercice de la fonction guerrière : Joël Cornette consacre de très belles pages à l'aménagement de Versailles comme *« temple du roi de guerre ».*

Même si l'étude de la société en guerre dépasse le cadre de cet essai sur la souveraineté, un grand clivage s'y dessine peu à peu, comme un filigrane. D'un côté, une noblesse militaire, minoritaire à l'intérieur du second ordre mais qui tire de la guerre fortune, prestige, gloire à l'occasion. Souvent aussi, d'un bout à l'autre du siècle, elle y rencontre la mort, cherchée parfois comme une marque suprême d'exercice du libre arbitre. De l'autre côté, la masse de ceux qui prient, jour après jour, pour que la calamité leur soit épargnée. Ils payent. Mais il semble bien qu'ils opposent une résistance farouche au service, dont la menace commence à poindre. A l'approche des sergents recruteurs, écrit Valentin Jamerey-Duval, *« la jeunesse épouvantée allait se cacher dans les réduits les plus écartés et parmi les épaisses forêts ».*

Le sacrifice de la noblesse la lie au monarque par un acte de sang. Il ne s'agit guère encore de patriotisme mais plutôt d'une forme fantasmée de partage de la souveraineté. Le roi comme justicier, guerrier et guérisseur a pouvoir sur la vie des hommes : il s'affirme par là comme un relais et un intermédiaire entre nature et surnature. Lui offrir sa vie, servir sur les champs de bataille revient à participer à ce mystère et permet accessoirement de faire carrière.

Lors du sacre, le roi recevait mission de détruire le mal par les armes. Après, tout dépendait des définitions du mal. Pour cela, il y avait des théologiens, des théoriciens, des historiens. Décidant du recours aux armes, Louis XIII et Louis XIV prirent toujours soin d'avoir ce droit-là pour eux. Et, pour montrer explicitement qu'ils l'avaient, ils payèrent de leur personne et partirent à la guerre, présents dans les camps, assistant aux sièges des villes, parcourant leur royaume à cheval.

Les « exercices de Mars »

De cet exercice direct de la fonction guerrière surgit une multitude de représentations. Peintures de la galerie des Glaces à Versailles, statues équestres, effigies sur les médailles, poèmes, Te Deum : la guerre apparaît bien comme l'inévitable support de la majesté.

Joël Cornette évoque quantité d'autres indices de cette centralité de la fonction guerrière dans la définition et l'exercice de la souveraineté. Les plus concrets se rencontrent peut-être dans la place accordée aux *« exercices de Mars »* dans l'éducation des futurs rois. Retenons le seul exemple de *« l'amusement guerrier »* offert en 1698 par Louis XIV à son petit-fils, le duc de Bourgogne. Ces grandes manœuvres, aussi militairement inutiles que dispendieuses, présentèrent un spectacle que Saint-Simon décrit comme *« effrayant de magnificence et de luxe »*, ajoutant qu'il *« étonna l'Europe après une si longue guerre, et ruina troupes et particuliers, les uns pour longtemps, d'autres à ne jamais s'en relever ».* Témoin partial ? Certes. Mais, par-delà cette partialité, il nous fait toucher du doigt une puissante réalité politique : l'exaltation du roi guerrier a pris le pas, au temps de Louis XIV, sur la rationalité militaire et, au fond, sur la fameuse raison d'Etat.

Christian Jouhaud

(1) *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle.* Fayard, 1984.

Histoire du djihâd

Un appel à la guerre sainte ou un effort spirituel ? La somme d'Alfred Morabia fait le point sur une notion controversée

par Maxime Rodinson

LE GIHÂD DANS L'ISLAM MÉDIÉVAL
Le « combat sacré » des origines au XII[e] siècle
d'Alfred Morabia.
Préface de R. Arnaldez,
Albin Michel, 568 p., 230 F.

Il y a des mots qui font peur. Ainsi le mot *djihâd* (1). Quand les dirigeants serbes veulent diaboliser l'armée bosniaque, ils proclament qu'Alija Izetbegovic dirige *« le djihâd »*, autrement dit a proclamé la guerre sainte, arme redoutable de l'islam.

Qu'en est-il au juste ? Selon les apologistes actuels de l'islam, on déforme malicieusement un inoffensif appel de la Loi à un effort moral et spirituel, à un combat sur soi-même. Mais il est difficile d'accepter tout simplement cette version pacifique quand on connaît les traités musulmans médiévaux qui, au chapitre du *djihâd*, ne parlent que de dispositifs militaires contre les infidèles, quand on voit toute guerre s'accompagner d'un effort de mobilisation faisant appel au devoir sacré de *djihâd.*

Pour s'orienter dans ces contradictions, on est heureux de pouvoir recourir maintenant à un ouvrage sérieux, copieux et impartial. C'est le livre d'Alfred Morabia, thèse massive rendue enfin accessible huit ans après la mort de l'auteur. C'est le travail consciencieux d'un islamologue scrupuleux (2). Il passe en revue minutieusement toutes les données, qu'il analyse à partir des sources mêmes, et en s'éclairant des discussions de trois siècles d'études savantes (c'est en 1708 que le Néerlandais Adriaan Reland publiait le premier ouvrage non musulman sur la question).

Morabia remonte aux sources du *djihâd*, dans le « terreau » des guerres arabes préislamiques entre tribus. Mais la guerre fut aussi une nécessité vitale pour la naissante communauté groupée autour du prophète Mohammed (Mahomet), une « école de vérité », qui devait, pour survivre, prendre les structures d'une tribu dans un pays sans Etat. Les circonstances la transformèrent en Etat et la lancèrent à la conquête du monde. *« Après coup, la théorie et la doctrine vinrent sanctionner et ordonner selon un plan « religieux » l'ensemble de ces initiatives* [militaires]. *»*

Une version pacifique

La participation au combat militaire contre l'infidèle est bien une prescription très importante dans cette communauté idéologique, activiste s'il en est. Morabia expose bien, en grand détail, l'histoire de la notion, puis ses interprétations et ses stipulations. Elles ont leurs variantes, mais un fond commun se dégage aisément. Il y a une unité de l'islam, malgré ses soixante-dix sectes.

Il est bien vrai qu'il y a une interprétation pacifique du *djihâd*, à côté de la version militaire. Le sens originel du mot est « effort » et c'est ainsi que l'utilisent les versets les plus anciens du Coran, remontant aux premiers temps de la prédication du Prophète, avant son émigration à Médine, quand il faisait des efforts de persuasion dans sa ville natale, à La Mecque. L'interprétation fut reprise et développée après l'époque des grandes conquêtes, quand la communauté, immensément élargie, eut surtout à se préoccuper des dissensions internes et de l'effort, jamais achevé, d'intériorisation de la doctrine.

Tous ces aspects se côtoient dans l'abondante littérature musulmane, le projecteur se déplaçant tantôt sur l'un tantôt sur l'autre, au gré des fluctuations des situations historiques et des convictions des individus ou des groupes. Morabia a arrêté son étude de la doctrine au XII[e] siècle. Après cette époque, il n'y eut plus de grandes théorisations doctrinales. Mais la situation du monde musulman changea radicalement, et l'interprétation courante des doctrines suivit. Pour la période moderne et contemporaine, il faudra compléter l'œuvre de Morabia par un travail non moins excellent (en anglais), celui de Rudolph Peters, professeur à Amsterdam (3). Il expose aussi la doctrine classique, mais plus brièvement. Surtout, il traite en détail des développements nouveaux qui sont nés de l'utilisation de cette doctrine contre la nouvelle menace visant le monde musulman : l'expansion coloniale européenne.

Il manque une mise en place plus approfondie des conceptions musulmanes de la guerre sainte dans le cadre d'une théorie générale des structures de mobilisation historiquement attestées. Les guerres d'un État-Eglise (comme l'Islam) ne sont pas exactement celles des Etats entre eux, même dotés d'une Eglise d'Etat. Quoi qu'il en soit, parler désormais de l'Islam et particulièrement de l'islamisme sans avoir étudié Morabia sera tout simplement indécent.

(1) On peut transcrire le mot arabe indifféremment *djihâd*, *jihâd* ou *gihâd*. Mais il est aberrant d'en faire un féminin comme souvent.

(2) Sur l'attachante personnalité de cet auteur, on pourra lire le numéro 9-10 (hiver-printemps 1987) de la courageuse revue *Horizons maghrébins*, publiée à Toulouse, où il fut professeur.

(3) *Islam and Colonialism. The Doctrine of Jihad in Modern History,* La Haye - Paris - New-York. Mouton, 1979.

Le Parnasse perdu

Suite de la page I

La formule convient à merveille : il conçoit la création artistique comme l'activité de cercles mondains et lettrés organisés telles des sociétés secrètes – les académies – et respectueux de règles et de canons. A l'écart autant que faire se peut d'énergumènes à la Caravage ou à la Scarron, dans un *studiolo* meublé de bibliothèques et décoré de tableaux de dévotion dignes et émouvants, l'écrivain se voudrait l'émule de Cicéron. D'autres préfèrent Tacite et Pétrone.

Formulé de plus en plus clairement, apparaît, sous le commentaire et l'analyse, un système fumarolien de l'œuvre d'art, qui se réclame du classicisme. Ce dernier serait non point un privilège français, mais l'essence de l'art français. De ce concept, la préface de *la Diplomatie de l'esprit* fait grand usage. Elle avance que littérature et *« sentiment national »* auraient partie liée et veut que l'équilibre et l'harmonie l'emportent sur l'individu acharné à la défense de sa singularité et le désordre des opinions. Elle se réclame de *« cette prodigieuse machine de Marly où la monarchie avait mis à l'abri le sens commun français et où la littérature était tenue, avec la raison d'Etat, de l'éduquer et de l'occuper en jaillissant à point nommé dans un parc peigné par Le Nôtre ».* Il n'est pas certain que pareil tableau n'épure à l'excès une réalité historique moins ordonnée et propre.

Il est encore moins certain que ce modèle puisse servir de nos jours et qu'il convienne de conseiller la recherche du *« sourire du sens commun »* à notre siècle, qui n'a guère le cœur à sourire avec *« mesure, devoir et ironie »* des abominations qui le souillent. Sans doute *« la fréquentation assidue des bibliothèques »* à laquelle invite la préface de *l'Ecole du silence* est-elle nécessaire – il serait absurde de le nier. Mais peut-être conviendrait-il cependant que le savant, quand il se veut maître à penser, accepte d'en sortir, oublie un moment les délices de l'Arcadie et considère les misères du temps. Jacques Callot et Georges de La Tour, eux aussi, furent les contemporains du Cavalier Marin.

Philippe Dagen

★ *L'Age de l'éloquence*, premier grand ouvrage de Marc Fumaroli et étude de la rhétorique de la Renaissance au début du XVII[e] siècle, est réédité, accompagné d'une préface inédite (Albin Michel, « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 880 p., 98 F).

EN POCHE/POÉSIE

Le « magicien » et le « poète tranquille »

Théophile Gautier, *« poète impeccable », « parfait magicien »*, et Leconte de Lisle, *« poète tranquille et vigoureux »*, partageaient l'honneur et l'avantage d'être tous deux appréciés de Baudelaire. Le premier, avec son légendaire gilet rouge et son verbe méridional, bataillant en faveur d'*Hernani* aux beaux temps du romantisme, voyageur infatigable et amoureux des plaisirs, était hanté, comme le montre François Boddaert, en préface à un choix de poèmes sur ce thème, par l'idée de *« la vie dans la mort »*. Le second, juché en haut du Parnasse, traducteur d'Homère, d'Hésiode et d'Anacréon, avec ses airs d'ecclésiastique, desservant d'une religion où se retrouvaient tous les dieux antiques et barbares, invitait le poète *« à se recueillir et à s'étudier dans son passé glorieux », « en attendant l'heure de la renaissance »*.

L'anthologie légère des poèmes du *« bon Théo »* publiée dans la collection « Orphée » à La Différence, sous le titre *la Comédie de la mort et autres poèmes*, et le volume plus important, solide et érudit, des *Poèmes antiques* de Leconte de Lisle préparé, en « Poésie »-Gallimard, par Claudine Gothot-Mersch (à qui l'on doit une édition, dans la même collection, des *Poèmes barbares*) permettent de vérifier la pertinence du jugement baudelairien.

P. K.

• Sous le titre *le Suicide et le Chant*, notre collaborateur André Velter traduit et présente une anthologie, due au poète afghan Sayd Bahodine Majrouh (assassiné au Pakistan en 1988), de la *« poésie populaire des femmes pashtounes »* « Connaissance de l'Orient », Gallimard (n° 65).

• En « Cahiers rouges » chez Grasset, Jacques Darras présente un second volume de sa traduction des *Feuilles d'herbe* de Walt Whitman (n° 193).

• Nouvelle traduction également, en « GF »-Flammarion, des *Lettres à un jeune poète*, de Rilke (accompagnées de quelques autres missives), par Claude Porcell (n° 787).

• Toujours dans le domaine étranger, la moisson est comme toujours abondante dans la collection « Orphée », aux éditions La Différence. Citons parmi les derniers titres parus : le poète kabyle de la fin du XIX[e] siècle Si Mohand (*Isefra*, édition due à Mouloud Mammeri et Tassadit Yacine, n° 178) ; la Cubaine Dulce Maria Loynaz, née en 1902, saluée par Lorca et Jimenez (*la Fille prodigue*, par Claude Couffon, n° 176) ; Daniel Varoujan, poète arménien assassiné par les Turcs en 1915, qui illustre le versant païen de la poésie de son pays (*Chants païens et autres poèmes*, par Vahé Godel, n° 188) ; Gérard Gacon présente deux poètes anglais des XVI[e] et XVII[e] siècles, Philip Sidney (*Astrophil et Stella*, n° 182) et Andrew Marvell (*les Yeux et les Larmes et autres poèmes*, n° 180) ; dans le domaine italien enfin, Antoine Fongaro présente des poèmes du Toscan Piero Bigongiari (né en 1914) sous le titre *Ni terre ni mer* (n° 177).

• En épigraphe de *Clair-obscur*, Jean Cocteau avait placé ce mot de Rameau qui résumait assez bien son propre art poétique : *« Il est difficile d'avoir l'air facile »* (préface de Linda Lê, Livre de poche-Biblio, n° 3216).

• L'essai de Jean-Yves Tadié sur *le Récit poétique*, en même temps qu'il analyse un genre littéraire généralement peu commenté, invite à un usage plus rigoureux de l'adjectif «poétique », habituellement si galvaudé (« Tel »-Gallimard, n° 240).

DERNIÈRES LIVRAISONS

Correspondance

Louis Emié : *Dialogues avec Max Jacob*. – Max Jacob ne rencontra que deux fois Louis Emié. Mais, durant près d'un quart de siècle, le poète et son jeune confrère (1900-1967), qui était aussi traducteur, romancier et essayiste, échangèrent une abondante correspondance. Celle-ci constitue la chair de ce *Dialogue*, réédité par la *Revue d'art en Aquitaine*, avec une postface de Christine Van Rogger Andreucci (Le Festin, 156, rue du Palais-Gallien, 33000 Bordeaux, 248 p., 69 F). Signalons également le très beau catalogue publié par le Musée des beaux-arts d'Orléans où se tient, jusqu'au 31 juillet, l'exposition « Max Jacob, l'archange foudroyé » (248 p., 170 F).

Lettres étrangères

W. Somerset Maugham : *Il suffit d'une nuit*. – Une jeune veuve anglaise séjourne à Florence, dans le but, croit-elle, de retrouver sa joie de vivre au contact de la beauté toscane. Un homme va bouleverser son existence. Tel est le nœud de l'intrigue de ce roman de Maugham publié en langue anglaise sous le titre *Up at the Villa* (traduit de l'anglais par A. Renaud de Saint-Georges, La Table ronde, 192 p., 90 F).

Histoire

Marc Groenen : *Pour une histoire de la préhistoire. Le paléolithique*. – Marc Groenen montre comment, pour la première fois, la naissance de l'humanité devra être envisagée non pas à la lumière des mythes qui engluent le problème de l'origine, mais au départ des principes scientifiques (Ed. Jérôme Millon, coll. « L'homme des origines », 604 p., 280 F).

Histoire littéraire

Gysbert Japicx : *Tjerne le Frison et autres vers*. – Poète vivant au XVII[e] siècle, Gysbert Japicx a produit une œuvre essentielle pour la culture des Frisons, cette peuplade installée dans le nord de la Hollande, aux abords de la mer du Nord, et dont près de 500 000 personnes continuent à parler la langue. La collection « L'aube des peuples » publie l'intégralité de ses poèmes lyriques et descriptions épiques, traduits du moyen frison et présentés par Henk Zwiers (180 p., 110 F). A noter, dans la même collection, la publication des *Guerriers célestes du pays yakoute-saxa*, poème de tradition épique des Yakoutes de Sibérie orientale (traduit du russe et du yakoute par Yankel Karro et Lina Sabaraikina, 178 p., 150 F).

Littérature

Édouard Glissant : *Poèmes complets. – Le Sang rivé ; Un champ d'îles ; la Terre inquiète ; les Indes ; le Sel noir ; Boises ; Pays rêvé, pays réel ; Fastes ; les Grand Chaos*. L'ensemble des poèmes d'amour et de révolte – écrits entre 1947 et 1993 – d'un écrivain, héraut de l'« antillanité », qui a retenu les leçons de Mallarmé et de Valéry, pour les porter, avec sa voix propre, sous le ciel des Caraïbes. *« Qui voit la mort, il ne sait pas les poivriers sertissant d'or / Ce haut livre de cimes où prend le fleuve son étal, ni ô mystère / Sur le sable des coqs, dormeurs inattendus. »* (Gallimard, 480 p., 180 F).

Félicien Marceau : *L'homme du roi*. – *« De tous mes romans, c'est celui où la politique prend le plus de place »*, écrit l'auteur dans sa préface à la nouvelle édition de ce roman commencé en 1943 et publié pour la première fois en 1952. A travers un trio de personnages, Rudolf, Frieda et le Prince Héritier, Félicien Marceau a voulu *« parler du pouvoir, parler de la passion qu'il suscite, parler de ses effets sur ceux qui s'en emparent ou y accèdent »* (Gallimard, 250 p., 115 F).

Eric Ollivier : *Sur les chemins de France, et puis un peu d'ailleurs*. – La langue française, le TGV, les accords de Schengen, les *« coquetèles »* du jeudi chez Gallimard, le Salon de l'agriculture... : parmi bien d'autres, ces thèmes ont fourni à Éric Ollivier autant de prétextes à chroniques et à billets d'humeur. Écrits pour divers organes de presse français, les voici regroupés dans le présent recueil (Denoël, 272 p., 95 F).

Nouvelle donne pour POL

Tout en conservant son indépendance éditoriale, la maison de Paul Otchakovsky-Laurens passe sous le contrôle de la Financière de Clichy, déjà propriétaire de Balland

C'est une surprise dans le monde de l'édition. On savait certes que POL, qui traversait, depuis 1991 des turbulences financières, recherchait un apport de capitaux frais. Mais qui aurait pu prévoir que ce ballon d'oxygène viendrait de l'ancien PDG de Canal Plus, André Rousselet, et de Jean-Jacques Augier, PDG du groupe G7 ainsi que des éditions Balland ? C'est pourtant la Financière de Clichy, une société holding dont ils détiennent chacun 50 % des parts – et qui avait en 1991, racheté les éditions Balland –, qui vient de prendre une participation majoritaire dans le capital des éditions POL, dirigées par Paul Otchakovsky-Laurens.

Cette décision a été approuvée, mercredi 15 juin, par les actionnaires de POL. Au cours d'une assemblée générale extraordinaire, ceux-ci ont voté une série de mesures devant aboutir à la prise de contrôle de POL par la Financière de Clichy. Cette opération est assortie d'une augmentation du capital, qui se trouve désormais réparti comme suit : Financière de Clichy, 51,75 % ; Gallimard, 36,42 % ; Paul Otchakovsky-Laurens, 10,19 % ; autres actionnaires (Flammarion, auteurs, proches des éditions POL), 1,64 %. Jusqu'à présent, les éditions Gallimard et Flammarion détenaient chacune 27,78 %, Paul Otchakovsky-Laurens 37,16 % et les autres actionnaires 11,28 %. Outre l'arrivée d'un nouvel actionnaire majoritaire, cette restructuration du capital s'accompagne donc du quasi-retrait de Flammarion et de la montée en puissance de Gallimard, qui détient désormais la minorité de blocage.

Préparée et conclue dans la plus grande discrétion, cette opération semble s'être réalisée de manière exemplaire entre les trois partenaires principaux. Pour Paul Otchakovsky-Laurens, elle intervient à *« un moment difficile de la vie de sa maison »* et devrait lui permettre de *« poursuivre son activité dans des conditions de plus grande stabilité financière »*. L'éditeur, qui reste PDG et président du conseil d'administration de POL, souligne qu'il continuera à travailler *« dans l'esprit et au rythme qui étaient les siens »*, et dans une *« totale indépendance éditoriale »*.

Aucune confusion d'image

« J'ai toujours souhaité accompagner POL dans son développement, affirme, pour sa part, Antoine Gallimard, actionnaire de POL depuis 1991. *Si Jean-Jacques Augier et moi investissons aujourd'hui, c'est par estime pour sa politique. »* Une politique courageuse et exigeante, que salue à son tour le PDG de Balland, affirmant que la Financière de Clichy aura à cœur de préserver cette identité originale, forgée de longue date.

De l'avis de tous, aucune confusion d'image ni de structure n'est à craindre. L'opération est strictement financière. Balland, pour sa part, poursuivra la stratégie mise en œuvre depuis dix-huit mois : une production réduite à une trentaine de titres par an, assurée par une équipe de trois salariés permanents et cinq directeurs littéraires extérieurs. La maison conserve aujourd'hui deux des orientations que lui avait données André Balland : l'une littéraire – Balland ayant contribué à faire connaître des auteurs comme William Boyd, Dominique Fernandez, Frédérick Tristan ou Michel Rio –, l'autre, plus grand public, avec notamment des guides et des essais.

Illustrant ce double « positionnement », deux nouvelles collections viennent de voir le jour. La première, « Nouvelles Angleterres », dirigée par Denis Baldwin-Beneich, veut faire découvrir de jeunes auteurs américains, anglais et irlandais, et propose ces jours-ci deux traductions : *Peu importe*, de l'Anglais Edward St. Aubyn, et *le Stradivarius à sonnette*, de la Texane Teresa Kennedy. La seconde, « Lettres à un jeune », dirigée par Bernard Giquel, est destinée aux quinze-trente ans.

Avec trois premiers titres, *Lettres à une jeune infirmière*, *Lettres à un jeune flic* et *Lettres à un jeune chrétien*, elle s'adresse à *« un large public qui s'interroge sur son avenir professionnel ou sur sa place dans la société »*.

« Intermédiaire » entre ces deux grands axes, « le Nadir », une collection plus ancienne dirigée par notre collaborateur Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, continue de présenter, à travers des récits, des romans ou des essais, un vaste panorama de la littérature des pays du Sud.

Pour donner plus d'unité à cette production hétérogène, Jean-Jacques Augier a demandé à Massin de redessiner l'ensemble des couvertures des ouvrages à venir. Ainsi verra-t-on reparaître sous une forme plus élégante un certain nombre de rééditions, dont les *Carnets de travail de Flaubert* par Pierre-Marc de Biasi, l'œuvre de Jack Thieuloy et certains titres de la collection « l'Instant romanesque ».

Après deux années difficiles, qui correspondaient aussi à son *« apprentissage de l'édition »*, le PDG de Balland affirme avoir appris qu'*« un éditeur est avant tout un communicateur »*. *« Il faut que le public sache d'avance à qui un livre est destiné »*, explique-t-il. Et pour ceux à qui l'image de sa maison paraîtrait encore un peu floue, Jean-Jacques Augier précise qu'il développe avant tout une politique de collections visant à donner à chacune une *« identité très typée »*. Cette stratégie de Balland semble porter ses fruits : pour la première fois depuis plusieurs années les comptes sont équilibrés.

Florence Noiville

Christian Bourgois se rapproche du Seuil

Christian Bourgois a décidé de confier la distribution de son fonds aux éditions du Seuil et d'*« établir des liens éditoriaux entre les deux maisons »*.

Dans un communiqué, l'éditeur indique que *« lié jusqu'au 31 décembre 1994 par un accord d'exclusivité avec les Messageries du livre (groupe des Presses de la Cité), il a décidé de confier la distribution et la diffusion de son fonds aux éditions du Seuil à partir du 1[er] janvier 1995 »*.

« En dehors des questions purement commerciales, poursuit le communiqué, *ce rapprochement permettra d'établir des liens éditoriaux entre les deux maisons et notamment d'associer Christian Bourgois à la politique de développement des collections de poche que Le Seuil souhaite renforcer. »*

Cette décision est l'aboutissement logique d'un processus engagé en mars 1992, avec le départ, après plus de trente ans de collaboration, de Christian Bourgois du groupe de la Cité, où il dirigeait, outre la maison portant son nom, Julliard, Plon et 10/18. Cette figure de l'édition, éditeur notamment de Salman Rushdie, de Nadine Gordimer, de Toni Morrison, d'Ernst Jünger, avait alors acquis la propriété intégrale de sa maison, redevenant « artisan » pour voler de ses propres ailes. Sa diffusion/distribution restait cependant dans le groupe.

Par ailleurs, la société de capital-risques, Capital-images, filiale de l'IFCIC (Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles), a pris récemment une participation de 25 % dans le capital de Christian Bourgois éditeur, 75 % étant détenus par Christian Bourgois, ses proches et l'éditeur italien Carlo Feltrinelli *« qui fait une entrée symbolique et amicale dans la société »*. André Nicolas, directeur général de Capital Images, a été nommé au conseil d'administration, qui compte également Dominique, Christian et Etienne Bourgois.

Sixième « Forum *le Monde*-Le Mans »

L'avenir dépend-il de nous ?

1968 fut sans doute la dernière année où l'on projeta de « changer la vie ». Le monde, depuis, ne s'est pas amélioré. Les inégalités augmentent entre pays ou individus. Les techniques prolifèrent sans que personne semble en mesure de les contrôler. Les machines à communiquer se perfectionnent tandis que les discours s'appauvrissent. En Europe, des tentations autoritaires renaissent. Certes, l'humanité en a vu d'autres.

Mais ce qui caractérise les impasses présentes, c'est l'absence d'espoir. Comme une panne d'horizon : à nos maux, il n'y aurait plus aucun remède global. Tout s'est usé : les révolutions, les recettes, les miracles. La planète elle-même donnerait des signes de fatigue. Quelle résignation anesthésie donc l'époque ? Sommes-nous véritablement engagés dans un processus incontrôlable ? Avons-nous encore les moyens d'agir efficacement sur notre avenir ?

Telles sont les questions qui animeront le sixième « Forum *le Monde*-Le Mans », intitulé cette année « L'avenir aujourd'hui. Dépend-il de nous ? » Ces trois journées de débat, suivies, l'an dernier, par plus de quinze cents personnes, sont conçues et présentées par notre collaborateur Roger-Pol Droit.

En abordant les principaux aspects – politiques, philosophiques, scientifiques ou littéraires – d'une interrogation sur l'avenir, l'objectif de ce Forum n'est pas de pratiquer la futurologie, que ce soit pour annoncer des cataclysmes ou des renouveaux. Il tentera plutôt de s'interroger sur l'idée même d'avenir aujourd'hui, et sur ce qu'il demeure – ou non – en notre pouvoir d'éviter.

Avec la participation de Robert Barbault, Patrick Besnier, Stanley Cavell, Jacques Chevallier, Jérôme Clément, Jean-Marie Colombani, Stéphane Douailler, Olivier Duhamel, Mgr Jacques Gaillot, Maurice de Gandillac, Françoise Héritier, Michel Hulin, Alain Lebaube, Dominique Lecourt, Alain Minc, Joël de Rosnay, Ronnie Scharfman, Jacques Schlanger, Judith Schlanger, Philippe Sollers, Jacques Testart. Une table ronde réunira également les quatre plus jeunes députés de chacun des groupes parlementaires : François Baroin (RPR), Yves Nicolin (UDF), Julien Dray (PS) et Patrick Braouezec (PC).

▶ Jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 octobre. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. Palais des congrès et de la culture. cité Cénomane, 72000 Le Mans. Tél. (16) 43-24-22-44. Fax (16) 43-28-33-68. Une brochure détaillée sera disponible sur demande au début du mois de septembre.

Autour de Sartre. – Le Groupe d'Études sartriennes organise, les 25 et 26 juin, à la Sorbonne (amphithéâtre Lefebvre), un « colloque ouvert », portant sur la philosophie (samedi, avec notamment des communications de J. Colombel et J. Simont), le théâtre (dimanche, *Huis clos*, L. Knapp, J.-F. Louette) et la réception de Sartre en Bosnie-Herzégovine (N. Kovcacs), en Allemagne de l'Est (V. von Wroblewsky) et dans les anciens pays colonisés par la France (N. Lamouchi). Renseignements : 45-80-38-23.

Séminaire « Appel à la vigilance ». – La Maison des sciences de l'homme et le Collège international de philosophie poursuivent leur séminaire « Appel à la vigilance » en organisant, mercredi 22 juin à 20 h 30, une réunion sur le thème « Dans la Russie d'aujourd'hui, national-bolchevisme ou national-socialisme ? De Weimar à Moscou », avec Alexandre Adler, directeur éditorial de *Courrier international* (Maison des écrivains, 53 rue de Verneuil, 75007 Paris).

Journées de l'autobiographie. – Organisées par l'Association pour l'autobiographie, deux journées de rencontres et de débats, destinées à tous ceux qui aiment écrire leur vie et lire celle des autres, auront lieu à Ambérieu-en-Bugey (Ain), les 18 et 19 juin. Renseignements : (16) 74-38-37-31.

Surréalisme. – Un colloque aura lieu à Mirmande, dans la Drôme, les 24, 25 et 26 juin, à l'occasion du 70[e] anniversaire du *Manifeste surréaliste*. Une exposition «Manifestement surréaliste » rassemblera, pendant l'été, des œuvres de Matta, Masson, Ernst, Ray... Renseignements : (16) 75 63 10 60

Prix de printemps. – Seizième prix France-Culture à Jean-Loup Trassard pour *l'Espace antérieur* (Gallimard) et, dans la catégorie « Étranger », à l'Italien Erri de Luca pour *Acide, arc-en-ciel* (Rivages) ; prix des Maisons de la presse à Catherine Decours pour *la Dernière Favorite*, sur Zoé du Cayla (Perrin) ; Grand Prix catholique de littérature à Olivier Germain-Thomas pour *Bouddha terre ouverte* (Albin Michel) ; prix Hermès à Michèle Gazier pour *Histoires d'une femme sans histoire* (Julliard) ; Prix de l'amitié franco-arabe à l'Égyptien Gamal Ghitany pour *Épitre des destinées* (Seuil) ; prix Alphonse Allais à Alain Casabona pour *Histoires à dormir debout* (Le Rocher) ; prix Goncourt de la nouvelle à Christophe Duchon-Doris pour *les Lettres du baron* (Julliard) ; prix Maurice Genevoix à Michel del Castillo pour *Rue des Archives* (Gallimard) ; prix René Fallet à Bernard Blangenois pour *L'enfance est un Eden violent* (Laffont) ; prix Guizot à Jacques Krynen pour *l'Empire du roi* (Gallimard) ; prix du Mai des libraires aux éditions Gallimard pour *le Sexe et l'Effroi*, de Pascal Quignard.

Rectificatif. – A la suite de la chronique « Philosophies » de Roger-Pol Droit (« Le Monde des Livres » du 10 juin) figurait la mention de la reprise, dans la collection « Folio » chez Gallimard, de la discutable traduction de l'*Éthique* de Spinoza parue dans la « Bibliothèque de la Pléiade ». Cette traduction était attribuée à Roger Caillois. Elle est due, en fait, à son frère, Roland Caillois, comme nous l'ont fait remarquer plusieurs lecteurs attentifs.

pour POL

dépend-il de …

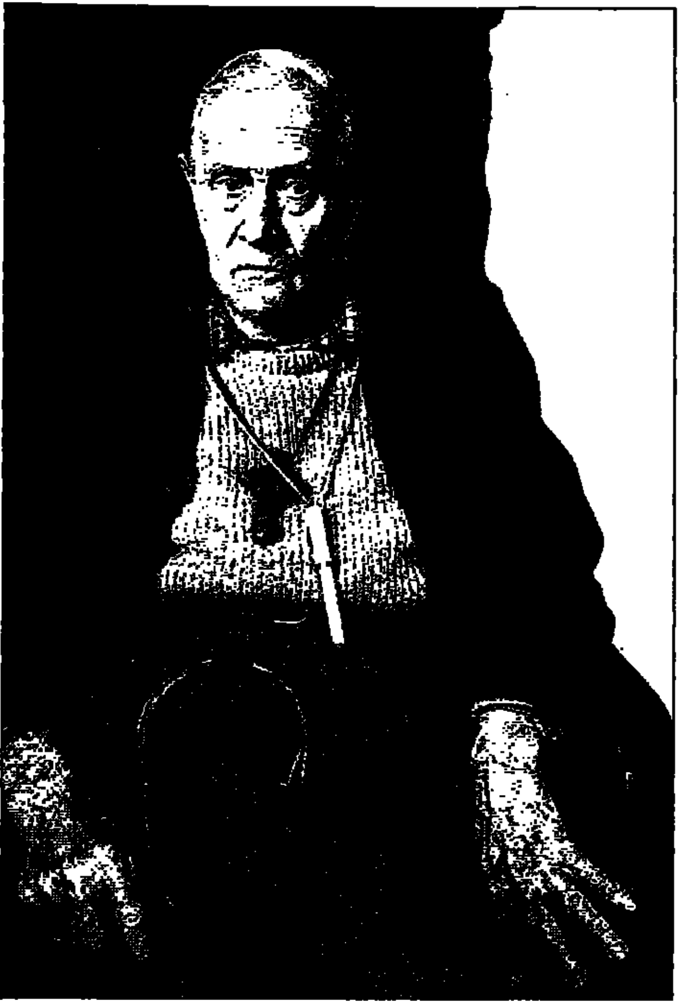
L'Atlantide de M. White

Le romancier australien réveille une histoire d'enfance. Elle a la magie de ces contes où une ville surgit de l'océan

HISTOIRES PEU ORDINAIRES
(Three Uneasy Pieces)
de Patrick White.
Traduit de l'anglais (Australie)
par Jacqueline Délia,
Arléa, 91 p., 69 F.

La première des *Histoires peu ordinaires* de Patrick White, prix Nobel de littérature en 1973, commence de la manière la plus triviale : *« Les verrues, ces petites têtes d'épingle éparpillées sur les doigts, sont censées vivre deux ans. Et une verrue toute bosselée, grosse comme un rocher en chocolat, meurt aussi dans le même temps. »*

Ensuite, en soixante-cinq pages, Patrick White fait le roman de sa vie, ou de la vie d'un narrateur devenu romancier, *« transformé en dinde farcie dans les banquets »* où il discourt sur la littérature et l'éthique, envahi de ses propres livres dans sa maison où il n'est jamais, car il parcourt le monde *« en train de ramasser des honneurs tout frais »*. Bref, l'écrivain célèbre, ce qui est *« une occupation si solennelle, si prenante »*. Et c'est la chose la plus légère, la plus magique, la plus fluide qu'on puisse lire. Cela fait penser à ces contes où une ville, pendant une seule nuit, sort de l'océan qui l'a engloutie et redisparaît, car il n'a pas été possible de la désenvoûter.



Patrick White : le roman de sa vie.

Le narrateur donc, avant de devenir écrivain mondial, fut un petit garçon plutôt pimbêche, à qui un garçon de sa classe, qu'il appelait Bluey, mais dont le vrai prénom était Tancredi, avait passé sa verrue, et Bluey avait dit : *« Ne t'en fais pas, Triste-Figure – car il l'appelait comme ça et jamais autrement – elle mourra en deux ans. »*

Mais cette histoire de verrue, et de rencontre avec un garçon pauvre, gentil de nature, vêtu d'un gilet gris fer tricoté par sa mère, et chaussé de bottes poussiéreuses à lacets, est racontée au présent, le présent des souvenirs essentiels, du souvenir central, qui peut éclipser une vie entière : des études, une guerre, des livres, des conférences, des banquets.

Triste-Figure va prendre le thé chez Bluey Platt, il trouve que son copain habite une boîte sinistre qui sent le gaz et le chou, il trouve la chambre de Bluey minable, il découvre aussi que Bluey s'appelle Tancredi, que la vue qu'on a de cet appartement misérable est splendide. Il découvre enfin que la peau de son ami a un éclat particulier, et ses yeux un bleu unique. *« J'aurais eu du mal à admettre que j'étais fier de ce nouvel ami, mais je l'étais. »*

Enfin, Effie, la mère de Bluey, qu'il retrouvera plus tard, bien plus tard, a préparé un repas bizarre et inoubliable : des haricots, de petites pommes au parfum merveilleux, et un plat de rochers en chocolat.

Et puis Bluey disparaît, il n'avait pas envie d'aller à l'école, il avait envie de se balader. D'où vient, pour le narrateur, que si son ami n'a pas besoin d'école, c'est parce qu'il est un mystique, un sage. D'où vient cette certitude qui le poursuit toute sa vie que Tancredi aurait les réponses, si seulement on savait où il est.

C'est un récit plein d'ellipses, de mystère et d'humour. Un récit violent, qui serre souvent le cœur : *« Allez, allez, révérend casse-pieds, quittez ce misérable humain qui a perdu son jumeau presque à la naissance et qui, depuis, n'a jamais trouvé la force de regarder en face la blessure que peut devenir une bouche humaine ! »*

Et pourtant, comme la ville engloutie, Bluey et son amitié existent, simples, évidents, inaccessibles : *« Dites à Triste-Figure qu'on va se retrouver et qu'on se racontera des histoires de verrue et d'autres choses, la prochaine fois. »*

Patrick White est mort en 1990. On ne sait pas s'ils se sont raconté beaucoup d'autres histoires, Bluey et lui. Qui a raconté à l'autre l'histoire de la pomme de terre, ou de la Contessa del Castelmarino, qui complètent ce recueil ? C'était un écrivain d'une force et d'une pureté splendides.

G. Br.

Un homme de lettres

L'écrivain anglais Anthony Trollope était aussi fonctionnaire des postes. Et son amour des lettres dépassait celui de la littérature

AUTOBIOGRAPHIE
d'Anthony Trollope.
Traduit de l'anglais
par Guillaume Villeneuve,
Aubier, 299 p., 140 F.
LES ANTICHAMBRES DE WESTMINSTER
(Phineas Redux)
d'Anthony Trollope.
Traduit de l'anglais
par Françoise du Sorbier,
postface de Sylvère Monod,
Albin Michel, 683 p., 190 F.

Dans son *Autobiographie*, Anthony Trollope constate modestement, mais non sans satisfaction, qu'il fut l'auteur le plus prolifique de son temps. Immensément lu et apprécié entre 1855 et 1880, il écrivit quelque quarante-cinq romans (dont certains comportent trois volumes), puis sombra, avant même sa mort, dans un demi-oubli, avant d'être périodiquement redécouvert et célébré. Aujourd'hui, cette œuvre si éminemment anglaise passe enfin la Manche, en même temps qu'est traduite en français son *Autobiographie*, témoignage d'un écrivain doué d'une énergie sans limites et d'une honnêteté sans failles.

Pendant la majeure partie de sa vie, il fut fonctionnaire des postes, veillant, avec ferveur, au bon acheminement des lettres – pour lesquelles il était pénétré d'un *« amour total »* –, sillonnant le monde afin de conclure des accords postaux entre les pays, s'efforçant tout ce temps de mériter les deniers publics qu'il empochait. *« La personne qui empoche de l'argent public sans le mériter m'est si odieuse que je ne puis lui pardonner au fond de mon cœur. »* Dans la campagne irlandaise, il suivait les facteurs dans leurs tournées ; à Glasgow, il les escortait dans toute la ville, grimpant avec eux jusqu'aux derniers étages, puis rentrait chez lui pour *« rédiger une scène d'amour »*. Entre autres bienfaits, l'Angleterre lui doit la fameuse *pillar-box*, la boîte aux lettres sur pied. *« Pendant toutes ces années, j'ai beaucoup plus songé à la poste qu'à mon œuvre littéraire »*, notait-il au moment de prendre sa retraite : voir ses efforts littéraires peu appréciés ne le fâchait pas, tandis que pareille absence d'estime pour son travail à la poste le remplissait d'amertume.

« Comme de petits employés »

Cependant, par monts et par vaux, dans les trains, pour lesquels il s'était constitué un écritoire spécial, comme en bateau, malgré le mal de mer, il écrivait. Il écrivait ses romans, fondait une revue littéraire, contribuait à d'autres, rédigeait *« des articles politiques, des critiques sur les mœurs ou le sport pour d'innombrables périodiques... »*, sans oublier pour autant de se divertir, ce qui était à ses yeux aussi important que la nourriture et le sommeil. Il avait tôt découvert les plaisirs de la chasse au renard, à laquelle il consacra de nombreux articles et chapitres de ses romans et, des années durant, au moins deux après-midi par semaine. Il ne dédaignait pas non plus les distractions de la ville : à Londres, il recevait les écrivains de renom, jouissant d'une popularité qui, dans son enfance, lui fut refusée ; fréquemment, on le vit dans la salle de whist du Garrick, dont il décrit chacun des membres. De ces modes de vie divers devait naître la suite des *Barchester* et des *Palliser Novels*, où sont décrits l'univers des campagnes, des chasses et des vieilles familles terriennes, et le monde opposé, celui de la finance et de l'intrigue politique.

Ainsi ce victorien, si représentatif de son époque, pouvait-il affirmer à la fin de son *Autobiographie*, écrite en 1876, alors qu'il avait soixante et un ans et se jugeait vieux, qu'il avait vécu pleinement. Il attribuait cette *« plénitude »* à une raison précise : *« Mon habitude était d'être assis à mon bureau tous les jours à 5 h 30 du matin ; et j'avais pour autre habitude d'être impitoyable envers moi-même. »* Posant sa montre devant lui, il exigeait ses *« 250 mots tous les quarts d'heure »*, soit environ *« dix pages d'un roman ordinaire par jour »*. Pages quotidiennes qu'il couvrait sans effort, sans repentir ni retour en arrière, d'une écriture linéaire, vive et précise, qui transmet l'énergie et la détermination de l'auteur. De toute ma carrière, affirmait-il, *« je n'ai pas connu d'anxiété au sujet de ma* copie » ; et il fustigeait par la même occasion ceux qui attendent l'inspiration : *« Il ne serait pas plus absurde, à mes yeux, de voir le cordonnier attendant l'inspiration ou le faiseur de chandelles l'heure miraculeuse de la fonte de la cire. »* En revanche, il conseillait aux jeunes écrivains, même lorsqu'ils *« veulent que leur livres se rangent dans la catégorie des œuvres géniales, d'éviter les impulsions enthousiastes de la plume pour s'asseoir à leur bureau jour après jour comme de petits employés. Et qu'ils restent immobiles de la sorte jusqu'à ce que le devoir prescrit soit effectué »*.

Le pouvoir du prédicateur

Cette patience devant la *« petite tâche quotidienne »*, cette méfiance envers les grandes envolées imprègnent tout l'art de Trollope, chantre des vies ordinaires, qui voulut créer des personnages auxquels le lecteur puisse s'identifier, ni trop *« excellents »*, ni affligés d'une *« bassesse exagérée »*. Ses romans *« solides et denses*, comme l'écrivait Nathaniel Hawthorne, *nourris au bœuf et inspirés par la bonne bière, réels comme si quelque géant avait tranché un gros morceau de la terre... ces romans juste aussi anglais qu'un beefsteak »*, obéissaient, dans leur souci de réalisme, à un propos moral : il fallait *« rendre la vertu séduisante et le vice odieux tout en charmant le lecteur au lieu de le lasser »*.

Certes, Trollope avait, en écrivant, bien d'autres objectifs que l'amélioration de l'humanité, en particulier celui de vivre confortablement : *« Je confesse que ma première intention, en faisant de la littérature ma profession, fut identique à celle du boulanger... je voulais gagner assez d'argent. »* Preuve en est la liste détaillée de ses gains placée à la fin du livre, liste qui ne fit rien pour accroître sa réputation. Mais on ne peut s'empêcher de penser que sa remarquable énergie est liée à la vision morale que partagea toute une époque. *« Nul ne peut travailler longtemps dans une branche sans finir par se demander si ce qu'il accomplit jour après jour est utile ou néfaste. »*

Bien qu'il fût sans illusion, Trollope pensa, en écrivant, faire œuvre utile ; il accordait au romancier le même pouvoir qu'au prédicateur. Ne pouvant ni s'exprimer sur le banc des Communes ni tonner sur les estrades électorales, il créa des personnages qui lui servirent de *« soupape de sécurité pour épancher son âme »*. Point de discours édifiant, cependant, mais une ironie sous-jacente.

En Plantagenêt Palliser, duc d'Omnium, l'un de ses personnages favoris, qui domine *les Antichambres de Westminster*, en Lady Glencora, son épouse, il exprima ses convictions politiques et sociales ; les classes supérieures étaient pleines de vertus, si elles avaient aussi des vices. Le « vilain » de l'histoire est peut-être Quintus Slide, rédacteur en chef de *la Bannière du peuple*, qui, sous couvert de révéler *« les crimes dans les hautes sphères »*, utilise son pouvoir pour se venger bassement d'un ennemi, tout en faisant monter les ventes du journal. Dans les cercles politiques, la corruption règne, mais personne ne s'en indigne, puisqu'elle profite à tous. Browborough, un député modèle, c'est-à-dire *« un homme qui ne parlait jamais, assistait régulièrement aux séances du Parlement, ne demandait rien, avait de l'argent, donnait des dîners et ne manifestait d'autre ambition dans la vie que d'occuper un siège au Parlement »*, s'en tirera avec les honneurs de la guerre, bien qu'il soit une fripouille, et son rival, Phineas Finn, qui, lui, est honnête, n'aura pas de siège au gouvernement. Ainsi va l'humanité de Trollope, qui ne songea pas à transformer le monde, mais peut-être à corriger les mœurs par le rire.

Christine Jordis

Quarante ans et la poussière

COUPES SOMBRES
(Straight Cut)
de Madison Smartt Bell.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre Girard,
Actes Sud, 270 p., 128 F.

Cela commence – et finit – dans cette Amérique qu'on connaît mal, celle de la campagne du Sud, où le regard se perd à travers champs, au-delà des collines où dansent des clôtures, des bâtisses, des bosquets, des ruisseaux. Cela commence par un homme observant un vieux chien malade qui joue avec un rat : *« Il y avait peut-être plus d'un an qu'il ne s'était autant amusé, mais le spectacle d'un chien infirme chassant un rat paraplégique était plus que je ne pouvais supporter, et je compris à ce moment-là qu'il me fallait faire quelque chose. »* L'homme doit tuer le chien. Un homme qui approche de la quarantaine et cherche vainement un réconfort, tout en mettant un point d'honneur à soigner ses vieilles blessures, tout seul dans sa ferme, par de réguliers exercices de karaté.

Ce troisième roman de Madison Smartt Bell a été présenté comme un thriller, mais, sur une trame policière, ce jeune auteur américain a greffé une difficile histoire d'amour et le récit d'une amitié d'hommes déglinguée. Le narrateur s'appelle Tracy Bateman, la femme qui l'a quitté – et qu'il retrouve en chemin –, Lauren, et l'ami inquiétant, Kevin Carter, insensible et élégant, *« sans trace ni cicatrice, l'âme et le corps intacts. »*

D'autres viennent s'ajouter à ce triangle déformant, des méchants, des incapables, des fidèles, et surtout des villes. Tracy aime marcher, dans les rues, les musées, les jardins publics, à New-York, à Rome, à Sienne, à Florence, à Bruxelles. Les descriptions sont simples, justes, évocatrices : *« La pente était raide, la lumière rare, et j'ai eu l'impression qu'il faisait ici plus froid qu'ailleurs. »*

Pour échapper à son malaise, Tracy part en Italie. Il doit travailler comme monteur sur un film documentaire. Quand Lauren le rejoint, tout bascule sur fond de drogue, d'armes, de dollars et de trafic, d'évocations de Kierkegaard et de retour à l'alcool, longtemps tenu sagement éloigné, et retrouvé, *« un peu comme on se trouve bien chez soi après une longue absence »*. Le passé surgit, empiète sur le présent, mord sur l'avenir, l'emprise de Kevin, létale, ronge le récit, qui s'illumine quand apparaît Lauren, *« mon épouse, ma femme, mon amour »*.

Le texte français est trop « bien écrit », la traduction un peu trop élaborée pour rendre compte de l'humour qui surgit par saccades dans le texte américain, et surtout d'une prose très particulière, à la fois rapide et mesurée, avec des mots en cavale et des phrases qui amènent à réfléchir. On relève aussi au passage quelques bizarreries, une chienne qui devient un chien, un poulet qui se transforme en poule, dix mots d'italien qui passent à vingt... Mais qu'importe, l'histoire est forte et restitue ce curieux mélange de vélocité et de calme, de suspense et de mal de vivre, de sérénité et de fuite en avant.

Martine Silber

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

RIEN QUE DU CIEL BLEU
(Nothing but Blue Sky)
de Thomas McGuane.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Brice Matthieussent,
Christian Bourgois, 424 p., 150 F.
LA SOURCE CHAUDE
(Something to be Desired)
de Thomas McGuane.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean Guiloineau.
Christian Bourgois, 220 p., 100 F.

ENTRE *la Source chaude*, publié en 1983, et *Rien que du ciel bleu*, paru aux Etats-Unis il y a deux ans, Thomas McGuane a-t-il radicalement changé sa manière d'écrire ? A lire les traductions de ces deux romans qui sortent simultanément en France, la réponse ne fait aucun doute. McGuane y raconte le même genre d'histoire – les désarrois émotionnels d'un homme confronté aux représentations du rêve américain – dans un décor également immuable, celui de Deadrock (Montana), ses Rocheuses, ses rivières à truites, ses élevages de chevaux et de bovins, son provincialisme étroit et violent. Mais les différences esthétiques entre les deux livres sont si grandes qu'un soupçon nous vient : et s'il s'agissait d'abord du travail des traducteurs ? Non que Guiloineau ou Matthieussent soient susceptibles d'infidélités délibérées ; ils ont, l'un et l'autre et depuis longtemps, donné assez de preuves de leurs qualités – d'André Brink à Salman Rushdie pour l'un, de John Fante à Jim Harrison pour l'autre – pour qu'on ne puisse incriminer le sérieux de leur travail. Mais il y a toujours, derrière tout bon traducteur, un écrivain qui se cache et qui ne peut s'empêcher parfois de montrer le bout de son nez. Guiloineau aime les images elliptiques, la focalisation sur le fugace, l'impressionniste, la saisie poétique de l'instantané ; Matthieussent est tout entier tourné vers les grands mythes, ruraux et urbains, de l'épopée américaine, tels qu'on les a réinterprétés sur les campus dans les années 60. L'un penche du côté de Faulkner, l'autre du côté de Hemingway ; l'un s'intéresse au temps, l'autre davantage à l'espace. Ces inflexions suffisent à donner à ces deux romans des couleurs très dissemblables.

« Je crois que, s'il n'y avait pas la pêche à la truite, il n'y aurait rien dans notre vie que nous pourrions qualifier de pur. » Les héros de Thomas McGuane adorent ces boutades philosophiques ; ils adorent aussi la pêche à la truite ; c'est leur manière de se rattacher à la grande tradition littéraire américaine, celle de Thoreau et de Walden, celle de Huckleberry Finn qui allait traquer le poisson dans les remous limoneux du Mississippi, celle d'Hemingway aussi, racontant, dans les souvenirs de Nick Adams, comment il accompagnait son père à de mémorables parties de pêche dans les bois du Michigan.

En 1967, deux ans avant que McGuane ne commence à publier, Richard Brautigan a offert à sa génération un livre-culte, *Trout fishing in America*, la pastorale déglinguée du grand rêve chasse-pêche-tradition de la littérature whitmanienne : les grands rivières sont mortes et avec elles les dernières espérances d'une humanité trouvant son sens et sa vérité dans son face-à-face avec la nature. Comme en écho, dans *Rien que du ciel bleu*, McGuane parle d'un édénique ruisseau dans ses montagnes du Montana qui disparaît totalement en une semaine, avalé par des travaux routiers et les nécessités de l'alimentation des porcs. Faute de pouvoir se mesurer aux truites en un combat loyal, Franck Copenhaver, le héros, devra se rabattre sur les combats douteux et biaisés de la vie quotidienne : gagner de l'argent, reconquérir sa femme, guider sa fille sur les chemins de la vie, rentrer dans la norme sinistre de ce nouvel individualisme au rabais : *« Tous les gens qu'il connaissait étaient inscrits à un quelconque programme d'amélioration de soi. »*

FRANCK a pourtant tout fait pour se conformer aux usages de la société et pour toucher les dividendes de bonheur qui étaient promis en récompense. Ancien hippie, rock'n' roller des sixties, il a investi son énergie et son imagination dans les affaires. Ayant posé son baluchon dans sa province natale du Montana – il faut retourner de là où l'on vient pour y renaître –, il y a fait fortune comme il convient, par la hardiesse, la ruse, le flair, la sociabilité, le respect des rites de la tribu. Finis le hash et les amours de rencontre, voici la défonce par le travail, les cours de la Bourse, la vieille ferme paternelle que l'on rachète pour en faire un établissement moderne, la spéculation sur la viande, les concours de porcs gras. Franck est un yuppie revu selon les canons de la légende cow-boy du Montana. Davantage encore : la preuve vivante que les contestataires des années 60 creusaient encore, malgré les apparences, l'antique sillon des pères.

Et puis, un jour, une petite pierre de cet édifice se détache, et tout commence à s'écrouler. La femme de Franck, Grace, lassée d'être le reflet doré de la réussite du grand homme, le quitte et va s'installer avec un autre, un ancien anthropologue devenu vautour – il rachète les assurances-vie des malades du sida. Le battant connaît l'épreuve de l'échec de manière d'autant plus retentissante qu'il ne s'est jamais offert que les armes de la réussite. Tout fout le camp, par pans entiers, sa respectabilité, son équilibre sexuel, son sens des affaires et jusqu'à la nostalgie de sa jeunesse. Une magnifique partie de pêche avec sa fille n'est qu'un bref entracte, un dernier carré de ciel bleu, avant une lente et inexorable descente dans les brumes visqueuses de la déprime.

Rien n'est moins triste que le récit de cette catastrophe construit selon les principes du roman picaresque : une série d'aventures, de rencontres et de tribulations jalonnant le parcours d'une existence livrée aux forces aveugles du destin. On ne rit jamais autant chez McGuane que de la contemplation de son malheur. Le rire sarcastique est même le ressort principal de la tension dramatique et de l'émotion. On reconnaît là un procédé cher à Hemingway : les vrais hommes affrontent le pire le sourire aux lèvres et le blasphème au fond de la gorge. Mais le grand talent de McGuane consiste à démolir aussi l'artifice de ces poses de « macho ». Franck Copenhaver se prendrait volontiers pour un héros de Hemingway, imbibant sa détresse dans l'alcool, transformant de force son drame en tragédie, jouant son existence sur un coup de dé ou sur un coup de corne, et exhibant, de jour et de nuit, les stigmates de sa virilité meurtrie, donc triomphante. Mais, cherchant à atteindre la grandeur, il ne rencontre que la farce, le ridicule, la cuite glauque, les gymnastiques amoureuses dérisoires, les corridas grotesques. Il fonce, certes, et droit dans le mur, bien décidé à faire de son malheur un destin, mais il ne suscite plus guère que la gêne et l'apitoiement. Les héros sont plus que fatigués ; ils sont condamnés à jouer indéfiniment la parodie de l'héroïsme.

Les machos sont fatigués

Dans la mise en scène du dérisoire et de la farce, Thomas McGuane est le maître incontestable. Il manie l'énormité vitriolée avec autant de générosité que de précision. Ses leçons d'efficacité comique, il les prend moins dans la rhétorique allusive et sèche de la tradition américaine de l'humour noir que dans la splendeur baroque des moralistes élisabéthains, comme ce Robert Burton qui vécut à Oxford au début du XVII[e] siècle et dont le livre unique, *The Anatomy of Melancholy*, est un mélange détonnant et coloré de spéculation psychologique, de morceaux de conversation attrapés dans les rues ou les lieux de débauche, de grossissement monstrueux des choses anodines lié à un amenuisement des choses graves, de digressions inconsidérées et d'images survoltées. McGuane aime ces flamboiements excessifs, jusqu'à consentir à en faire des tics.

DANS *la Source chaude*, on peut même se laisser porter, jusqu'à une sorte d'hébétude, par le crépitement de cette verve. Entre deux feux d'artifice, il arrive qu'on reprenne pied dans le fil de l'histoire – un homme parvenu, encore, au sommet de la réussite sociale et partagé entre deux femmes –, mais c'est pour mieux sentir le sol qui se dérobe de nouveau, entraîné par une excentricité toute byronienne. Dans *Rien que du ciel bleu*, McGuane ne renonce pas aux séductions de la virtuosité, ni, parfois, au charme d'un langage codé dont le déchiffrement est réservé aux initiés : *« La génération du baby boom achetait des guitares mythiques : bouts de bois éclatés ayant appartenu à Pete Townshend, diverses Stratocaster « cheval de peine », quadragénaires nostalgiques damant le pion aux Japonais pour la Gibson de Buddy Holly, modèles Les Paul ornés de flammes et traversant le Pacifique vers d'augustes musées. »* Mais ces quelques bouffées de nostalgie clanique, ces quelques effluves de dandysme romantique à la Fitzgerald n'altèrent en rien la puissance de ce tableau du désarroi.

Evoquant la jeunesse de Franck, McGuane écrit qu'*« il en sortit comme un chat aspergé d'essence enflammée »*. Et il ajoute : *« Tous les habitants de la Californie semblaient entre guillemets. »* *Rien que du ciel bleu* est l'histoire, très drôle et très émouvante, d'un homme qui essaie d'arracher sa vie aux guillemets pour retrouver, ne fût-ce qu'un instant, la pure et innocente saveur du réel. Comment faire ? C'est toute la question. McGuane est un moraliste. Il aime les proverbes, les paradoxes et les adages, ces comprimés de sagesse, ces petites recettes de cuisine existentielle. C'est Grace, la femme de Franck, qui a le dernier mot dans *Rien que du ciel bleu* : *« Il n'y a rien de plus idiot que de repartir là où on en était resté. »*

★ Après avoir réédité à l'automne dernier *Panama*, le récit largement autobiographique des années folles de McGuane (n° 2422), 10/18 propose treize nouvelles noires et comiques de l'écrivain, réunies sous le titre *Comment plumer un pigeon* et traduites par Brice Matthieussent (n° 2489).


ERIC MULET

Thomas McGuane : un maître du dérisoire et de la farce.

L'homme de l'Ouest

Hier hippie à Key-West, aujourd'hui rancher dans le Montana, Thomas McGuane court et vit à la même allure que ses personnages

La carrière littéraire française de Thomas McGuane a commencé par un malentendu. Traduit en 1978, alors qu'il avait été écrit en 1972, *33 à l'ombre*, le deuxième roman de McGuane, fut publié dans l'indifférence quasi générale par les éditions Denoël ; la survie de ce chef-d'œuvre inclassable ne fut assurée que par sa réédition en format de poche, dans la collection « 10/18 ». Il faudra attendre plus de dix ans pour que l'ensemble de l'œuvre de McGuane traverse enfin l'Atlantique, dix ans pendant lesquels la réputation et la légende d'un grand écrivain se sont échafaudées à partir d'un seul roman extrait de son contexte.

Il faut dire que ce livre somptueux, racontant le périple d'un jeune homme qui cherche à quitter le monde de la drogue pour reprendre pied dans une normalité piégée qui le tuera sans la moindre pitié, était de ces bouquins comètes, dont la réputation se propage comme une traînée de poudre et qui virent au culte d'autant plus vite qu'ils sont porteurs de toutes les fascinations pour l'Amérique des *seventies* – grands espaces, drogues et rock'n'roll. Ses lecteurs, réunis en chapelle, s'échangaient fiévreusement les moindres pistes concernant son auteur. Son amitié pour Jim Harrison et Richard Brautigan en était une de taille et, faute de pouvoir en lire plus, les aficionados étaient bien obligés de se construire une image du mythe à partir des fragments de l'histoire.

Au début des années 70, tout Key-West surnomme McGuane *Captain Berseko* (*Captain Barjot*). Il vient de publier son premier roman, *The Sporting Club* (*Le Club de chasse*, Christian Bourgois) et l'a vendu à Hollywood pour 75 000 dollars. Il boit, se défonce, mène une liaison tapageuse avec l'actrice Elizabeth Ashley et finit par balancer sa Porsche dans le décor à 240 km/h.

C'est de cette période que sortiront *Embuscade pour un piano* (Christian Bourgois), roman picaresque et furieux sur les combats que mène un jeune rebelle contre le déterminisme de ses origines sociales, et *33 à l'ombre*. C'est aussi cette période hippie qui lui collera longtemps à la peau de ce côté-ci de l'Atlantique, comme si la biographie d'un auteur pouvait se réduire au contenu d'un seul de ses livres.

« A l'époque, j'étais sans doute comme Skelton, le héros de 33 à l'ombre, *un désespéré sans cause. Cette forme de désespoir est sans doute l'une des caractéristiques de notre civilisation. L'effondrement de Skelton est celui d'un homme qui voit son bateau couler au beau milieu de l'océan. Le rafiot s'enfonce et Skelton est incapable de voir par où toute cette eau s'engouffre. S'il ne trouve pas l'origine de la fuite, il coulera avec le bateau. Mais il n'y a pas de solution, car il y a bien trop d'endroits qui laissent passer l'eau. Skelton s'est noyé, mais moi j'ai survécu. »*

« Au bout du rouleau »

En 1990, la publication simultanée de deux œuvres de jeunesse et du dernier des romans de McGuane, *l'Homme qui avait perdu son nom* (Christian Bourgois), imposa une tout autre image de l'homme et de l'écrivain. Thomas McGuane avait depuis longtemps abandonné tout excès et vivait avec sa famille dans un ranch du Montana, où il partageait son temps entre l'écriture, les chevaux, et la pêche au lancer ; *Captain Barjot* s'était effacé devant la maturité un peu taciturne de *l'Homme de l'Ouest*.

« Il s'agit du même McGuane, qui a tout simplement évolué. Quand j'ai quitté Key-West pour le Montana, j'étais au bout du rouleau. Le Montana allait être la retraite où je pourrais récupérer. J'ai toujours eu l'impression d'être en marge. J'ai été élevé par des parents alcooliques, et je vivais dans ma propre maison comme si j'y étais étranger. C'est comme si la vie m'avait tout de suite mis sur un chemin de traverse. A la fin des années 50, j'étais une espèce de singe qui rêvait d'être artiste. En 70, je me suis noyé dans la fête et la défonce parce que j'étais incapable de supporter l'isolement et la solitude nécessaires à l'écrivain que je voulais devenir. Nous avons tous besoin de nous organiser autour d'une structure. Je crois que le Montana m'a fourni cette structure, et qu'il m'a permis de trouver l'homme que j'avais envie d'être. »

L'écrivain avait bien sûr suivi le mouvement, et Joe Sterling, le héros de *l'Homme qui avait perdu son nom*, cesse de se perdre et de gaspiller sa propre substance quand il abandonne les facilités de sa vie d'artiste new-yorkais pour mettre le cap vers l'Ouest et reprendre la gestion du ranch que son père lui a laissé en héritage. Comme dans *33 à l'ombre*, il fallait trouver d'urgence de vraies raisons de vivre avant que le chaos et sa tristesse sans motifs ne vous happent définitivement.

« Il ne faut pas perdre de vue que, pendant tout ce temps, je n'ai jamais cessé d'écrire. Dans toutes les circonstances, ma vie a toujours été structurée par l'écriture. Mes livres sont inspirés par la vie, pas par d'autres livres. C'est une grande partie de mon plaisir d'écrire que de chercher à comprendre ma propre existence et celle de ceux qui m'entourent pour en faire la matière de mes romans... »

McGuane court et vit à la même allure que ses personnages. Thomas Skelton, le héros de la flamboyance déglinguée, est mort d'avoir été trop lent ou d'être parti trop tard, alors que Joe Sterling, puis Franck Copenhaver, le héros de *Rien que du ciel bleu*, vont vivre assez vieux pour assister à la tornade qui vient secouer une existence qu'ils avaient eu le tort de croire à l'abri des coups de vent.

Toute l'œuvre de McGuane tient dans cette question : jusqu'à quand peut-on continuer à recoller les morceaux ? *« Le cow-boy est désormais un homme amer, il sait qu'il appartient à une espèce en voie de disparition et qu'il est contraint de ne plus vivre que sur son passé glorieux. Nous n'arrivons pas à accepter le fait de ne plus pouvoir avancer vers l'Ouest. L'histoire de ce pays ressemble à un banquet, où il y avait du pain, de la viande et du vin à profusion. Que se passe-t-il si vous enlevez le pain, la viande et le vin ? Un vide. Nous tendons les mains vers ce vide. »*

Patrick Raynal